TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9442 — 48 PAGES — MARDI 27 - MERCREDI 28 MAI 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

Dans une déclaration au « Monde »

Le prince Souvanna Phouma estime que la réunification du Laos est en bonne voie

LIRE PAGE 5 les propos recueillis par notre envoyé spécial BRUNO DETHOMAS

CRISE ET DIPLOMATIE AU PROCHE-ORIENT

L'émir du Koweït à Paris

.a visite officielle de deux .rs que rend à la France, à par- de lundi après-midi 26 mai, .nir Sabah du Koweït pourrait solder par des résultats fruc- .ux pour les deux pays. Décidé .développer les relations « dans .s les domaines », le souverain .t fait accompagner de plu- .urs ministres et de hauts .ctionnaires spécialisés.

.es dirigeants koweïtiens ne .chent pas qu'ils sont très dési- .x de « conclure des affaires ». ministre de l'eau et de l'élec- .cité, M. Abdallah El Ghanem, particulièrement intéressé à .er son pays de centrales .cléaires qui prendraient la .ève de l'énergie pétrolière après .puisement des gisements.

.e ministre des finances, Abdel Rahman Attiki, qui .nt d'abandonner le portefeuille pétrole, abordera le problème .relations entre pays consom- .teurs de brut et Etats produc- .rs ; il donnera sans doute des .urances que la France ne serait affectée par un éventuel .bargo imposé par les Arabes si .crise du Proche-Orient devait .ondir. On lira, page 9, les .clarations faites à ce sujet par .nir à notre envoyé spécial.

.Cependant, M. Attiki est bien .cé pour évoquer des questions .s concrètes concernant son .sent ministère. Le Koweït, .trairement à d'autres pays .ducteurs de pétrole, cherche à .cer ses capitaux à moyen ou à .g terme. La France a tout .érêt à accueillir des fonds qui .tribueront à équilibrer sa .ance des paiements. Il s'agit de .ser les domaines dans lesquels investissements productifs .rraient être effectués. La .he, toutefois, ne paraît pas .e, compte tenu du souci du .vernement français de ne pas .r à des intérêts étrangers des .reprises-clés de l'économie, .également en raison de la .nté du Koweït de ne pas .er une trop grande publicité .s opérations financières.

.n chapitre moins délicat sera .dé au cours des conversa- .s, celui des « joint ventures ». projets de développement pourraient être réalisés en .ciation dans les pays tiers. .echnologie française est suf- .mment appréciée au Koweït que des accords soient .lus dans ce domaine.

Last but not least », le mi- .e de la défense, le cheikh Abdallah, qui est accom- .é de plusieurs officiers supé- .s, est porteur d'une liste .essionnante d'armements et matériel militaire que le .eït souhaite acquérir à .nger. Les livraisons de la .ce, cette année, portent déjà .quelque 300 millions de dol- L'émirat a consacré des .ts de l'ordre de 1 500 mil- de dollars à l'équipement .n armée jusqu'en 1980. C'est .que les industries françaises .pements ont de belles pers- .ves devant elles, d'autant .que les dirigeants koweïtiens .nt, pour des raisons tout .it politiques que techniques, .sifier leurs sources d'appro- .nement.

.conomie étant intimement à la politique — comme le .gne, dans son interview au .nde » l'émir Sabah, — les .nsables de la principauté .itent encore resserrer leurs avec la France dans le do- .e de la politique étrangère. .hef de la diplomatie koweï- .e, le cheikh Sabah El .d, ne se heurtera sans doute à des difficultés majeures .oquant le conflit du Proche- .t et la question du dialogue .arabe, que les deux parties .itent relancer au plus tôt. .égard, le Koweït a décidé .rmer les yeux sur le rôle joué la France pour favo- l'entrée d'Israël dans le .hé commun.

.ne manière générale, le .it cherche à élargir le cercle .s partenaires et alliés sur .ne internationale, voyant en à juste titre, un moyen de .lider son indépendance et .uveraineté face aux convoi- .dont il est l'objet.

.e pages 9 à 15 notre sup- .nt consacré au Koweït.)

Le gouvernement militaire libanais n'aura duré que trois jours

Le général Noureddine Rifaï, premier ministre libanais, a annoncé ce lundi 26 mai, en fin de matinée, qu'il donnait sa démission au président Frangié.

Comme le souligne notre envoyé spécial à Beyrouth, le gouvernement militaire, formé le 23 mai, avait suscité dans le pays une levée de boucliers de la part des communautés musulmanes, des partis de gauche et des organisations de fedayin. La Syrie aurait également menacé d'intervenir pour prévenir une guerre civile et protéger la résistance palestinienne.

Beyrouth a signalé ce lundi matin une nouvelle incursion israélienne dans le village d'Aita-El-Chaab, au sud du Liban, où un violent combat avait opposé, dimanche, les forces libanaises, qui ont eu sept tués, à l'armée israélienne, qui en a eu deux. Des journaux de Tel-Aviv ont critiqué sévèrement cette opération, à leur avis particulièrement « inopportune ».

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Beyrouth. — « *Pour qu'une solution soit conforme à la tradition libanaise, il faut qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu* », dit-on volontiers à Beyrouth. Après avoir frôlé la guerre civile tout au long du dernier week-end, le Liban parviendra-t-il une fois de plus à préserver son fragile équilibre politique et confessionnel ? Tout porte aujourd'hui à l'espérer.

Le cabinet militaire du général Rifaï, récusé par l'ensemble des musulmans et par une partie de l'opinion maronite, a remis sa démission mais reste chargé d'« *expédier les affaires courantes* » et de « *rétablir l'ordre* » grâce à des patrouilles mixtes armée libanaise-Palestiniens.

M. Rachid Karamé, qui bénéficie maintenant du soutien unanime des musulmans (chiites, sunnites et Druzes), devrait être rapidement appelé à former un nouveau gouvernement civil.

Les dizaines de fortins et de barricades mis en place depuis samedi dans la plupart des quartiers musulmans commencent à être démantelés sans que les forces de sécurité intérieures, ni a fortiori l'armée, aient eu pour l'instant à intervenir. Si l'ordre de grève générale lancé par la gauche était toujours en vigueur lundi matin, c'était, semble-t-il, pour maintenir une certaine « pression » jusqu'au retrait des militaires du pouvoir.

Ce retour progressif à la normale après une nouvelle nuit de fusillades dans Beyrouth devrait donc apaiser l'inquiétude des phalangistes de M. Pierre Gemayel et fournir aux militaires une « *porte de sortie honorable* ». Le président Soleiman Frangié aurait d'ailleurs consulté ces dernières heures une dizaine d'officiers libanais avant d'arrêter sa décision. « *Chez nous, au Liban, l'action c'est surtout la transaction.* » Cette vieille boutade de l'ancien président Charles Hélou semble donc encore valable à Beyrouth.

Pour dénouer — au moins provisoirement — une situation qui paraissait sans issue pour « *sauver le Liban* », quantité de facteurs ont joué. Du côté musulman, la réunion de tous les chefs religieux et des leaders politiques, dès samedi, à Dar-El-Fatwa, a permis la constitution du « *Front commun musulman* », hostile au pouvoir militaire et qui, représentant la majorité de la population libanaise, rendait inconcevable le maintien du cabinet Rifaï. La réconciliation spectaculaire de deux des principaux leaders sunnites, MM. Saëb Salam et Kamal Joumblatt, et le ralliement des chiites de l'iman Moussa Sadr ont privé les chrétiens de l'atout que leur fournissent traditionnellement les divisions de l'opinion musulmane.

Dans la rue, la poussée de l'extrême gauche libanaise, qui paraît la principale bénéficiaire de cette radicalisation de la situation, représente quant à elle une menace que chaque minute rend plus dangereuse. La classe politique libanaise tout entière n'a pas manqué de l'enregistrer. Une visite, dimanche soir, dans les quartiers musulmans de l'ouest de Beyrouth, pouvait, il est vrai, ébranler le plus optimiste des observateurs. Tous les 50 mètres avaient été mises en place des barricades tenues par des militants qui disposaient d'un armement impressionnant. Parti communiste libanais, Organisation d'action communiste libanaise, baasistes pro-Syriens ou pro-Irakiens, groupuscules nassériens, organisations de tendance libyenne, l'extraordinaire kaléidoscope de la gauche libanaise se trouvait pour une fois réuni et déterminé à « *faire face à toute répression* ».

(Lire la suite page 8.)

Le roi d'Arabie Saoudite se dit prêt à accepter l'existence d'Israël

Le nouveau souverain d'Arabie Saoudite a indiqué, dans une interview publiée dimanche par le Washington Post, *qu'il serait prêt à reconnaître le droit à l'existence de l'Etat d'Israël après l'évacuation des territoires arabes occupés à la suite de la guerre de six jours.*

Le roi Khaled a déclaré : « *Nous ferons notre devoir vis-à-vis de nos frères arabes et remplirons nos obligations à l'égard de l'Etat palestinien, une fois que ce dernier aura été établi. Cela accompli, et lorsque Israël aura évacué tous les territoires occupés, y compris Jérusalem, ce pays pourrait vivre à l'intérieur de ses frontières de 1967.* »

Sans aller jusqu'à envisager une reconnaissance formelle d'Israël, le roi Khaled se rapproche ainsi des positions des chefs d'Etat arabes modérés, comme le président Sadate, et s'éloigne des positions extrêmes de son prédécesseur, le roi Fayçal d'Arabie Saoudite, assassiné le 25 mars dernier, lequel, pour des raisons religieuses, rejetait l'idée même d'un Etat juif au Proche-Orient.

Le roi Khaled a lancé aussi un appel aux Etats-Unis pour « *qu'ils arment l'Egypte et la Syrie* » et mettent ainsi fin à la dépendance de ces pays vis-à-vis de l'Union soviétique. A son avis, les efforts de paix américains décideront de la question de savoir si les Arabes recourront de nouveau à la guerre contre Israël et imposeront un nouvel embargo sur le pétrole. « *Les Arabes rêvent de paix*, a-t-il déclaré, *et ils ne combattront pas, à moins qu'ils ne soient convaincus que les Etats-Unis ont renoncé à donner suite à leurs assurances d'exercer leurs efforts pour restaurer la paix.* » Il a donné aussi son approbation implicite au retour de M. Kissinger à la diplomatie du « pas à pas ».

Tandis que M. Kissinger atténue les propos de M. Ford

« L'attitude du parti communiste portugais compromet la détente en Europe »

nous déclare M. Mario Soares

L'assemblée générale du Mouvement des forces armées se réunit à Lisbonne ce lundi 26 mai pour examiner le conflit entre le parti communiste et le parti socialiste.

L'évolution de la situation au Portugal continue de susciter à l'étranger des réactions inquiètes. Non seulement MM. Brandt et Kreisky, mais M. Palme qui avait paru encourager les efforts de M. Mitterrand et qui est souvent soutenu au Parlement de Stockholm par les communistes, se sont prononcés à Vienne « contre toute collaboration entre les partis sociaux-démocrates et communistes ». Cependant, à Washington, M. Kissinger a tenu à atténuer les propos de M. Ford : le président, a-t-il dit, ne compte pas soulever lors du « sommet » de l'OTAN à Bruxelles, le problème de la participation du Portugal aux activités de l'alliance, mais il s'entretiendra, au cours de conversations particulières avec les dirigeants des pays membres, du déroulement de la situation à Lisbonne.

M. Mario Soares, qui a assisté samedi soir 24 mai, dans les Landes, à la rencontre des partis socialistes de l'Europe du Sud, organisée par M. Mitterrand, doit rentrer mardi à Lisbonne. Dans une déclaration qu'il nous a accordée lors de son passage à Paris, il estime que l'attitude du parti communiste portugais menace la détente en Europe mais qu'il n'y aurait plus de problème s'il adoptait une charte des libertés analogue à celle que vient de publier le P.C. français.

« *Si le parti communiste portugais rédigeait une charte des libertés, s'inspirant ainsi de l'exemple des communistes français, et s'il proclamait son intention de respecter cette charte dans la pratique quotidienne, alors tout deviendrait facile dans les relations entre nos deux partis au Portugal...* »

M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, qui nous a reçu dimanche 25 mai à Paris, se veut « *modérément optimiste* » bien qu'aucune décision concrète n'ait encore été adoptée par le Conseil de la révolution dans le conflit qui oppose le P.S. aux dirigeants du P.C.P. à propos du journal *Republica*.

Serein, détendu, satisfait d'avoir pu exposer l'arrière-plan de la crise portugaise aux représentants des partis socialistes de l'Europe du Sud au cours d'un bref passage, samedi soir, à la résidence landaise de M. François Mitterrand, M. Mario Soares a rencontré dimanche soir à Paris M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol. L'entretien a été particulièrement cordial et fructueux.

« *Avec Santiago*, déclare le leader du P.S., *nous avons très longuement examiné les problèmes communs du socialisme et de la démocratie...* » M. Santiago Carrillo assistait en décembre dernier à Lisbonne au premier congrès national du P.S. Partisan en Espagne d'une large union des forces démocratiques et antifascistes, le dirigeant du P.C.E. entretient de bien meilleurs rapports avec les socialistes portugais qu'avec les amis de M. Cunhal.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Sous les pins

Ainsi, M. Soares a fini par rejoindre M. Mitterrand dans les Landes. Puisse la grande forêt avoir inspiré aux deux hommes d'Etat la sagesse séculaire des arbres, dont la vertu principale est la patience !

Le pin, il est vrai, a, comme le socialisme, une vie fragile. Il redoute les grands incendies, et les vents de tempête l'abattent aisément. Mais si l'on prend soin de lui, la blessure qu'il porte au cœur distille, au lieu de larmes de sang, l'inlassable résine qui soude le destin des peuples.

ROBERT ESCARPIT.

Le nouvel « impératif industriel »

Un colloque consacré au redéploiement industriel s'ouvrira le mardi 27 mai au Palais des congrès à Paris. Organisée par les ministères de l'industrie et de la recherche, de l'économie et des finances et du commerce extérieur, cette manifestation réunira des chefs d'entreprise, des économistes et des fonctionnaires. L'industrialisation de la France, la nouvelle distribution de la production dans le monde, la concertation entre l'Etat et les agents économiques, seront au centre des débats qui dureront trois jours. Ce colloque précède de quelques semaines le conseil de planification consacré au redéploiement industriel qui doit se tenir à la fin du mois de juin.

par PIERRE DROUIN

Il est difficile de vibrer pour plusieurs causes en même temps. Celle de l'emploi occupe aujourd'hui tout le champ économique et social. Ce qui est bien normal. Le danger le plus pressant est celui d'un processus cumulatif de chômage de type américain. Mais si tout doit être fait pour interrompre cette « descente aux enfers » d'une crise en spirale, il serait dangereux, dans l'action immédiate, d'oublier les horizons plus lointains. Elaborer une politique à long terme uniquement à partir de données conjoncturelles ouvrirait pour notre pays les chemins du sous-développement.

Que commanderait en effet une stratégie industrielle destinée uniquement à donner maintenant le maximum d'emplois ? De favoriser les secteurs gros utilisateurs de main-d'œuvre, c'est-à-dire d'appliquer à la France le « modèle de Hongkong ». Délibérément, afin de réduire le chômage on choisirait de pousser les secteurs à faible valeur ajoutée, mais qui ont cette vertu d'occuper beaucoup de monde.

Après tout, l'industrie n'a-t-elle pas comme but suprême de fournir le maximum de travail aux hommes ? S'il en était toujours ainsi, des tâches du type de celle du sapeur Camember (faire un trou pour enfouir la terre sortie du trou précédent, etc.) répondraient à un but éminemment social. Le « droit au travail » n'est pas le droit à n'importe quel travail.

(Lire la suite page 46.)

En raison de la grève des ouvriers du Livre

Le Monde

NE PARAITRA PAS DEMAIN

Dans notre prochain numéro : « le Monde des sciences » ; « le Monde des arts et des spectacles » ; « Les régions ».

LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Lire page 21 dans « le Monde de l'économie »

- Les ambitions de l'E.D.F. ne semblent pas économiquement justifiées par Claude HENRI
- Un ou deux constructeurs français ? par Philippe LABARDE

JEUNES ARTISTES QUAI DE NEW-YORK

La grisaille de mai

Ralentissez, Salon de mai... Depuis qu'il se manifeste sur le parvis des deux musées d'art moderne, le Salon de mai semble s'être lié à l'automobile. La circulation de l'avenue de New-York s'alourdit à la hauteur de ces quelque deux cents sculptures qui regardent les automobilistes.

D'où vient cette déception lorsqu'on s'arrête pour les tâter de près ? On a soudain le sentiment de se trouver devant un entrepôt de sculptures destinées à la décoration des édifices publics au titre du 1 %. Le style 1 %, qui est une des rares sources de commande, a ravagé la sculpture d'aujourd'hui. Comme si, par avance, les sculpteurs — rarement les meilleurs — modelaient leurs travaux sur ce débouché possible. Un petit air « moderniste » et non conformiste de bon aloi de façon à être accepté par tous, mais rarement une aventure singulière porteuse de quelque souffle nouveau.

Lorsque le temps s'y prête, cependant, les sculptures se trouvent bien, sur le parvis de l'avenue de New-York. A l'intérieur, dans les sordides salles de l'entresol, la peinture est en tout temps mal lotie.

On trouvera difficilement dans Paris salles d'exposition plus redoutables.

On en trouvera beaucoup pour dire que de toute façon les Salons ne sont plus qu'une survivance du passé. Ce sont les fils de ces Salons du dix-neuvième siècle à l'inauguration desquels les officiels serraient la main des artistes qui n'avaient qu'un espoir en tête : obtenir une commande ! Aujourd'hui, ils ont une autre fonction : donner une vue un peu plus exhaustive des recherches artistiques. Lorsque quatre cents artistes y exposent, c'est le parcours — en raccourci — des quatre cents ateliers qui s'offre à nous, dans un seul trajet. Ne faisons pas la fine bouche.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde de l'éducation

Le numéro de juin vient de paraître

EUROPE

AU PORTUGAL

Le parti socialiste demande une définition précise du rôle des différents organismes du pouvoir

Plusieurs milliers de militants socialistes ont défilé le samedi 24 mai à Lisbonne, dans la soirée, aux cris de : « Socialisme, oui ! Dictature, non ! ». La polémique engagée autour de l'affaire du journal « Republica » n'est pas apaisée ; la presse de la capitale a publié, samedi, un document dans lequel les délégués des « travailleurs de l'information » entendent justifier l'attitude prise par les ouvriers de « Republica » contre la direction de ce journal.

Le « Jornal Novo », quotidien du soir de création récente, affirme dans son numéro de samedi que l'Espagne songe à rompre ses relations diplomatiques avec le Portugal. Selon lui, l'ambassadeur d'Espagne à Lisbonne aurait fait parvenir au gouvernement portugais *une note dans laquelle Madrid protesterait contre la version donnée* par la presse portugaise des conflits sociaux et politiques espagnols. Cette note contiendrait une menace voilée de rupture des relations diplomatiques.

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Après la *trêve du week-end, une semaine* d'intense activité politique s'ouvre au Portugal. Les déclarations *faites par les responsables socia*listes à l'issue de la rencontre entre les membres du secrétariat national du parti et de la commission politique du Conseil de la révolution, qui traduisaient un certain optimisme, avaient permis de parler de détente. Il semble, en fait, que rien ne soit réglé. La commission politique du Conseil de la révolution s'est limitée à prendre note des doléances socialistes.

Celles-ci concernent les atteintes portées au pluralisme démocratique dans tous les secteurs de l'activité nationale, et notamment dans la presse, où les socialistes dénoncent l'emprise du parti *communiste et de ses alliés. Les* socialistes demandent également la garantie formelle que les élec*tions municipales seront orga*nisées après la fin de la session de l'Assemblée constituante. Le parti de M. Soares réclame en outre une définition précise des attributions respectives des organes du pouvoir. Les ministres socialistes se plaignent que les questions de fond, de même que les problèmes plus importants, échappent au conseil des ministres.

Les membres de la commission politique du Conseil de la révolution et la délégation socialiste se sont mis d'accord sur le principe d'une nouvelle rencontre, dont la date n'a pas été fixée. En attendant, les socialistes maintiennent leur décision de boycotter les travaux du conseil des ministres et par conséquent aussi celle de se retirer de la coalition gouvernementale si les exigences qu'ils ont présentées devaient être rejetées. Ils n'envisagent pas en tout cas, dans les circonstances actuelles, une rencontre avec le parti communiste.

En définitive, la solution de la crise est entre les mains du Conseil de la révolution et, d'une manière plus générale, dans celles du Mouvement des forces armées. La question doit faire l'objet de la réunion de l'Assemblée générale du M.F.A. ce lundi 26 mai, qui a notamment à son ordre du jour l'examen de la situation politique nationale. C'est au sein du Mouvement des forces armées que tout se joue. Pour le M.F.A., il est difficile de concilier deux options aussi *contradictoires* que le maintien d'une coalition gouvernementale assise sur des formations politiques traditionnelles et le projet de constitution d'un mouvement de masse fondé sur les organisations populaires de base qui échapperait aux directions des partis.

La question de la formation d'une telle organisation de masse est elle aussi à l'ordre du jour de l'assemblée générale du Mouvement des forces armées, qui en avait déjà étudié le principe au cours de sa dernière réunion.

Le M.F.A. envisagerait la création de commissions de défense de la révolution, agissant à tous les échelons de la division territoriale, en étroite liaison avec les équipes militaires dépendant des bureaux de dynamisation culturelle. Un autre projet s'appuie sur les *« conseils révolutionnaires des travailleurs, soldats et marins »*, qui se développent en ce moment sous l'impulsion de formations révolutionnaires telles que le parti révolutionnaire du *prolétariat. Ce dernier projet pré*voirait une véritable symbiose entre les organisations populaires *et les forces armées*, puisqu'il envisage la création de milices armées dépendant d'un commandement associé au commandement militaire. Ces organisations auraient également un rôle à jouer dans les domaines de la reconstruction économique et de l'action civique.

Que resterait-il alors du rôle des partis politiques, et comment ceux-ci réagiraient-ils devant une telle situation ? Le parti socialiste comme le parti communiste estiment que l'alliance du peuple avec le M.F.A. ne peut se faire que par l'intermédiaire des partis. Ils refusent l'un et l'autre d'être court-circuités. Toutefois, le parti communiste, habitué à l'action souterraine, s'accommoderait plus facilement que le parti socialiste d'une telle situation.

LE PARTI POPULAIRE DÉMOCRATIQUE ÉLIT UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL INTÉRIMAIRE

Lisbonne *(Reuter)*. — Le parti populaire démocratique (P.P.D.), formation du centre arrivée en seconde position aux dernières élections, a désigné le dimanche 25 avril le professeur Emidio Guerreiro, soixante-cinq ans, comme son secrétaire général intérimaire.

M. Guerreiro a été choisi par un petit congrès de cent cinquante délégués du P.P.D. pour remplacer M. Francisco Sa Carneiro, quarante ans, souffrant. M. Carneiro se *remet difficilement* d'un accident de voiture déjà ancien, et on peut douter qu'il puisse reprendre un jour la direction du parti.

M. Guerreiro, un mathématicien, originaire de la ville de Porto, a passé une bonne partie de sa vie en exil volontaire sous le régime Salazar. Il a participé à la Résistance en France. M. Guerreiro a déclaré à la presse que le P.P.D. demeurerait au gouvernement et qu'il estimait que l'Assemblée constituante se réunirait le 2 juin comme prévu.

● *Le correspondant de la* Pravda *à Lisbonne* a attaqué, dimanche 25 mai, le parti socialiste portugais qui, écrit-il, *« ne remplit pas ses engagements pré-électoraux »* en soutenant des actions de grève. La *Pravda* cite les *« véritables patriotes »*, pour qui l'attitude du parti socialiste *« coïncide avec les provocations contre-révolutionnaires visant à dégrader la situation économique et sociale. »* — (A.F.P.)

A LATCHÉ (LANDES)

Les P.S. de l'Europe du Sud manifeste[nt] leur soutien aux socialistes portuga[is]

De notre envoyé spécial

Latché. — En dépit de la situation au Portugal, M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, a rejoint samedi après-midi *24 mai la propriété de M. François* Mitterrand à Latché (Landes), où étaient réunis depuis la veille des représentants des partis socialistes de l'Europe du Sud. M. Soares, qui, lors de la dernière campagne électorale dans son pays avait parfois eu à répondre à des critiques présentant le P.S. comme un « parti de l'étranger », a pris soin de préciser dès son arrivée : *« La conférence des P.S. de l'Europe du Sud n'a rien à voir avec le problème portugais. Je n'ai pas l'habitude de discuter sur la politique de mon pays à l'étranger. »* Sa venue en France révélait toutefois l'intérêt qu'offrait pour lui cette rencontre.

Si les socialistes belges, espagnols, français, grecs, italiens et portugais réunis à l'initiative de M. François Mitterrand n'ont pris aucune position officielle — ce qui aurait démenti le caractère « informel » de leur rassemblement, — ils ont néanmoins, par la voix du député de la Nièvre, apporté leur soutien samedi au cours d'une conférence de presse au parti de M. Soares. Le premier secrétaire général du P.S. français a en effet indiqué : *« Les socialistes portugais nous paraissent exemplaires. Ils ont été pendant les quarante-huit années d'une dictature réactionnaire des résistants. Ils représentent depuis quelques semaines la majorité de la population. Nous sommes solidaires de leur action, mais nous souhaitons que la marche commune à l'ensemble des forces populaires et des officiers qui renversèrent la dictature puisse être reprise. Il faut maintenir l'union de ceux qui ont fait la révolution du 25 avril. »*

M. Mitterrand a, dans le même temps, vivement critiqué *« toutes les forces qui font aujourd'hui semblant de pleurer alors qu'elles ont supporté ou soutenu la dictature »*. *« Ils osent à présent parler des libertés*, s'est-il exclamé, *alors qu'ils trouvaient excellent qu'elles soient confisquées par la droite. »*

De son côté M. Mario Soares s'est borné à indiquer : *« Au Portugal, nous faisons une révolution et nous bâtissons une société socialiste. Mais, en même temps, nous combattons aussi pour les libertés et nous pensons que le socialisme et les libertés sont conciliables. »* Interrogé sur le point de savoir s'il était possible de travailler avec les communistes il a ajouté : *« Il est nécessaire de le faire, même au Portugal. »*

Revitaliser l'Internationale socialiste

Le thème des rapports entre communistes et socialistes, qui avait été à l'origine de l'initiative de M. Mitterrand et intéresse tous les P.S. représentés — à l'exception des Belges, — va être développé d'une manière cette fois-ci officielle à l'occasion d'une conférence qui devrait se réunir avant la fin de l'année probablement à Marseille. Un regroupement régional, qui est d'ailleurs prévu par les statuts de l'Internationale socialiste, est ainsi en train de s'organiser sous la direction des socialistes français. Forts de l'audience internationale de leur premier secrétaire, ils profitent du besoin qu'ont leurs voisins méditerranéens … porte-parole de cette dime[nsion] … pour tenter de contrebalance[r au] sein de l'Internationale soci[aliste] le poids des sociaux-démocr[ates] notamment allemands et a[utri]chiens.

M. François Mitterrand n'a … leurs pas fait mystère de … intentions en rappelant que, … dernier à La Haye, M. … Mansholt avait présenté … série de propositions visant à … taliser l'Internationale soci[aliste] grâce à une autorité moins d… et à une augmentation des m[oyens] d'action.

Les socialistes de l'Europ[e du] Sud vont donc agir dans ce … en proposant notamment … *l'Internationale socialiste* se penche sé[rieu]sement sur les problèmes posé[s par] la création d'une Europe i[ndé]*pendante et sur l'affirmation* [des] options socialistes. La questio[n de] l'OTAN va, en particulier, [être] soulevée, ce qui ne devrait … manquer de créer des heurts [en]tre sociaux-démocrates de l'[Eu]rope du Nord et socialistes [de] l'Europe du Sud. Les Grecs, [no]tamment, ont insisté à L[atché] pour que les socialistes e[uro]péens réagissent devant la [poli]tique d'intervention des E[tats-]Unis sur leur continent.

Quant à M. Mitterrand, [au] terme de ces quarante-huit [heu]res de discussions, il peut es[timer] que sa démarche est aujour[d'hui] un peu moins marginale. E[n ef]fet, chaque parti représent[é est] d'accord sur le principe … nouvelle conférence et tou[s ont] admis que la stratégie des s[ocia]listes soit, selon la formu[le du] député de la Nièvre « le r… tien et l'affermissement [de] l'union des masses à trav[ers les] partis qui les représentent ». [Ce qui] signifie, bien sûr, en règle g[éné]rale, l'union entre commu[nistes] et socialistes, mais M. Cool[s, se]crétaire général du P.S. bel[ge, a] toutefois pris soin de soul[igner] que dans son pays les part[is de] masse sont les partis soci[aliste] et démocrate-chrétien.

THIERRY PFIST[ER]

Les déclarations de M. Soares

(Suite de la première page.)

Il vient de déclarer qu'il considérait *« comme regrettable la suspension du journal* Republica ». *« Cette mesure*, dit-il, *peut ternir l'image du Portugal démocratique devant le monde, et je veux croire que ce quotidien pourra reparaître sans tarder ».*

La sympathie active des communistes espagnols, et aussi des communistes italiens, satisfait naturellement M. Soares, qui aura peut-être encore des entretiens avec les dirigeants français avant de repartir, mardi matin, pour Lisbonne. Fort de cet appui important, il veut croire qu'une collaboration franche est encore possible avec le P.C.P.

« En ce qui nous concerne, dit-il, *nous sommes toujours disposés à l'unité d'action avec les communistes. Nous sommes un parti révolutionnaire qui veut instaurer le socialisme au Portugal. Il n'y a pas la moindre équivoque là-dessus. C'est clair. Nous sommes associés aux communistes au sein du gouvernement. Nous ne demandons qu'une seule chose : que le parti communiste respecte les règles démocratiques. Nous n'acceptons pas d'être confondus avec la réaction. Il faut que le P.C.P. cesse de multiplier les insinuations sur notre prétendue collusion avec des éléments compromis dans le putsch avorté du 11 mars... »*

L'autorité de l'Etat est en question

Comment le leader du P.S. explique-t-il la politique « dure » de M. Alvaro Cunhal ? *« Il y a certes une contradiction entre ce qu'on appelle la ligne Brejnev de coexistence pacifique et de détente en Europe et l'attitude figée du parti communiste portugais. Je pense que celui-ci est resté stalinien, qu'il est sorti de la longue nuit du fascisme sans avoir beaucoup évolué de ce point de vue. Il souhaite apparemment nous chasser du gouvernement, il veut gouverner seul ou avec les militaires. Il incite ces derniers à accepter une option de démocratie populaire. C'est une formule qui n'est pas viable au Portugal. D'abord le peuple n'en veut pas. D'autre part, les conditions internes et surtout internationales ne le permettent pas. L'attitude du P.C.P. compromet la détente en Europe... »*

M. Mario Soares estime encore que *« l'autorité de l'Etat est actuellement en question »*. Des formations politiques organisent des milices armées. *« Tout le monde s'arme, sauf nous*, dit-il. *Ces milices sont un redoutable danger. Ce qu'il faut c'est renforcer au plus tôt et l'autorité de l'Etat et la légalité révolutionnaire. »*

C'est ce lundi à Lisbonne que l'assemblée du M.F.A. se réunit sans doute pour examiner le différend entre communistes et socialistes. Qu'en sortira-t-il ? Le leader socialiste en est réduit, comme tout le monde, à des hypothèses. *« Nous avons clairement exposé notre point de vue au Conseil de la révolution vendredi soir. Nous demandons que le pluralisme soit assuré à tous les niveaux de l'appareil d'Etat, et en particulier dans l'information. Depuis la nationalisation des banques, presque tous les journaux, les radios et la télévision dépendent de l'Etat. Nous demandons en ce qui concerne le cas de* Republica *que la loi de presse soit appliquée. C'est tout. Elle prévoit que le directeur de la publication est choisi par l'entreprise en accord avec le conseil de rédaction. Or ce dernier est favorable à Raul Rego, ancien ministre de l'information, et grand militant antifasciste. Le conflit de* Republica *est politique. »*

La crise a éclaté à Republica la semaine dernière après que le quotidien socialiste eut publié deux informations exclusives : l'annonce que le général Otelo de Carvalho dénonçait des arrestations de militants maoïstes par des communistes ; un rapport d'une cellule communiste de la télévision réclamant des exclusions de journalistes pour « homosexualité ».

« Les incidents dans les journaux portugais sont fréquents, affirme M. Soares. *Au* Seculo, *l'administrateur, socialiste, a été chassé. Au* Diario de Noticias, *le directeur adjoint a été limogé après intervention d'une commission des travailleurs, de tendance communiste. Le nouveau directeur adjoint est un compagnon de route. Au* Diario popular, *une commission de travailleurs a destitué le directeur. Dans l'édition, les problèmes ne sont pas moins graves. Les ouvriers refusent de composer tel ou tel livre.* L'Archipel du Goulag, *par exemple, ou l'ouvrage d'un militaire qui est pourtant un ami du général Otelo de Carvalho, commandant adjoint du Copcon. La semaine dernière, des ouvriers communistes d'une imprimerie privée ont refusé d'imprimer les tracts du parti socialiste appelant à une manifestation. Il y a eu une bagarre. Les ouvriers socialistes l'ont emporté en expulsant leurs adversaires. C'est une situation absurde. Autre exemple : le 13 mai, il y a eu huit cent mille pèlerins à Fatima. L'information a été donnée en quelques lignes, à l'intérieur, dans le journal* O Seculo. *Le même jour, les obsèques d'un dirigeant communiste portugais, Pedro Soares, mort dans un accident de voiture, ont fait six colonnes à la une ! »*

Et les rapports avec le M.F.A. ? *« Au M.F.A.*, dit M. Soares avec force, *nous affirmons notre volonté de respecter le pacte signé avec les militaires avant les élections. C'est-à-dire le respect du socialisme à la portugaise, en liberté et dans le pluralisme. Nous voulons sauver et maintenir la démocratie politique. M. Cunhal dit le contraire. Il affirme que l'électoralisme est en contradiction avec le processus révolutionnaire. Allons-nous vers la démocratie populaire ou vers la démocratie politique ? C'est toute la question. La plus importante. Les problèmes graves s'accumulent : crise économique, situation en Angola et à Madère, où des manœuvres réactionnaires s'amorcent. Nous ne pouvons pas rester au gouvernement d'une façon théorique. Sans contrôle réel. Nous sommes le parti le plus fort du pays, et nous ne sommes pas réellement associés aux grandes décisions politiques. Nous ne réclamons pas pour autant une modification du gouvernement, mais nous ne pouvons pas davantage accepter d'être victimes d'une discrimination. Il conviendra, en particulier, de prévoir des élections municipales avant les élections législatives d'octobre. »*

Le rôle de l'Assemblée constituante, dont la première réunion est prévue le 2 juin, n'est-il pas limité après le pacte M.F.A. (div.) partis politiques ?

« Pas du tout, rétorque M. Mario Soares. *Il s'agit d'organiser un Etat démocratique. C'est une tâche qui doit être réalisée en accord avec le M.F.A. et en respectant le pacte. Nous avons cent seize députés, autant que toutes les autres formations réunies. Nous ferons en sorte que tout aille bien pour éviter que l'Assemblée devienne un centre de contestation du pouvoir établi. Mais rien de cela ne sera possible sans le respect par tous des règles élémentaires de la démocratie. »*

MARCEL NIEDERGANG.

DIPLOMATIE

M. Kissinger atténue les propos du président F[ord] sur le Portugal

De notre correspondant

Washington. — A son retour d'Europe et à quelques jours du voyage de M. Ford, M. Kissinger a donné une conférence de presse samedi 24 mai. Le secrétaire d'Etat a atténué les déclarations de M. Ford à propos du Portugal.

Le président avait dit qu'il en*tendait soulever, à la réunion de* Bruxelles, la question de la présence du Portugal dans l'OTAN *(le Monde* du 25-26 *mai)*. En fait, le président avait surpris les responsables du département d'Etat par ses propos, considérés comme les plus sévères qui aient été prononcés publiquement au sujet de la situation à Lisbonne. M. Kissinger, tout en indiquant qu'il partageait les vues du chef de l'Etat, souligna que le problème — il ne figure nullement à l'ordre du jour officiel — ne serait pas soulevé d'une manière formelle par le président, qui en discuterait bilatéralement avec d'autres dirigeants européens, notamment avec le premier ministre portugais lui-même, M. Goncalves. *« Le président n'a pas dit que le président portugais était actuellement dominé par les communistes »*, a affirmé le secrétaire d'Etat. Il a ajouté : *« Nous sommes bien disposés envers le Portugal. Nous espérons qu'il accomplira une révolution démocratique. Nous n'allons pas à Bruxelles avec l'intention de provoquer un affrontement au sujet du Portugal. »*

Au sujet de l'Espagne, M. Kissinger a confirmé que le président Ford *discuterait, à Madrid*, de la question du renouvellement des accords sur les bases américaines en territoire *espagnol*, mais il a admis que les Etats-Unis n'avaient pas réussi à faire accepter par ses partenaires européens l'existence d'un lien entre l'Espagne et l'OTAN.

En ce qui concerne Chypre, M. Kissinger estime que Grecs et Turcs *« commencent à avancer en tâtonnant vers une position de négociation »*.

Le secrétaire d'Etat a dit encore que M. Ford ne se rendait pas en Europe pour rassurer les partenaires européens de l'OTAN. Il a ajouté qu'il n'arrivait pas en quémandeur, « le chapeau à la main ». Le président compte faire des suggestions pour moderniser l'alliance, la rénover dans le nouveau contexte d… coopération Est-Ouest.

« La détente ne signifie … que l'alliance est moins néces…saire », a dit M. Kissinger… *fait, c'est l'alliance qui l'a … due possible. »*

Les négociations au Proche-Orient

A propos du Proche-O[rient], M. Kissinger a indiqué qu[e les] Etats-Unis étaient décidé[s à] jouer un rôle diplomatique…

« L'impasse prolongée … conduire qu'à une … pour toutes les parties … sées », a dit le secrétaire… Il a ajouté que si des … entretiens du président Ford … le président Sadate, puis … M. Rabin, il ressortait qu[e les] positions égyptienne et [israé]lienne étaient trop éloig[nées,] *« les Etats-Unis formule[raient] leurs propres suggestions … à aboutir à un règlem[ent]. « Nous discuterons avec le [pré]sident Sadate et M. Rabin d… conceptions sur les autres … menant à la paix »*, a ajout[é] le secrétaire d'Etat, en soul[ignant] que Washington n'entend[ait pas] « imposer » un règlement.

M. Kissinger s'est félicité [de la] décision syrienne de prolong[er de] six mois le mandat des fo[rces des] Nations unies, une décisio[n qui] permet, selon lui, aux initi[atives] diplomatiques de se dévelop[per].

Le secrétaire d'Etat a c… ment laissé entendre que la c[onfé]rence de Genève n'était pas [la] seule option possible dan[s la] recherche de la paix. *« L'[Union] soviétique sait que … une conférence est une … mais que la mener à sa conc[lusion] en est une autre. »* Au dé[parte]ment d'Etat, on prévoit [que] l'Egypte acceptera également [de] prolonger le mandat des … de l'ONU situées dans le … mandat qui vient à expirat[ion le] 24 juillet.

Dans ce cas, avant qu[e ne] s'ouvre la conférence de G[enève] et après une nouvelle renc[ontre] avec *M. Gromyko*, en j[uillet], M. Kissinger pourrait rep[rendre] la diplomatie des « petits [pas »] en vue d'aboutir à un … accord de dégagement is[raélo-]arabe.

Enfin, le secrétaire d'E[tat a] admis que les relations te[ndues] entre la Maison Blanche [et le] Congrès avaient beaucoup [préoc]cupé les pays étrangers, … estime qu'après Watergate … Vietnam celles-ci sont en [voie] de s'améliorer.

HENRI PIER[RE]

A TRAVERS LE MONDE

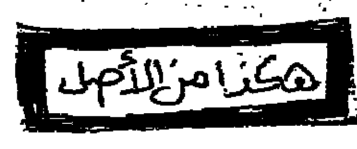
Indonésie

● A *L'OCCASION DU CINQUANTE-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DU PARTI COMMUNISTE INDONESIEN*, la délégation de ce mouvement, qui vit en exil à Pékin, a déclaré, samedi 24 mai, que la révolution ne pourra être qu'*« une révolution agraire armée des paysans sous la conduite du prolétariat »*. Le P.C. est en voie de reconstitution dans les campagnes, affirme le communiqué, qui attaque *« le révisionnisme moderne »* de l'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● L'UN DES QUATRE OTAGES détenus depuis le 20 mai, près du lac Tanganyika par des inconnus venus du Zaïre, a été relâché samedi 24 mai *(le Monde* du 24 mai). Il s'agit de Mlle Barbara Smutts, étudiante américaine. Celle-ci a remis un message au président Nyerere. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● *La France* a donné son accord pour l'ouverture d'un consulat de la République démocratique du Yémen (Aden), à Djibouti. M. Henri Piot, ambassadeur de France à Aden, en a informé samedi 24 mai M. Ahmad Abdallah Abdel Ilah, directeur du ministère sud-yéménite des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*



EUROPE

du Sud ma...
Socialistes po...

A VIENNE

MM. Kreisky, Brandt et Palme rejettent toute collaboration entre partis sociaux-démocrates et communistes

De notre correspondante

...ienne. — Samedi 24 et diman... 25 mai, MM. Bruno Kreisky, ...ncelier d'Autriche, Olof ...mé, premier ministre suédois, ...Willy Brandt, ancien chance... de la République fédérale ...llemagne, se sont entretenus à ...nne. L'occasion de cette ren...tre d'ordre privé a été fournie ...: trois hommes, qui dirigent ...cun le parti social-démocrate ... leur pays, par la mise au ...nt d'un ouvrage contenant la ...respondance qu'ils ont échan... ces dernières années sur « les ...*spectives et les questions de* ...*ncipe du socialisme démocra*...*ue* ».

...es questions internationales ...ctualité ont évidemment donné ...tière à discussion. M. Kreisky ...rofité de cette occasion pour ...ner à ses interlocuteurs quel...s informations sur les récentes ...nversations à Vienne de ...M. Kissinger et Gromyko. La ...uation actuelle du Portugal a ...t particulièrement retenu l'at...tion des trois chefs de parti, ...i se sont nettement prononcés, ...l'occasion d'un débat télévisé, ...contre toute collaboration entre ...partis sociaux-démocrates et ...mmunistes ».

...M. Kreisky a affirmé que « *le* ...*cialisme démocratique est exac*...*ment à l'opposé de la dictature* ...*mmuniste* ». Il a insisté sur le ...nger qu'il y aurait de prendre ...« *à la légère* » les événements de ...sbonne. Le chancelier autrichien ...cache pas depuis quelque ...mps que, à son avis, l'évolution ...Portugal doit être considérée ...mme un test de la détente en ...rope. M. Olof Palme rejetant, ...aussi, toute coopération avec ...partis communistes, a déclaré ...e « *les sociaux-démocrates* ...*vraient s'intéresser à ce qui se* ...*sse à l'intérieur des partis* ...*mmunistes* ». « *L'unique chance* ...*ur ces derniers de survivre dans* ...*pays occidentaux tient à leur* ...*éralisation* », a ajouté le pre...er ministre suédois. Pour M. Willy Brandt, il ne peut y avoir non plus de collaboration entre le S.P.D. (social-démocrate) et les P.C., « *même si l'on s'efforce de s'entendre avec les Etats ayant un gouvernement communiste* ».

Les uns comme les autres ont, d'autre part, déclaré que si les socialistes portugais pouvaient être assurés de la solidarité et du soutien moral des sociaux-démocrates européens, il ne leur paraissait pas politiquement souhaitable de leur venir en aide par une intervention extérieure, venant par exemple de l'Internationale socialiste. — A. R.

Yougoslavie

NOTRE COMMUNAUTÉ A TROUVÉ LA VOIE QU'IL LUI FAUDRA SUIVRE APRÈS MA DISPARITION, déclare le maréchal Tito.

Belgrade (A.F.P.). — Cent mille personnes réunies dans le grand stade de Belgrade ont fêté, dimanche soir 25 mai, le quatre-vingt-troisième anniversaire du président Tito. Pour la première fois il a parlé de « ce qui se passera après Tito ».

« *Je suis convaincu*, a-t-il dit, *que notre communauté a trouvé la voie qu'il faudra suivre après ma disparition, en dépit de ce que l'on raconte. Toutes les spéculations que l'on peut faire à l'étranger sur ce qui se passera, comme l'on dit, après Tito sont sans aucun fondement. Tito n'a pas créé cela tout seul, nous avons tous travaillé ensemble, et ce serait une injustice historique que d'en attribuer tous les mérites à un seul homme.* »

Espagne

Un collégien est tué par la garde civile au Pays basque

A l'occasion du trente-sixième anniversaire de la victoire des forces franquistes, le général Franco a assisté le dimanche 25 mai à une parade militaire au centre de Madrid. Agé de quatre-vingt-deux ans, le chef de l'Etat espagnol a présidé le défilé, debout pendant une heure et demie, sans manifester de signes de fatigue.

De notre correspondant

Madrid. — La situation s'aggrave au Pays basque. Dans la soirée du 23 mai, un collégien de dix-huit ans, Luis Arriola, a été tué à Ondarroa par la garde civile, alors qu'il venait de fêter avec ses camarades et des professeurs son succès au baccalauréat.

D'après la version officielle, les jeunes gens chantaient des chansons basques dans les rues de la bourgade, et, au moment où ils passaient devant la caserne de la garde civile, le jeune Arriola se précipita sur la sentinelle qui, sans le vouloir, aurait tiré le coup de feu mortel au cours d'une brève lutte. Une autre version, de source basque, affirme que la sentinelle aurait tiré une rafale de mitraillette sur le groupe de jeunes gens, atteignant Arriola. Enfin, selon des milieux proches de la famille, le jeune homme aurait été entraîné de force à l'intérieur de la caserne, et, à 8 heures du matin, le 24 mai, des fonctionnaires se seraient présentés chez les parents et leur auraient dit : « *Votre fils est mort et il est déjà enterré.* »

Samedi 24 mai, au matin, un attentat à la bombe a été perpétré par les Guérilleros du Christ-Roi (formation d'extrême droite) contre le monastère bénédictin d'Istibaliz, dans la province d'Alava, où les moines se consacrent à l'étude de la langue, de la culture et de l'anthropologie basques.

Le procureur militaire de Saint-Sébastien demande deux peines de mort pour deux militants du mouvement révolutionnaire basque ETA : José Antonio Gardemendia et Angel Oteagui, accusés d'être auteur et complice de l'attentat qui coûta la vie au garde civil Gregorio Posadas, en avril 1974. Le conseil de guerre aura lieu dans quelques jours ; en effet le dossier a été remis à un avocat, Mᵉ Bandres, par la justice militaire, qui lui a donné un délai maximum de cinq jours pour préparer la défense.

Depuis le milieu de la semaine dernière, toutes les nouvelles relatives aux événements du Pays basque ont été déclarées « matière réservée », ce qui signifie que la presse espagnole n'est autorisée à publier à ce sujet que les communiqués officiels.

Enfin, la commission nationale Justice et Paix a demandé qu'aucun conseil de guerre ne juge des militants basques aussi longtemps que l'état d'exception sera en vigueur. Une pétition analogue a été adressée par divers mouvements apostoliques et par les communautés chrétiennes de base de Madrid.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

Grèce

M. Caramanlis commence à Bucarest une série de voyages dans les pays de l'Est

De notre correspondant

Vienne. — M. Caramanlis, premier ministre grec, arrive ce lundi 26 mai à Bucarest, pour une visite officielle de deux jours. Ce séjour est le premier d'une série de trois voyages. Après la Roumanie, le chef du gouvernement d'Athènes doit aller en Yougoslavie les 4 et 5 juin, et en Bulgarie à la mi-juin.

Ces déplacements attestent du désir des nouveaux dirigeants grecs d'entretenir avec les pays d'Europe de l'Est les meilleures relations. Non pas que les capitales communistes aient eu avec le régime militaire précédent des rapports particulièrement tendus. L'agence de presse bulgare B.T.A. rappelait récemment que, « *même du temps où la Grèce se trouvait sous la dictature de la junte militaire fasciste, la Bulgarie socialiste avait déployé des efforts dans l'intérêt des deux peuples pour ne pas permettre une aggravation des relations entre les deux Etats* ». Le commentateur mentionnait la conclusion de nombreux accords commerciaux ainsi que la signature entre Sofia et Athènes, le 8 juin 1973, d'une « Déclaration » sur les principes de bon voisinage, de compréhension et de coopération. Un tel document est le premier de ce genre à avoir été élaboré par des Etats des Balkans ayant des régimes sociaux différents.

Le retour de la démocratie en Grèce a cependant été salué très favorablement en Europe de l'Est et a permis de donner une nouvelle dimension aux rapports d'Athènes avec les capitales communistes. Depuis le début de l'année, deux ministres grecs, M. Pitsios, ministre des affaires étrangères, et M. Boutos, ministre de la coordination et de la planification, se sont rendus à Sofia respectivement en janvier et en février. Un nouvel accord commercial de cinq ans a été signé et la décision a été prise de doubler cette année les échanges entre les deux pays pour les porter à un volume de 100 à 110 millions de dollars. D'autre part, les autorités de Salonique sont parvenues à s'entendre avec les Bulgares quant à l'utilisation des installations portuaires pour le transit des marchandises.

Avec la Roumanie aussi les contacts se sont développés. M. Macovescu, ministre roumain des affaires étrangères, s'est rendu à Athènes du 27 février au 3 mars. Il avait alors été convenu de conclure d'ici à la fin de l'année un accord de coopération économique et technique, et le principe de l'ouverture de consulats roumain et grec respectivement à Salonique et à Constanza, a été retenu.

M. Macovescu avait renouvelé la proposition roumaine de transformer les Balkans en zone démilitarisée et dénucléarisée. Il avait aussi exposé l'idée lancée par M. Ceausescu, chef de l'État roumain, de convoquer une réunion des pays balkaniques pour discuter de Chypre. Toutefois, ces suggestions n'avaient pas été reprises dans le communiqué commun, dans lequel le ministre grec des affaires étrangères s'était contenté de « remercier » son collègue roumain pour « *la contribution de son pays en vue d'un règlement du problème chypriote* ». Athènes a particulièrement apprécié, entre autres, la condamnation par Bucarest de la politique des faits accomplis dans l'île, sans pour autant que la Turquie soit nommée.

Le retrait de la Grèce de l'organisation militaire de l'OTAN crée sans doute un facteur supplémentaire de rapprochement avec la Roumanie. A la veille de l'arrivée à Bucarest de M. Caramanlis, M. Ceausescu a sévèrement condamné dans une interview à un journal d'Athènes la politique des blocs. La nouveauté vient non du fait lui-même qui de la forme donnée à cette critique : « *Les blocs militaires ne garantissent pas une plus grande sécurité à leurs membres*, a-t-il dit, *mais, au contraire, l'existence de ces blocs est une source de tension constante et de danger menaçant l'indépendance des nations.* » Lors des cérémonies organisées récemment à l'occasion du vingtième anniversaire du pacte de Varsovie, la Roumanie, à la différence de ses alliés, avait moins mis l'accent sur le renforcement de cette organisation que sur la nécessité de dissoudre les blocs militaires.

MANUEL LUCBERT.

Irlande du Nord

Les « indiscrétions » d'un protestant modéré sur le retrait des troupes britanniques suscitent de vives réactions

De notre correspondant

Dublin. — Dans une interview radiodiffusée dimanche 25 mai, le pasteur William Arlow a affirmé que le gouvernement britannique avait assuré l'aile provisoire de l'IRA qu'il était prêt à se retirer d'Ulster et qu'il le ferait en cas d'échec de la Convention constitutionnelle qui siège actuellement. Le secrétaire d'État pour l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, a démenti qu'une telle promesse ait été faite.

Le pasteur Arlow faisait partie du groupe d'ecclésiastiques qui, l'an dernier, avait rencontré les leaders de l'IRA provisoire. Par la suite, il a agi comme médiateur entre le mouvement républicain clandestin et le gouvernement britannique, pour la mise au point d'un cessez-le-feu. Beaucoup supposaient que les représentants de Westminster, en Irlande du Nord, avaient donné aux « provos » quelques garanties, notamment sur leur intention de se retirer de la province dans un avenir proche ou lointain.

Les leaders loyalistes d'Ulster ont vivement réagi aux déclarations du pasteur Arlow comme on pouvait le prévoir. M. West, du parti unioniste officiel, entend prendre contact immédiatement avec le premier ministre britannique. Le pasteur Paisley, leader extrémiste du parti unioniste démocratique (DUP), a déclaré que si le gouvernement britannique méprise la volonté de la majorité loyaliste, celle-ci devrait se préparer à s'occuper de ses propres affaires.

Quelles vont être les conséquences de cette « indiscrétion » de M. Arlow pour la convention constitutionnelle qui se réunit actuellement et dont les soixante-dix-huit membres élus au scrutin du 1ᵉʳ mai doivent préparer une Constitution pour la province ? La convention n'a encore tenu que quelques séances et déjà il apparaît qu'elle a peu de chances de mener son travail à bon terme. La coalition des trois partis loyalistes : le DUP (unioniste démocratique), le VUP (unioniste vanguard) et le parti unioniste officiel, a la majorité absolue (54 sièges). Elle entend qu'à la fin des travaux, la convention présente un seul rapport au gouvernement britannique...

Les partis favorables au partage du pouvoir entre les communautés protestantes et catholiques, en particulier le parti représentant la minorité catholique, le S.D.L.P. (travailliste social démocrate), proposent, en revanche, qu'un rapport minoritaire soit aussi présenté ou soit au moins intégré dans le rapport principal. Les loyalistes s'opposent résolument à cette demande. Peut-être même souhaitent-ils à ce propos une confrontation avec le gouvernement britannique.

Depuis plusieurs années, ils caressent périodiquement l'idée d'un Ulster indépendant. Les révélations du pasteur Arlow encourageront sans doute ceux qui poursuivent un tel objectif. La question est de savoir quelle place ils prévoient dans un « Etat d'Ulster » pour la minorité catholique, s'ils en prévoient une.

JOE MULHOLLAND.

Grande-Bretagne

● *Le chancelier de l'Echiquier*, M. Denis Healey a traité M. Benn, ministre de l'industrie, de « menteur » pour avoir affirmé il y a une semaine que la Grande-Bretagne avait perdu cinq cent mille emplois en entrant dans la C.E.E. et que son maintien dans le Marché commun ne ferait qu'accroître le chômage.

OMATIE

A Dublin

...S MINISTRES DES AFFAIRES ...TRANGÈRES DE LA COMMU...AUTÉ SE PRÉOCCUPENT DE LA ...OOPÉRATION AVEC LISBONNE.

...e Portugal, les matières pre...ères et le dialogue euro-arabe : ...s sont les principaux sujets ...vus des entretiens des minis...s des affaires étrangères de ...urope des Neuf, ce lundi ... mai, à Dublin. Les Neuf se ...nissent à un double titre : le ...tin, ils tiennent un conseil de ...Communauté, et l'après-midi ...conseil de coopération poli...ue, où ils traitent de toutes ...questions ne relevant pas du ...ité de Rome.

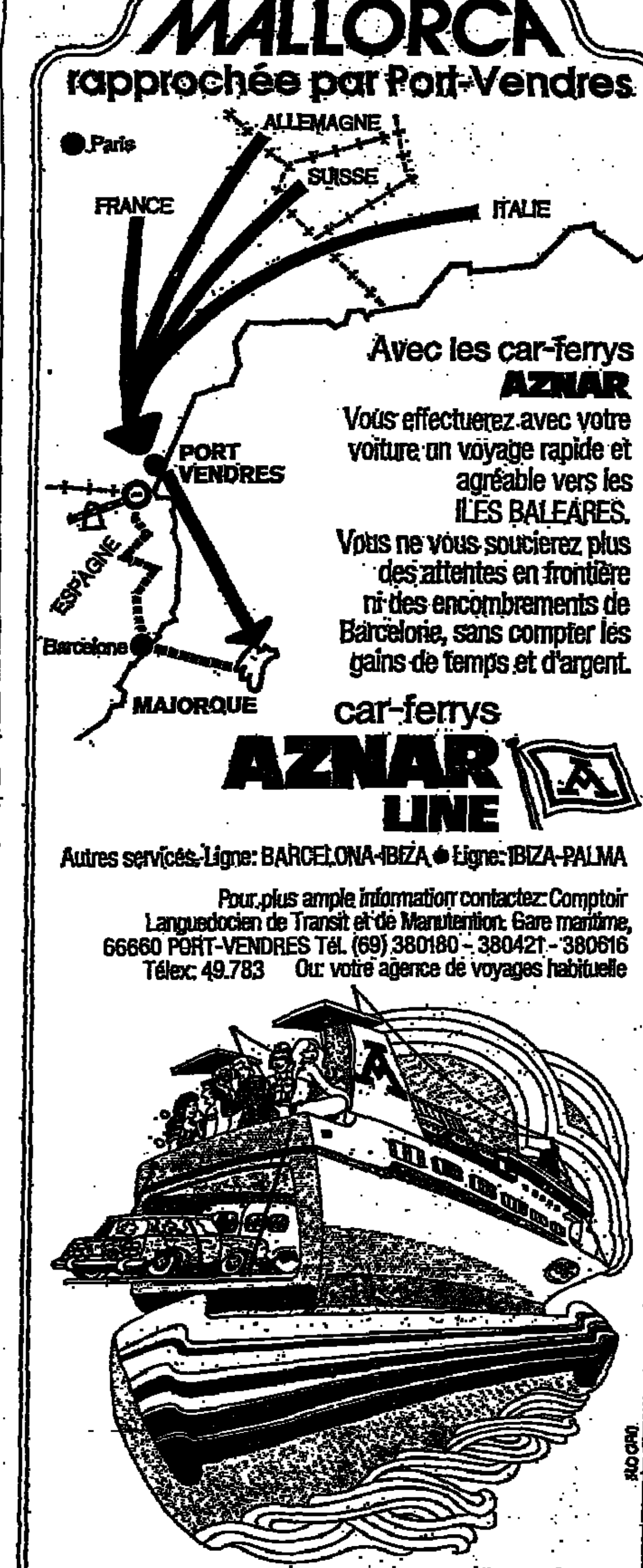
...Dans les deux cas, ils discu...ont du Portugal. En conseil de ...Communauté, ils examinent ...demandes portugaises pour ...éliorer l'accord préférentiel ...sé avec ce pays en 1972. Les ...uf estiment que la coopération ...c le Marché commun favorise ...tendances démocratiques au ...tugal, mais la difficulté vient ...ce que les produits qui inté...sent les Portugais sont pour ...Communauté des « pro...ts sensibles » (textiles, vins, ...umes).

...En conseil de coopération poli...ue, les Neuf examineront les ...blèmes portugais sous un ...gle plus général.

...C'est également en conseil de ...Communauté que les Neuf ...vent discuter des matières ...mières, en vue de leur parti...ation au conseil de l'O.C.D.E., ...ercredi, et, à plus long terme, ...la session spéciale de l'ONU ...l'automne prochain.

Le dialogue euro-arabe

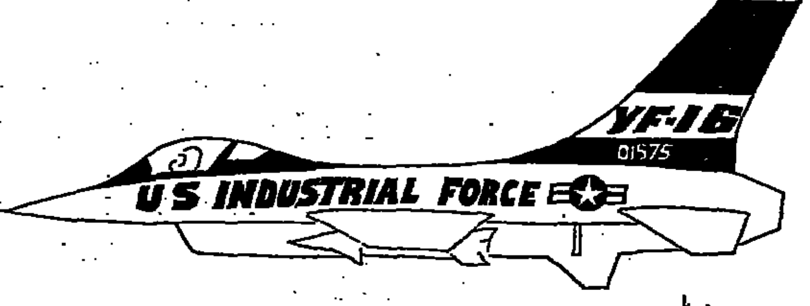
...Dans l'après-midi les Neuf doi...t faire, une fois de plus, le ...nt des travaux de la Confé...nce pour la sécurité et la coopé...tion en Europe (C.S.C.E.), ils ...udieront les moyens d'amélio... leur coopération à l'ONU, et ...amineront les questions d'ac...ualité dont la plus importante, ...tre le Portugal, porte sur la ...rise du dialogue euro-arabe. ...ur président, le ministre irlan...is M. Fitzgerald qui revient ...un voyage au Caire, sera en ...sure de faire connaître la po...ion exacte des Arabes à pro...s de la réunion des experts ...ro-arabes, prévue pour le ... juin au Caire. Les Arabes ...nent — on le sait — des ex...cations au sujet de l'accord ...e la Communauté vient de ...nclure avec Israël. Un seul ...nt est réellement embarrassant ...il semble que les Neuf y ait ...squ'ici prêté peu d'attention : ...ccord avec Israël s'applique-t-il ...x territoires occupés ? — M. D.



DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104

Le choix de Bruxelles pourrait être connu à la fin de la semaine



(Dessin de KONK.)

La décision belge sur l'avion de combat destiné à remplacer les F-104 Starfighter sera très probablement connue le vendredi 30 mai au soir, à l'issue du conseil de cabinet hebdomadaire, et après un rapport du premier ministre, M. Tindemans, à ses collègues, croit-on savoir de bonne source, à Bruxelles.

Le gouvernement belge tiendra compte à la fois du dossier technique rédigé par les experts de la défense nationale, du dossier des compensations industrielles établi par le ministère des affaires économiques et de l'avis du ministère des affaires étrangères. Il aura sur la table le rapport du premier ministre sur ses conversations avec le président de la République française et avec M. Chirac, premier ministre, ainsi que son rapport sur les conversations que M. Tindemans doit avoir mercredi 28 mai avec le président des Etats-Unis.

La décision du gouvernement pourrait dépendre des réponses que M. Tindemans attend encore de quelques capitales à propos de la création d'une industrie aéronautique européenne.

De son côté, le ministre danois de la défense, M. Moeller, a laissé entendre qu'à son avis le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Belgique se décideront tous les quatre, prochainement, à acheter les avions de combat américains F-16 plutôt que le Mirage-F 1 M-53.

Après l'annonce par La Haye que les Néerlandais choisiraient le F-16 à la condition que les autres pays (Belgique, Danemark et Norvège) adoptent la même attitude (« le Monde » daté 25-26 mai), le ministre danois de la défense a ajouté : « Il est possible que la décision définitive d'achat soit prise avant que le Parlement danois se mette en vacances (le 20 juin). »

ASIE

Chine

Recevant une délégation roumaine

M. Li Hsien-nien dénonce l'« armement frénétique » des superpuissances

Pékin (*A.F.P., Reuter*). — Une délégation roumaine conduite par M. Paul Niculescu-Mizil, vice-président du conseil et ministre de l'éducation nationale, est arrivée le dimanche 25 mai à Pékin. Le jour même M. Niculescu-Mizil a été reçu par M. Chou En-lai dans un hôpital de la capitale.

Dans la soirée, la délégation roumaine a assisté à un banquet offert en son honneur, au cours duquel le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, a notamment déclaré que les « *prétendues conversations* » sur la détente « *ne sont que des balivernes fabriquées pour tromper le peuple* » et que l'armement « *désordonné et frénétique* » des deux « *superpuissances* » doit « *aboutir à les jeter l'une contre l'autre dans un conflit armé* ».

[La présence à Pékin d'une délégation roumaine coïncide avec le séjour à Bucarest du chef de l'État nord-coréen, M. Kim Il Sung, qui s'est lui aussi rendu le mois dernier dans la capitale chinoise et dont les positions paraissent actuellement se rapprocher nettement de celles de la Chine. M. Kim Il Sung, qui venait en Europe pour la première fois depuis près de vingt ans, n'a pas jugé utile de faire escale à Moscou. Le correspondant du « Times » à Pékin croit savoir qu'il se rendrait à Belgrade après Bucarest.

Rappelons que le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, avait été reçu en visite officielle en août 1974 dans la capitale roumaine, quelques jours après le chef du gouvernement soviétique, M. Kossyguine.]

● DEUX BATIMENTS DE GUERRE CHINOIS ont arraisonné, dimanche matin 25 mai, un bateau de pêche sud-coréen avec dix hommes d'équipage à bord, en pleine mer, à l'est de la mer de Chine, annonce la police maritime à Séoul. — (*A.F.P.*)

Vietnam du Sud

La « révolution culturelle » a commencé à Saigon

De notre envoyé spécial

Saigon. — Pour le début de la « révolution culturelle », vendredi 23 mai, les filles avaient gardé sagement l'uniforme des lycéennes : tunique blanche et pantalon noir. Les garçons se protégeaient toujours du soleil avec des casquettes américaines. Mais les banderoles derrière lesquelles les manifestants marchaient, dans les rues de la ville, annonçaient l'aube des temps nouveaux : « *Opération interdiction de la culture décadente et réactionnaire* », « *Chaque jeune est un soldat de la nouvelle révolution* », « *Les lycéens et les étudiants ont décidé d'en finir avec l'héritage culturel décadent de l'étranger* ».

La veille, les trottoirs de l'avenue Le-Loi, où le cortège a pris son départ, étaient encore encombrés par des milliers de livres soldés par les libraires et revendus par des marchands improvisés, depuis la publication d'un communiqué annonçant l'interdiction prochaine de diffuser les ouvrages imprimés sous l'ancien régime.

La plupart de ces livres, des *Trois Mousquetaires* à *l'Archipel du Goulag*, étaient des traductions. Depuis 1972, l'édition était une industrie prospère à Saigon. Pour des raisons assez complexes — élévation du niveau de la culture, essoufflement de la littérature vietnamienne traditionnelle, besoin d'« évasion » pendant l[a] guerre, — il y avait un engouement pour la littérature étrangère.

La campagne qui commenc[e] publiquement a été précédée d'un[e] longue période de préparation pa[r] des meetings d'information dan[s] les lycées et facultés. Des parti[tions] et des disques ont été soldé[s] en même temps que les livres, l[a] nouvelle orientation culturel[le] s'appliquant aussi au domain[e] musical.

On ne trouve pas encore d'ouvrages d'auteurs révolutionnair[es] à Saigon. En revanche, un périodique intitulé *la Culture libér[ée]* vient d'être mis en vente. [Il] contient exclusivement des poèm[es] et des nouvelles qui exaltent [la] lutte contre les « Américain[s] fantoches ».

Les Saigonnais ont acheté p[ar] dizaines ces derniers jours l[es] livres promis au pilon. Ces o[u]vrages resteront-ils longtem[ps] sur les rayons des bibliothèques[?] Pendant le défilé de vendre[di,] derrière une voiture dans laque[lle] une jeune fille lisait au hau[t-]parleur des slogans révolutio[n]naires, nous avons interrogé [un] manifestant sur les intentions [de] ses camarades : « *Peut-ê[tre] allons-nous brûler des livres d[é]cadents dans le centre de [la] ville* », nous a-t-il répondu.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LE G.R.P. A EXPULSÉ LE GÉNÉRAL VANUXEM

Le général Vanuxem, du ca[dre] de réserve, a été expulsé sam[edi] 24 mai du Vietnam du Sud. I[l a] gagné Vientiane par avion [en] compagnie de nombreux journ[a]listes qui se trouvaient à Saig[on] depuis l'arrivée des troupes ré[vo]lutionnaires.

Commentant cette décisi[on,] l'agence de presse du G.R[.P.] écrit : « *Le général Vanux[em] était un colonialiste qui manif[es]tait constamment une hosti[lité] aveugle à l'égard de la lu[tte] patriotique du peuple vietnam[ien] et soutenait la guerre d'ag[res]sion des États-Unis. Récemm[ent,] alors que le régime de Thieu é[tait] déjà à la veille de l'effondrem[ent] total, le général Vanuxem vi[nt à] Saigon et s'employa par tous [les] moyens à sauver les valets [des] Américains. Notre peuple ch[érit] l'amitié ancienne entre les V[iet]namiens et les Français, mais [ne] tolère pas la présence de c[eux] qui minent délibérément la ca[use] révolutionnaire.* »

Le général, qui a fait plusie[urs] séjours au Vietnam pendant [la] guerre française, avait déjà [été] pris à partie à Saigon lorsque[, le] 14 mai, il avait sollicité une au[to]risation du bureau de presse [du] G.R.P. afin d'assister au défilé [de] la victoire (*le Monde* du 17 m[ai).] Il a, comme journaliste, toujo[urs] soutenu, notamment dans *Ca[r]four*, le régime Thieu et la p[oli]tique indochinoise des États-U[nis.] Le général est le premier étra[nger] à être expulsé du Sud depui[s le] 30 avril.

● *La République démocrat[ique] du Vietnam* et le gouve[rne]ment révolutionnaire du Sud [de]manderont leur admission [aux] Nations unies, ont annoncé [des] diplomates vietnamiens à [des] gouvernements amis, apprend[-on] à Belgrade de source infor[mée.] — (*A.F.P.*)

● *A New-York*, en rép[onse] à l'appel lancé le 17 avril [par] M. Waldheim, qui avait récl[amé] 100 millions de dollars, l'[ONU] fait savoir qu'elle a reçu 25 [mil]lions de dollars destinés à l['aide] au Vietnam, 17,8 millions é[tant] versés par les gouvernement[s,] millions par des organisation[s et] des particuliers. (*A.F.P., Re[uter,] A.P.*)

LES ÉTATS-UNIS CONSER[VENT] DES INTÉRÊTS EN ASIE DU [SUD-]EST, déclare le secré[taire] d'État adjoint américain [pour] les affaires d'Extrême-Or[ient]

M. Philip Habib, secré[taire] d'État adjoint américain po[ur les] affaires d'extrême-Orient, a [com]mencé un voyage en Asie du [Sud-]Est et dans le Pacifique.

Il a déclaré dimanche 25 [mai] à Canberra que les événe[ments] d'Indochine, qui « *représ[entent] un revers évident pour notr[e po]litique* », ne compromett[ent] pas les « *relations spéci[ales]* » entre l'Australie et les États-[Unis.] « *Il serait vain de s'atten[dre à] un retrait de notre pays su[r une] position isolationniste. Les [États-]Unis conservent des intérêts [dans] cette partie du monde* », [a-t-il] dit.

M. Habib commence ce lu[ndi] à Djakarta ses discussions av[ec le] président Suharto et les re[spon]sables indonésiens des af[faires] étrangères, des forces armé[es et] de l'économie. Il se rendra e[nsuite] à Singapour, en Malaisie[, en] Thaïlande et aux Philippin[es.] (*A.F.P., Reuter.*)





S'ESTIMANT MAITRE DE L'ÉVOLUTION ACTUELLE DE LA SITUATION AU LAOS

« J'espère que cette troisième tentative d'unification est la dernière et la bonne »

NOUS DÉCLARE LE PRINCE SOUVANNA PHOUMA

Quelque quatre cent trente Américains ont déjà quitté le Laos : il s'agit essentiellement de membres du personnel de l'USAID (Agence américaine pour le développement international) et de familles de diplomates. Les employés de l'USAID et de la Trans Air Protection (premier employeur privé du pays chargé de fournir des agents de sécurité) ont manifesté, samedi 24 mai à Vientiane, exigeant le versement de leur salaire. Les Américains rétorquent que les étudiants doivent au préalable lever le siège des bâtiments de l'organisme d'assistance et libérer les trois otages qu'ils détiennent.

Dans une interview au « Monde », le premier ministre, le prince Souvanna Phouma, se réjouit de l'actuelle évolution, qu'il dit contrôler, et espère qu'elle aboutira à une véritable réunification du royaume.

De notre envoyé spécial

Vientiane. — Loin d'être abattu par les derniers événements, le premier ministre du Laos, le prince Souvanna Phouma, fait preuve d'un étonnant optimisme. Malgré son âge — il aura soixante-quatorze ans le ... octobre — et sa récente maladie, son esprit est toujours aussi vif. Dans le salon où il nous reçoit — meubles de bambou et photos de ...son, de Kennedy et de Georges Pompidou, — le prince, qui domine la vie politique laotienne depuis vingt ans, ne veut pas avoir l'air de n'être pas maître de la situation. Si celle-ci évolue de telle façon, c'est parce qu'il le veut.

Mais comment le croire lorsqu'il dit que *« rien n'a changé »*, que cela le *« fait sourire »* lorsqu'il lit dans les journaux que *« le Laos commence à pencher vers la gauche »* ? Certains lapsus, certains oublis sont, en effet, « significatifs » : *« Il n'y a aucune raison d'être optimiste »*, dit-il. De même ne cite-t-il, à propos de l'équilibre des grandes puissances, que la Chine et l'U.R.S.S. Le prince s'est résigné à l'évolution du rapport des forces dans le petit royaume. Dès lors, il importe avant tout à celui qui incarne le Laos, comme Sihanouk a incarné le Cambodge, de réaliser un rêve vieux de trente ans : l'unification de son pays sans effusion de sang. Les Pathet-Lao ne sont-ils pas, comme le dit le prince Souvanna Phouma, « des Laotiens, des nationalistes avant tout » ?

« La presse déforme la vérité, nous déclare le prince. *Il n'y a rien de changé. Jusqu'à présent, les libertés démocratiques ont été un peu laissées de côté à cause de la guerre. C'était l'autorité de la baïonnette, du fusil. Maintenant que nous avons adopté les dix-huit points proposés par le Conseil politique ...te (liberté totale de parole, etc.), ...s les gens en profitent. Ils profitent, avec raison. Il y a toujours des causes et des raisons. C'est pourquoi je les laisse faire. Nous n'employons pas la force pour disperser la foule, sachant qu'elle a raison. »*

« Les gens qui n'avaient pas la conscience tranquille sont partis, ajoute le prince. *D'autre part, ce qui a créé ce malaise-là, c'est surtout le départ des Sud-Vietnamiens qui s'étaient prononcés de façon trop visible en faveur du gouvernement de M. Thieu. Ils ont eu peur et sont partis. Mais, en même temps que quelques riches Chinois, ils ont acheté des dollars à n'importe quel prix. Cela a créé une crise financière terrible.*

En ce qui concerne les Américains, ce que les gens désirent, c'est qu'il n'existe plus d'administration parallèle au Laos. Ce que nous cherchons à l'heure actuelle, c'est d'obtenir une aide directe et que les Américains mettent auprès de chaque ministère intéressé qui reçoit l'aide un ou deux experts pour pouvoir suivre l'exécution des projets. Les Américains ont pris la décision de supprimer la mission de l'USAID (Agence américaine pour le développement international) dans son ensemble. Nous allons donc entamer des pourparlers avec eux le plus tôt possible.

« Il n'y a pas de bataille »

— N'y a-t-il pas un déséquilibre de la coalition après le départ de certains ministres de droite ?

— *Pas du tout, parce que je les remplace par des gens de ce côté-ci. J'ai déjà choisi des remplaçants. Ce sont des gens valables (un docteur en médecine, un docteur ès sciences, un ingénieur et un vieux fonctionnaire). Je ne peux pas dévoiler leurs noms tant que l'ordonnance royale de nomination n'est pas signée par Sa Majesté. Il n'y a rien de changé en ce qui concerne l'équilibre gouvernemental. Nous respectons toujours l'accord que nous avons signé. D'ailleurs, que cherchons-nous ? L'unification du royaume, la réconciliation nationale. Or, le cessez-le-feu a deux ans d'existence, le gouvernement d'union nationale plus d'un an ; il est temps de penser à la réunification des administrations. Jusqu'à présent, à cause de la nécessaire unanimité à réaliser au sein du gouvernement, j'ai dû discuter pour décider certains ministres qui étaient hésitants. Maintenant que ces ministres sont partis, l'intégration va se faire rapidement. C'est pourquoi j'ai autorisé l'entrée des troupes du Pathet-Lao à Savannakhet, à Paksé, à Thakek, etc., de façon que ces troupes soient en contact avec les nôtres, comme ici à Vientiane, comme à Louang-Prabang. C'est un commencement de réconciliation nationale, il n'y a pas de bataille, les gens vivent ensemble.*

— Laisserez-vous entrer dans Vientiane de façon spectaculaire, comme à Savannakhet, les troupes du Pathet-Lao ?

— *Non. Pour quoi faire ? Ça va encore compliquer la vie économique. Déjà, nous avons des difficultés à nourrir la population de Vientiane avec ce que nous avons comme ressources alimentaires. Ce n'est pas la peine. Cela n'a aucune importance.*

— Comment comptez-vous résoudre vos problèmes économiques et financiers, particulièrement celui du déficit budgétaire ?

— *Pour le moment, nous comptons sur l'aide des pays amis, en attendant de panser nos blessures de guerre. Nous avons des richesses immenses, un gisement de potasse important à teneur très forte, des minerais de fer désirés par de nombreux pays, car, d'après l'analyse que j'ai fait faire à Moscou et à Paris, les minerais ont une teneur de 72 à 76 %, ce qui est rare. Nous avons un potentiel hydraulique considérable, que nos voisins n'ont pas. Si nous pouvons arriver à mettre tout cela en valeur, dans cinq ans, dix ans au maximum, nous pourrons nous passer de l'aide économique. Mais nous ne demandons qu'une chose : que les étrangers viennent investir leurs capitaux ici.*

Nécessité du neutralisme

— N'y a-t-il pas de petites « révolutions culturelles » un peu partout au Laos ?

— *C'est nécessaire. C'est une épuration morale et sociale.*

— La « partie de Vientiane » n'est-elle pas affectée par cette épuration ?

— *Il n'y a plus de « partie de Vientiane ». Il n'y aura plus de « partie du Pathet-Lao ». Ce sera le parti laotien. C'est le but de notre accord. Nous cherchons à effacer ce qui sépare les Laotiens à l'heure actuelle. C'est pourquoi ce contact entre les troupes, que j'ai provoqué, va achever la réconciliation générale. Voyez ce qui se passe à Vientiane et à Louang-Prabang depuis deux ans qu'ils sont ensemble. Il n'y a pas d'incident majeur.*

— Croyez-vous toujours que le neutralisme soit réalisable en Asie du Sud-Est ?

— *Oui. C'est nécessaire, en tout cas en ce qui concerne le Laos. Il faut comprendre que ce Sud-Est asiatique a été tourmenté pendant des siècles. Le jour où nous pourrons vivre en paix, je suis certain que chacun restera chez soi. D'ailleurs, en ce qui concerne l'influence des puissances comme la Chine, comme l'Union soviétique, il y a quand même un certain équilibre à observer, et nous comptons que cet équilibre résistera malgré tout.*

— Vous semblez faire de l'optimisme une doctrine politique.

— *Je n'ai aucune raison d'être optimiste* (le prince veut dire pessimiste). *Si vous vivez dans le pessimisme, ça ne vaut pas la peine de vivre, surtout si l'on a, comme moi, une santé délicate. La situation et le règlement du problème du Laos me donnent raison. On a réglé nos problèmes entre nous, chez nous, un an avant l'effondrement des régimes de Saïgon et de Phnom-Penh. Et puis, il faut comprendre que les Pathet-Lao sont des Laotiens, des nationalistes avant tout. Ils ne veulent pas accaparer le pouvoir. Ils auraient pu le faire s'ils n'avaient pas voulu de réconciliation générale. Ils n'ont jamais formé un gouvernement comme cela s'est fait au Vietnam du Sud et au Cambodge. Ils ont toujours respecté l'autorité du roi et, chose plus importante, dans l'accord de Vientiane ils ont insisté pour que le gouvernement définitif qui sortira des élections générales soit encore un gouvernement de coalition. C'est-à-dire que, même s'ils gagnaient aux élections, ils demanderaient la participation de ce côté-ci pour continuer à diriger le pays. Alors, ça me fait sourire quand je vois que les journaux disent que le Laos commence à se pencher vers la gauche. Moi, je suis habitué. En 1957-1958, quand j'ai fait la première fois l'unification du Laos, on m'a accusé d'être communiste. En 1960-1961, quand j'ai essayé de faire comprendre aux Américains que la neutralité seule pouvait sauver le Laos, on m'a encore accusé d'être communiste. Aujourd'hui aussi. Alors ça ne change pas.*

— Vous allez sans doute réaliser votre rêve d'unification du Laos ?

— *Je pense qu'on va y arriver. J'ai essayé trois fois. C'est la troisième et, j'espère, la dernière et la bonne. »*

BRUNO DETHOMAS.

AMÉRIQUES

LES ÉTATS-UNIS SANS LE VIETNAM

II - DEUX TACHES PRIORITAIRES

De retour d'un voyage aux Etats-Unis, André Fontaine fait le point sur l'orientation de la politique étrangère des Etats-Unis et évoque l'état d'esprit du Congrès et de l'opinion au lendemain de l'« affaire indochinoise » (« le Monde » daté 25-26 mai 1975).

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Washington. — Au département d'Etat, on admet que l'U.R.S.S. n'a pas trop cherché à profiter des récents déboires de la politique américaine. Mais enfin, nous a-t-on dit, on ne peut tout de même pas *lui* demander d'aider les Etats-Unis à s'opposer aux évolutions qui la favorisent. Or, de ce point de vue, il est difficile de contester que ce qui s'est passé *depuis* un an, du Portugal à l'Asie du Sud-Est, a sensiblement amélioré son jeu sans qu'elle ait eu beaucoup de mal à se donner pour y parvenir. Cela dit, M. Kissinger redoute visiblement qu'elle ne finisse par succomber à des tentations trop alléchantes et c'est pourquoi, avant de rencontrer à Vienne, le 19 mai, M. Gromyko, il a tenu, dans un discours prononcé à Saint-Louis (Missouri), à mettre le Kremlin en *garde contre tout essai de mettre* à profit *« les occasions stratégiques »*. Il a présenté les Etats-Unis comme également déterminés à maintenir *« les tendances nouvelles et encourageantes des relations soviéto-américaines »* et à *« résister aux pressions et à l'exploitation des conflits locaux. Le fait que nous ayons échoué dans une de nos entreprises (endeavors)*, a-t-il ajouté, *ne détruit pas la valeur des autres »*.

D'où l'intention affichée d'accroître les crédits militaires et de réaffirmer la cohésion de l'alliance atlantique au moyen d'une réunion « au sommet », bien que personne ne se fasse beaucoup d'illusions à Washington sur les résultats à en attendre. Dans l'état actuel de l'Europe, avec une Grande-Bretagne à la dérive, une *Turquie* et une *Grèce qui* rejettent sur les Etats-Unis la responsabilité du rebondissement de leur hostilité séculaire, un Portugal de plus en plus neutraliste, une Italie *toujours plus agitée, une* rencontre de ce genre ne peut que se payer de mots. M. Giscard d'Estaing, pour sa part, n'a pas jugé l'enjeu suffisamment important pour donner prise, en acceptant de s'y rendre, aux accusations de ceux qui voient déjà la France réintégrée *dans l'OTAN. On* s'est tout de même étonné à Washington, y compris à la Maison Blanche, qu'il n'ait pas décidé d'y envoyer son premier ministre *comme lui même l'avait fait* dans une circonstance comparable. Comment, nous a-t-on dit, le président de la République française peut-il juger plus normal d'assister au « sommet » européen proposé par Moscou qu'au « sommet » atlantique proposé par Washington ? Il n'est pas *étonnant qu'en fin de compte* le chef de l'Etat ait décidé d'aller dîner, à Bruxelles, avec M. Gerald Ford.

Des « rapports plus civilisés » avec la France

Il y a des sujets plus sérieux de bisbille entre *Paris* et Washington. A mots couverts, l'Elysée a rendu Washington responsable de l'échec du *projet* giscardien de conférence mondiale sur l'énergie. *Au département d'Etat, on* s'étonne de ce *grief*, assurant que la délégation américaine à Paris est allée très loin à la rencontre du point de vue algérien, quitte à reconnaître qu'il aurait été sans doute utile d'avoir avec Alger, avant la réunion, des contacts plus poussés.

Si l'on *entend* parfois des *commentaires sceptiques* sur la sincérité de la politique « tiers-mondiste » de la France et plus encore sur son efficacité, on n'écarte pas la possibilité d'une reprise de la négociation, et l'on accepterait de l'étendre aux diverses matières premières, mais seulement dans la mesure où leur utilisation est liée à celle du pétrole. Ce qu'on continue de refuser avec détermination, parce que l'on se dit convaincu que cela ne mènerait *à rien*, c'est une conférence à trente ou davantage sur les matières premières du type de celle dont les Nations unies ont été, l'an dernier, le théâtre.

Quant à l'idée du prix-plancher du pétrole, qui a fait couler tant d'encre, personne n'en parle plus puisque aussi bien il est acquis que le Congrès ne s'y résignera pas. *En attendant*, et en dépit d'une augmentation récente, les automobilistes américains continuent de payer leur essence moins cher que les citoyens de n'importe *quel pays du monde industrialisé*, et les dirigeants de vivre dans l'espoir d'une diminution progressive du prix du carburant acheté au Proche-Orient. C'est là une manifestation parmi beaucoup d'autres de la persistance de l'optimisme qui a valu aux Etats-Unis, dans le passé, bien des succès sur lesquels personne n'aurait osé parier, certes, mais aussi beaucoup de déboires.

Les désaccords franco-américains, cependant, restent limités. Les *rapports* des deux *pays* sont devenus, selon un mot qui circule en haut lieu, *« plus civilisés »*. La visite privée aux Etats-Unis de la fille, puis de l'épouse de M. Giscard d'Estaing, en attendant le voyage officiel, l'an prochain, à l'occasion du bicentenaire, du président lui-même apportent une note de cordialité qui avait totalement disparu depuis la conduite de Grenoble infligée à Chicago, il y a quatre ans, à *M. et Mme Pompidou*.

Quand on ne se voit pas, on se téléphone souvent. Le fait que le chef de l'Etat parle un anglais très convenable, qu'il soit familier de l'approche américaine, souvent plus technique que politique, des grands problèmes de l'heure, *facilite, à n'en pas douter, la* compréhension mutuelle. Washington ne lui en veut pas de sa fidélité réaffirmée aux conceptions du général de Gaulle en *matière de défense nationale* : M. Kissinger rappelle volontiers qu'il a toujours été, pour sa part, favorable à la force française de dissuasion, au nom du principe *qu'il n'est pas mauvais d'avoir* au moins un allié décidé à se défendre, le cas échéant, tout seul. Mais les experts américains des questions françaises ont toujours trop tendance à attribuer à des nécessités de politique intérieure, voire à l'influence personnelle de *M. Jacques Chirac, un parti pris* d'indépendance dont il faudrait, pour bien comprendre la nature, chercher les racines bien plus loin dans l'histoire de France.

A en juger par de récentes déclarations, M. Helmut Schmidt, lui, ne s'y trompe pas. Mais les Américains demeurent persuadés, malgré bien des échecs à l'intérieur comme à l'extérieur, de l'excellence et de l'exemplarité de leurs institutions. Ils se sentent *investis* par *leur* puissance du privilège de « mieux savoir » que les autres où est l'intérêt de leurs amis et ont toujours quelque peine à concevoir leurs rapports avec *l'Europe occidentale* sous une autre forme que celle d'une communauté atlantique dont ils seraient le leader naturel. Si l'Europe doit s'organiser, ce que la majorité continue d'espérer, malgré les désillusions et les inconvénients de la concurrence *commerciale, ce ne peut être qu'à* l'intérieur de cette communauté. C'est une raison parmi d'autres, pour les Américains, de souhaiter que les Britanniques, lors du *prochain référendum, confirment* leur adhésion à la C.E.E.

Le Proche-Orient et la politique intérieure

Les soucis que l'on peut concevoir à Washington quant à l'avenir des relations avec l'U.R.S.S. et de l'alliance atlantique demeurent *modestes* en comparaison de ceux qui ont le Proche-Orient pour objet.

Ce n'est pas seulement pour rehausser une image ternie dès *avant la chute de Phnom-Penh* et de Saigon par l'échec de sa politique des *« petits pas »* que M. Kissinger a remis une fois de plus l'ouvrage sur le métier : c'est parce *qu'il* redoute une nouvelle guerre, et qu'il veut à tout prix l'éviter.

Dans ce but, il a tout d'abord sondé, à Vienne, M. Gromyko sur *les intentions du Kremlin. Intentions* qui pouvaient paraître, à première vue, assez positives, compte tenu de la netteté avec laquelle le chef de la diplomatie *soviétique* a *indiqué, en* avril, devant son collègue syrien en visite à Moscou, que son gouvernement serait disposé à participer à la garantie des frontières d'Israël. Certes, on admet, à Washington, que ce serait beaucoup demander au général Rabin *et à ses concitoyens que de faire* pleine confiance à une telle garantie. Mais on semble avoir compris que, après tant d'années passées à vouloir interdire à l'U.R.S.S. le Proche-Orient, *voire* à tenter de le mobiliser contre elle, puis, la manœuvre ayant échoué, de l'en chasser, le moment est venu de lui faire sa place dans un règlement destiné à durer.

Avec l'Egypte, dont M. Ford s'apprête à rencontrer le président à Salzbourg, c'est toujours la lune de miel. Avec la Syrie, c'est le dégel, comme l'a montré sa décision d'accepter le renouvellement pour six mois du mandat des *« casques bleus »*, *et le président* Assad semble avoir réussi à convaincre le secrétaire d'Etat de sa bonne volonté et de son intelligence. Mais, quel que soit le poids dans l'affaire des deux républiques arabes autrefois unies, c'est d'un accord israélo-palestinien que dépend *plus que jamais* la décision finale. Or les moyens dont disposent les Etats-Unis pour influencer tant l'O.L.P. que le gouvernement de Jérusalem sont des plus limités. La majorité démocrate du Congrès est dans l'ensemble très pro-israélienne : elle ne laissera pas M. Kissinger, *quelque envie qu'il* en puisse avoir, introduire M. Arafat dans une négociation. De *même*, elle l'empêchera sans *doute* d'exercer sur les Israéliens les pressions nécessaires pour les amener aux concessions qu'il croit pour sa part indispensables.

Dans ces conditions, la tentation est forte pour le gouvernement de *Jérusalem, qui aurait de la peine* de son côté à réunir à la Knesset et dans le pays le consensus indispensable à une politique de conciliation, de se borner à gagner du *temps et de tout miser sur* une relève à la Maison Blanche, à l'occasion de l'élection présidentielle de novembre 1976. *Qu'un* homme comme le *sénateur* Jackson *l'emporte, et Israël disposerait*, à la tête du plus puissant pays du monde, d'un soutien quasi inconditionnel. On pourrait toujours alors parler d'isolationnisme ! C'est un retour à *l'interventionnisme militant*, fortement antisoviétique, qu'annoncerait l'élection de celui qui, pour s'être fait le champion des juifs soviétiques, a fait échouer l'accord *commercial* entre Moscou et Washington.

Mais M. Jackson peut-il être élu ? C'est une autre histoire. Selon certains, son action et celle de ses amis Israéliens serait en train de se retourner contre eux. Un sondage Gallup confidentiel, commandé par le gouvernement, aurait fait apparaître que 35 % des Américains interrogés répondent tranquillement « oui » à la question : *« Etes-vous antisémite ? »* Si Israël prenait l'initiative des hostilités, certaines réactions pourraient être vives.

Il reste qu'à *quatorze* mois des « conventions » qui doivent donner l'investiture des grands partis les pronostics n'ont jamais été aussi incertains. Une candidature nationaliste, « américaniste », de M. George Wallace, l'ancien gouverneur raciste de l'Alabama, est possible, malgré ses jambes totalement paralysées par l'attentat dont il a été la victime. Il réunirait, selon toutes les estimations, des millions de voix de mécontents de tout acabit, ce qui, à première vue, suffirait à empêcher l'élection d'un démocrate, celui-ci ne pouvant en tout état de cause se passer d'un important apport de voix du Sud. Même sans cet outsider, la réélection de M. Ford demeure parfaitement concevable. Si celui-ci décidait en fin de compte de ne pas *se présenter, le vice-président*, M. Nelson Rockefeller, reviendrait sans doute sur sa décision, justifiée par ses soixante-sept ans, de ne pas solliciter les suffrages de ses compatriotes. A défaut, personne n'émerge pour le moment du côté républicain, sinon l'ancien acteur de cinéma et ancien gouverneur de Californie, Ronald Reagan. Mais il semble trop réactionnaire pour pouvoir l'emporter.

Du côté démocrate, si, *comme* on le croit en général, M. Jackson n'obtient pas l'investiture — mais il pourrait éventuellement être choisi comme candidat à la vice-présidence — on parle moins de figures nouvelles que de chevaux de retour : M. Hubert Humphrey, qui fut le vice-président de Lyndon Johnson et le rival malheureux de M. Nixon ; l'excellent Muskie, sénateur du Maine, qui serait probablement un autre Ford, en plus « social », et, bien qu'il ait juré ses grands dieux de ne pas se présenter, Edward Kennedy, benjamin d'une *famille* dont le nom continue, en dépit de toutes les malédictions qui se *sont abattues sur elle*, de parler à des dizaines de millions d'Américains.

Même si, comme on s'en dit convaincu dans tous les milieux d'affaires, une certaine *reprise* se manifeste dans les mois à venir, chacun admet qu'elle ne remédiera que très lentement à la crise de l'emploi, qui affecte maintenant près de 9 % de la population active, et, dans un centre industriel comme Detroit, *jusqu'à 18 %*. Plus durement affectés par le chômage que les Blancs, les Noirs réagissent de plus en plus en minorité tenue à l'écart. C'est assez dire que, lors de la prochaine campagne électorale, les considérations économiques et sociales auront le pas, à moins d'un événement extraordinaire, sur les grands *desseins* de politique étrangère. D'ici là, et peut-être après l'élection encore, M. Kissinger — ou son éventuel successeur — aura fort à faire pour convaincre l'opinion et le Congrès de le laisser mener comme il l'entend la barque, alourdie *par bien* des échecs, de la diplomatie américaine.

On a pu accuser autrefois l'actuel secrétaire d'Etat de faire monter artificiellement la température des conflits régionaux, dans l'espoir de régler « à chaud » ce qui n'avait pu l'être à froid. S'il en a vraiment été ainsi, rien ne paraît plus éloigné aujourd'hui de sa pensée. Où qu'elle éclate — et de la Corée au Portugal en passant par la mer Egée et la Yougoslavie, la liste des points chauds demeure longue — une crise majeure mettrait à rude épreuve la détermination du peuple américain et de ses élus. Mais aucune, sans doute, n'aurait de répercussions plus graves qu'un autre affrontement armé au Proche-Orient.

Si l'on tient, en général, à Washington, qu'Israël gagnerait un nouveau round, c'est pour ajouter que ce serait au prix de sacrifices économiques et démographiques *tels que son avenir* s'en trouverait sérieusement compromis. Et l'évolution du rapport des forces finirait à la longue par lui être défavorable. On s'inquiète aussi des répercussions que le conflit aurait sur les relations soviéto-américaines, chacun des deux Grands se voyant contraint de soutenir ses protégés, et plus encore sur les relations euro-américaines : un nouvel embargo aurait vite fait de montrer combien les intérêts des riverains orientaux et occidentaux de l'Atlantique sont contradictoires, à partir du moment où se pose la question de l'approvisionnement en énergie.

Rien d'étonnant donc à ce que, dans les semaines et les mois à venir, l'intellectuel juif né en Allemagne, dont les vastes dons et les caprices de l'histoire ont fait le maître de la politique étrangère américaine, emploie l'essentiel de son énergie, avec l'aide de son assistant Joseph Sisco, qui n'est guère moins acharné que lui, à essayer de *convaincre* d'autres juifs de céder aux Arabes un peu plus de terrain qu'ils n'y seraient naturellement disposés. Tout indique que ce ne sera pas une tâche facile.

FIN

New-York, trop généreuse est au bord de la faillite

De notre correspondant

Washington. — New-York, gigantesque métropole au grand cœur, est, on l'a dit, financièrement aux abois. Si d'ici au 30 juin la ville n'obtient pas des grandes banques ou de l'Etat de New-York le milliard de dollars dont elle a besoin, les fonctionnaires municipaux ne seront plus *payés, les traites, créances* et bons municipaux ne pourront être honorés. Et déjà, certains parlent de grèves de la police, des pompiers, des éboueurs, dans une ville en proie aux émeutes sociales et raciales.

Cette vision d'Apocalypse a pris quelque consistance avec le refus du président Ford d'accorder à New-York l'aide fédérale d'urgence que ses édiles réclamaient. *« Vous vivez au-dessus de vos moyens »*, a dit en substance Washington à *New-York. Il est vrai* que l'« Empire City », orgueil de l'Amérique au siècle dernier, véritable capitale financière, commerciale et culturelle des Etats-Unis, est depuis de longues années en déficit. Son *crédit est faible auprès des banques*, ce dont le président se *faisait l'écho quand il soulignait* dans sa lettre au maire, M. Beame, que, *« de même que le budget familial exige des choix pénibles, dans la vie publique nous devons cesser de faire des promesses sans savoir comment nous en paierons le prix »*.

New-York, ville-cigale, n'a pas au fil des ans lésiné pour ses *pauvres, ses déshérités ; plus* que toute autre grande ville américaine, elle a dépensé en crédits « sociaux » de toute nature, d'abord pour les immigrants venus d'Europe, pour les pauvres fermiers noirs du Sud, *puis pour les Portoricains, tous* attirés par le niveau relativement élevé des *prestations* sociales accordées avec un minimum de formalités. Dans les deux dernières décennies, New-York a reçu deux millions de *nouveaux habitants*, la plupart pauvres et sans formation professionnelle, tandis que pendant la même période, deux millions de Blancs de la classe moyenne s'en allaient dans la banlieue et au-delà, dans l'Etat de New-*York, où ils renforçaient la majorité* républicaine.

396 000 employés municipaux

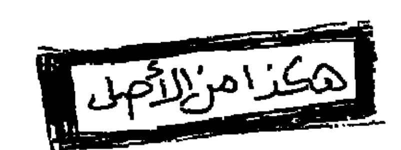
C'est pourquoi les « bourgeois » d'Albany, capitale de l'Etat, *sont peu disposés à sortir* la métropole cosmopolite et ses « prolétaires » de leurs difficultés financières. Aucune autre ville américaine n'offre à ses administrés dix-neuf hôpitaux municipaux (Chicago n'en a qu'un), *un système d'éducation supérieure* gratuit, des universités ouvertes à tous, *sans sélection* préalable, et payant relativement bien leurs professeurs. *Aucune* autre ville n'a autant dépensé pour la sécurité sociale, la bienfaisance : 1 milliard de dollars par an sont distribués à un million de bénéficiaires sur une population totale de sept millions neuf cent mille habitants. Un système généreux de pensions permet *aux* employés de se retirer après vingt ou vingt-cinq *ans de travail avec 50 % de leur* traitement.

Cet effort exceptionnel (accru encore, alors que les autres villes réduisaient leurs dépenses) s'est traduit par un déficit budgétaire de même envergure : 120 millions de dollars cette année, 641 millions de dollars pour 1975-1976. Le nombre des employés municipaux a augmenté de 1963 à 1973 de 50 % *pour atteindre un total de trois* cent quatre-vingt-seize mille personnes, dont les salaires *ont* été majorés en moyenne de 10 % annuellement. Malgré tout, les contribuables new-yorkais, qui paient les plus lourds impôts locaux des Etats-Unis, ne sont pas entièrement satisfaits des services municipaux. Les effectifs de la police et des pompiers *ont beau atteindre ceux de deux* divisions de l'armée, la criminalité a augmenté, les incendies sont fréquents et, bien entendu les abus sont nombreux. Beaucoup émargent à la sécurité sociale sans y avoir droit, beaucoup de professeurs n'enseignent pas, beaucoup de drogués *reçoivent une aide financière* sans participer au programme de lutte contre la drogue...

Devant l'ampleur de l'endette*ment de New-York, qui* représente le quart du total des dettes d'Etat et municipales du pays, les possibilités d'action restent très limitées. On songe à faire *« payer les riches »* en augmentant les taxes locales sur les *bénéfices* commerciaux *et la* propriété foncière, mais une trop *forte majoration ne pourrait* qu'accélérer la fuite des classes moyennes vers la grande banlieue. Pour le moment, le maire qui en est réduit aux artifices comptables, s'efforce d'obtenir l'appui des grandes féodalités *bancaires. Il* peut espérer négocier la vente de 280 millions de dollars de bons *municipaux* et peut-être même davantage, mais il devra, en contrepartie, accepter une gestion plus stricte des affaires municipales. Déjà en 1933, les banques avaient « épongé » 131 millions de dollars *de dettes de la ville* en échange d'un renforcement de leur *contrôle sur le budget* municipal, ainsi que l'abandon d'un nouvel impôt projeté sur les *bénéfices* commerciaux. En fait *le nouveau budget de 640 millions de dollars, anticipant* les exigences des prêteurs, prévoit une augmentation du prix des transports, une réduction du traitement des professeurs, la mise *à pied* d'un certain nombre d'employés, le blocage des salaires *municipaux et une* augmentation de la contribution des employés au financement de leur pension.

New-York est aussi victime de son expansion brutale. Il lui faut payer sur ses revenus les avantages sociaux pour ses économiquement faibles sans pouvoir *faire supporter une partie de* la note au *« County »*, la circonscription *administrative et territoriale* dont elle fait partie, comme le fait Los Angeles, qui ne compte que deux millions huit cent mille habitants contre sept millions dans le *« County »*. La majorité républicaine de la législature de l'Etat de New-York acceptera finalement d'aider la métropole, sachant bien qu'une réduction trop forte et trop brutale des avantages sociaux dont bénéficiait jusqu'à présent *population provoquerait une crise* sociale et raciale d'envergure.

HENRI PIERRE.



AMÉRIQUES

Argentine

Menacés de mort par l'Alliance anticommuniste

[PL]USIEURS JOURNALISTES ONT QUITTÉ BUENOS-AIRES

[B]uenos-Aires (*A.F.P.*). — A la [sui]te des menaces lancées par [l'or]ganisation d'extrême droite [A.A.]A (Alliance anticommuniste [arg]entine) contre plusieurs journa[list]es et après l'assassinat de l'un [d'e]ux, il y a quelques jours, plu[sieu]rs journalistes ont décidé de [qui]tter immédiatement l'Argen[tin]e. Il s'agit notamment d'un [col]laborateur d'*Opinion*, qui serait [par]ti travailler au Mexique. Il [éta]it spécialisé en économie, [com]me un de ses collègues dont [le] corps criblé de balles a été [déc]ouvert au début de la semaine [der]nière. Ont également quitté le [pay]s la directrice et la secrétaire [de] rédaction de la revue catho[liq]ue *Famille chrétienne*, et un [jou]rnaliste du quotidien *Clarin*, [par]ti avec sa famille.

[L]e ministre de l'intérieur, [M.] Alberto Rocamora, à la suite [de]s protestations des organes de [pre]sse, des associations de tra[vai]lleurs et de parlementaires, a [déc]laré qu'il annoncerait des [me]sures destinées à réprimer la [vio]lence.

D'autre part, une puissante [bo]mbe a explosé, samedi, dans les [loc]aux du journal *la Voz del* [Pu]*eblo*, à une trentaine de kilo[mè]tres au sud de Buenos-Aires. [A] Rosario, une bombe incendiaire [a] été lancée contre la voiture du [sec]rétaire général du syndicat des travailleurs municipaux, M. Ignacio Varela, sans faire de victimes. La presse de Buenos-Aires signale également la disparition de cinq étudiants, deux à Buenos-Aires et trois à Tucuman. Ils étaient militants d'organisations estudiantines ou péronistes de gauche.

● *L'association France-Québec* a tenu les 24 et 25 mai, au Mans, son sixième congrès, en présence de M. Jean-Paul L'Allier, ministre des communications du Québec, et de M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement français. — (*A.F.P.*)

● *Des œuvres d'artistes belges [et] étrangers*, offertes par leurs [au]teurs, seront vendues aux [en]chères au profit des victimes [de] la répression au Chili, le 3 juin, [à] 19 h. 30, dans la salle des ventes [pu]bliques du Palais des beaux-[ar]ts à Bruxelles. La vente est pré[cé]dée d'une exposition du 27 mai [au] 2 juin. On y trouve notamment [le]s œuvres de M. Dambiermont, De Boeck, Guttuso, Magritte, Nellens, R. Somville, P. Van [H]eydonck, P. Vlerick.

★ Comité national universitaire [de] solidarité avec le peuple chilien, [se]ction ULB-VUB, avenue A.-Buyl, [...], 1050 Bruxelles.

AFRIQUE

Sahara espagnol

Madrid demande aux Nations unies d'envoyer des observateurs dans le territoire

La déclaration en date du 23 mai du gouvernement espagnol annonçant qu'il était résolu à transférer la souveraineté du territoire dans le délai le plus bref possible, et selon les modalités qui « *conviendraient le mieux aux habitants* » (*le Monde* daté 25-26 mai), n'a pas suscité jusqu'à présent de réactions officielles dans les capitales intéressées, qu'il s'agisse de Rabat, de Nouakchott ou d'Alger. Cette prise de position a fait l'objet de commentaires favorables de la part des deux plus importants quotidiens madrilènes, *Ya* et *ABC*.

Le gouvernement espagnol a adressé, le samedi 24 mai, à M. Kurt Waldheim une lettre dans laquelle il souhaite que le secrétariat général des Nations unies envoie des observateurs au Sahara occidental pour suivre l'évolution de la situation sur place. Ils seraient chargés d'informer l'Organisation « *de tout événement qui exigerait l'adoption de mesures urgentes pour maintenir la paix* ». Le général Federico Gomez de Salazar, gouverneur du territoire, a déclaré, dans une interview au quotidien espagnol monarchiste Ya publiée le même jour : « *Nous avons préparé un plan d'évacuation pour parer aux mille et un désastres qui peuvent se produire et qui exigeraient une sortie rapide au Sahara occidental.* » M. Abdellatif el Fillali, ambassadeur du Maroc à Madrid, a quitté dimanche soir la capitale espagnole pour Rabat, après avoir eu samedi soir un long entretien avec le chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, et le ministre des affaires étrangères, M. Pedro Cortina Y Mauri.

La mission de l'ONU chargée d'étudier la situation au Sahara occidental devait se rendre ce lundi 26 mai dans un camp de nomades sahariens, à une quinzaine de kilomètres d'Agadir, et terminer le lendemain sa visite au Maroc par un nouvel entretien avec le roi Hassan II. Elle ira ensuite en Algérie et en Mauritanie. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Des milliers de personnes sont menacées de mourir de faim en Erythrée*, rapporte ce lundi 26 mai le correspondant à Genève du *Times*, de Londres. Selon les témoignages de membres d'organisations de secours, le gouvernement éthiopien tenterait d'affamer la population de la province afin de venir à bout de la rébellion. Les observateurs présents à Addis-Abeba qui ont tenté d'alerter l'opinion publique sur ce sujet auraient été expulsés.

OUTRE-MER

Territoire français des Afars et des Issas

M. STIRN REJETTE LA REQUÊTE DE L'OPPOSITION A PROPOS DE L'INDÉPENDANCE

Dans une lettre adressée à la délégation de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance, qui lui avait remis un mémorandum à propos de l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, rejette les exigences de ce parti d'opposition, dont il conteste d'abord la représentativité en ces termes : « *Vous aspirez à représenter la majorité de l'opinion du T.F.A.I. Or j'observe qu'à aucun scrutin vous n'avez pu en faire la démonstration, notamment à l'élection présidentielle. Le candidat que vous souteniez (M. François Mitterrand) a été largement minoritaire dans le territoire, et cette consultation n'a donné lieu à aucune contestation.* »

M. Stirn ajouté, faisant allusion à sa dernière visite à Djibouti, au début de ce mois : « *Lors de mon voyage dans le territoire, j'ai pu constater que quelques groupes manifestaient en faveur de l'indépendance, mais que des foules importantes marquaient leur attachement à la paix civile et aux libertés, que l'appartenance à la France garantit.* » « *Le principe d'autodétermination, qui est la règle du gouvernement, consiste*, précise le secrétaire d'Etat, *à accorder l'indépendance aux populations qui la demandent, mais implique aussi de respecter l'opinion contraire.* » « *Vous comprendrez aisément*, conclut M. Stirn, *que, si je reste ouvert au dialogue avec toutes les tendances, j'ai comme devoir de faire respecter la volonté de la majorité* »

PROCHE-ORIENT

A Beyrouth

Le gouvernement militaire n'aura duré que trois jours

(Suite de la première page.)

Sous l'œil bienveillant de la population, une sorte de comité de coordination, jamais vu jusqu'alors, se mettait progressivement en place dans les quartiers. Des centaines de fusils Kalachnikov flambant neuf, des mitrailleuses lourdes, des lance-roquettes et des bazookas fournis en abondance par certains pays arabes (Libye notamment) et par la résistance palestinienne rendaient cette « *pression populaire* » plus redoutable qu'elle ne l'avait jamais été.

Les pressions syriennes et palestiniennes

Dans les ruelles jonchées d'ordures et de vieux pneus, la moindre explosion suffisait à déclencher des fusillades prolongées. De l'autre côté de la ville, les quartiers chrétiens se transformaient eux aussi en camps de plus en plus retranchés.

Au milieu de cette poudrière, c'est sans nul doute l'intervention des Syriens et la pression discrète de la résistance palestinienne, « *d'accord*, selon l'agence Wafa, *pour sauvegarder la stabilité et la sécurité du Liban* », qui ont préservé les musulmans du débordement par la gauche, et rendu possible une transaction de dernière minute. M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du conseil et ministre syrien des affaires étrangères, arrivé samedi à Beyrouth, n'a pas ménagé ses efforts, ni ses entrevues, dans le sens de l'apaisement.

Les liens politiques, commerciaux et militaires qui existent entre le Liban et la Syrie sont beaucoup trop étroits pour que puisse se prolonger très longtemps à Beyrouth une situation condamnée par Damas. Au cours de longues conversations avec le président Frangié, le représentant syrien aurait clairement fait *savoir que son pays ne pouvait* laisser éclater une guerre civile au Liban — selon lui *imminente* — sans intervenir directement. Selon de nombreux Libanais, l'entrée en scène de l'armée *syrienne* était d'ailleurs une hypothèse de plus en plus plausible.

L'incident qui a opposé à la frontière sud du pays une patrouille israélienne à l'armée libanaise, faisant sept morts du côté libanais et deux du côté israélien, est tombé à point nommé pour rehausser le prestige des *militaires*, qui risquaient de sortir humiliés de cette fugitive et désastreuse expérience *politique*. L'importance accordée à cette affaire par la presse, la radio et la télévision libanaises, indiquait assez bien dimanche soir le parti psychologique que le président Frangié pouvait en tirer. « *L'armée libanaise a toujours fait un complexe de ne s'être jamais battue. Pour la première fois depuis longtemps elle affronte directement les Israéliens et réussit même à tuer deux des leurs* », murmurait un leader maronite, qui se félicitait de cette « *coïncidence* ». Les journaux musulmans, quant à eux, pressaient bruyamment ce lundi matin l'armée de « *faire face à l'ennemi commun au lieu de s'occuper de politique* ».

Le pire paraît évité

Mais si, grâce à diverses interventions, le pire paraît *évité* à Beyrouth, personne n'oserait prétendre que la crise soit résolue « *au fond* ». *Le Liban* traditionnel contrôlé par les chrétiens, le Liban des banques et des quartiers résidentiels, que ceinturent des bidonvilles et des camps palestiniens, paraît condamné à terme. Majoritaires, les musulmans n'accepteront pas que soit indéfiniment reconduit une leadership maronite qui s'appuie sur un recensement de la population vieux de quarante ans. Quant aux chrétiens, que la peur rassemble encore en majorité derrière les Kataeb de *M. Gemayel*, ils peuvent difficilement s'enfermer dans un ghetto armé qui, *selon l'expression de M. Raymond* Eddé, ferait d'eux « *les nouveaux juifs du Proche-Orient* », qu'aucune puissance occidentale ne paraît disposée à défendre désormais.

Le Liban a-t-il un avenir en dehors du monde arabe ? Les chrétiens libéraux du Bloc national, qui, en gardant le contact avec les musulmans, ont refusé leur soutien aux Phalanges et à la solution « militaire » du président Frangié, représentent aujourd'hui un ultime trait d'union, dont on mesure l'importance. Toutefois, M. Raymond Eddé, leur leader, ne fera pas partie du nouveau gouvernement. Il est candidat à la présidence de la République.

J.-Cl. GUILLEBAUD.

LA PRESSE ISRAÉLIENNE DÉPLORE LE RAID EN TERRITOIRE LIBANAI[S]

De notre correspondant

Jérusalem. — *Le raid israélien contre le village libanais d'Aïta-El-Chaab est regrettable : c'est en ces termes que le quotidien* Davar, *très proche du parti travailliste, commente l'incursion des forces israéliennes en territoire libanais, dans la nuit du 24 au 25 mai.*

L'éditorial de l'organe des syndicats déplore que cet incident se soit produit au moment où l'armée libanaise se prépare à l'éventualité d'un grave affrontement avec les organisations palestiniennes qui menacent son pays.

Les organes des partis religieux et celui du parti socialiste MAPA[M] s'interrogent eux aussi sur l'oppo[r]tunité de cette opération, et [ne] jugent pas suffisantes les raisons [in]voquées par le commandement [mi]litaire. Celui-ci a indiqué qu'à l'o[ri]gine il s'agissait d'une opération [de] routine contre les concentrations [de] fedayin « *qui se préparaient à lan[cer] des raids en Israël* » et qu'« [un] *fait imprévu* » avait transformé c[ette] incursion en incident regretta[ble] avec l'armée libanaise.

Cela n'était certainement [pas] souhaité, dit-on à Jérusalem : l[orsque] la patrouille, partie en « *m[is]sion de routine* » s'est brusq[ue]ment trouvée en difficulté avec [les] Libanais, l'organisme des obse[rva]teurs des Nations unies a été [prié] d'intervenir, et un observateur, s[elon] le communiqué de Jérusalem, [a] accompagné les renforts dépêc[hés] sur les lieux afin de dégager la [pa]trouille. Le désaveu de la presse[,] les pertes subies au cours de c[ette] malheureuse opération (deux m[orts] et des blessés du côté israél[ien,] sept morts parmi les Libanais) [...] embarrasser le gouvernement [de] M. Rabin, qui s'attend à de v[ives] critiques tant sur le plan inté[rieur] que diplomatique.

ANDRÉ SCEMAMA

UN APPEL POUR LA LIBÉRATION DE CONDAMNÉS OMANAIS

Un appel lancé à Paris « *pour la libération des patriotes omanais* » déclare notamment : « *Nous apprenons avec consternation que les autorités coloniales britanniques en Oman et leur sultan Qabous viennent de condamner à mort quatre patriotes omanais, et treize autres, dont deux femmes, à la détention à perpétuité.*

» *...Conscients du fait que des dizaines de patriotes omanais ont déjà été exécutés en secret par le régime en place à Mascate, nous exigeons la vie sauve et la liberté pour tous les condamnés, dont la lutte héroïque met en échec les armées d'invasion iranienne et porte tous les espoirs de libération du pays de la tutelle étrangère et de l'oppression féodale...* »

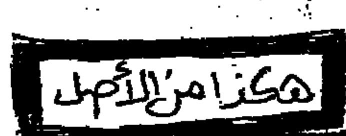
Cet appel a été signé notamment par Mᵉ Michèle Beauvillard, MM. Claude Bourdet, Manuel Bridier, Mᵉ Maurice Buttin, M. François Della, Mᵉ Nicole Dreyfus, M. Dominique Eluard, Mᵉ J.-J. de Félice, M. Pascal Gollet, Mme Juliette Gréco, MM. Pierre Joxe, Alain Krivine, Mᵉ Henri Leclerc, MM. Victor Leduc, A.-P. Lentin, Mᵉ Marcel Manville, M. Gustave Massiah, Mᵉ Leo Matarasso, Mᵉ Thierry Mignon, MM. Georges Montaron, Vincent Monteil, Michel Mousel, Michel Piccoli, Jean Pronteau, Maxime Rodinson, Claude Roy, J.-P. Sartre, Laurent Schwartz, Jorge Semprun, Mᵉ Renée Stibbe, Vercors, MM. J.-P. Viennot, Costa-Gavras.

Les nouvelles signatures doivent être adressées à : Appel pour la libération des patriotes omanais, c/o Découvertes et Culture, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

● *Le CHEAM* (Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, Fondation nationale des sciences politiques) organise les 10 et 11 juin prochain deux journées d'étude sur les problèmes politiques et économiques du golfe Arabo-Persique. Cette session est réservée aux cadres des secteurs privé et public.

★ Renseignements au CHEAM, 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 326-96-90.

● *Abraham Gehmer et S[...] Rafaël*, deux des cinq Israél[iens] encore incarcérés en Norvèg[e à] la suite du meurtre d'un M[aro]cain, M. Ahmed Bouchiki, [en] juillet 1973, ont été libérés [et] rapatriés pour raison de s[anté,] a annoncé, vendredi 23 mai, [un] communiqué du gouvernem[ent] norvégien. Les cinq Israé[liens] avaient été condamnés à cinq [ans] et demi de prison lors de [leur] procès, en janvier 1974, [et] depuis, trois d'entre eux av[aient] déjà été relâchés. — *(U[PI,] A.F.P.)*





KOWEÏT

L'OR NOIR AU SERVICE DE LA PROSPÉRITÉ

« D'autres puissances que les deux Super-Grands doivent être associées à un règlement au Proche-Orient », nous déclare l'émir Sabah

De notre envoyé spécial

Koweït. — Après la normalisation des rapports entre l'Irak et Iran, et le rapprochement qui s'est effectué entre ces deux pays et l'Arabie Saoudite, les Koweïtiens s'interrogent sur les conséquences que cette détente aura pour leur pays. Chacun des « trois grands » du golfe arabo-persique a des revendications à formuler à l'égard de cette petite principauté. Désormais unis, vont-ils accroître leurs prétentions, ou, au contraire, assouplir leurs positions pour favoriser la convocation d'un « sommet » des pays du golfe, qu'ils appellent de leurs vœux ?

En attendant que l'avenir fournisse une réponse à cette question, les dirigeants koweïtiens cherchent, pour consolider l'indépendance de leurs pays à diversifier leurs relations internationales. Les Soviétiques, auxquels ils avaient présenté à l'automne dernier une liste d'armements qu'ils souhaitaient acheter, font la sourde oreille. La requête est demeurée, à ce jour, « à l'étude ». Le ministre de la défense, le cheikh Saad Abdallah, nous a déclaré à ce propos : « *Nous espérons que la France nous fournira le matériel dont nous avons besoin, du matériel ultra moderne très varié concernant notamment la défense aérienne, les blindés et la marine de guerre.* » Le vice-président du conseil, le cheikh Jaber El Ali, insiste : « *Que la France nous ouvre toutes ses portes et nous y entrerons sans réserve. Nous voulons conclure des affaires, mais nous souhaitons jeter un pont solide avec l'ensemble de l'Europe, nullement suspecte désormais de visées colonialistes.* »

Le souverain du Koweït, le cheikh Sabah, qui nous reçoit au palais Seif, nous déclare qu'il examinera avec le président Giscard d'Estaing les moyens de consolider les relations entre les deux pays « *dans tous les domaines* », et ajoute :

« *Nous estimons que le moment est venu de faire progresser, à cet égard, le dialogue euro-arabe. Et si ce dialogue est actuellement quelque peu bloqué, il est du devoir des deux parties de faire en sorte que rien ne puisse le freiner. Il est évident que des considérations politiques influencent, peu ou prou, l'évolution du dialogue. Mais nous croyons qu'une meilleure compréhension réciproque suscitera le climat favorable qui permettrait d'atteindre tous les objectifs souhaités.*

— Certains redoutent que vos liens privilégiés avec les Etats-Unis — qui se traduisent notamment par l'entraînement et l'équipement de vos forces armées par les Américains — ne portent atteinte à votre politique de non-alignement. Qu'en pensez-vous ?

— *Ces craintes sont sans fondement. Le Koweït ne dépend pas, pour l'équipement de son armée, d'une source unique. Il choisit l'armement qui lui convient le mieux parmi les offres qui lui sont soumises par les pays producteurs. Il est, d'autre part, normal que nous fassions appel aux experts qui sont en mesure d'entraîner nos troupes à l'utilisation et à l'entretien du matériel acheté.* »

Abordant le conflit israélo-arabe, le cheikh Sabah déclare : « *Il est nécessaire d'associer d'autres puissances que les deux Super-Grands aux efforts tendant à établir la paix au Proche-Orient, car la responsabilité de la paix n'incombe pas seulement aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S.*

— A quelle méthode vont vos préférences, à celle dite des « petits pas » de M. Kissinger, ou à celle de la conférence de Genève ?

— *Il est clair pour tous que les moyens sont secondaires par rapport aux intentions. Toute méthode qui conduirait à l'évacuation de tous les territoires occupés par Israël et à la reconnaissance des droits du peuple palestinien serait, à nos yeux, la bonne.*

— Et si les Etats-Unis et Israël devaient persister dans leur opposition à la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève, seriez-vous favorable à l'incorporation des représentants de la résistance palestinienne dans l'une des délégations arabes ?

Le pétrole est une denrée et non une « arme »

— *Toute tentative de régler le problème du Proche-Orient en l'absence de l'O.L.P., en sa qualité de représentant exclusif du peuple palestinien, serait vouée à l'échec. Quant à la manière avec laquelle l'O.L.P. serait associée aux efforts de règlement, il revient aux Palestiniens eux-mêmes d'en décider.*

— Quelles seraient les conséquences au Proche-Orient d'une impasse dans les négociations ?

— *Si les grandes puissances n'ont pas recours à de sérieuses pressions contre Israël, il ne resterait plus aux peuples arabes qu'à exercer leur droit naturel de défendre leurs intérêts nationaux et l'intégrité de leurs territoires.*

— Allez-vous avoir recours à l'arme du pétrole ? En cas d'un nouvel embargo quelles mesures prendriez-vous pour protéger les intérêts des pays amis ?

— *Permettez-moi d'abord de faire des réserves sur les termes que vous utilisez. Le pétrole n'est pas une arme mais une denrée comme une autre, que l'on commercialise librement, et qui crée dès lors des rapports économiques entre producteurs et consommateurs. Il va de soi que les relations politiques influent, d'une manière ou d'une autre, sur les rapports économiques. En conséquence, nos échanges avec les pays amis, y compris dans le domaine pétrolier, ne seront pas affectés.*

— Que pensez-vous des menaces proférées aux Etats-Unis concernant une intervention militaire américaine pour empêcher un éventuel « étranglement de l'économie occidentale » ?

— *Dire que nous allons étrangler l'économie occidentale est une manière de déformer la réalité, que je viens de vous décrire, et de nier aux Etats arabes leur droit naturel d'établir des rapports économiques avec d'autres pays, selon les besoins de leurs intérêts vitaux. Quant aux menaces américaines, formulées à notre égard, il est normal que tout Etat placé dans cette situation prenne les mesures adéquates pour se défendre avec tous les moyens dont il dispose.*

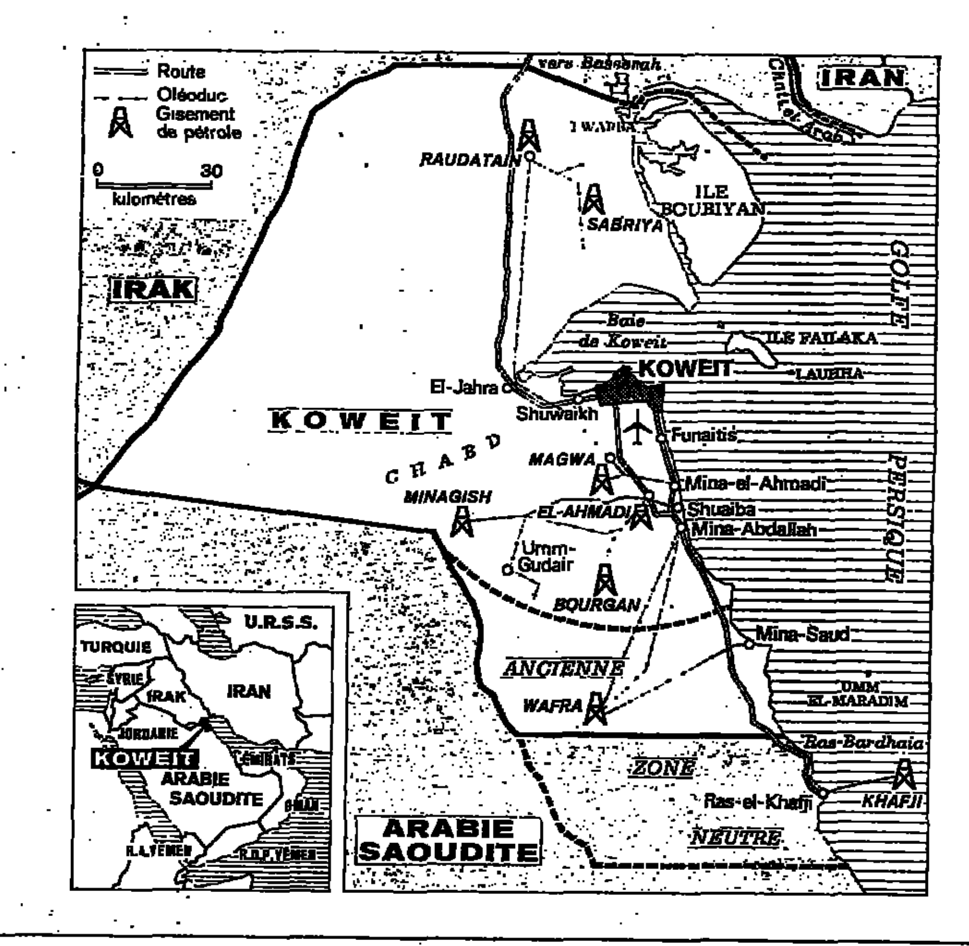
— Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à réduire la production pétrolière ?

— *Nous avons réduit notre production de deux millions de barils par jour afin de protéger nos réserves de brut. Cette mesure a été rendue d'autant plus nécessaire que le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande sur le marché mondial influe sur les prix du pétrole. Les répercussions de cette situation sont d'une telle importance pour chacun des pays producteurs que nous estimons que le problème ne peut être résolu que collectivement. C'est pourquoi l'OPEP est en train d'établir un plan visant à condamner les politiques pétrolières des pays membres.*

— Quelles mesures préconisez-vous pour protéger les revenus pétroliers des effets de l'inflation mondiale ?

— *Nous suivons avec inquiétude la hausse constante du taux d'inflation et la dévaluation progressive des monnaies. Nous ne pouvons pas dès lors geler les prix du brut tandis que ceux des produits industriels et alimentaires ainsi que des matières premières ne cessent de se gonfler. Nous prévoyons une hausse des prix du pétrole après le mois de septembre prochain, hausse qui compenserait les effets de l'inflation et des dévaluations de la monnaie.* »

ERIC ROULEAU.



10 000 dollars par habitant

SUPERFICIE : 16 000 kilomètres carrés.

POPULATION : 990 000 habitants, dont plus de la moitié est constituée d'immigrés. La forte immigration explique en grande partie le taux élevé de la croissance démographique : + 10 % par an.

DENSITE : trente-quatre habitants au kilomètre carré.

PART DE LA POPULATION ACTIVE dans l'ensemble de la population : 32 %.

PRINCIPALES VILLES : Koweit (250 000 habitants), Ahmadi, Fahaill, Hawall.

CLIMAT :

— entre mai et septembre, la température moyenne est supérieure à 40 °C ;

— pendant le reste de l'année, elle oscille entre 10 et 18° ;

— la pluviosité est très faible : 80 millimètres entre novembre et avril.

PRODUCTION DE PETROLE BRUT : 112 millions de tonnes en 1974 ; plus 1,2 million de t. de gaz naturel liquéfié.

RECETTES TIREES DE LA VENTE DU PETROLE : 9 milliards de dollars en 1974, soit 10 000 dollars par habitant. L'exploitation du pétrole koweïtien était contrôlée pratiquement en totalité par deux grandes sociétés pétrolières : la Gulf Oil et la British Petroleum, qui se partageaient le capital de la Kuwait Oil Company (KOC). En 1974, l'Etat a pris 60 % du capital de la KOC, au titre des accords dits de « participation ». Le pourcentage devait passer à 100 % en 1975.

RESEAU ROUTIER : assez étendu et en bon état.

AEROPORT INTERNATIONAL : relié quotidiennement aux grandes villes européennes. Avec Paris, un vol direct par semaine.

PORT :

— Shuweikh, le port commercial de Koweït, est en expansion : seize postes à quai en 1972, vingt-quatre en 1974, vingt-huit prévus pour 1976 ; le matériel de déchargement est moderne ;

— Le port commercial et pétrolier de Shweiba est lui aussi en expansion ;

— Deux ports pétroliers : Mina Aboullah et Mina Al Ahmadi.

INDUSTRIE :

— L'industrie représente environ 3 % du produit national brut du Koweït ; elle se situe presque entièrement en « aval » du pétrole ;

— La principale activité est la production d'ammoniaque et d'urée ; elle est le fait de la Kuwait Chemical Fertilizer C°, dont la capacité de production est de 700 000 tonnes par an ; cette société a été récemment intégrée à la Petrochemical Industries C° ;

— Grands projets : une usine de liquéfaction de gaz naturel ; une usine de pétrochimie.

Le gouvernement encourage par des aides financières et autres le développement d'activités indépendantes du pétrole : matériaux de construction, production de biens de consommation courante, dessalement des eaux, adduction d'eau, traitement des ordures... La loi sur l'industrie, de mars 1965, impose une participation koweïtienne de 51 % dans tout investissement industriel, l'emploi dans l'entreprise de 25 %, au moins, de Koweïtiens ; une licence est nécessaire pour s'implanter dans le pays.

Les nouvelles activités peuvent bénéficier de certains privilèges, par exemple l'exemption de droits de douane à l'importation des machines, de l'équipement, des pièces de rechange, ou bien une certaine protection douanière pour les produits finis (voir ci-dessous).

— **SECTEUR TERTIAIRE** :

— Le Koweït est le seul pays du Golfe à disposer d'un système bancaire et d'assurances capables de concurrencer la place financière de Beyrouth (voir pages ...) ;

— La Kuwait Oil Tanker Co est une compagnie maritime pétrolière d'une capacité de 796 000 tonnes. C'est la plus importante des compagnies arabes de ce genre :

— Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays du golfe Persique, la publicité joue un grand rôle à Koweït. Elle est transmise par la télévision, la radio, de nombreux journaux et dans les salles de cinéma. Certaines règles « morales » doivent être respectées (pas de réclame pour le tabac et l'alcool).

— **DROITS DE DOUANE** :

— Les droits de douane sont de 4 % « ad valorem » ;

— Certains produits en sont totalement exemptés : fruits et légumes frais, volailles, œufs, or, argent, pierres précieuses, (la bijouterie occupe une place importante dans le commerce extérieur de Koweït, notamment avec la France), films développés, etc. ;

— D'autres produits, au contraire, sont plus fortement taxés afin d'encourager les industries locales. C'est ainsi que le marbre travaillé et la laine métallique sont taxés à 10 %, les pâtes alimentaires, les meubles, à 15 % ;

— Les marchandises en transit paient un droit de 2 % ;

— Seuls les ressortissants koweïtiens et les entreprises dont la majorité du capital est détenue par des Koweïtiens ont l'autorisation d'importer. Une entreprise étrangère qui cherche à exporter au Koweït devra s'assurer les services non seulement d'un agent commercial local, mais aussi d'un « sponsor », personnalité autochtone ou immigrée bien introduite ;

— Il est, en principe, interdit d'importer les boissons alcooliques ainsi que des marchandises d'origine israéliennes ou produites par des entreprises figurant sur la liste de boycottage arabe ;

— Les impôts sont pratiquement inexistants ; la circulation des capitaux est libre.

UNE « SOCIÉTÉ DE RENTIERS »

De notre envoyé spécial

Koweït. — Le grand « boom » pétrolier des années 50 a tout balayé. De l'ancienne cité de pêcheurs et de marchands qu'était la petite bourgade de Koweït jusqu'à la découverte de l'« or noir », il ne reste plus que de rares vestiges : quelques dizaines de maisons arabes traditionnelles couleur ocre autour du modeste palais Sief de l'émir régnant ; des boutres qui somnolent dans le vieux port, témoins d'un passé prestigieux, et les portes Jahra et Nayef du rempart crénelé de terre cuite, construit en 1920 pour protéger la cité des menaces d'invasion des tribus wahabites.

A l'extérieur de l'ancien rempart dont l'emplacement est maintenant occupé, en partie, par ce que les Koweïtiens appellent avec une certaine fierté la « ceinture verte » de la capitale, le désert a été grignoté par un extraordinaire réseau de super-autoroutes et de boulevards périphériques concentriques, dans les mailles duquel sont venus s'insérer les différents quartiers résidentiels de la capitale. A l'intérieur, le vieux Koweït a cédé la place à une ville ultra-moderne. Le centre des affaires, avec ses bâtiments de béton, de verre et d'aluminium — qui ne sont pas toujours des réussites architecturales, — continue à s'étendre au détriment des souks pittoresques et colorés. La nouvelle capitale du Koweït est une ville presque sans âme, une métropole économique fonctionnelle et cosmopolite, une espèce de Los Angeles du monde arabe où règne l'automobile. (On compte en moyenne cent dix voitures pour cent familles.) Le visiteur qui se promène dans les rues peut admirer dans les vitrines une débauche de « gadgets » de la technologie du vingtième siècle et de produits de luxe que l'on trouve rarement dans d'autres pays arabes. Mais celui qui, victime d'une légende tenace, partirait à la recherche de Cadillac « *aux poignées en or massif* » risque d'être déçu. Le pactole pétrolier n'a pas fait perdre la tête aux Koweïtiens, qui ont conservé une certaine habitude des mœurs austères des marchands et des navigateurs dont ils sont les descendants. Certes, l'opulence existe à Koweït, mais elle n'est jamais exhibée d'une manière provocante, et se dissimule souvent derrière les façades, déjà lézardées, de bâtiments construit il y a à peine dix ans ou à l'intérieur des villas cossues de certaines banlieues réservées aux nantis.

Dès la commercialisation de l'« or noir », la famille des Sabah, qui gouverne l'émirat depuis près de deux cents ans, a cherché à instaurer une certaine justice dans la répartition de la « *manne* » pétrolière, afin de prévenir et atténuer dans la mesure du possible les antagonismes sociaux. Une société unique en son genre, que certains économistes ont qualifiée de « *société de rentiers* », est née au Proche-Orient. Objet constant de la sollicitude de son gouvernement, le Koweïtien est probablement le plus heureux des Arabes. Dès son jeune âge, il est pris en charge par l'Etat qui lui assure la gratuité de l'enseignement à tous les stades, ainsi que celle des soins médicaux. S'il veut acquérir un logement ou une affaire commerciale, il peut disposer facilement de crédits gouvernementaux octroyés sans intérêts. L'impôt sur le revenu n'existe pratiquement pas, et l'usage du téléphone est entièrement gratuit. Il est en mesure d'obtenir un emploi stable et bien rémunéré dans l'administration. S'il perçoit moins de 150 dinars par mois (1), il a droit à une allocation spéciale qui vient s'ajouter aux diverses primes qui sont versées aux pères de famille. En fait, s'il y a pléthore d'emplois dans les services gouvernementaux, c'est pour contribuer à répartir le revenu national.

Minoritaires dans leur propre pays

Les Koweïtiens ont donc bien de raisons d'être heureux. Une ombre subsiste cependant : ils sont minoritaires dans leur propre pays. Sur une poulation d'environ un million de personnes, les autochtones ne représentent plus qu'une proportion de 47 %. Ce pourcentage ne reflète cependant pas fidèlement le degré de dépendance des Koweïtiens à l'égard des travailleurs immigrés. Il ne tient pas compte du fait que la population non koweïtienne comprend une forte proportion de célibataires mâles ou de personnes non accompagnées des membres de leurs familles.

Pour endiguer le flot des travailleurs immigrés, attirés par les hauts salaires, l'Etat a instauré une série de « barrières » qui privent les non-Koweïtiens de la plupart des avantages sociaux que la « *société des rentiers* » dispense si généreusement à ses citoyens. A travail égal, les immigrés sont souvent moins bien rétribués que les nationaux, qui bénéficient, en outre, de primes plus substantielles, de retraites deux fois plus élevées, et surtout d'une promotion plus rapide. Les étrangers ne peuvent acquérir de logements, et sont obligés de payer des loyers de plus en plus chers. Leurs enfants ne bénéficient pas de l'enseignement gratuit, et doivent souvent s'inscrire dans des écoles privées particulièrement onéreuses.

Toutes ces mesures ont fini par créer chez la plupart des travailleurs étrangers un sentiment d'amertume et de frustration. La grande majorité se sont jusqu'à maintenant accommodés bon gré mal gré d'une situation qui représente pour eux un progrès par rapport à leur sort dans leur pays d'origine. C'est surtout le cas de ceux qui ne sont à Koweït que pour une période limitée — généralement entre cinq et sept ans — et dans le seul but d'amasser un pécule. Le sort des immigrés arabes qui se sont installés de longue date au Koweït, où ils ont pris racine, est plus dramatique. Théoriquement, il est vrai, ils peuvent acquérir la citoyenneté koweïtienne après quinze années de résidence, mais, dans la pratique, les nombreux obstacles dressés par les législateurs koweïtiens rendent difficile, voire impossible, leur intégration en tant que citoyens à part entière.

Un des expédients imaginés en vue de résoudre ce problème a été la création d'une citoyenneté dite de « *seconde classe* ». Les bénéficiaires de cette « *faveur* » demeurent en fait privés de la plupart des droits civiques reconnus aux autochtones.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 15.)

(1) Un dinar koweïtien vaut environ 15 francs.

Un client important des industriels français de l'armement

EN adoptant un plan de sept ans pour la modernisation de ses forces armées, le gouvernement koweïtien savait qu'il pourrait tirer parti de la concurrence farouche à laquelle se livrent les constructeurs internationaux de matériels militaires pour bénéficier des propositions les plus avantageuses à terme et conclure une série d'accords intéressants avec l'un ou l'autre de ses fournisseurs. De surcroît, le Koweït pouvait espérer diversifier ses sources d'approvisionnement et ne plus dépendre d'un gouvernement ou d'un constructeur exclusif, ce qui fut longtemps le cas avec la Grande-Bretagne et les industriels britanniques. De cette situation, la France a bénéficié comme la Yougoslavie du reste pour d'autres techniques, en s'assurant des marchés qui, pour l'année en cours, représentent des engagements de livraisons voisins de 300 millions de dollars.

Les demandes d'armements du gouvernement koweïtien à l'étranger ont été tous azimuts. A la fin de l'année dernière, par exemple, le ministre koweïtien de l'intérieur et de la défense ne cachait pas qu'il s'était adressé tant à l'Union soviétique, qui est pourtant le fournisseur principal des armées irakiennes, considérées comme une menace éventuelle par le Koweït, qu'aux Etats-Unis, dont on sait aussi qu'ils ravitaillent Israël, assimilé par le Koweït à « *l'ennemi sioniste avec lequel la guerre ne peut pas prendre fin* », pour reprendre une expression du ministre koweïtien.

Cette recherche par le Koweït du renforcement de son potentiel militaire touche tous les secteurs, principalement les forces aériennes et l'armée de terre, et, plus récemment, l'armement naval, pour défendre les îles et la côte koweïtienne.

Dans le domaine naval, le Koweït a annoncé son intention de constituer une force de vedettes rapides lance-missiles. L'Irak dispose déjà de vedettes Osa, de construction soviétique, avec des missiles surface-surface Styx, du même modèle que les missiles égyptiens qui détruisirent l'escorteur israélien *Eilath* en Méditerranée ; et l'Iran de son côté a commandé aux Chantiers de Normandie, à Cherbourg, des canonnières rapides type *la Combattante* pour évoluer, en défense côtière, dans le golfe Persique. Le Koweït s'est montré intéressé par un modèle de patrouilleur présenté par la France, notamment par les Ateliers et Chantiers du Havre et la Compagnie de signaux et d'entreprises électriques.

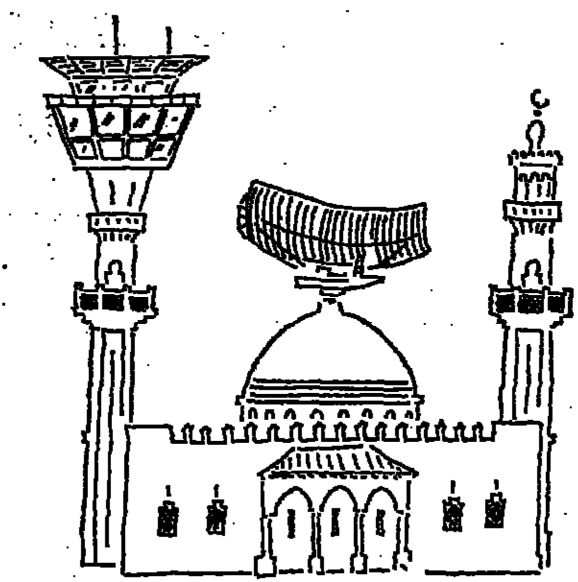
Selon les missions attribuées à ces bâtiments qui déplacent 600 tonnes environ et dont le coût unitaire est de l'ordre de 100 millions de francs, le gouvernement koweïtien pourrait retenir un patrouilleur équipé de canons et de missiles surface-surface Exocet, pour la lutte contre les avions et les navires de guerre adverses, ou un patrouilleur doté de lance-torpilles et de lance-roquettes, avec une conduite de tir Thomson-C.S.F., pour la lutte anti-sous-marine.

Mais c'est assurément dans le domaine aéronautique que le Koweït réalise ses investissements majeurs, avec l'acquisition d'avions de combat modernes et d'hélicoptères produits, principalement, par la France et les Etats-Unis. Ces moyens aériens pourraient être dispersés, le cas échéant, dans d'autres pays arabes pour éviter d'être détruits ou endommagés par une attaque préventive, car le Koweït ne dispose pas d'une infrastructure aérienne particulièrement développée.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement koweïtien a conclu, en juillet dernier, avec la Yougoslavie un accord pour la construction de deux nouvelles bases aériennes qui sont décrites comme devant devenir — grâce à leur système de protection anti-aérienne par missiles — parmi les plus modernes du monde. A terme, une fois l'assistance technique yougoslave terminée, le Koweït disposera, à côté de la base déjà en service et constituée de deux pistes internationales que les militaires partagent avec le trafic civil, de deux installations aériennes complètes, au sud et à l'ouest de la précédente. Ces bases seront défendues par un réseau de missiles anti-aériens *Super-Hawk* dont les constructeurs américains se sont engagés à améliorer les performances.

Dans le même temps, le gouvernement koweïtien a commandé des intercepteurs Mirage F-1 et des avions d'attaque américains Skyhawk A-4-M.

Le Koweït a longtemps hésité entre plusieurs modèles pour les besoins de ses forces aériennes créées il y a une quinzaine d'années et traditionnellement dotées de matériels britanniques : des chasseurs-bombardiers Hunter, de la firme Hawker Siddeley ; des intercepteurs Lightning, de British Aircraft Corporation (BAC) ou des avions d'entraînement jet Provost T-51. Acquis, pour la plupart, entre 1961 et 1965, tous ces types d'appareils anciens avaient besoin d'être renouvelés, selon l'état-major koweïtien. Une solution consistait, comme l'a fait, du reste, le sultanat voisin d'Oman, à acquérir une douzaine d'avions d'appui tactique Jaguer, de conception franco-britannique, ou à s'équiper auprès des Américains d'appareils d'occasion Crusader pour bénéficier d'une livraison plus rapide. Pour le moment, le gouvernement koweïtien a écarté cette double éventualité.



(Dessin de Konk.)

Si l'on en croit le contenu des accords conclus et annoncés plus ou moins officiellement par l'un c l'autre des signataires, le Koweït finalement choisi d'acheter vingt in tercepteurs Mirage F-1 du group privé Dassault-Breguet et trente-s Skyhawk de la firme McDonnell-Dou glas. La France et les Etats-Unis a surent aussi l'instruction des équ pages et des mécaniciens charg de l'entretien des avions et de leu armements.

L'intercepteur Mirage F-1, adop à raison de dix-huit monoplaces combat et de deux biplaces po l'entraînement, est propulsé par réacteur Atar 9-K-50 de la Socié nationale d'étude et de constructic de moteurs d'aviation (SNECMA) il peut emporter des missiles air-s Super 530 et Magic conçus par firme Matra. Le Koweït est le tro sième pays du Proche-Orient à avc acquis ce type de Mirage F1, apr la Libye, qui en a commandé tren huit exemplaires à la fin de l'anr dernière, et l'Egypte, qui a pr d'en acheter vingt-deux dans un p *mier temps. C'est en octobre dern* d'autre part, que le gouvernem koweïtien a passé commande *trente-six avions d'attaque Skyha* pour environ 200 millions de dolla y compris les pièces de rechang *Ces appareils, spécialement modifi* pour répondre aux spécifications l'état-major de l'armée de l'air kow *tienne, doivent recevoir des « sm bombs »* (des bombes dites inte gentes), c'est-à-dire des missil guidés automatiquement sur la cib

Des hélicoptères, en particuli vingt hélicoptères d'attaque Gaze et dix hélicoptères de manœu Puma de la Société nationale indu trielle aérospatiale (SNIAS), ont ég lement été acquis en France pc compléter une flotte déjà compo d'hélicoptères britanniques, am cains ou italiens. Le contrat en co d'exécution — il devrait s'étaler un an à dix-huit mois, il il y a li lieu de penser que certains hélicoptères Gazelle seront ensu récupérés par le constructeur p y installer des missiles anti-chars conception franco-allemande, com Hot, ou américaine, comme le T.

A l'instar de nombreux autres p le Koweït fait de plus en plus us de missiles tactiques sol-sol mor sur des hélicoptères ou des v cules blindés, et les forces terres disposent déjà de missiles antic Vigilant, de conception britanni qui arment jusqu'à des Land-Ro L'année dernière, le gouvernem koweïtien a acheté à la SNIAS, p environ 40 millions de francs, à mille deux cents missiles chars *SS-11* à commande manu et à télécommande infrarouge. missiles, vendus également à l'ém *voisin d'Abu-Dhabi*, seront vrais blablement installés sur des relles de tir d'auto-mitrailleuses l *res ou de véhicules tous terr* Panhard, ainsi que sur une p des cent chars de combat Centu *que le Koweït* a acquis des tanniques.

L'armée de terre koweïtienne enfin, *prévu* de se procurer, l'accord de sociétés privées çaises, des jumelles à infrarouge conduite de tir, des épiscopes sifs de conduite de chars, des dé teurs d'alerte de sources infrarou et impulsions laser, et des ra portables d'infanterie Olifant-II.

Comme l'exige la réglementa du commerce des armements, contrats stipulent que le Koweït peut ni revendre ni prêter à pays tiers les matériels vendus l'autorisation du fournisseur, qui serait alors *l'envoi des pièces* rechange nécessaires. Mais des cédents, comme la Libye, mon *que le client ne respecte pas* engagement, même sous la me d'un arrêt du service après-vente

JACQUES ISNARD

KOWEIT : L'OR ... de l'armement AU SERVICE DE LA PROSPÉRITÉ

.e sixième du déficit lu commerce extérieur français

La faible population de l'émirat limite les possibilités directes de ventes

LE sixième du déficit de la France en 1974 : le Koweït pèse lourd dans la balance ommerciale. Le déséquilibre ançais s'est élevé à 4 189 milons de francs, seulement avancés par ceux enregistrés vec Abou-Dhabi (4 689 millions), Irak (4 919), les Etats-Unis 3 195), l'Allemagne fédérale 0 967) et l'Arabie Saoudite 3 931). Le Koweït est le quaième fournisseur pétrolier — près l'Arabie Saoudite, l'Irak t les émirats, — de la France, ui a importé de ce pays, l'an ernier, 13 millions de tonnes e carburant contre 16 millions n 1972.

+ 155 % en 1974

Les importations françaises en rovenance de Koweït ont, à la uite de l'accroissement du prix u pétrole, augmenté en valeur e 155 % en 1974, passant de 764 millions de francs en 1973 4 495 millions. Les exportaons, quant à elles, ont proressé de 50 % pour atteindre 06 millions au lieu de 204 milons. La France se situait au inquième rang des pays fourisseurs du Koweït, derrière (par rdre d'importance) le Japon, es Etats-Unis, la Grande-Breagne et l'Allemagne fédérale. lle en a été le troisième client près le Japon et la Grande-Bretagne, devant les Pays-Bas et 'Italie.

Dès lors il est apparu aux pouoirs publics français nécesaire de prospecter les marchés u pays le plus riche du onde. Il ne faut pas oublier outefois que la population oweïtienne n'atteignant pas le illion d'habitants, les possiilités directes de ventes sont elativement limitées. Par ailleurs, la France se heurte dans e pays à une solide et ancienne implantation commerciale t industrielle anglo-saxonne. aris a néanmoins obtenu, au ours des dernières années, cerins résultats dans des doaines aussi divers que la vraison d'une centaine de crepitiers avec même des équiages bretons ou l'installation un réseau d'adduction d'eau, une usine de dessalement eau de mer et d'une unité de aitement des ordures ménares.

Une extention de la présence ançaise au Koweït est possible en que la concurrence étranre soit très vive. Ainsi une me japonaise l'a emporté pour construction de deux nouelles usines de dessalement et e société belge pour la réaliation d'une huilerie. Toutefois Koweït, dont — hors pétrole les importations ont atteint 1974 1 080 millions de dolrs et les exportations 250 milns, peut sans doute, du fait son rôle de plate-forme mmerciale, recevoir davange d'exportations françaises.

Déjà les ventes de biens d'équipement français ont triplé de 1973 à 1974, représentant l'an dernier 30 % du total des exportations de la France vers le Koweït contre 10 % il y a dix ans. Paris a notamment livré, quatre méthaniers, deux pétroliers et quatre chaufferies. Cependant les ventes de biens de consommation (automobiles, textiles) ont représenté 42 % du total, contre 33 % en 1973, alors que celles des produits agricoles, gonflées il y a deux ans par des livraisons de céréales, revenaient de 36 % à 11 %.

Plus intéressante apparaît l'évolution des commandes par le Koweït de biens d'équipement français. Les contrats signés en 1974 aboutiront à la livraison de biens d'équipement pour un montant de 220 millions de francs en 1975 et de 390 millions de francs en 1976. L'an dernier, les fournitures de ces biens atteignaient moins de 100 millions de francs. Pour l'avenir, des projets portent notamment sur la construction d'une cimenterie d'un montant de 450 millions de francs et la réalisation d'une usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 100 000 mètres cubes par jour, tandis qu'est envisagée, de façon plus floue, une possibilité de coopération dans le domaine nucléaire.

Technologie et capital

Par ailleurs, la France a le souci de développer la coopération financière avec le Koweït. Des banques françaises, comme le Crédit lyonnais et la B.N.P., ont développé leur assistance dans ce pays et des perspectives sont ouvertes pour le Crédit agricole et des organismes spécialisés, telles les sociétés de développement régional ou la Caisse des télécommunications. En sens inverse, le Koweït souhaite réaliser des investissements en France, soit dans l'immobilier — il a déjà acheté la tour Manhattan à la Défense, — soit dans l'industrie, comme il l'a déjà fait en Allemagne fédérale en prenant une participation dans la société Daimler-Benz.

Enfin la France est intéressée par la mise en route d'une collaboration entre sa technologie et le capital koweïtien, afin de mener à bien dans ces pays en voie de développement, ne disposant de ressources financières, des actions industrielles au sein de sociétés mixtes de type « Joint-Ventures ». Plusieurs missions françaises ont été envoyées à ce sujet au Koweït, qui pour l'instant n'ont abouti à aucun résultat concret. Paris a pu faire valoir l'intérêt de sa capacité industrielle, de son expérience en matière d'aide aux développements et aussi de sa connaissance de l'Afrique.

MICHEL BOYER.

PORTRAIT

LA VISITE DE L'ÉMIR A PARIS

L'émir Sabah el Salam Sabah, qui fait à partir de ce lundi 26 mai une visite officielle de deux jours à Paris, était attendu, à 15 h. 15, à Orly. Au cours de son séjour, le chef de l'Etat du Koweït aura deux entretiens en tête à tête avec le président Giscard d'Estaing.

Une importante délégation accompagne l'émir Sabah : une quarantaine de hauts fonctionnaires et de personnalités, dont le cheikh Abdallah el Jaber, son conseiller personnel ; le cheikh Saad Abdallah, ministre de la défense ; le cheikh Sabah el Ahmed, ministre des affaires étrangères ; M. Abdel Rahman Attiki, ministre des finances, et M. Abdallah el Ghanem, ministre de l'électricité et de l'eau.

« BABA SABAH »

Des militaires sanglés dans leurs uniformes kaki visiblement neufs, le visage juvénile rasé de près, la casquette enfoncée jusqu'aux sourcils, le regard planté dans le vide, sont figés sur plusieurs rangs dans un garde-à-vous impeccable. Chacun à son tour, à l'appel de son nom, s'anime pour se diriger d'un pas martial vers l'estrade où se tiennent une dizaine d'hommes en vêtements arabes traditionnels et des officiers aux poitrines chamarrées de décorations étincelantes.

En position avancée, un homme petit, un peu tassé, vêtu de la « dishdasha » *(robe blanche) recouverte d'un manteau en voile noir, liseré d'or ; la tête est enveloppée de la ghoutra et de l'egal, le couvre-chef bédouin, qui encadre un visage buriné barré d'une épaisse moustache noire. Le cheikh Sabah el Salem el Sabah répond au salut du jeune militaire qui se présente, lui remet un document enrubanné, lui serre la main et attend le lauréat suivant de l'école militaire. Sous un soleil de plomb, le souverain du Koweït accomplira ce geste une centaine de fois.*

De toute évidence, il n'aime guère « inaugurer les chrysanthèmes », *ce qui constitue pourtant l'une de ses principales activités. La mine résignée, le regard absent, il est entouré de ceux qui détiennent les rênes du pouvoir : le prince héritier, le cheikh Jaber el Ahmed, qui préside le gouvernement ; le vice-président du conseil, le cheikh Jaber el Ali ; le ministre de la défense, le cheikh Saad Abdallah ; le chef de l'état-major général, le cheikh Moubarak el Abdallah el Jaber, tous membres de la famille des Sabah, qui préside aux destinées du Koweït depuis le dix-huitième siècle, alors que la principauté n'était qu'un port de pêcheurs servant de repaire aux contrebandiers.*

Douzième souverain de la principauté, le cheikh Sabah est monté sur le trône, à l'âge de cinquante ans, le 24 novembre 1965. La Constitution lui confère des prérogatives étendues auxquelles il n'a recours qu'exceptionnellement. Soumis au double contrôle du Parlement — le premier de la région, établi il y a une quinzaine d'années — et du conseil de la famille princière, composé de douze membres, son emploi du temps est organisé selon des règles strictes qui tiennent à la fois des rites de la cour d'Angleterre et des coutumes tribales.

A 7 h. 45, sa Cadillac noire, précédée de motards, pénètre dans la cour du palais Seif, grand bâtiment aux murs crénelés, couleur beige, construit dans un style vaguement oriental. A 8 heures précises, il tient sa « diwanya », *réunion traditionnelle réservée aux hommes, et qui lui permet d'accueillir ses sujets de toute condition sociale.*

Assis sur un canapé derrière lequel veillent des bédouins armés de fusils et des membres de la garde princière en uniforme d'apparat — pantalon bleu, veste blanche aux épaulettes rouges — portant des mitraillettes en bandoulière, le cheikh Sabah va aux nouvelles tandis que des domestiques servent du café arabe parfumé à la cardamome.

« Comment marchent les affaires ? », *lance-t-il à l'un de ses visiteurs.* « Ta chèvre est-elle guérie ? », *demande-t-il à un autre.* « J'espère que tu as fini de régler tes problèmes d'héritage », *dit-il à un troisième. Les réponses sont suffisamment vagues pour ne pas être indiscrètes. Sur la demande éventuelle des intéressés, les questions personnelles seront évoquées tour à l'heure en tête à tête dans le bureau privé du monarque.* « Je me rends en France le 26 de ce mois », *annonce-t-il, provoquant des exclamations d'intérêt.* « Eh oui ! *ajoute-t-il sur un ton confidentiel,* j'y vais en visite officielle pour conclure de très importantes affaires. »

A 8 h. 30, le souverain prend congé de ses visiteurs et s'engouffre dans l'ascenseur qui le conduira au premier étage, où l'attendent des ambassadeurs étrangers venus lui présenter leurs lettres de créance. Dans son bureau, vaste pièce confortablement meublée, décorée en teintes beige et marron, ornée de toiles aux couleurs vives, il endosse les décrets déjà signés par le ministre concerné et le premier ministre.

Installé sur un sofa, un vieil homme à la barbichette blanche, les yeux camouflés derrière des lunettes fumées, enveloppé dans sa dishdasha, égrène son chapelet en silence. Le cheikh Abdallah el Jaber, aîné de la famille princière, est le conseiller privé du cheikh Sabah. Ce dernier le taquine malicieusement : « Tu es un homme d'un autre âge ; explique-nous comment tu arrives à combler tes quatre épouses. » *Le cheikh Abdallah sourit d'un air entendu.* « Pour ma part, *enchaîne le prince régnant,* je suis résolument monogame, comme la grande majorité de mes sujets. J'ai une épouse avec laquelle je vis depuis trente-deux ans, qui est la perfection faite femme. Tenez, je vais l'appeler pour voir si elle veut bien nous recevoir à dîner ce soir. »

« Les vœux de mon maître sont des ordres »

Au téléphone, l'épouse du souverain répond : « Les vœux de mon maître sont des ordres », *formule que le cheikh Sabah nous rapporte, visiblement ravi. Le privilège ainsi accordé est sans précédent dans les annales de la cour. Le harem d'un prince koweïtien est strictement interdit aux hommes.*

Pour atteindre les appartements privés du souverain, au palais de Messila situé sur une autoroute à mi-chemin entre la ville de Koweït et celle d'Ahmadi, il faut emprunter une enfilade de vestibules à colonnades en marbre, de salons richement décorés, de salles à manger d'apparat où l'on peut aligner quelque quatre cents couverts, ainsi que d'interminables couloirs. Le palais, qui est entouré d'un vaste parc boisé, compte plus de soixante chambres.

« Cette résidence, *nous dit le cheikh Sabah,* n'est pas aussi spacieuse qu'elle en a l'air. Elle abrite une centaine de personnes, domestiques compris. J'ai une nombreuse famille, vous savez, cinq garçons et sept filles, ainsi que de nombreux petits-enfants. » *Mais ne passe-t-il pas pour être l'un des hommes les plus fortunés au monde ? Le cheikh Sabah éclate de rire, et répond :* « L'Etat me sert une rente de 8 millions de dinars *(environ 150 millions de francs),* mais je verse, sur cette somme, des pensions à quelque cinq cents membres de la famille princière. Il ne me reste pas grand-chose pour mes frais personnels, pour entretenir les quelque six cents personnes qui me servent. J'ai acheté ce palais de mes propres deniers ; je règle tout de ma cassette privée, jusqu'aux factures d'eau et d'électricité. »

Sa femme, la cinquantaine, vêtue à l'occidentale, le visage ouvert et le regard vif, acquiesce de la tête avant de faire état des soucis que lui donnent les « centaines » *de personnes que le souverain reçoit à dîner tous les soirs du mois du Ramadan. Les préoccupations de sa fille Hussa et de sa belle-fille, Miriam, qui nous tiennent compagnie, sont d'une autre nature. Parlant couramment l'anglais et le français — la première possède un appartement sur la rive gauche à Paris, tandis que l'autre a accompli ses études en Suisse, — elles évoquent les derniers modèles de robes présentés par de grands couturiers parisiens et les mérites respectifs de joailliers de réputation internationale.*

« La véritable richesse des Sabah est spirituelle, *nous dit, à table, le souverain.* Nous avons fait du Koweït un pays prospère, où le revenu annuel par tête d'habitant est le plus élevé au monde (10 000 dollars), nous plaçant ainsi avant la Suisse, la Suède, le Danemark, les Etats-Unis et le Canada. Est-ce surprenant, dès lors, que tous les citoyens, les membres de ma famille, les ministres, comme le petit peuple multiplient, à mon égard, les signes d'affection et qu'ils m'appellent familièrement Baba Sabah (papa Sabah) ? »

E. R.

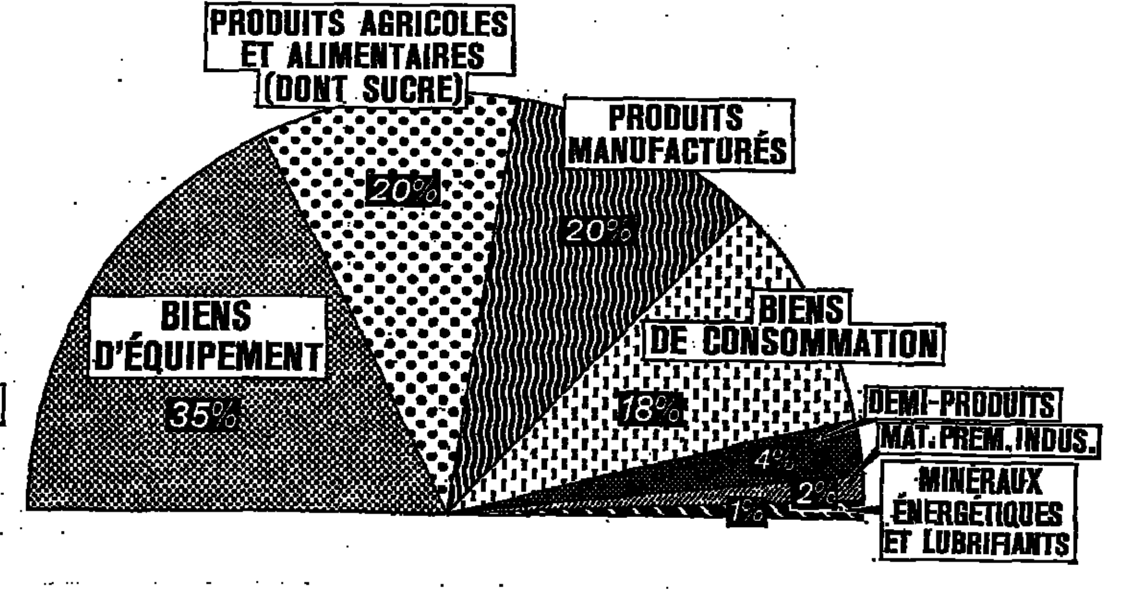
'lus de la moitié du rut va ers l'Europe

Pour plus de la moitié le brut koweïtien est exporté vers l'Europe : 55,4 %, dont 13,6 % pour la France. On remarque cependant que l'Extrême-Orient occupe une part fort importante dans le commerce du pétrole du Koweït.

EUROPE OCCIDENTALE 55,4 %
EXTRÊME-ORIENT 34,8 %
OCÉANIE 3,9 %
AMÉR. LATINE 2,8 %
AMÉRIQUE DU NORD 2 %
AUTRES 0,2 %
MOYEN-ORIENT 0,9 %

35 % du total des importations en biens d'équipements

Les importations de biens d'équipement comptent pour 35 % dans le total des achats du Koweït à l'étranger. L'émirat cherche à développer son industrie, mais en même temps il dépend de l'extérieur pour nombre de produits alimentaires et de biens de consommation.



LE PREMIER ÉTAT DU GOLFE A DISPOSER D'UNE STRUCTURE BANCAIRE

par MAURICE SCHLOGEL (*)

L'accroissement considérable des ressources provenant du pétrole a *entraîné dans la plupart des pays* du Proche et du Moyen-Orient une profonde évolution de leur système bancaire, prenant même chez certains d'entre eux le caractère d'une véritable explosion.

Le Koweït *fut sans doute la premier* Etat de cette région du monde à créer les bases d'une structure à la fois bancaire et financière qui devait être appelée, en s'épanouissant, à s'adapter progressivement aux impératifs d'une politique économi*que et financière mûrement réfléchie.* L'accomplissement des programmes du gouvernement allait entraîner, en effet, la mise en place d'une stratégie évolutive d'utilisation des ressources disponibles que sécrétait la production pétrolière et qui seraient orientées, *à peu près simultanément*, vers l'équipement national, l'aide aux pays tiers, les placements et investissements *dans d'autres pays du* monde.

Ceci impliquait la disposition d'un *ensemble cohérent d'organismes* appropriés qu'il faudrait créer, si nécessaire, seul ou avec d'autres Etats, au fur et à mesure que les besoins se *révéleraient*.

C'est ainsi que s'est progressivement tressée la trame d'une dense construction composée d'organismes diversement motivés pour remplir les fonctions entrant dans le cadre des objectifs prévus, *l'ouvrage n'étant* pas encore *parvenu à son terme*, ainsi qu'en témoignent les établisse*ments qui ont tout récemment vu le* jour.

Actuellement, le dispositif bancaire et financier koweïtien, doté bien entendu d'une banque centrale, répond bien aux trois *préoccupations majeures consistant à disposer, d'une* part, d'une structure bancaire intérieure classique, d'autre part, de *mécanismes permettant* d'apporter l'aide possible au développement des pays arabes et africains, enfin, d'institutions chargées de placer et d'investir dans le reste du monde des ressources restées disponibles à cet effet.

Plutôt que de procéder à une énumération, qui ne saurait être en tout cas exhaustive, des différents établissements qui forment le *système bancaire koweïtien*, il est préférable de tenter de classer les principaux d'entre eux selon le caractère spécifique de leur vocation.

C'est ainsi que le système bancaire intérieur, qui s'est naturellement, comme partout ailleurs, adapté aux *besoins nouveaux* ou *de plus* grande ampleur qui se sont *révélés* comme conséquence de l'évolution économique et sociale, comporte cinq banques commerciales : la National Bank of Kuwait, la Commercial Bank of Kuwait, la Gulf Bank, la Bank of Kuwait and the Middle East, l'Alahli Bank of Kuwait.

De son côté, la Kuwait Real Estate Bank exerce essentiellement son activité dans le secteur immobilier et dispose d'un *département commercial, tandis que la Saving and Credit* Bank accorde des prêts à long terme, notamment pour la construction d'habitations populaires, et est habilitée à recevoir des dépôts d'épargne, et que la Banque de développement industriel a pour objet le financement *de l'industrialisation du pays*.

Quant aux établissements koweïtiens essentiellement destinés à ap*porter une aide financière au développement* des pays arabes, ce sont :

● *Le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe* que l'Etat créa dès 1961 avec cette mission précise et dont les prêts à fin 1974 dépassaient 600 millions de dollars, répartis en une douzaine de pays, auxquels il y a lieu d'ajouter *maintenant ceux d'Afrique ;*

● *Le Fonds arabe de développement économique et social* dont l'activité est comparable à celle de la BIRD, le Koweït ayant la plus forte participation parmi les autres action*naires arabes ;*

● *L'Afro-Arab Company for Investment & International Trade* dont l'activité est orientée vers les pays africains.

Enfin, les organismes orientés vers les investissements dans l'ensemble *des pays du monde sont : la Kuwait* Foreign Trading Contracting & Investment Company, la Kuwait Investment Company (qui ont sensiblement cette même responsabilité à laquelle s'ajoute la réalisation d'opérations sur le marché financier international) et la Kuwait International Investment Company, qui a cette particularité d'être destinée à consentir des prêts et à effectuer des investissements directs aussi bien à Koweït qu'à l'étranger.

Cette structure financière et bancaire du Koweït, ainsi simplement mais *harmonieusement* construite, constitue de surcroît, par l'intervention financière de ses organismes, le *noyau* qui a permis à cet Etat de contribuer, de façon parfois déterminante, à l'établissement d'une véritable ramification comportant deux axes essentiels *orientés, l'un* vers une coopération active entre pays arabes, l'autre vers une extension des actions bancaires et financières au plan mondial, où l'on retrouve d'ailleurs également chaque fois rassemblées des institutions représentantes de plusieurs pays arabes.

Dans le premier cas, il s'agit d'aide au développement des pays arabes et africains à travers des constructions ne comportant que des organismes arabes, comme par exemple, la Banque arabo-africaine située au Caire qui a pour *mission principale* de financer les projets de développement en Afrique tout en interve*nant dans le financement du commerce extérieur*; la Banque arabe pour le développement industriel et agricole de l'Afrique, créée pour faciliter les investissements de capitaux en Afrique ; la Société koweïto-égyptienne ; l'Arab Investment Guarantee Organisation, créée par treize Etats, dont bien entendu le Koweït, qui est une société de garantie *contre les nationalisations ou les* confiscations ; la Compagnie arabe d'investissement ; la Banque islamique de développement destinée à consolider la coopération économique entre les nations islamiques et celles où existent d'importantes communautés musulmanes, qui vient d'être créée ; l'Arab Petroleum Company pour le financement de projets pétroliers ; le Fonds arabe-africain d'assistance pétrolière.

Dans l'autre cas, ce sont des *constructions auxquelles ont participé* des banques étrangères des principaux pays du monde, qui ont pour objet de rassembler des capitaux de toutes provenances, notamment arabes, qui seront destinés, en priorité bien sûr, aux pays arabes, *mais aussi à l'extérieur. Il* en est ainsi de l'Union des banques arabes et françaises à Paris, qui possède des filiales à Londres, Düsseldorf, Rome, Tokyo et bientôt New-York ; la FRAB Bank — Banque franco-arabe d'investissements internationaux — *également à Paris : la FRAB* Holding à Luxembourg ; la FRAB Bank International à Paris ; l'European Arab Bank à Luxembourg ; la Compagnie arabe et internationale d'investissement à Luxembourg ; l'Arab International Finance Company en Suisse ; enfin l'Arab Investment Bank à Madrid.

C'est ainsi que le Koweït, ce pays petit par la taille et le nombre de ses habitants, bien sûr nanti, mais aussi remarquablement organisé et doté d'un encadrement de qualité, est parvenu en quelque quinze années, seul ou avec d'autres pays *arabes et du monde industriel à se* forger une structure bancaire et *financière* souple et efficace, en usant de tous les moyens appropriés.

Puissamment solidaire des autres pays arabes auxquels il apporte par *des mécanismes variés sa contribution* à une assistance financière économiquement motivée et fort importante, s'intégrant en outre par ramification dans le dispositif bancaire et financier international, en même temps que ses organismes sont actifs de façon permanente sur la plupart des marchés de capitaux, comme préteurs et investisseurs, le Koweït est d'ores *et déjà une réelle place* financière internationale ainsi qu'en témoigne la présence continue dans *ce pays d'un nombre impressionnant* de banquiers et financiers venant de tous les pays du monde.

(*) Vice-président du Crédit lyonnais.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS SONT ENCORE GÉRÉS PAR DES ÉTRANGERS

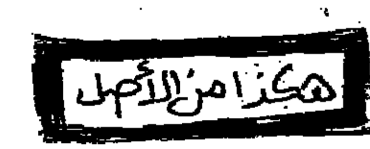
Le système bancaire comprend trois types d'établissements financiers : des banques commerciales, des banques spécialisées et des sociétés d'investissements, coiffées d'une banque centrale. Une partie importante du système est gérée par des étrangers :

1) La Banque centrale du Koweït *est de création relativement récente. Elle a remplacé, le 1er avril 1969, le Kuwait Currency Board, qui était une sorte d'office des changes. La Banque centrale continue de s'occuper principalement du marché des changes. Son rôle est donc assez effacé. Ceci s'explique par le fait que les ressources du gouvernement et des banques sont telles qu'ils peuvent se passer de l'aide de la Banque centrale (dans le jargon on dirait que le système est hors banque, sous-entendu hors Banque centrale). De fait, la Banque centrale ne gère que 20 % des réserves officielles, les 80 % restants étant sous la responsabilité du ministère des finances.*

2) Les grandes banques commerciales *sont au nombre de cinq. Elles sont de propriété koweïtienne, mais constituent des filiales « en matière grise », si l'on peut dire, de grandes banques étrangères. Ce sont ces dernières qui en assurent encore la gestion. C'est ainsi que les banques britanniques dirigent la National Bank of Koweït (la plus importante des cinq), la Bank of Kuwait and The Middle East et la Gulf Bank. De même, la Chase Manhattan (Etats-Unis) dirige la Commercial Bank of Kuwait Bank. Le Crédit Lyonnais a suivi la même méthode pour s'installer dans l'émirat, qui, jusqu'alors, était une « chasse gardée » anglo-saxonne, en aidant à la création de l'Al Ahli Bank. L'étroitesse du marché intérieur explique que plus de la moitié des investissements de ces banques sont dirigés à l'étranger. Il s'agit surtout d'investissements à court terme.*

3) Les banques spécialisées sont de création récente : *a) la Kuwait Real Estate Bank a été fondée en 1973 : elle est aussi gérée par des étrangers, essentiellement par la Bank of America. Cette banque est principalement orientée vers les affaires immobilières ; b) la Kuwait Industrial Bank, créée en 1973, est contrôlée pour un tiers par l'Etat. Son objet est de promouvoir l'industrialisation dans l'émirat ; c) fondée en 1960 par l'Etat, la Saving and Trading Bank est la banque des petites entreprises koweïtiennes ; elle reçoit des dépôts d'épargne des particuliers. A vocation sociale, elle n'a pas de préoccupation de rentabilité immédiate.*

4) Les sociétés d'investissements *se multiplient. Deux d'entre elles sont particulièrement remarquables : a) la Kuwait Investment Cie a déjà une longue expérience, puisqu'elle a été créée en 1961. Contrôlée pour moitié par l'Etat, elle agit uniquement sur les marchés financiers internationaux, où elle opère à moyen et à long terme. L'Etat se sert d'elle pour ses propres opérations. La Banque mondiale a fait appel à ses services pour lancer ses propres émissions. La KIC est associée à la Compagnie financière arabe, créée à Beyrouth à l'initiative de la Banque de l'union européenne, et à la Banque arabe et internationale d'investissements, fondée par la Banque nationale de Paris ; b) la Kuwait Foreign Trading Contracting and Investment Cie a été créée en 1965 et est contrôlée à 80 % par l'Etat. Contrairement à la KIC, elle agit surtout à court terme. Toutefois, elle a pris des participations dans le capital de banques étrangères, 36 % dans la Frab Bank (créée par la Société Générale), 60 % dans l'Afro-Arab Cie for Investment and International Trade, 50 % dans la Sudan Kuwait Investment Cie, 50 % également dans la Banque sénégalo-koweïtienne et dans l'Egypt Finance.* — Ph. S.





KOWEIT : L'OR

U SERVICE DE LA PROSPÉRITÉ

25 MILLIONS D'ACTIONS A LA RECHERCHE D'UNE BOURSE

Il n'y a pas que le pétrole qui it tourner les têtes au Koweït. vrai dire, « l'or noir » est géré plus rationnellement possible. ais les retombées du pactole ·trolier ont encouragé la créa- on de nombreuses sociétés ano- ymes dans des secteurs aussi vers que la banque, l'assurance, mmobilier, la petite industrie neubles, alimentation), la pêche, s installations portuaires, le ansport maritime. Quelque vingt- nq millions d'actions sont ainsi parties dans le public, représen- nt un capital d'environ 1,3 mil- ard de dollars. Ajoutons que eaucoup de ces entreprises sont s sociétés mixtes où souvent État dispose de la majorité du apital.

Pour le moment, il n'existe pas e Bourse de valeurs mobilières Koweït, alors que Beyrouth a la enne. Ne serait-ce que parce que émirat cherche à rivaliser avec Liban, la question de la créa- on d'une Bourse devrait se poser n jour ou l'autre.

La « révolution pétrolière » lui a donné un caractère d'urgence. En effet, le brutal accroissement des revenus tirés de l'or noir a engendré une spéculation effrénée sur les valeurs mobilières — spéculation qui a été encore encouragée par le dérèglement du système monétaire international et la chute des cours dans les Bourses étrangères. Enfin, le système bancaire koweïtien lui-même, par sa politique d'argent facile, a aggravé encore la situation.

Pour une même action émise, plusieurs souscripteurs se présentent. Les titres changent de main à une rapidité stupéfiante. D'énormes fortunes s'édifient, notamment chez les courtiers, qui prennent au passage de substantielles commissions. Les cours flambent, et ils sont, sans doute, sans rapport avec la rentabilité réelle des entreprises.

Bref, un marché de valeurs mobilières s'est constitué *de facto*. Mais il manque de transparence et de fluidité : les informations y circulent par des canaux privilégiés auxquels les différents agents ont des accès inégaux, ce qui, pour certains, est une aubaine exceptionnelle. Enfin, ce marché ne fait l'objet d'aucune réglementation.

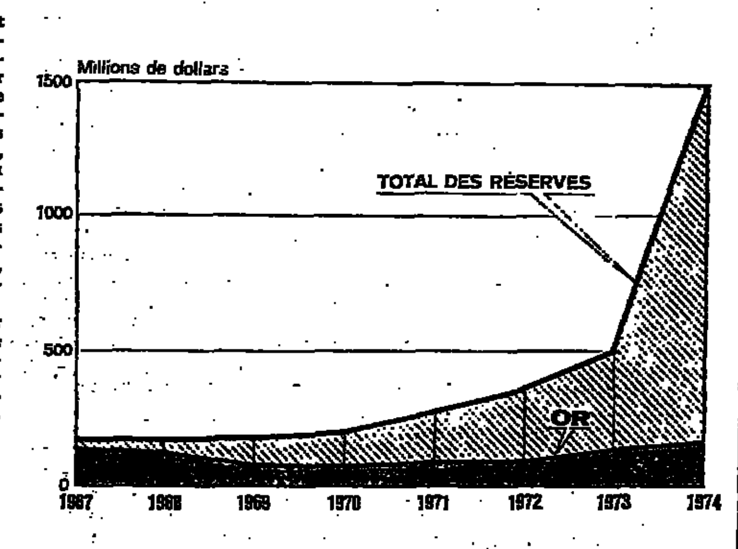
Aussi, la chambre de commerce et d'industrie de Koweït a-t-elle pris elle-même l'initiative de présenter un projet de Bourse de valeurs où pourrait s'exercer le contrôle des pouvoirs publics, notamment quant aux augmentations de capital, aux cessions d'actions et aux distributions de dividendes ; des plafonds de souscription seraient fixés, et la valeur minimale monétaire des actions serait réduite à un dinar (3.5 dollars). Mais les autorités monétaires koweïtiennes n'ont pas donné suite à ce projet, auquel elles ne paraissent pas pour le moment favorables. — Ph. S.

Le choix pour la monnaie-papier

Contrairement à ce qu'on aurait u attendre, le Koweït, comme d'ailleurs les autres pays du golfe Persique, n'est pas du tout attiré par 'or. Du moins dans la gestion de es réserves officielles, les particuliers étant bien évidemment attirés ar les métaux précieux. En effet, lors que la hausse des prix du étrole provoquait un afflux fantastique de devises dans les caisses ubliques, le montant des réserves n métal jaune n'a fait que retrouver celui qu'il avait atteint en 1967, omme le montre le graphique ci-contre.

Le choix pour la monnaie-papier aux dépens de l'or a été confirmé le manière éclatante par la décision prise par le Koweït, à l'instar le l'Iran et de l'Arabie Saoudite, de rompre les relations entre sa monnaie (le dinar koweïtien) et le dollar pour le rattacher à une monnaie-papier encore plus abstraite, t en tout cas plus sophistiquée : es droits de tirage spéciaux (D.T.S.) u Fonds monétaire international.

Ph. S.



Comment assurer l'« après-pétrole »

Un système judiciaire évolué

Depuis l'entrée en vigueur du décret de l'émir n° 19 de 1959, il est généralement admis que l'ensemble de la législation koweïtienne constitue l'un des systèmes judiciaires les plus évolués du Proche-Orient.

Un renouveau législatif est apparu récemment au Koweït après la publication dans une langue d'audience mondiale (l'anglais) d'un nombre important de textes réglementant la vie organique du pays.

La principale de ces législations concerne l'activité commerciale. Pierre angulaire de l'activité internationale du pays, cette législation, et ses éléments annexes, a été promulguée par la loi n° 2 du 3 janvier 1961. Elle a été rédigée par des Egyptiens qui s'étaient inspirés très largement des textes en vigueur en Egypte, eux-mêmes dérivés des législations française et belge. L'article 26 de la loi stipule qu'aucun étranger ne peut engager d'opération commerciale au Koweït sans avoir un ou plusieurs partenaires koweïtiens détenant au moins 51 % du capital de l'association. L'article 27 précise qu'aucune personne étrangère ne peut exercer d'activité commerciale sans intermédiaire koweïtien (« sponsorship »). Toutes les exploitations ne répondant pas à cette condition auront un délai de trois années à compter de la date de promulgation de la loi pour opérer leur liquidation.

Une législation fiscale complète par une série de lois et de décrets la législation commerciale. Il s'agit notamment du décret du 6 septembre 1950 et de la loi 22 du 15 septembre 1961.

Sur le plan pétrolier, une loi n° 24 du 28 juin 1970 concerne la taxation des compagnies pétrolières.

Les conditions d'exercice de l'Audit sont contenues dans la loi n° 6 du 9 avril 1962.

Une loi industrielle n° 6 du 4 mars 1965 organise l'activité industrielle du pays et institue l'Industrial Development Committee, organisme interministériel chargé d'exercer la tutelle du développement industriel des pays.

La loi n° 37 du 1er août 1964 relative aux adjudications publiques contraint tous les organismes gouvernementaux à soumettre tous leurs appels d'offres de biens et des services, civils ou militaires, de plus de 1 000 KD (environ 3 000 dollars américains), au Central Tenders Committee, directement rattaché au conseil des ministres.

Cet ensemble de textes marque d'une certaine stabilité le droit du Koweït et vise, dans l'esprit du législateur koweïtien, à aviser pleinement le partenaire du Koweït des dispositions légales réglementant toute l'activité économique, et qui sera rendu moins méfiant dans la conduite de ses affaires avec ce pays. — Y. S.

Ayant obtenu dans une très large *mesure le contrôle de l'activité pétrolière*, le Koweït aspire à assurer l'« après-pétrole ». Trois facteurs au moins rendent aujourd'hui le Koweït particulièrement sensible à ce problème : tout d'abord la situation économique précaire dans laquelle se trouvait le pays avant l'exploitation *du pétrole est d'autant mieux présente* dans les esprits qu'elle est encore très proche : il s'agit donc *d'éviter d'y retomber lorsque la* production d'hydrocarbures aura pris fin. Cette échéance, en second lieu, paraît relativement proche, les réserves actuelles représentant trente à quarante ans de production (moins même, si le taux d'extraction s'accroît sensiblement). L'évolution même *des produits pétroliers*, ensuite, conduit à *considérer* comme plausible une sorte de conversion technologique permettant, vers le début du siècle prochain, de se passer progressivement du *pétrole*.

L'« après-pétrole » se situe donc à l'échelle de deux générations tout au plus, et la prise de conscience en est de plus en plus nette. L'accé*lération du processus de récupération*, à laquelle on vient d'assister, de la richesse pétrolière est d'ailleurs liée à ce souci de supprimer le gas*pillage (du gaz par exemple) et une* exploitation anarchique épuisant trop vite les gisements. En 1972, l'Assemblée koweïtienne s'alarmait des perspectives trop ambitieuses de production et réclamait un plafonnement *pour cette dernière*. Le Koweït a fixé un plafond de *production* en appa*rence pour des raisons de conser*vation, mais en fait à plus court terme, par suite de l'incapacité d'in*vestir plus qu'une faible proportion* de ses revenus dans d'autres secteurs.

Il s'agit là de l'une des contradictions que doit affronter le Koweït ; cet Etat fait partie des petits pays gros producteurs de pétrole qui ont intérêt à adopter un plan de production « long », permettant de prolonger longtemps l'exploitation. En ac*croissant leur production, ils ne peuvent en effet qu'accumuler* les créances liquides, dont nul ne peut garantir la solidité à long terme *(érosion monétaire*, changement politique). Mais, inversement, de fortes pressions s'exercent sur eux pour qu'ils accroissent cette production. De plus, il n'est pas *certain* qu'au-delà du vingtième siècle le pétrole soit encore vraiment une richesse.

Capitaliser la rente

Aussi les possibilités qu'offre la politique des placements financiers, des fonds de réserve et de l'accumulation des liquidités ne peuvent que conduire *assez vite à un blocage* de la production pétrolière. Or la politique suivie jusqu'à présent apparaît précisément comme une politique financière de « capitalisation *de la rente » par des placements* « rémunérateurs et sûrs », les investissements productifs au Koweït étant nécessairement très limités.

Préparer l'« après-pétrole » signifie donc aujourd'hui l'utilisation la plus efficace possible des hydrocarbures comme *matières premières* et *comme source d'énergie bon marché*, pour les valoriser au maximum en jetant les bases d'une économie productive avec l'utilisation de la rente pétrolière (qui ne correspond qu'à la *monétisation d'un* capital *naturel* non renouvelable) pour une accumulation massive du capital et un développement technologique poussé. A cet égard, l'expérience koweïtienne est un exemple frappant des possi*bilités et des difficultés d'industria*lisation à partir des hydrocarbures liquides ou gazeux, ainsi que des ressources financières, mais sans aucune autre ressource minérale, ni eau ni « *armée de réserve* » autonome de travailleurs suffisante (à cause de l'immigration, voir plus bas).

Cette conception, qui n'était en vigueur que dans les pays engagés dans de très vastes programmes de *développement (tels que l'Algérie et* l'Irak), constitue maintenant une alternative nouvelle pour cet Etat, dont les projets industriels sont souvent élaborés indépendamment les uns des autres, sans analyse des effets amont et aval.

Quelle industrialisation ?

On ne peut donc guère parler, à l'heure actuelle, de véritable proces*sus d'industrialisation*, faute de définition de stratégies industrielles, d'établissement d'industries de base, de valorisation du pétrole et d'orientation vers une certaine maîtrise technologique.

Bien qu'extrêmement limitée, cette industrialisation est aujourd'hui axée principalement vers la production des biens de consommation et vers ce *qui peut éviter et remplacer les im*portations. L'examen des importations révèle en effet que le Koweït est importateur net de produits alimentaires (d'origine agricole surtout) et la place primordiale des produits manufacturés, qui représentent 90 % des importations. Les impor*tations de matières premières à usage* industriel restent bien entendu très faibles.

A propos de ces petits projets industriels, il convient de noter qu'une fois qu'ils avaient été adoptés, les conditions et les normes de gestion des entreprises chargées de cette gestion n'avaient pas été entièrement définies : les délais de *réalisation furent le plus souvent* dépassés et les « performances » des industries nouvelles demeurèrent assez limitées.

L'effort industriel envisagé, quoi*que modeste*, portera sur des activités d'industries plus lourdes fortement automatisées, consommatrices d'énergie, telles que fonderies, usines sidérurgiques ou encore dans les industries traitant le pétrole. Cet effort devant remédier au déséquilibre des activités et à la faiblesse générale des forces productives, dont on peut sommairement dégager les traits actuels suivants : domination *du pétrole sur l'économie et dépen*dance, considérable et croissante, de celle-ci à l'égard des revenus pétroliers.

En effet, si le produit intérieur brut se ventile à 30 % pour les services et 70 % pour les biens, le *pétrole représente 59 % de la pro*duction de biens, outre 0,4 % pour l'agriculture et 3,6 % pour l'industrie manufacturière.

La faiblesse de la tradition étatique ne facilite pas l'exécution de cette stratégie de diversification et impose un effort systématique de construction d'un appareil administratif et d'une superstructure étatique publique et privée car le Koweït n'a pu au départ s'appuyer sur l'initiative privée locale dont devrait en prin*cipe dépendre la mise en œuvre de* l'industrie.

L'Etat est donc le chef de file de la plupart des projets importants par l'intermédiaire d'un certain nombre de secteurs. D'une part, la Kuwait International Industries Company regroupe les participations publiques dans de nombreux secteurs : *usines* de tuyaux, imprimeries, cimenteries, produisant pour les besoins locaux. D'autre part, les capitaux publics sont majoritaires dans la Kuwait Chemical Fertilizer Company, qui produit annuellement 400 tonnes d'ammoniac, 550 tonnes d'urée, 400 tonnes d'acide sulfurique...

par YAZID SABEG

Un autre projet, en voie de réa*lisation (Petrochemical Industries Co)* devrait permettre de quintupler la *production* d'engrais, les opérations *se faisant en liaison avec des instal*lations turques.

Entièrement désertique, le Koweït est souvent considéré comme totalement dépourvu de potentiel de développement en raison du manque d'eau nécessaire à la technique mo*derne qui en est grande consomma*trice.

Le Koweït a, pour vaincre ce lourd handicap, élaboré un plan d'utilisation rationnelle des ressources en eau obtenue par dessalinisation, car dans certains cas il faudra même *choisir entre utilisation agricole et* utilisation industrielle. D'autre part, avec du capital abondant et de *l'énergie presque gratuite (gaz)*, il envisage de dessaler l'eau de mer sur une plus grande échelle pour tenter une très vaste expérience de maîtrise des problèmes de l'eau *dans un environnement quasi désertique*. On peut envisager une véritable « mutation écologique » de la *région*, qui transformerait en terres utilisables une partie importante des zones désertiques ou semi-désertiques.

Une des autres perspectives ouvertes au Koweït est le contrôle progressif d'une partie notable des *échanges de la région (par mer no*tamment) par le développement des *infrastructures portuaires* et la création de flottes pétrolières, en particulier à capitaux mixtes. La politique d'« orientation » vers l'économie libérale et d'« accompagnement » de l'initiative privée pour pallier ses *déficiences éventuelles est donc pra*tiquée par le gouvernement, qui s'est assigné plusieurs objectifs simultanés : l'industrialisation, l'améliora*tion du niveau de vie, l'accroissement de l'emploi et un degré plus* élevé d'indépendance. Partout, la construction d'une base économique est, au moins formellement, placée au niveau des impératifs nationaux, et les changements culturels, sociaux, politiques qu'elle implique doivent être pris en compte car la *traduction de ces ambitions dans les* pratiques et les politiques ne va pas sans poser de nombreux problèmes et créer des déséquilibres.

L'évolution démographique paraît un des premiers facteurs à retenir, car elle peut révéler les blocages d'une société trop longtemps accoutumée à la stagnation. Elle revêt des aspects spécifiques qui renforcent la nature très particulière des problèmes face auxquels se trouve confronté le Koweït. Pour 50 % la population est composée d'étrangers (Palestiniens, Irakiens, Libanais, Syriens et Egyptiens surtout, mais aussi Indiens). Le développement rapide du Koweït provoqué par un accroissement de ses activités et de sa fonction a appelé une immigration de pays peuplés et pauvres qui s'explique parfaitement par les conditions sociales et éco*nomiques qui règnent dans ce pays.* Si le poids absolu du nombre ne s'exerce pas encore, les structures *démographiques* d'une *population* jeune, malgré la forte immigration d'adultes, et en accroissement, n'en imposent pas moins une certaine pesanteur à l'économie, en même temps qu'elles modifient les équili-bres traditionnels.

Cette croissance provoque un bou-leversement progressif des hiérar-chies traditionnelles de la sociét[é] koweïtienne et l'apparition d'un sous-prolétariat important qui pourra créer des contradictions dans la si-tuation politique et remettre en cau-se le contrôle oligarchique de l[a] richesse. La présence de ces immi-grés privés de droits politiques [et] *fonciers est déjà à l'origine de trou*-bles sociaux : ainsi, en juin 197[.] on a observé une certaine agitation ; la grève déclenchée dans les ban-ques avait été très largement suiv[ie] et appuyée par les étudiants, le[s] enseignants, les syndicats de travai[l]-leurs du pétrole et de la pétroch[i]-*mie. Les syndicalistes irakiens étai*[ent] parmi les plus revendicatifs. (Notor[ns] *à ce propos que le voisinage* [de] *l'Irak* demeure un sujet de préocc[u]-pation pour les Koweïtiens, bien qu[e] ce pays ait renoncé à ses reven[di]-cations territoriales. C'est d'ailleu[rs] aussi vrai de l'Iran.)

Pragmatisme

Cette perspective influence de *plus en plus le schéma de dévelop*pement explicité plus haut : à moyen terme, tout développement sera conçu avec pragmatisme.

La richesse pétrolière, pour s'être soudainement accrue de manière considérable, n'en est pas moins relativement ancienne. Depuis bien*tôt une vingtaine d'années, le Koweït* reçoit des paiements extérieurs importants et a pu, tant bien que mal, créer un petit système monétaire et financier. Mais le phénomène nouveau est l'accroissement extrêmement brutal des rentrées au cours des dernières années, alors que le Ko*weït ne dispose pas des structures* permettant leur utilisation efficace au service du développement national. En effet, les banques de développement industriel ou de finance*ment à long terme étaient* jusqu'à une date fort récente encore embryonnaires ou fort peu efficientes. La place financière de Koweït se contentait d'offrir un ensemble limité (absence de marché à terme et de politique d'open market) de possibilités financières qui correspon*daient aux exigences d'un petit nom*bre d'emprunteurs ou de prêteurs. Depuis, les structures financières ont été adaptées : création d'une institution de financement foncier *immobilier*, d'une banque indu[s]-trielle (un équivalent du Crédit nat[io]-nal français) venant compléter [le] dispositif de banques commercial[es] déjà existant, et l'on parle mê[me] d'une bourse des valeurs. (Voir p[lus] ailleurs.)

Enfin, l'idée d'une concertati[on] micro-régionale commence à pren[dre] forme au Koweït.

Puisqu'il existe des besoins én[or]-mes dans la région et la possibil[ité] sérieuse de développement d'[une] économie productive, il apparaît [de] *plus en plus clairement que l'apr*[ès-] pétrole a plus de chances d'exis[ter] par une réorganisation de l'ensem[ble] de la région et l'utilisation de [ses] ressources potentielles mises [en] commun. Le Koweït, ainsi que [ses] autres partenaires, parvient ai[nsi] à éviter l'établissement de secte[urs] économiques totalement extraver[tis] sans lien avec la région et le dé[ve]-loppement de leurs propres for[ces] productives, tout en éludant l'ef[fet] de développement autonome, [qui] *pourrait devenir rapidement* épui[sant] et stérile, car incapable de tro[uver] des dimensions appropriées à l'i[nté]-rieur de son espace limité.

Le salut dans la solidarité arabe

C'EST, à Koweït, le 17 octobre 1973, que fut « déclarée » la « guerre du pétrole ». Pendant toute la journée, les ministres de *l'Organisation des pays arabes* exportateurs de pétrole (OPAEP), dont le siège est à Koweït, avaient discuté dans le plus grand secret. L'atmosphère, nous pouvons en *témoigner*, était quasi religieuse et fraternelle.

C'était *l'époque du Ramadan*. De temps en temps, l'un ou l'autre des ministres sortait de la salle, pour *téléphoner à son gouvernement* ou pour accomplir ses prières.

Le soir, *la réunion* reprit dans l'un des luxueux hôtels de Koweït. Le salon où se tenaient les ministres jouxtait une petite mosquée. Une organisation palestinienne avait distribué un tract parmi les quelques rares journalistes présents, appelant les ministres à la vigilance. Bientôt, on apprit *la nouvelle qui devait écla*ter comme un coup de tonnerre dans le monde entier : les pays arabes dé*cidaient de réduire de 5 % par mois* leurs exportations de pétrole jusqu'à la libération des territoires occupés par Israël et la restauration des Palestiniens dans leurs droits légitimes.

La veille, il s'était passé quelque chose d'au moins aussi important. Les ministres du golfe Persique s'étaient réunis pour décider le premier doublement du prix du pétrole. (*Le second doublement* devait intervenir deux mois plus tard à Téhéran, le 23 décembre 1973.) Ce qui était frappant dans cette décision, c'était non seulement l'im*portance de la hausse, mais aussi* son caractère unilatéral. La semaine précédente, les mêmes ministres avaient discuté avec les représentants des sociétés pétrolières au siège de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne, alors qu'un déluge de feu et de sang s'abattait sur le Sinaï et le Golan. Les négociations n'avaient pas abouti. La dernière page d'une *époque où les prix du pétrole* étaient décidés conjointement par les compagnies et les Etats était définitivement tournée.

Koweït *méritait* d'être la capitale de ce « coup double ». Non pas seulement parce que s'y trouve le *siège de l'OPAEP, manifestation et* symbole de la solidarité arabe en matière pétrolière. Mais aussi et *surtout parce que l'émirat avait* été souvent à la pointe du combat contre le cartel des grandes sociétés pétrolières.

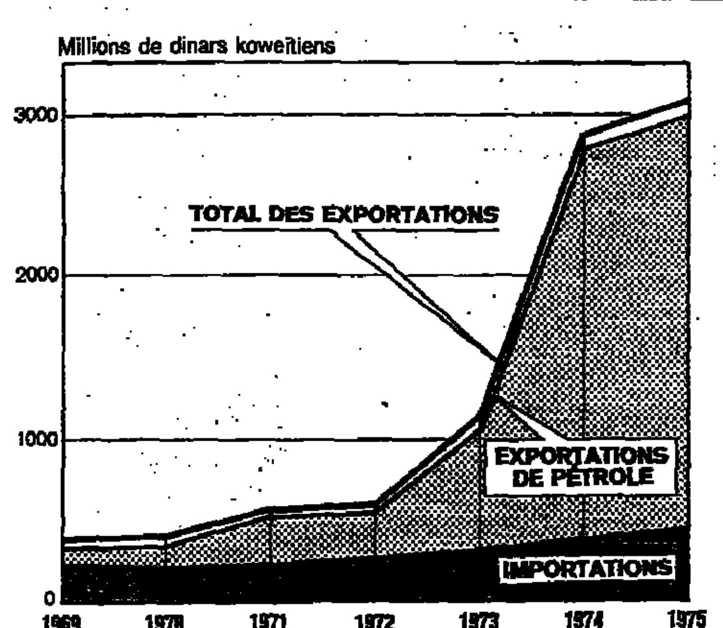
Aussi bien le « problème pé[tro]-lier » *de Koweït est-il simple* [à] formuler : les réserves d'« or noi[r] » sont limitées à une trentaine d'[an]-nées ; *la seule façon de prolon*[ger] la durée de vie des gisements [est] de ralentir le système d'extract[ion]. Cette logique, le Koweït l'a[vait] comprise, pour sa part, bien a[vant] *la guerre d'octobre*, et avait c[om]-mencé à l'appliquer en 1972-197[3].

Mais, à prix constant, réduire [le] rythme de production et de ve[nte], c'est amputer d'autant les reve[nus]. Si l'on veut, en même temps, [ac]-croître les revenus, il est nécess[aire] *d'augmenter* plus encore ses [prix]. Encore faut-il que les consommat[eurs] l'acceptent. Et ils n'acceptent [que] s'ils ne peuvent pas s'adresse[r à] d'autres producteurs. Seul, le Ko[weït] ne pouvait donc rien et était con[dam]-né à redevenir un désert de s[able] *brûlant, après l'épuisement de*[s] réserves. Son salut, il ne pouva[it le] trouver qu'à travers une solid[arité] active des pays exportateurs de [pé]-trole. Dans le *golfe Persique* [le] *Koweït a été l'un des premie*[rs à] comprendre et à agir en co[nsé]-quence.

PHILIPPE SIMONNO[T]

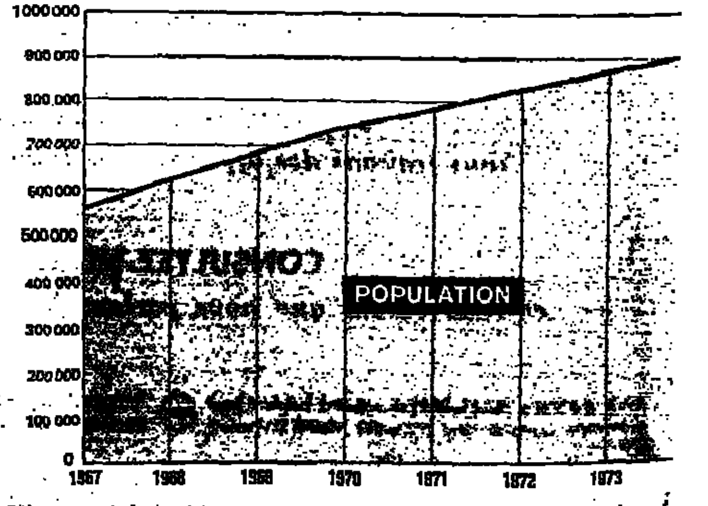
La balance commerciale est très largement excédentaire

Bien que la production de pétrole ait diminué à partir de 1972-1973, les recettes tirées de l'exportation de l'or noir ont augmenté à vive allure, grâce, bien évidemment, à l'augmentation des prix. On remarquera que les autres exportations restent à peu près constantes. Quant aux importations, elles augmentent régulièrement. Mais la balance commerciale est très largement excédentaire, et pour de nombreuses années.



La population a pratiquement doublé en huit an[s]

La population du Koweït a pratiquement doublé en huit ans. Cette extraordinaire essor démographique s'explique surtout par une très forte immigration en provenance des pays voisins notamment. Ainsi, plus de la moitié de la population koweïtienne est-elle étrangère, ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés politiques.



AU SERVICE DE LA PROSPÉRITÉ

Une « société de rentiers »

(Suite de la page 9.)

Ils n'ont le droit de vote qu'à issue d'un délai de vingt ans à mpter de la date de leur naturalisation, et ne peuvent accéder ux postes supérieurs dans l'administration et dans l'armée. S'ils eulent s'établir dans le commerce, ils sont contraints à s'associer à un Koweïtien de souche qui isposera de 51 % des actions de entreprise. En revanche, les naturalisations dites de « première lasse » ne se font qu'au compte-outtes. Elles se limitent à une inquantaine bon an, mal an.

Il n'est pas rare que dans une ême famille le père soit koweïen alors que les enfants ne le ont pas, ou bien que trois sur uatre frères soient Koweïtiens et quatrième étranger. De même, de ombreux immigrés arabes venus u Koweït il y a vingt-cinq ou ente ans ne sont toujours pas aturalisés, même s'ils ont consacré toute leur existence et toutes urs compétences à l'édification u Koweït. En revanche, de nombreuses naturalisations de « première classe » sont discrètement ctroyées dans un but politique, s bénéficiaires de ces mesures - pour la plupart des bédouins lettrés — ne faisant leur apparition au Koweït qu'en période lectorale...

Le « *scandale des naturalisations* » défraye régulièrement la hronique. Mis personnellement en ause au cours de débats passionnés au Parlement, le ministre de l'intérieur, le cheikh Saad Abdallah, a promis en mars dernier une nouvelle loi qui tiendrait compte des critiques formulées par les députés. Ses propos ont été accueillis avec beaucoup de scepticisme par les élus de l'opposition, qui ont fait valoir que les « *bonnes lois* » ne manquent pas au Koweït, mais qu'elles « *sont mises au réfrigérateur dès leur promulgation* ». Ils ont rappelé que plusieurs mesures avaient, dans le passé, été décrétées en vue de l'assouplissement de la procédure concernant les naturalisations, mais que le nombre des « *Koweïtiens sans patrie* » demeurait tout aussi élevé. En fait, le scepticisme manifesté par l'opposition concernant l'application des lois pose le problème plus général du fonctionnement de la démocratie au Koweït.

Plus que sa richesse en « or noir », ce qui différencie le Koweït de la plupart des autres pays arabes est la vitalité de l'expérience de démocratie parlementaire entreprise il y a environ douze ans par la dynastie des Sabah. Le Koweït est actuellement l'un des Etats de la région — le seul peut-être — dont les prisons ne renferment pas de détenus politiques. Un extraordinaire climat de liberté règne dans le pays. Il est vrai que les partis politiques ne sont pas autorisés par la Constitution, mais tout se passe comme s'ils l'étaient.

La « démocratie à la koweïtienne »

Cette « *démocratie à la koweïtienne* » demeure cependant limitée. Le droit de vote est en effet éservé à une minorité de la population, c'est-à-dire aux seuls itoyens koweïtiens mâles âgés de lus de vingt et un ans (à l'exception des membres des forces arnées et de la police), soit, en tout t pour tout, quarante mille électeurs en 1971, et soixante mille nviron en 1975. Les cinquante nembres de l'assemblée élus par et électorat restreint ne peuvent nettre en question la nature du égime, qui demeure une monarhie héréditaire, mais ils disposent de pouvoirs non négligeables, révus par la Constitution de 962. Au fil des ans, l'institution arlementaire koweïtienne s'est évélée plus qu'une simple *chambre d'enregistrement* » destinée à donner un « *lustre démocratique* » au régime des Sabah. lle est devenue, sous l'impulsion l'une opposition particulièrement véhémente et radicale, une force politique réelle capable de faire utilement contrepoids à l'autorité de l'émir régnant et à celle de l'oligarchie au pouvoir.

Les élections législatives de janvier 1975 ont modifié profondément la composition du Parlement, dont près de la moitié a été renouvelée. Les nouveaux venus sont, pour la plupart, des représentants de la nouvelle génération d'intellectuels koweïtiens, plus ouverts aux idées nouvelles que les députés traditionnels dont ils ont occupé les sièges. Les trois premiers mois de la nouvelle législature semblent d'ailleurs indiquer que le nouveau Parlement n'a rien perdu de son mordant. Les grands « *ténors* » demeurent les députés du bloc de la gauche radicale, la « *Taliaa* » (l'avant-garde). Ayant perdu un élu au cours des récentes élections, ce groupe n'est plus représenté au Parlement que par trois députés : un vétéran de la politique, le docteur Ahmed Khatib, fondateur, avec le docteur Georges Habache, leader du F.P.L.P., du Mouvement nationaliste arabe (M.N.A.) ; un redoutable polémiste et un spécialiste des affaires pétrolières, M. Abdallah Nibari ; et M. Sami Munayess, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al Taliaa*, qui a donné son nom au groupe.

Le docteur Ahmed Khatib est une personnalité d'envergure au Koweït et dans le monde arabe. Au cours des années 60, il a mené un rude combat contre les autorités, qu'il accusait d'avoir « *faussé* » les résultats des élections de 1963 et de 1967. Depuis 1971, cependant, ses rapports avec le pouvoir se sont nettement améliorés. Il est l'un des rares députés à ne pas porter la robe traditionnelle « *dishdasha* », peut-être pour rappeler ses attaches avec le nationalisme arabe. A l'Assemblée nationale, où ses interventions sont écoutées religieusement, il fait figure de sage, n'hésitant pas à l'occasion à voler au secours d'un ministre un peu trop rudoyé par certains de ses partisans ou alliés. Le Dr Khatib a réussi à grouper autour de lui une pléiade de militants cultivés.

Accusés par leurs adversaires de propager « *le communisme, le marxisme et l'athéisme* », le Dr Khatib et ses compagnons sont, en fait, des nationalistes arabes qui ne cachent pas leurs convictions socialistes et radicales. Dans le domaine pétrolier notamment, ils n'ont cessé de préconiser la nationalisation de la Kuwait Oil Company. Ils ont réussi à empêcher, vers la fin d'octobre 1972, la ratification par le Parlement de l'accord qui prévoyait une prise de participation de 25 % dans les intérêts de la KOC. Une nouvelle version de l'accord prévoyant cette fois une prise de participation de 60 % ne fut ratifiée par l'Assemblée nationale qu'au terme de près de quatre mois de débats houleux. Par leur action incessante et habile autour d'un problème qui tient au cœur à tous les Koweïtiens, les « *khatibistes* », dont l'influence au Parlement dépasse largement le nombre de leurs élus, ont réussi à créer dans l'opinion publique un courant favorable à à la nationalisation des ressources énergétiques du pays. Le gouvernement a sûrement tenu compte de ce fait nouveau en décidant, le 5 mars dernier, d'engager des négociations avec la British Petroleum et la Gulf Oil en vue de la prise en charge de 100 % du pétrole koweïtien.

Si paradoxal que cela puisse paraître, cette mesure n'a pas calmé l'opposition parlementaire, qui, entraînée une fois encore par le groupe des « *Khatibistes* », a lancé début mai une nouvelle offensive contre le gouvernement, exigeant de lui l'ouverture d'un débat public sur les conditions dans lesquelles il se propose de s'assurer le contrôle de la KOC. En fait, l'enjeu du conflit dépasse largement le seul problème du pétrole. Le reproche fondamental qui est fait au gouvernement, aussi bien en ce qui concerne le problème des naturalisations que celui de l'exploitation de l' « or noir », est d'agir sans plan soigneusement étudié, et surtout sans consulter le Parlement. Une épreuve de force a été évitée de justesse entre le pouvoir et l'opposition en mars dernier lorsque les membres du gouvernement se sont retirés du Parlement pour protester contre les propos du Dr Khatib, qui avait traité les ministres de « *simples hauts fonctionnaires auprès du chef du gouvernement* ». En somme, les députés de l'opposition, appuyés par une bonne partie de l'Assemblée, voudraient que les ministres se déclarent directement responsables devant le Parlement et lui rendent compte régulièrement de leurs activités et projets. Une telle éventualité élargirait singulièrement les attributions de l'Assemblée nationale, mais présuppose un changement radical du rapport des forces entre le pouvoir et l'opposition. Celle-ci, malgré tout, demeure dans le pays une force minoritaire. Certes, elle peut réussir, comme elle l'a déjà fait à diverses reprises, à bloquer par un vote négatif tel ou tel projet gouvernemental, mais elle ne peut en aucune manière menacer l'essentiel des prérogatives de la famille régnante, qui détient solidement en main les rênes du pouvoir.

Les limites imposées au fonctionnement de la démocratie sont donc appelées à durer. Le changement ne sera possible que le jour où sera réglé le problème fondamental de la société koweïtienne, celui de l'accession des immigrés arabes — privés des droits politiques et des privilèges sociaux — à la citoyenneté.

JEAN GUEYRAS.

POLITIQUE

DIXIÈME RENCONTRE NATIONALE

Les GAM entre l'autonomie et l'indépendance à l'égard de la gauche

Les groupes d'action municipale ont tenu, samedi 24 et dimanche 25 mai, leur X^e rencontre nationale à Gif-sur-Yvette (Essonne). Nés en 1964, marqués par mai 68, dotés d'une « charte » adoptée à Grenoble — leur fief le plus solide — en 1970, les GAM se sont efforcés de moderniser cette charte au cours de la première journée, et ont principalement consacré la seconde à s'interroger dans deux domaines : l'attitude à adopter vis-à-vis de la gauche, et la réorganisation de leur mouvement.

L'attitude vis-à-vis de la gauche : les groupes d'action municipale, conçus à l'origine comme de véritables contre-pouvoirs locaux, se trouvent aujourd'hui confrontés à la question de savoir quel type de relations ils peuvent entretenir avec les représentants locaux de la gauche autogestionnaire dans laquelle ils se reconnaissent (le problème est particulièrement aigu quand cette gauche exerce le pouvoir municipal), mais aussi avec le P.S., et accessoirement le P.S.U., au niveau national — particulièrement dans la perspective d'une victoire électorale de la gauche. Ces deux partis étaient d'ailleurs représentés à la *rencontre, le premier* par Mme Marie-Thérèse Eyquem, membre du secrétariat national, le second par M. Michel Fiant, membre du bureau national. M. de Caumont avait pris part — à titre personnel, mais chacun avait relevé son appartenance à la direction des GAM — aux assises du socialisme.

Un texte, intitulé « *Pour une société socialiste* », avait été élaboré par des représentants du collectif national des GAM et de *cinq autres organisations* représentant au total plus de cent mille adhérents : la Confédération nationale des associations familiales laïques, celle des associations populaires familiales, la Confédération syndicale des familles, les groupes Vie nouvelle et les groupes d'action Témoignage chrétien. Ce document tentait de définir la conception qu'ont les organismes signataires du passage au socialisme.

Un courant d'opinion, représenté par les GAM de Meudon, Villecresnes et Rueil-Malmaison, a longuement exprimé les réserves et la méfiance que lui inspiraient non le texte lui-même, mais ce type de démarche et surtout les arrière-pensées qu'il croyait y distinguer : « *Nous sommes d'accord pour nous insérer dans le mouvement socialiste en général*, devait par exemple expliquer un des représentants de ce courant, *mais résolument hostiles à l'idée de constituer un mouvement, pour ne pas dire un parti politique.* » Le projet de manifeste sera « *renvoyé à la base* » pour discussion.

Les groupes d'action municipale ont pris soin de réaffirmer, à l'occasion de ce débat, que leur ambition ne pourrait jamais être de *former un parti : ils resteraient*, prioritairement, des « *syndicats du cadre de vie* », militant en faveur de l'autogestion. Toutefois, devait rappeler M. Robert de Caumont, secrétaire national : « *Il ne faut tout de même pas se tromper d'adversaire, et, sous prétexte de garder les mains libres vis-à-vis de la gauche, faire un jour le jeu du capitalisme et de la droite* » Une quasi-unanimité s'est ainsi réalisée autour d'une formule : les GAM ne peuvent être littéralement *indépendants* de la gauche autogestionnaire, mais ils doivent rester autonomes vis-à-vis d'elle.

Quant à la réorganisation du mouvement, elle a semblé particulièrement nécessaire devant l'abondance — et parfois l'extrême virulence — des critiques émises à Gif-sur-Yvette contre son fonctionnement. Les « contestataires » ont reproché aux GAM la personnalisation du pouvoir qui règne, selon eux, « au sommet » (cette critique s'adressant tout particulièrement à M. de Caumont), mais aussi le trop grand espacement des rencontres et l'absence de concertation entre les différents groupes.

C'est pour répondre à ces deux questions — réexaminer les rapports du mouvement avec la « politique politicienne » et rendre plus dynamique sa vie interne — que les GAM, sans attendre les douze mois rituels, organiseront les 8 et 9 novembre prochain en province (sans doute à Pontarlier ou à Orléans) leur prochaine rencontre nationale. — B. B.

● *Des militants du P.S.U.*, conduits par M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, ont manifesté dimanche 25 mai, à Meudon, contre le retrait par le secrétariat d'Etat à la culture de l'autorisation d'organiser dans cette cité la fête annuelle de leur parti les 7 et 8 juin prochains. Dans une déclaration publiée le vendredi 23 mai, le *P.S.U.* affirmait : « *Une telle décision, intervenant peu de temps avant la fête, et alors que l'ensemble des dispositions ont été prises, constitue un coup bas qui relève du sabotage.* »

APRÈS LEUR CONVENTION NATIONALE

Leurs dirigeants veulent faire des clubs Perspectives et Réalités « la voix de la justice et du changement »

Les clubs Perspectives et Réalités — qui réunissaient samedi à Paris leur huitième convention nationale — ont été un des premiers éléments du dispositif giscardien de conquête du pouvoir. Chronologiquement, ils ont même existé avant la Fédération nationale des républicains indépendants, et les dirigeants giscardiens se sont toujours plu à voir en eux un « réservoir d'hommes et d'idées », un « vivier », une « pépinière » de partisans de M. Valéry Giscard d'Estaing. Ces métaphores, quelque peu rabâchées, étaient loin de la vérité tant que dura la progression « normale » du président des républicains indépendants vers l'Elysée. En revanche, les clubs jouèrent un rôle non négligeable lors de la campagne présidentielle de 1974. Ils constituèrent, en province, des *amorces de comités de soutien et en assurèrent* sur le terrain une présence qui relaya parfois heureusement celle du parti lui-même.

Relancés par la victoire de leur candidat, ils se comptent maintenant cent cinquante et revendiquent plusieurs dizaines de milliers de sympa*thisants. En plus de leur mission traditionnelle de* réflexion et de « présence », ils sont désormais aux côtés de la F.N.R.I. et du mouvement Génération sociale et libérale appelés à la tâche commune des giscardiens depuis l'élection : la promotion et l'encadrement du courant révélé par la campagne présidentielle.

Le penchant naturel des membres des clubs n'est pas le progressisme. M. Jean-Pierre Fourcade, devenu leur président en février dernier, l'avait personnellement constaté alors à l'occasion d'un débat sur la réforme de l'entreprise. C'est sans doute par prudence autant que par manque de temps que l'on n'entendit guère s'exprimer, au cours de cette convention, les « club-men de base ». Ceux-ci laissèrent la parole — en particulier lors du débat politique — à leurs rapporteurs officiels et aux ministres venus en grand nombre. Et c'était bien à eux que s'adressait M. Philippe Pontet, secrétaire général, lorsqu'il déclarait : « Nous ne saurions être la voix de ceux qui veulent servir le président de la République si nous ne savons pas être la voix de la justice et du changement. Ceux qui pensent qu'un immobilisme tranquille est préférable n'ont pas leur place dans nos rangs. » — N.-J. B.

Samedi matin 24 mai, la huitième convention nationale des clubs est ouverte sous la présidence de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, président de la Fédération des clubs. M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, président de la Fédération nationale des républicains indépendants, prononce un discours dans lequel il exhorte les membres des clubs à prendre part « *à la construction de cette société libérale avancée qui a été entreprise par M. Valéry Giscard d'Estaing* » et rappelle les objectifs en vue desquels les clubs ont été créés : constituer un « *réservoir d'hommes et d'idées* », imaginer l' « *avenir* », devenir un « *laboratoire de réflexion sur le libéralisme moderne* » être la « *famille intellectuelle de Valéry Giscard d'Estaing comme les républicains indépendants étaient sa famille politique* ».

Le ministre d'Etat dit ensuite : « *M. Valéry Giscard d'Estaing a été élu président de la République. Il l'est pour sept, pour douze ou pour quatorze ans. Et notre effort de réflexion et de soutien s'inscrit plus que jamais dans la durée.* » Il ajoute : « *Vous êtes, et vous devez rester, l'imagination au pouvoir (...) ; les clubs doivent réfléchir sur les moyens de faire disparaître — je ne dis pas réduire, mais faire disparaître — les inégalités excessives : inégalité des salaires (...), des patrimoines (...) ; inégalité devant la fraude fiscale (...), devant les loisirs (...), devant le logement (...), devant l'Université (...), devant la mort (il est excessif que, si l'espérance de vie moyenne en France est de soixante et onze ans, les manœuvres n'aient qu'une espérance de soixante-huit ans et demi).* »

Enfin, M. Poniatowski déclare : « *A côté de l'action politique de soutien à Valéry Giscard d'Estaing que mènent les républicains indépendants et qu'ils sont seuls à mener sans arrière-pensée — incitant les autres familles politiques de la majorité à les suivre, — il faut que vous continuiez à être une pépinière d'hommes et de femmes qui puisse fournir les cadres indispensables au moment, où le parti se développe et où il accueillera avec joie ceux d'entre vous qui sont décidés à entrer en politique. Cet appui nous est nécessaire pour que les républicains indépendants deviennent toujours plus clairement l'instrument d'action politique privilégiée du président.*

» *Vous devez être un lieu de formation et de réflexion pour de futurs candidats aux consultations électorales.* »

S'ouvre ensuite le débat sur le thème « Changer les relations avec le tiers-monde », dont la synthèse du rapport est présentée par M. Maurice Guenanff, membre du Club de Paris. MM. Pierre Abelin, ministre de la coopération (Centre démocrate), et Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, participent à la discussion.

Samedi après-midi, le sujet de la première « table ronde » est « *changer l'administration* ». Le rapporteur, M. Alain-Gérard Cohen (Paris-Ouest), présente des « *propositions pour une démocratie administrative* », réforme du langage, suppression de l'anonymat, amélioration de la documentation mise à la disposition du public, etc.). M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, participe au débat.

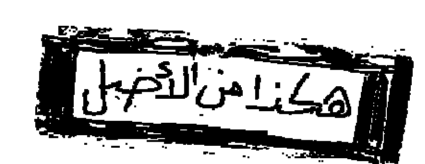
La convention entreprend ensuite la troisième partie de ses travaux, celle qui est intitulée « *changer la vie politique* ».

Figurent alors à la tribune, outre M. Jean-Pierre Fourcade, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice (Centre démocrate) ; M. Michel Durafour, ministre du travail (Mouvement de la gauche réformatrice) ; M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ; Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (parti radical) ; M. Bernard Stasi, ancien ministre (C.D.P.). Peu avant la fin des travaux, Mme Valéry Giscard d'Estaing prend place au premier rang de l'assistance.

M. FOURCADE : une société plus juste

Après les interventions des divers membres présents du gouvernement, M. Jean-Pierre Fourcade expose notamment les « *objectifs d'une société libérale de type avancé* » : renforcer la puissance économique pour [...] mettre au service des Franç[...] (« *la croissance économique re[...] pour nous une nécessité (...) [...] n'est pas dans l'accumulation [...] charges pesant sur le secteur [...] ductif, mais dans le renforcem[...] de notre économie et en fonc[...] de celui-ci que nous trouver[...] les moyens supplémentaires [...] nous voulons mettre au serv[...] de notre projet de société* ») ; construire « *une société plus jus[...] et plus fraternelle* », par une pl[...] grande égalité des chances, p[...] une plus grande justice dans [...] prélèvement fiscal (« *il faut u[...] politique de contrôle fiscal q[...] permette d'assurer qu'à reve[...] égal l'impôt soit réellement ég[...] Je m'y emploie* »), par une pl[...] grande sécurité des personnes [...] préserver la liberté (« *J'ai lu av[...] soin le projet de « déclaration d[...] libertés » préparé par le pa[...] communiste. J'y note des lacune[...] Ainsi la liberté d'entreprendr[...] que je considère comme un[...] liberté fondamentale, est absent[...] J'observe également qu'on y trou[...] de ces subtilités qui sèment [...] doute sur le sens réel que l[...] rédacteurs ont donné aux mo[...] qu'ils emploient : ainsi en est[...] du droit de propriété.* »).

Il conclut : « *Ensemble, da[...] l'effort et la réflexion, en dé[...] des vicissitudes de la vie quoti[...]dienne, avec et pour les Françai[...] nous contribuerons à la constru[...]tion d'une société modern[...] adaptée à nos besoins et à not[...] tempérament. Face aux propo[...]sitions de l'opposition, dont l[...] références internationales ne so[...] guère convaincantes, nous po[...]vons témoigner que la France d[...] profondeurs, regroupée derrière [...] président de la République, [...] gouvernement et la majorité pa[...]lementaire, évolue vers une socié[...] nouvelle qui sera à la fois libéra[...] et fraternelle. (...)* »



M. Marchais demeure vigilant et sévère à l'égard de M. Mitterrand

Communistes et socialistes avaient ...aintes fois souligné, au plus fort ... la querelle qui les avait opposés ...u début d'octobre à la fin de février, ...ue leurs divergences n'étaient pas ...réjudiciables à leur audience élec...rale. Cette analyse est confirmée, ...ais pour partie seulement, par les ...sultats de l'élection législative par...elle du Tarn, où M. Jacques ...mouzy, ancien secrétaire d'Etat ...ux relations avec le Parlement, ...uis à l'éducation nationale, a re...ouvé dimanche, dès le premier ...ur de scrutin, son siège de la ...euxième circonscription.

On ne comprend pas que le vain...ueur de la compétition, qui est ...ourtant un fin connaisseur des réa...tés électorales, puisse parler à ...ette occasion d'échec de l'opposi...on, puisque celle-ci rassemble plus ...e 45,5 % des suffrages exprimés ...u lieu de 42,6 % au premier tour ...e mars 1973. Elle progresse pres...ue de la même manière que la ma...rité (2,97 points de pourcentage ...u lieu de 3,84), les électeurs cen...istes, non représentés, s'étant à ...eu près également partagés entre ...s deux camps, ce qui prouve une ...is de plus que le ralliement des ...tats-majors centristes à la majo...té n'a pas entièrement convaincu ...ur électorat.

On constate en second lieu que ... la gauche considérée dans son ...nsemble améliore ses positions, ...épreuve profite une fois encore au ...S. mais non au P.C. Les socia...stes, jusqu'alors absents, peuvent ...e féliciter d'avoir recueilli 24 % des ...uffrages exprimés alors qu'en 1973 ...ur moyenne nationale n'avait été ...ue de 19,20 %, mais le P.C. recule, ...assant de 14,22 % à 12,90 %. ...eprenant, en les modifiant, les ...ieilles formules de M. Alain Peyre...tte selon lesquelles l'alliance entre ...e P.C.F. et le P.S. n'était que « la ...ascination du lapin socialiste par le ...obra communiste » (3 déc. 1972), ...I. Poniatowski était bien mal inspiré ...'ironiser la semaine dernière dans ...'Economie sur « l'association de la ...oule et du renard ». Les chiffres ...nfligent un cinglant démenti au ...inistre d'Etat, ministre de l'inté...eur.

Castres n'est cependant pas toute la France, et d'autres consultations font apparaître que les états d'âme du corps électoral ne sont pas partout les mêmes. Dans le canton de Lille-Ouest, qui appartient à la circonscription législative de M. Ségard, ministre du commerce extérieur, la majorité recule sensiblement tandis que le P.S. progresse et passe devant le P.C., tout comme dans le Tarn. A Quimper, en revanche, la gauche qui, pour la première fois, présentait une liste commune pour l'élection de trois conseillers municipaux, est battue par une entente majroité-centre, et c'est M. Bécam, député apparenté U.D.R. de la première circonscription, qui peut pavoiser

Au moment où communistes et socialistes tentent de se rapprocher, de se réconcilier — le comité central du P.C. examine mardi et mercredi les dernières prises de position du P.S., — M. Marchais persiste sans ses réserves à l'égrad de M. Mitterrand. Sévère et même agressif à l'égard de M. Giscard d'Estaing, accusé de considérer les Français comme « un peuple d'oies que l'on peut gaver... mais avec du vent », il est plus vigilant que tendre à l'égard du premier secrétaire du parti socialiste, toujours suspecté d'être disposé à gérer la société actuelle. Il n'y a pas concordance, c'est le moins qu'on puisse dire, entre les propos tenus dimanche soir à Troyes par M. Mitterrand — « le combat socialiste doit respecter les valeurs fondamentales de la liberté d'expression. La révolution ne doit pas passer par-dessus les libertés. » — et les appréciations portées sur la situation au Portugal par l'Humanité, qui, vendredi dernier, assimilait le langage de M. Soares à celui que tenait au Chili M. Eduardo Frei, leader de la démocratie chrétienne, et accusait le P.S.P. de mener un « jeu dangereux ».

Communistes et socialistes français ont encore bien du chemin à parcourir pour en revenir à l'euphorie unitaire du printemps 1974.

RAYMOND BARRILLON.

PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS DANS LE TARN

• M. Limouzy réélu • Net recul du P.C.F.

M. Jacques Limouzy, ancien secrétaire d'Etat, retrouve sans difficulté le siège de député de la deuxième circonscription du Tarn, vacant depuis la démission de M. Louis Donnadieu, suppléant de l'ancien secrétaire d'Etat, qui l'avait remplacé pendant cinq ans à l'Assemblée nationale. Candidat de la majorité présidentielle, M. Limouzy améliore sensiblement (3,84 points) le score qu'il avait réalisé aux élections législatives de mars 1973, à l'occasion desquelles il avait été élu dès le premier tour. En revanche, il n'obtient pas la totalité des voix qui s'étaient, en 1973, portées sur son adversaire réformateur. Ce dernier, M. Réoyo, avait recueilli 6,81 % des suffrages.

L'électorat centriste et modéré ne s'est prononcé qu'en partie pour le candidat de la majorité présidentielle. M. Limouzy, qui dirige depuis 1971 la municipalité de Castres où toutes les composantes de la majorité sont représentées, relevait avant le premier tour qu'au fur et à mesure des élections, l'électorat centriste va en se rétrécissant, et en se durcissant, le « noyau dur » restant le plus difficile à « faire basculer » dans la majorité.

M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a commenté les résultats en ces termes : « L'élection au premier tour de notre compagnon Jacques Limouzy est un succès pour la majorité tout entière. L'action dynamique de Jacques Chirac, son secrétaire général, a réussi à donner à l'U.D.R. une nouvelle image de marque qui correspond à ce qu'attendait le pays. Ce succès prouve, d'une part, que l'U.D.R. non seulement n'a pas perdu son assise populaire, mais l'a améliorée et, d'autre part, que la majorité présidentielle, derrière Valéry Giscard d'Estaing, recueille une confiance élargie. »

Réélu, M. Limouzy décelait, au soir des résultats, une des raisons de son « succès » dans « une erreur de l'opposition qui a consisté à vouloir mener une campagne nationale alors qu'elle était divisée entre trois candidats ». Il ajoutait : « La division de l'opposition n'était pas la simple conséquence d'élections primaires. Une séparation durable semble, en effet, s'être établie dans le Sud-Ouest entre le parti socialiste et les radicaux de gauche ».

La « séparation » qu'évoque M. Limouzy entre socialistes et radicaux de gauche donnait, en effet, son aspect le plus nouveau de cette élection. Habituellement représentée par un candidat radical de gauche — en vertu d'un accord départemental qui stipulait la présence de candidats socialistes soutenus par le M.G.R. dans les deux autres circonscriptions tarnaises, celle d'un radical dans la circonscription de Castres soutenu par le P.S., — la gauche non communiste avait au premier tour deux représentants. Le score réalisé par le candidat radical de gauche, M. Raynaud, a donné raison aux responsables départementaux du parti socialiste, qui estimaient qu'un candidat issu de leurs rangs réaliserait un meilleur score qu'un représentant du Mouvement des radicaux de gauche. En effet, M. Tournier, candidat socialiste, obtient 24 % des suffrages, alors qu'en 1973 M. Alcquier, candidat radical de gauche, soutenu par les socialistes, avait recueilli 22,43 % des voix. Le score réalisé par M. Tournier est d'autant plus remarquable qu'une partie des militants socialistes hostiles à la tendance CERES (à laquelle appartient M. Tournier), ne l'ont pas soutenu. Enfin, le candidat socialiste a bénéficié du soutien des anciens P.S.U. qui ont adhéré au P.S. après les assises du socialisme réunies à la fin de 1974.

Il est à noter que le candidat radical avait reçu le soutien inconditionnel du quotidien la Dépêche du Midi.

De son côté, le parti communiste, qui présentait, pour la deuxième fois, un enseignant, M. Ortiz, enregistre un net recul aussi bien en voix qu'en pourcentage.

La candidate de Lutte ouvrière, Mlle Cauquil, maintient sa position avec 2,43 % des suffrages (2,41 % en 1973). Mlle Arlette Laguiller en avait obtenu 2,71 % en mai 1974.

TARN (2e circonscription)

CANDIDATS ET PARTIS	25 MAI 1975 Inscrits : 78 977 Suffr. expr. : 57 944 Abst. : 22,41 %		4 MARS 1973 Inscrits : 72 063 Suffr. expr. : 60 489 Abst. : 13,23 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 68 919 Suffr. expr. : 56 565 Abst. : 15,32 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 68 924 Suffr. expr. : 57 014 Abst. : 15,17 %		12 MARS 1967 Inscrits : 69 042 Suffr. expr. : 57 611 Abst. : 13,55 %		5 MARS 1967 Inscrits : 69 057 Suffr. expr. : 56 827 Abst. : 14,54 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
M. LIMOUZY (U.D.R.)	31 530	54,41	30 589	50,57	33 098	58,51	27 972	49,06	29 313	50,88	23 726	41,75
M. TOURNIER (P.S.)	13 905	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
M. ORTIZ (P.C.)	7 476	12,90	8 600	14,22	—	—	6 627 (5)	11,62	—	—	8 340 (5)	14,67
M. RAYNAUD (rad. g.)	3 624	6,25	13 571 (1)	22,43	23 467 (1)	41,48	11 644 (1)	20,42	28 298 (1)	49,11	15 445 (1)	27,18
Mlle CAUQUIL (L. O.)	1 409	2,43	1 461	2,41	—	—	—	—	—	—	—	—
Centre			4 123 (2)	6,81	—	—	6 212 (4)	10,90	—	—	7 991 (4)	14,06
P.S.U.			2 145 (3)	3,55	—	—	3 297 (3)	5,78	—	—	—	—
Divers modérés			—	—	—	—	1 262 (6)	2,21	—	—	1 325 (2)	2,33

(1) M. Louis Brives, élu sénateur en 1968, représentait les radicaux de gauche aux précédents crutins.
(2) M. Reoyo, ancien député poujadiste de la Gironde, s'était présenté sans étiquette en 1967 et sous l'étiquette réformateur - Centre démocrate en 1973.
(3) Les candidats du P.S.U. étaient M. Croste en 1973 et M. Darasse en 1968.
(4) M. Bousquet s'est présenté en 1967 avec l'étiquette Centre démocrate et, en 1968, avec celle du Centre Progrès et Démocratie moderne.
(5) M. Alayrac était candidat du parti communiste.
(6) M. Vidal, député U.N.R. de 1958 à 1962, battu en 1962 après avoir voté la motion de censure.

Le secrétaire général du P.C.F. : M. Giscard d'Estaing prend les Français pour un peuple d'oies

Au terme de la conférence organisée par le P.C.F. sur la crise du capitalisme, M. Georges Marchais, secrétaire général, a dénoncé, dimanche 25 mai, « l'activité idéologique et politique débordante » que déploie M. Giscard d'Estaing pour apparaître comme l'homme du changement.

« Sur ce thème, a-t-il dit, le président de la République s'est employé, au cours des derniers jours, à organiser la glorification de sa propre personne. Le monarque a gratifié quelques-uns de ses sujets d'un repas amélioré et de quelques poignées de main en veillant à écarter les mauvaises têtes. Il a usé et abusé sans vergogne de tous les grands moyens d'information.

» Pour lui, les Français sont un peuple d'oies que l'on peut gaver... mais avec du vent. Car Giscard d'Estaing moud du vent. »

Après avoir rappelé les revendications de son parti, le secrétaire général a ajouté : « Que M. Giscard d'Estaing donne mandat à son premier ministre d'engager immédiatement la négociation avec les syndicats, avec les élus des travailleurs à l'Assemblée nationale sur toutes ces questions. C'est un tel dialogue qui intéresse les travailleurs, les Français dans leur masse, et non un conciliabule sous les lambris dorés entre Sa Majesté régnante et des dirigeants de l'opposition transformés en bourgeois de Calais. (...) Giscard d'Estaing parle d'une politique qu'il ne fait pas et fait une politique dont il ne parle pas. »

M. Marchais s'en est pris également à M. Mitterrand :

« Devant la récente convention du parti socialiste, a-t-il souligné, François Mitterrand nous a attribué une conception fataliste de la crise et de son issue qui n'est absolument pas la nôtre (1). Cela n'appellerait pas plus de commentaires si François Mitterrand ne portait pas lui-même sur la crise une appréciation qui nous préoccupe. En effet, il affirme ne pas croire que la crise actuelle — qui aurait commencé il y a seulement deux ans — serait décisive. Elle est à ses yeux importante, mais il n'est pas certain qu'elle soit « aussi grave que celle de 1936 ». (...)

« Nous ne pouvons pas oublier les leçons du passé. C'est toujours au nom d'une analyse aboutissant à la conclusion que l'heure du socialisme n'a pas sonné que la S.F.I.O. — et les partis sociaux-démocrates en général — ont, soit reculé devant la pression du grand capital en lui laissant reprendre l'avantage, soit accepté d'aller au pouvoir pour gérer les affaires de la bourgeoisie.

» Renouveler aujourd'hui une telle erreur, alors que l'union et l'action en faveur du programme commun peuvent permettre de battre le pouvoir, de dégager le pays de la crise et d'aller vers des changements réels, et cette fois durables, ce serait décevoir gravement l'espérance de millions et de millions de Français.

Enfin, M. Marchais a déclaré « ne pas comprendre comment François Mitterrand en est venu à l'idée que l'apparition de chaque crise conduirait à un « durcissement » des communistes, c'est-à-dire à un recul dans leur politique d'union. D'autant qu'au cours de la même convention on nous a reproché d'aller trop loin avec notre mot d'ordre d'union du peuple de France. Tout cela n'est pas très cohérent, c'est le moins qu'on puisse dire. En vérité, la politique d'union est pour notre parti une politique de principe. »



(Dessin de PLANTU.)

(1) M. Mitterrand avait relevé, dans l'analyse communiste de la crise, une sorte de « mythologie » qui conduisait le P.C. à croire à la fin du capitalisme. Il avait précisé : « Le monde communiste a opéré son durcissement comme s'il ne pouvait résister à l'aspect mythique, plus que scientifique, de son propre raisonnement. » Le premier secrétaire du P.S. s'était dit, pour sa part, moins « optimiste » sur l'issue de la crise. (Le Monde du 6 mai.)

CINQ ÉLECTIONS CANTONALES

CORSE (Haute-Corse) : canton de Capo-Bianco (1er tour).

Inscr., 3 307 ; vot., 2 816 ; suffr. expr., 2 707.
M. *Roger Franzoni*, rad. de g., 1 381 voix ...... *REELU*
MM. Paul Luigi, maj. prés., 1 189 ; Jean Pieretti, P.S., 137.

[Le 30 septembre 1973, M. Franzoni avait été élu au second tour par 1 415 voix contre 1 190 à M. Luigi. Mais, à la requête de M. Luigi, cette élection avait été annulée (« le Monde » du 29 janvier) par le Conseil d'Etat pour irrégularités dans les votes par correspondance. Au premier tour, le 23 septembre 1973, les résultats avaient été les suivants : MM. Luigi, 1 320 ; Franzoni, 977 ; Morrachini, P.C., 228 ; Pieretti, P.S., 117.]

INDRE : canton de Neuvy-Saint-Sépulchre (1er tour).

Inscr., 5 979 ; vot., 3 625 ; suffr. expr., 3 568.
MM. Aymard Boulade-Périgois, maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, déf. des int. cant., 1 512 voix ; Marcel Labrune, maire de Montipouret, P.C., 935 ; Armand Benech, maire de Cluis, sans étiq., 930 ; Jacques Plantureux, adj. au maire de Malicornay, U.G.S.D., 191. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Vincent Rotinat, ancien député (de 1936 à 1940), ancien sénateur (Gauche dém.) de 1946 à 1971, date à laquelle il ne s'était pas représenté. Récemment décédé, Vincent Rotinat, qui était président du conseil général de l'Indre depuis 1949, avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970 conseiller général de Neuvy-Saint-Sépulchre, mandat qu'il détenait depuis 1945. En 1970, les résultats avaient été les suivants : inscr., 5 139 ; vot., 3 220 ; suffr. expr., 3 061. MM. Rotinat, 1 851 voix, et Marcel Labrune, P.C., 1 210.]

MAINE-ET-LOIRE : canton d'Angers III (1er tour).

Inscr., 16 332 ; vot., 6 057 ; suffr. expr., 5 997.
MM. Pierre Roland, cons. mun., U.D.R., 1 624 voix ; Gérard Pilet, P.S., 1 566 ; Pierre Bouvet, sans étiq., 1 255 ; Marcel Paquereau, P.C., 826 ; Mme Marie-Françoise Huet-Poisson, cons. mun., centriste, 726. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Suzanne Bouvet, récemment décédée, dont le fils, M. Pierre Bouvet, se présentait à ces élections. Suzanne Bouvet avait été réélue en mars 1970, dès le premier tour, avec 5 472 voix contre 1 282 à M. Lebreton, P.C., et 1 042 à M. Maillard, P.S.]

MAINE-ET-LOIRE : canton de Cholet I (1er tour).

Inscr., 11 123 ; vot., 4 429 ; suffr. expr., 4 376.
MM. Guy Ronsin, cons. mun., maj. prés., 1 416 voix ; Robert Manceau, anc. adj. au m., sans étiq., 1 373 ; René Durand, P.S., 1 132 ; Jack Pivert, P.C., 456. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Georges Prisset, Centre démocrate, récemment décédé, qui avait été réélu en septembre 1973, dès le premier tour, avec 3 055 voix contre 1 063 à M. Durand, P.S.]

NORD : canton de Lille-Ouest (1er tour).

Inscr., 38 445 ; vot., 20 681 ; suffr. expr., 20 134.
MM. Georges Delfosse, M. de Lambersart, maj. prés., C.D.P., 8 794 ; Christian Burie, cons. mun. de Lille, P.S., 4 833 ; René Durand, P.C., 3 341 ; Albert Matrau, cons. mun. de Lille, maj. prés., C.N.I., 2 423 ; Jean-Claude Puchaux, rad. de gauche, 743. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. François-Xavier Ortoli, ancien ministre, qui a récemment donné sa démission de conseiller général en raison de ses activités professionnelles. En effet, président de la Commission des Communautés européennes à Bruxelles depuis le 1er janvier 1973, M. Ortoli n'avait pu depuis cette date participer aux travaux de l'assemblée départementale. M. Ortoli, U.D.R., avait été élu en 1969, lors d'une élection partielle provoquée par le décès de Marcel Ducrocq, conseiller sortant, Centre démocrate. En mars 1970, le premier tour avait donné les résultats suivants : MM. Ortoli, 10 606 voix ; Durand, P.C., 3 437 ; Derosier, P.S., 2 970 ; Duhamel, C.N.I., 2 755, et Filleboen, P.S.U., 925, sur 32 866 inscrits, 20 730 votants et 20 693 suffrages exprimés. Au second tour, M. Ortoli l'avait emporté avec 10 998 voix contre 6 860 à M. Derosier et 2 507 à M. Duhamel.

M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, qui en 1973 avait été élu député dans cette circonscription dont dépend le canton de Lille-Ouest, avait engagé son autorité ministérielle en soutenant M. Delfosse. M. Ségard a pu rallier autour de M. Delfosse les républicains indépendants, le Centre Démocratie et Progrès, le Centre démocrate et aussi l'U.D.R. Pour cette dernière, ce ne fut pas sans difficulté, puisque M. Jacques Chirac dut intervenir au cours de son récent voyage dans le Nord. En revanche, il n'a pu réaliser une candidature unique, puisque le Centre national des indépendants a décidé de présenter M. Albert Matrau, conseiller municipal de Lille, qui sollicitait les suffrages des électeurs avec l'étiquette majorité présidentielle. Le C.N.I. tente de valoriser son ancienneté dans le canton, mais conteste aussi le rôle de chef de la majorité que M. Ségard veut s'attribuer dans la région. Les républicains indépendants et les responsables du C.N.I. ont échangé leurs arguments par voie de presse, ce qui montre les difficultés d'application du protocole pour le rassemblement des indépendants établi entre M. Poniatowski, président des R.I., et M. Laurens, secrétaire général du C.N.I.

La candidature de M. Matrau, allié de M. Pierre Mauroy, maire socialiste de Lille, dans la municipalité lilloise, a permis aux communistes de soulever à nouveau « l'ambiguïté de cette alliance qui n'est pas de nature à créer l'élan indispensable vers la gauche ».

Les suffrages exprimés, à 41 voix près, sont comparables à ceux du premier tour de 1970. Le candidat du parti socialiste, qui était devancé en 1970 par celui du parti communiste, le précède cette fois-ci et gagne 9,22 points en pourcentage. Le score réalisé par le parti communiste en 1975 montre la stabilité de son électorat. En revanche, le recul est très net pour la majorité, dont les candidats en 1970 totalisaient 63,51 % des suffrages, et en 1975, pour ce premier tour, n'en ont recueilli que 55,71 %.

Notons que c'est la première fois que les radicaux de gauche présentent un candidat à Lille, M. Puchaux.

Après la proclamation de ces résultats, M. Pierre Mauroy, maire de Lille, député, secrétaire national du P.S., a déclaré : « Le parti socialiste réalise une percée spectaculaire en dépassant son pourcentage national dans un canton difficile. Toute cette opération a été montée par M. Ségard, qui a demandé à M. Ortoli de démissionner à peine un an avant les élections cantonales normales. Cette opération s'est retournée contre lui. Les chiffres apportent le démenti le plus cinglant à des paroles outrancières. La gauche va se mobiliser pour le second tour. Dans sa propre circonscription, M. Ségard devra maintenant compter de plus en plus avec les voix socialistes menaçantes. »]

DEUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

FINISTERE : commune de Quimper (1er tour).

Inscr., 32 722 ; vot., 21 338 ; suffr. expr., 20 667.
Liste majorité présidentielle, 11 119 voix, *TROIS ELUS* : MM. Bécam, dép. ap. U.D.R. ; Paubert, Centr. dém. ; Mlle Coignet, rép. ind.
Union de la gauche, 9 718 voix.

[Il s'agissait de remplacer trois conseillers municipaux socialistes décédés. C'était la première fois que l'union de la gauche réalisait dès le premier tour une liste commune avec le P.C. De même, c'était la première fois que la majorité centriste-droite s'unissait dès le premier tour. En mars 1971, au premier tour, les résultats avaient été les suivants : liste centre gauche (P.S., rad., div. g.), 6 711 voix ; liste majorité (M. Bécam), 5 465 ; P.C., 5 022 ; centre 3 717.

Au second tour : liste centre gauche, 11 697 voix, 35 ELUS ; majorité, 9 655. La municipalité, après ces élections, comprenait 19 P.S. et apparentés, 10 div. g., 6 rad. Le maire, M. Léon Goraguer, div. g., s'est démis de son mandat au mois de janvier dernier (« le Monde » du 25 janvier). Le conseil, complété après la consultation de dimanche, devra donc procéder à l'élection d'un nouveau maire.]

LOIRE-ATLANTIQUE : commune de Montoir-de-Bretagne (1er tour).

Inscr., 2 948 ; vot., 2 122 ; suffr. expr., 2 006.
Liste communale et républicaine, 729 voix ; Union démocratique, 648 ; P.S., 629. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer dix conseillers qui ont donné leur démission à la suite d'un conflit d'ordre personnel avec le maire, M. Maurice Séjourné, qui s'est lui-même, à la suite de ce conflit, démis de son mandat de maire. La municipalité se veut de « tendance apolitique », en réalité de tendance centriste et modérée.]

L'U.D.R. insiste sur son rôle dans la majorité

Au cours du week-end, de nombreux responsables de l'U.D.R. ont pris la parole à l'occasion, notamment, des assises départementales de ce mouvement.

M. CHIRAC a déclaré, dimanche 25 mai à Meudon (Hauts-de-Seine) : « *L'U.D.R. est bien décidée à assumer ses responsabilités. Elle est partie prenante au contrat de l'élection présidentielle. Elle assume l'héritage et elle manifeste sa volonté de changement.* »

M. A. CHALANDON, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré, le 24 mai, à Nogent-sur-Marne : « *Après avoir observé pendant plusieurs mois la majorité actuelle, je peux affirmer que nous sommes les seuls, grâce à la doctrine gaulliste, à pouvoir libérer l'homme. Lutter contre les inégalités, c'est d'abord partir de la base. L'U.D.R. sera courageuse et assumera ses responsabilités.*

M. YVES GUENA, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré, le 24 mai, à Charleville-Mézières : « *Nous disons « oui » sans ambages à notre apprtenance à la majorité. Ainsi se trouvent clarifiés le sens de notre combat et nos rapports avec nos alliés. Nous avons adhéré à la majorité d'abord pour une raison de bon sens : parce que nous avons soutenu au second tour la candidature de Giscard d'Estaing* (...).

M. L. NEUWIRTH, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré, samedi à Lille, devant les assises départementales de l'U.D.R. du Nord : « *Un jour proche, on verra se constituer un large mouvement, qui rassemblera libéraux et sociaux démocrates, avec ceux qui, épris de justice sociale, n'accepteront pas la pesanteur du totalitarisme communiste. Ce jour-là, nous l'appelons de nos vœux, il est sur notre parcours.* »

JEUNESSE

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES ADOLESCENTS INADAPTÉS

Le travail ne résout pas tout

De notre correspondant

Caen. — Pendant quatre jours, durant un stage national organisé à Caen par l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) (1), les « éducateurs techniques » pour enfants inadaptés ont cherché au travers de nombreux témoignages à mieux connaître les conditions, les possibilités et les limites actuelles et futures de l'insertion sociale des jeunes inadaptés par la pratique d'un travail. Les réponses ont été d'autant moins simples que chaque handicapé constituant un cas particulier, il est difficile de tirer une philosophie générale apportant certitudes et sérénité. D'où l'impression, en fin de congrès, que la question à laquelle chacun cherchait à répondre dépassait de loin le thème annoncé pour impliquer directement chacun des participants : comment peut-on être éducateur ?

Il est *significatif* de constater que très vite l'assemblée s'est posé deux problèmes-clefs :

● Dans quelle mesure l'insertion sociale du jeune dépend-elle de son insertion professionnelle ? Quelle part y prennent les « copains » la *famille*, la vie quotidienne et les loisirs ?

● Qu'est-ce que le travail apporte *au travailleur* : *la satisfaction* précaire des besoins individuels de l'existence végétative ? La satisfaction de ces besoins élargis à l'échelon familial et assortis d'un sentiment de responsabilité ? La satisfaction de créer ? La satisfaction d'être accepté *par la* communauté dans laquelle on tient une place parce qu'on y fait sa part de tâches ?

Tout ceci a constitué la toile de fond du stage sur laquelle se sont posées d'autres interrogations également pressantes. Dans les équipes multi-professionnelles, les éducateurs techniques sont ceux qui ont le plus de souci de cette insertion dans un monde du travail qu'ils ont eux-mêmes connu. Pourtant, *si certains* envisagent sans problèmes les contacts avec les patrons ou les placiers spécialisés de l'Agence nationale pour l'emploi (en souhaitant y associer les comités d'entreprise), d'autres — évoquant les motifs mêmes qui les ont conduits à devenir éducateurs *plutôt que* de continuer à travailler dans l'industrie, le commerce ou l'artisanat — se demandent s'il faut insérer les jeunes inadaptés dans un monde qu'ils ont eux-mêmes quitté.

Une main-d'œuvre bon marché ?

Il reste qu'en majorité les éducateurs techniques continuent à voir dans le travail rémunéré l'un des moyens importants de l'insertion sociale. Les éducateurs se *sont d'ailleurs* intéressés aux connotations sociales des divers modes de rémunération : salaires (liés à la qualité ou la quantité de la production), bourses, pécules, indemnités ou allocations compensatrices (liées à une situation momentanée de maladie, chômage, maternité, étude ou apprentissage), pensions ou rentes (octroyées en raison d'un état considéré définitif : veuvage, infirmité, retraite...).

D'où le débat sur les différents moyens d'approche du monde du travail : « *Autant que faire se peut*, ont conclu les éducateurs, *l'insertion du jeune et de l'adulte handicapés devrait être recherchée dans les milieux dits « naturels », au-delà des divers milieux de vie et de travail dits « protégés », considérés comme des refuges temporaires.* »

Il peut d'autre part y avoir antinomie entre rentabilité et éducation : « *Dans un contexte socio-politique où dominent les notions de productivité et de rentabilité, on ne s'étonnera pas de la concurrence qui s'installe pour obtenir des marchés en sous-traitance, concurrence des structures protégées avec les autres entreprises ou entre elles : hôpitaux psychiatriques, centres d'aide par le travail (CAT), ateliers protégés, prisons, etc. Les handicapés, main-d'œuvre à bon marché, vont-ils remplacer les immigrés ? Par souci ou par obligation de rentabilité, on garderait parfois abusivement des « jeunes productifs » au CAT sans chercher à les réinsérer ; on garderait ceux qui ne posent pas de problèmes en se débarrassant des cas difficiles...* », ont estimé les congressistes.

Quant à l'installation de l'handicapé en milieu « naturel », les congressistes ont souligné qu'il ne s'agissait pas seulement d'adapter un poste de travail, mais aussi de traiter l'environnement et de préparer l'entourage, « *car le jeune choisit plus le climat de la situation que l'outil ou la profession, dans un premier temps tout au moins* ». Il s'agit aussi de combler absolument une lacune en « *instaurant un « service de suite », sans limite d'âge, organisé dans un projet global de soutien* ».

Nouvelle interrogation fondamentale lorsqu'il s'agit de juger de la réussite ou de l'échec de la réinsertion socio-professionnelle : « *Faut-il juger selon nos normes ou celles du sujet ? Que faire et que dire quand on est éducateur pour aider des jeunes à réussir ou pour éviter à des jeunes d'échouer, insécurisés que nous sommes sur l'incertitude des causes d'échec ou de réussite de notre action ?* » Autrement dit : qu'est-ce que la normalité ?

LOIC HERVOUET.

(1) 37, rue de Maubeuge, 75009-Paris. Tél. : 878-39-17.

ÉDUCATION

Libres opinions

LE MARTEAU ET L'ENCLUME

par MICHEL PRIGENT (*)

DEPUIS ce qu'on est convenu d'appeler « les événements » de mai et de juin 1968, l'opinion, à juste titre, s'interroge sur l'avenir de l'Université qui, de ministre en ministre, de réforme en réforme, de grève en grève cherche difficilement sa voie. Des inquiétudes apparues chez les professeurs, les parents et les lycéens lorsque M. René Haby proposa une réforme globale de notre système éducatif témoignent des réticences de l'opinion devant tout bouleversement des structures universitaires mais aussi, d'une incapacité de cette même opinion à trouver un consensus sur les problèmes de l'éducation.

Le changement conduit dans de nombreux domaines par le président de la République, approuvé par les représentants du peuple, déjà mis en œuvre à travers d'importantes mesures, se heurte ici à des résistances plus fortes. Des universitaires, de disciplines et de formations diverses, qui, dès le premier tour, avaient pris position en faveur de M. Giscard d'Estaing, souhaitent vivement que l'esprit réformateur, qui anime la majorité présidentielle, gagne également l'Université.

Puisqu'il semble périlleux de proposer une réforme de toutes les structures universitaires, peut-être faut-il aujourd'hui présenter un certain nombre d'aménagements grâce auxquels notre système éducatif ne sera pas écrasé entre le marteau et l'enclume, entre un réformisme velléitaire et un conservatisme qui n'est pas toujours celui du « pouvoir ». A titre d'exemples, deux orientations peuvent être dessinées, l'une pour l'enseignement supérieur, l'autre pour l'enseignement du second degré.

D'après la loi Edgar Faure, deux principes, l'autonomie et la participation, régissaient le fonctionnement des universités. Or, les déficits chroniques que connaissent ces mêmes universités, les secours financiers qu'elles reçoivent du secrétariat d'Etat témoignent assez que l'autonomie n'est plus qu'un vain mot. D'autre part, d'élection en élection, la participation s'effondre et la représentation estudiantine ne correspond plus à l'université réelle. Ne pourrait-on envisager un système nouveau qui rende à l'autonomie et à la participation quelque sens ? Dans le cadre d'une politique régionale, les universités définiraient leur budget en accord avec les autorités, les municipalités locales et les entreprises. Ainsi l'insertion de l'enseignement et de la recherche dans la vie professionnelle serait-elle mieux assurée.

Le contrôle de cette politique serait assuré, comme aujourd'hui, par les utilisateurs de l'université et des personnalités extérieures : mais, pour le collège des étudiants, est-il impossible d'envisager un suffrage universel direct où tous les élus aux conseils d'université, d'unités d'enseignement et de recherche seraient désignés, sans qu'interviennent d'intermédiaires, par tous leurs camarades ? Cette procédure, d'une inspiration plus démocratique que celle qui est actuellement en vigueur, contribuerait peut-être à rapprocher l'Université légale et l'Université réelle qui s'ignorent trop souvent.

Une école plurielle

En ce qui concerne l'enseignement du second degré, les propositions de M. René Haby ont suscité ou ravivé bon nombre de polémiques. Chacun s'est interrogé sur l'avenir de la philosophie, de l'histoire, sur le contenu des programmes, sur la nature de la formation donnée aux élèves, sur la fonction du tronc commun, sur les rapports entre l'école et la vie. A ce propos, il semble opportun de redéfinir ces rapports. Il ne saurait en effet être question, sous prétexte d'ouverture sur la vie, que l'école devienne l'imitation, voire la tragédie des erreurs, qu'elle propose de pâles reflets de l'existence au lieu de construire des modèles pour l'intelligence et la volonté.

D'autre part, l'heure est venue de s'inquiéter des perspectives offertes aux élèves par le tronc commun. Si une formation commune est nécessaire, pour les principales matières, une diversification est non moins nécessaire, pour que, précisément, l'école ne soit pas, comme on le lui reproche, une caserne. Un tronc commun prolongé sur plusieurs années risque d'étouffer la personnalité des élèves : si la vie est une revendication continuelle de la différence, à quel titre et de quel droit l'école serait-elle une affirmation perpétuelle de l'identité ? Une école, inspirée des thèmes du réformisme libéral, se doit avant tout d'être une école pour tous et avec tous, une *école plurielle*.

Ces quelques orientations n'ont certes pas l'audace de certaines réformes de structure mais l'expérience, l'exemple — qui n'est pas toujours un « miroir trompeur » — montrent que la prudence qui n'est synonyme ni de passivité ni de passéisme est une arme utile. Il faut que l'école, de la maternelle à l'université, vive dans des structures libérales, dispense des programmes modernes et cohérents, soit enfin chargée d'une mission où chaque citoyen reconnaisse ses convictions et ses ambitions. Il faut que l'école, dans les perspectives mêmes du réformisme présidentiel, reprenne confiance en elle-même et en son pays.

★ Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres.

CORRESPONDANCE

Prime de recrutement

M. Jean-Christophe Lebreton, professeur d'histoire au lycée Jean-Baptiste-Say, à Paris, nous transmet cette lettre qui lui a été adressée par M. E. Maarek, directeur du cours Rousseau, établissement secondaire privé à Paris :

Le cours Rousseau est un établissement privé mixte d'enseignement secondaire, régulièrement immatriculé au ministère de l'éducation nationale. La formule adoptée respecte les horaires et les programmes officiels et tient compte des besoins réels [des] élèves : ceux qui rencontrent [des] difficultés de toutes s[ortes] peuvent ainsi se reprendre [et] continuer valablement leurs [étu]des grâce à un personnel qua[lifié] et dévoué et à un encadre[ment] sérieux.

Le cours Rousseau accueille avec faveur les élèves de [votre] établissement présentés par [vous] et qui ne pourraient, pour [des] raisons diverses, y poursu[ivre] leur scolarité.

Je serai heureux de vous [rece]voir et d'établir un contact [per]sonnel afin de vous informer [plus] amplement sur le cours qu[e je] dirige et de déterminer avec [vous] une collaboration dont il conv[ien]dra de préciser la forme.

Veuillez agréer, Monsieur, [l'as]surance de ma considération [dis]tinguée.

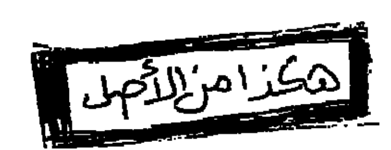
Le directeur : E. Maar[ek].

P. S. — Pour chaque ins[crip]tion définitive, une indemnit[é de] recrutement de 300 francs est attribuée.

LE SNALC ET « CEUX DU TECHNIQUE »

A la suite de notre compte rendu de la réunion organisée par le mouvement « Ceux du technique », qu'animent des militants trotskistes de Lutte ouvrière *(le* Monde *du 29 avril), la section des collèges d'enseignement technique du syndicat national des lycées et collèges (SNALC, affilié à la C.G.C.) relève l'appréciation suivante des participants :* « le CET est un avant-goût de l'usine où le dressage des enfants de travailleurs commence ».

Pour le SNALC, cette phrase est particulièrement insultante pour les collègues qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour l'instruction et l'éducation des enfants qui leur sont confiés. Le SNALC renouvelle sa confiance aux très nombreux professeurs de l'enseignement technique court qui travaillent, dans des conditions souvent difficiles, pour donner à leurs élèves une formation professionnelle sérieuse et solide.



ÉDUCATION

A L'APPEL DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION LAIQUE

La manifestation contre le «projet Haby» a subi les conséquences des divergences de la gauche

Plusieurs milliers de personnes — 12 000 selon la préfecture de police, environ 80 000 selon les organisateurs, — venues de province et de la région parisienne, ont manifesté samedi 24 mai dans l'après-midi, de la gare Saint-Lazare à la place Stalingrad, à l'appel du Comité national d'action laïque (1), des partis signataires du programme commun, de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O. et de différentes organisations de gauche (2), pour protester contre le projet de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation. Dans la matinée, un meeting avait réuni, au Palais des Sports de la porte de Versailles, quatre mille personnes.

Au cours de ce meeting, M. André Ouliac, président du CNAL, avait invité les participants à mettre en garde chaque parlementaire contre le danger que représentait la mise en place, par voie réglementaire, de l'essentiel des mesures prévues par la réforme Haby (« le Monde » daté 25-26 mai).

Dans une résolution lue à la tribune, les participants avaient réclamé le vote d'un collectif budgétaire et l'application de mesures immédiates pour la prochaine rentrée : gratuité réelle de l'équipement scolaire des élèves et des transports, mesures de soutien pour les élèves en difficulté, diminution des effectifs dans les classes, création de postes, garantie de l'emploi pour le personnel de l'éducation nationale, abolition des dispositions de la loi Royer sur le préapprentissage.

Sans être un échec, la manifestation de samedi est loin *d'avoir rassemblé les cent mille* personnes, dont la présence, selon M. André Ouliac, aurait constitué un succès. Le score du 9 décembre 1972 n'a en tout cas pas été atteint. Ce jour-là, plusieurs dizaines de milliers de manifestants avaient défilé, à l'appel du CNAL, de la place de la Nation à la place de la République, en présence de MM. Georges Marchais, *François Mitterrand* et Robert Fabre. L'absence, samedi, des trois leaders du programme commun est révélatrice de la dépendance du CNAL à l'égard de la conjoncture politique.

Cartel d'organisation au sommet, il n'a que peu de réalité à la base. Créé en 1951 pour s'opposer aux premières mesures d'aide à l'enseignement privé, décidée par les lois Marie et Barangé, le CNAL s'était à nouveau mobilisé avec succès dans les années 1958-1969, lorsque avait été discuté au Parlement l'élargissement de cette aide par la loi Debré. Aujourd'hui, le thème de la laïcité est moins mobilisateur. Même démenties, les rumeurs qui ont circulé récemment sur une éventuelle nationalisation de l'enseignement privé n'étaient pas sans fondement. Tandis que l'U.D.R. s'inquiétait, les tenants de l'école laïque ne pouvaient guère ne pas enregistrer avec une certaine satisfaction les perspectives offertes sur ce point par le « libéralisme giscardien ».

Ainsi, si la hache de guerre n'a pas été enterrée, l'actualité fournit moins de prétexte à raminer la querelle de la laïcité.

D'autre part, des failles sont apparues dans l'union de la gauche, et les *syndicats ont affiché*, à plusieurs reprises, leurs divergences. Bref, le manque d'enthousiasme rencontré samedi n'était pas tout à fait imprévisible.

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, se félicitait néanmoins samedi d'avoir pu *défiler aux côtés des représentants* de la C.G.T. et de la C.F.D.T., jugeant ainsi effacée la querelle qui avait opposé, fin 1974, la FEN aux deux centrales à propos des grèves dans la fonction publique.

Les partis politiques, de leur côté, pouvaient s'estimer satisfaits de voir condamner par certains syndicats « modérés » — à travers le projet « Giscard-Haby » — l'ensemble du pouvoir en place.

Resserrer les rangs

C'est contre ce projet qu'ont été le plus nombreux les slogans entendus samedi après-midi. C'est lui qui avait fourni le thème des discours prononcés le matin à la porte de Versailles (*le Monde* daté 25-26 mai). A cet égard, deux faits ressortent à l'évidence. Les divergences d'appréciation qui *avaient marqué l'annonce* des propositions du ministre de l'éducation se sont atténuées. L'approche de la discussion au Parlement a resserré les rangs. Il apparaît, en second lieu, que la crise de l'emploi peut cimenter davantage les rapports existant entre les organisations syndicales des ouvriers et des enseignants. M. André Henry déclarait ainsi samedi que l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans pouvait constituer une des solutions au chômage des jeunes. « *Ce problème de l'emploi doit être dans les prochains mois la préoccupation majeure de la FEN* », a-t-il affirmé.

Déterminé à entreprendre des démarches auprès des parlementaires pour les convaincre qu'il n'acceptera pas que « *le gouvernement prenne seul, par voie réglementaire et autoritaire, les décisions concernant le système éducatif* », le CNAL ne se fait néanmoins guère d'illusions sur un rejet du « projet Haby » par le Parlement. C'est un peu le sens d'une des banderoles de tête du cortège de samedi réclamant « *des mesures immédiates en vue de la rentrée* ».

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Le CNAL regroupe le Syndicat national des instituteurs, la Fédération de l'éducation nationale, la Fédération des conseils de parents d'élèves Cornec, la Ligue de l'enseignement et la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale.

(2) Ligue des droits de l'homme, Union rationaliste, Fédération nationale des combattants républicains et Libre pensée.

Les rapports FEN-parti socialiste

M. ALLAMY (C.G.T.) REPROCHE AU P.S. DE CAUTIONNER UNE POLITIQUE DE COLLABORATION DE CLASSES.

M. André Allamy, secrétaire confédéral de la C.G.T., a critiqué, dans un communiqué publié le 25 mai, les dirigeants de la FEN à propos de leur attitude dans les relations syndicats-partis (*le Monde* du 24 mai). « *J'essaie d'imaginer*, a-t-il notamment déclaré, *ce que seraient dans la C.G.T. les réactions et les intentions manifestées à l'égard de la FEN lors de l'assemblée des enseignants socialistes concernaient notre centrale. Cela serait certainement très mal accueilli par tout le monde. (...) Vouloir procéder à des clivages politiques dans l'organisation syndicale, c'est transformer le syndicat de masse en une sorte de champ clos où s'affronteraient les différentes tendances politiques, voulant le mouvement syndical au bavardage, à la paralysie, à l'inefficacité. (...)*

» *Qu'André Henry et des dirigeants de la FEN éprouvent le besoin de rechercher une caution politique dans certains milieux de gauche à leur politique de collaboration de classe, en particulier à propos des accords salariaux qu'ils ont signés avec F.O., cela peut se comprendre. Ce qui pose question, c'est qu'ils trouvent cette caution* », conclut M. Allamy.

RÉUNIE EN CONGRÈS A LILLE

La FOEVEN se déclare hostile à la réforme du système éducatif

De notre correspondant

Lille. — Le vingt-deuxième congrès de la Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale (FOEVEN), qui s'est tenu les 24 et 25 mai, à Lille et Armentières, sous la présidence de M. Claude Durand-Prinborgne, recteur de l'académie d'Orléans, aura permis aux cent cinquante délégués de mieux situer leur mouvement dans le contexte actuel.

La FOEVEN, en raison de la nature même de son organisation, proche de l'éducation nationale, entend *surtout* marquer son originalité et sauvegarder une autonomie d'action indispensable. La neutralité réaffirmée n'empêche pas la FOEVEN de contester le système éducatif et surtout, cette fois, de montrer son hostilité à la « réforme Haby ». La lettre des textes, a-t-on dit au congrès, paraît aller dans notre sens, mais la concertation et l'autonomie proposées ne sont que de façade. Surtout, la « *dimension psychosociologique* » n'est pas présente dans la formation des enseignants. C'est donc un « non » ferme à l'adresse de M. Haby. Il a d'ailleurs été décidé de créer un groupe permanent de travail « *fonctionnant sur l'actualité* », afin d'être mieux à même de répondre rapidement, au fur et à mesure que des décisions officielles interviennent ou se préparent.

La FOEVEN a pu faire état, cette année, d'une progression de son activité. Outre les foyers socio-éducatifs qu'elles regroupent, les associations régionales organisent plus de sept cents centres de vacances, dont bénéficient quelque trente mille adolescents. Cela, en cette époque de crise, ne va pas sans difficultés pécuniaires. C'est pourquoi la Fédération soutient résolument la campagne d'action et de défense engagée par Jeunesse et Plein Air (J.P.A.). Un accord a été conclu avec les Centres d'entraînement *aux méthodes d'éducation active* (CEMEA) pour la formation des cadres de vacances. D'autre part, des groupes de travail réfléchiront, d'ici au prochain congrès, sur la pédagogie des centres de vacances. — G. S.

LES UNIVERSITÉS DU BASSIN PARISIEN S'INQUIÈTENT DE LA CONCURRENCE DE LA CAPITALE.

Les présidents et les secrétaires généraux des universités du Bassin parisien se sont réunis, pour la neuvième fois depuis décembre 1972 (1). Au cours de cette réunion, qui a eu lieu à Reims, ils se sont inquiétés de la « concurrence » des universités parisiennes. Les effectifs d'étudiants de celles-ci continuent à croître (7 % à la rentrée 1974) alors que ceux des établissements de la « couronne » plafonnent, voire baissent un peu. Selon leurs représentants, cela est dû à un *retard dans le développement* des troisième cycle et de la recherche, qui fait que les étudiants quittent les universités « nouvelles » pour venir à Paris, parfois *avant* d'achever des études de deuxième cycle.

Ils ont donc souhaité que les moyens des *établissements* « jeunes » soient accrus, notamment les subventions de recherche (qui n'ont progressé que de 7 % en 1975). Ils s'estiment aussi défavorisés par les habilitations à organiser des études de troisième cycle : ils ont souhaité que les avis des « experts » chargés de préparer les dossiers soient rendus publics, pour éviter un « filtrage » de l'administration.

(1) Il s'agit des universités d'Amiens, de Caen, du Mans, d'Orléans, de Reims, de Rouen et de Tours, auxquelles s'ajoutaient, pour la première fois, celles de Compiègne et des Antilles.

● *Mille huit cent cinquante-huit postes d'élèves-maîtres et élèves-maîtresses* sont mis au concours en 1975 dans les écoles normales d'instituteurs, dont 105 pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion, indique un arrêté publié au *Journal officiel* du 22 mai. En métropole, il y a 768 postes pour les hommes et 985 pour les femmes, parmi lesquels 375 pour la région parisienne (140 *hommes* et 235 femmes). Le recrutement de 1975 est inférieur à celui des années précédentes (5 600 en 1973 et 3 500 en 1974), car ce concours d'entrée en première année d'école normale — qui s'adresse à des élèves en fin de classe de troisième — tend à disparaître au profit d'un recrutement au niveau du baccalauréat.

● *Le titre d'ingénieur diplômé par l'Etat* pourra être attribué par une école d'ingénieurs à des personnes occupant cette fonction dans une entreprise sans en avoir le titre, indiquent deux décrets publiés au *Journal officiel* du 22 mai. Jusqu'à présent seul le Conservatoire national des arts et métiers pouvait le faire. Une enquête était organisée dans l'entreprise, suivie de la réunion d'un jury et de la présentation d'une thèse. Désormais toute école qui souhaitera délivrer le diplôme pourra y être autorisée par un arrêté du secrétaire d'Etat aux universités. Les candidats devront être âgés de trente-cinq ans à la date de l'inscription, avoir cinq années de pratique professionnelle, et avoir satisfait à des épreuves spéciales. A titre transitoire, l'ancienne réglementation est maintenue jusqu'au 31 décembre 1978.

● *Un « comité de défense »* a été créé, vendredi 23 mai, à Nancy, pour tenter de « sauver » l'ACUCES (Association du Centre universitaire de coopération économique et sociale) de l'asphyxie financière qui le menace si l'Etat applique une nouvelle convention, aux termes de laquelle « *il n'assurerait plus que le financement des actions visant à l'obtention de diplômes* ». Ce comité a réuni *trois cent cinquante auditeurs et* animateurs de l'ACUCES, qui fournit chaque année à environ trois mille personnes des cours du soir leur permettant d'améliorer leurs connaissances générales, mais aussi de préparer des diplômes officiels et des concours administratifs. — *(Corresp.)*

MÉDECINE

● *Une cinquantaine de militants du MLAC* (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) ont occupé, samedi 24 mai, un local de la maternité de l'hôpital intercommunal de Montreuil (Seine-Saint-Denis), pour réclamer l'application de la loi sur l'interruption de grossesse. Dans un communiqué, le MLAC indique qu'un avortement a été pratiqué par la méthode Karman. De son côté, le directeur de l'établissement affirme que la loi est déjà appliquée dans la mesure des disponibilités : quatre interruptions de grossesse auraient ainsi été légalement pratiquées au cours de la semaine écoulée.

SCIENCES

Une nouvelle expérience spatiale soviétique

Les cosmonautes de Soyouz-18 ont amarré leur vaisseau à la station orbitale

Samedi 24 mai, à 15 h. 58 (heure de Paris), les techniciens soviétiques ont mis à feu, sur la base de Baïkonour, une fusée porteuse de la cabine Soyouz-18, avec à son bord deux cosmonautes, Piotr Klimouk et Vitali Sevastianov. Trente heures plus tard, la cabine rejoignait la station orbitale Saliout-4 et s'y amarrait.

On ne sait pas combien de temps durera ce nouveau vol qui a bien débuté. Vladimir Chataiov, qui dirige l'entraînement des cosmonautes, a déclaré que l'objectif de la mission était la vérification des systèmes de bord et aussi la recherche de « nouvelles possibilités pour utiliser aussi bien un navire isolé qu'un groupe d'appareils cosmiques pour accomplir des tâches scientifiques et appliquées sur une orbite circumterrestre ».

Cette phrase un peu curieuse signifie-t-elle que les Soviétiques lanceront un second vaisseau Soyouz d'ici quelques jours ? Veulent-ils démontrer leur maîtrise des vols spatiaux moins de deux mois avant la mission conjointe Apollo-Soyouz de juillet prochain ?

Si les expériences soviétiques ont connu des sorts variés au cours de ces derniers mois, leur nombre montre bien que les responsables ne sont pas découragés par les échecs et qu'ils entendent bien parvenir un jour à la maîtrise complète des vols spatiaux. Au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, les Soviétiques n'auront pas moins lancé de cinq cabines Soyouz et deux stations orbitales Saliout. Les vols de Soyouz-14, qui resta amarré pendant deux semaines à Saliout-3 en juillet 1974, et de Soyouz-17, qui resta amarré pendant un mois à Saliout-4 en décembre 1974 et janvier 1975, furent des succès. Le vol de Soyouz-16, en décembre 1974, dura seulement cinq jours et n'était qu'une répétition des manœuvres de poursuite avec la cabine Apollo. Mais les missions de Soyouz-15, en août 1974, et de Soyouz-18, en avril 1975, furent des échecs.

Le vol de Soyouz-18, notamment, avorta avant la mise su[r] orbite. La cabine fut détachée d[e] la fusée porteuse avant la mise [à] feu du *troisième* étage, car l[a] missile prenait une mauvaise tra[-] jectoire. Comme pour effacer ce[t] échec, les Soviétiques ont redonn[é] *le même numéro* à la cabine qu'il[s] viennent de lancer.

Le nouveau vaisseau est pilot[é] par deux vétérans de l'espace Piotr Klimouk, qui n'a que trente-deux ans, est entré dans le corp[s] des cosmonautes en 1965 et [a] *accompli son premier vol spatia[l]* en décembre 1973, sur Soyouz-13. Né en 1935, Vitali Sevastianov [a] pour sa part volé sur Soyouz-9 e[n] juin 1970.

Le vaisseau Soyouz-18 a d'abor[d] été placé sur une orbite bass[e] entre 193 et 247 kilomètres d'alti[-] tude, puis a accompli une correc[-] tion de trajectoire et est passé sur une orbite plus haut[e] entre 322 et 384 kilomètres, e[n] conservant la même inclinaison [de] 51,6 degrés. Soyouz-18 était alor[s] sur une orbite assez proche d[e] celle de Saliout-4, qui fut lanc[ée] le 26 décembre dernier, et p[u] rejoindre la station sans difficult[é].

D. V.

SOCIÉTÉ

LA FÊTE DES MÈRES CONTESTÉE

Une petite polémique a eu lieu au cours du dernier week-end à propos de la fête des mères, célébrée cette année le 25 mai. Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a déclaré à France-Inter : « *Vous me trouverez toujours d'accord pour supprimer toutes les fêtes. Sauf le 14 juillet et le 1er mai, mises à part les fêtes religieuses, je ne vois aucune fête qui justifie qu'elle soit célébrée.* » Mme Giroud estime particulièrement déplacée « *l'exploitation commerciale* » qui entoure cette fête. Interrogé sur le même sujet par France-Inter, le premier ministre, M. Jacques Chirac, s'est affirmé favorable au maintien de la fête des mères précisant qu'il « *ferait un effort* » pour la célébrer chez lui dimanche soir.

Des groupes de militantes féministes ont, d'autre part, organisé diverses actions de protestation contre la « *glorification de la maternité* ». A Besançon, nous signale notre correspondant, un défilé de majorettes a été perturbé par des militantes du mouvement « Femmes en lutte » protestant contre « *l'utilisation du corps de la femme dans des but[s] publicitaires* ». Quelques gifles on[t] été échangées avant l'arrivée d[e] la police. Dans plusieurs quartie[rs] de Paris des militantes du Mo[u]vement pour la liberté de l'avort[e]ment et de la contracepti[on] (MLAC) et de groupes de femm[es] ont diffusé des tracts dénonça[nt] l'aliénation et l'isolement do[nt] sont victimes les mères de f[a]mille.

[Qu'on s'en plaigne ou qu'on s'[en] réjouisse, la fête des mères, défe[r]lement publicitaire mis à part, e[st] l'une des plus populaires auprès d[es] enfants de toutes les classes sociale[s]. Le snobisme de l'anti-fête, qui parai[t] *aujourd'hui, un principe de gouver*nement « moderniste » se trompe d[e] cibles. Faut-il supprimer Noël par[ce] qu'on y échange des cadeaux sou[-] vent inutiles ou supprimer les c[a]deaux inutiles en conservant à [la] fête sa valeur d'échange joyeux[?] L'exploitation publicitaire ne suff[it] pas à expliquer que les fêtes cont[i]nuent : c'est, comme dirait Mme Gi[-] roud, une affaire de mentalités. — Br. F.]

En Saône-et-Loire

UN OUVRIER ALGÉRIEN EST BATTU A MORT

Un ouvrier algérien a été mo[r]tellement frappé, samedi 24 ma[i] au cours d'un bal organisé da[ns] un café de Montigny-en-Morv[an] (Nièvre). Il était 23 heures e[n]viron, lorsque M. Ahmed Be[n] Larbi Si Handi, trente-cinq a[ns], domicilié à Saint-Pantalé[on] (Saône-et-Loire), fut pris à part[ie] par deux danseurs, MM. Fra[n...] Lefort, trente ans, ouvrier grut[ier] et Christian Guillou, vingt a[ns] actuellement militaire à Neve[rs]. Tandis que l'un des deux homm[es] ceinturait l'ouvrier algérien, l'a[u]tre le frappa à *coups de ceint*ron. M. Si Handi tomba sa[ns] connaissance. Il est mort p[eu] après son admission à l'hôpit[al] d'Autun (Saône-et-Loire), où [il] avait été transporté.

M. Si Handi était père de ci[nq] enfants. Ses deux agresseurs o[nt] été appréhendés et devaient êt[re] présentés, ce lundi 26 mai, [au] parquet de Nevers.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les vicissitudes du programme d'énergie nucléaire

…es ambitions de l'E.D.F. ne semblent pas économiquement justifiées

Après le débat au Parlement sur …a politique nucléaire du gouvernement, la controverse sur l'utilisation …de l'atome à des fins énergétiques se poursuit. M. Claude Henry, directeur du laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique, s'interroge ici sur la rationalité économique du programme nucléaire d'Electricité de France.

par CLAUDE HENRY

…E grand public connaît M. Marcel Boiteux comme directeur général d'Electricité de France. Il ne sait …as assez qu'il est aussi un des écono…istes les plus importants de sa géné…ation, dont nous sommes quelques dizaines …travers le monde à enseigner, dans nos …ours d'économie politique, les apports …ndamentaux à la théorie et à la pra…que de la tarification sous contraintes. …ne sait pas qu'il a été, en 1959, président …cette espèce de fraternité internationale des économistes qu'est la *Société d'économétrie*, deux ans seulement après Kenneth Arrow, Prix Nobel, et à peine plus *longtemps* après cet autre Prix Nobel, Paul Samuelson.

Il ne sait pas davantage que cette *même Société d'économétrie* tient tous les cinq ans un congrès mondial, que le prochain a lieu en août 1975 et que son *président* a *demandé* que la *France* joue le rôle éminent qui lui revient dans ce congrès, et qu'en particulier la grande tradition *d'Electricité de France* soit représentée. Grande lignée en vérité que celle de Boiteux, de Massé inventant la programmation dynamique sept ans avant l'Américain Bellman (c'est Arrow qui l'atteste dans un article de *1957*), de Bessière, Gibrat et Massé encore, faisant faire au *choix* des investissements des progrès décisifs, d'Albouy et Breton apportant une contribution importante au contrôle optimal. Et la liste n'est pas close.

…n phénomène extraordinaire

Et dans cette grande lignée s'inscriraient …s études par lesquelles Electricité de …ance cherche *maintenant* à justifier ses …oix électronucléaires. Non, ce n'est pas …ssible. Ce n'est vraiment pas possible, …nsent, étonnés, tant d'économistes à …avers le monde, que devant *le* choix …pital de son *histoire* Electricité de …ance en reste à un tel niveau d'indigence …ientifique.

Comme beaucoup de mes collègues, j'ai …é longtemps troublé par ce phénomène …traordinaire. Mais maintenant, je crois …voir compris : les vraies études, celles …ui sont dignes de la grande tradition …lectricité de France les a faites, mais — …our *une* raison que *j'ignore*, mais qui …st *sûrement très pertinente* — *pas encore …ivulguées.*

Sur les usages non spécifiques de l'élec…icité par exemple, c'est-à-dire la trans…rmation de l'électricité en chaleur par …fet Joule. Une étude de l'Institut écono…ique et juridique de l'énergie (Grenoble), *…ternatives au nucléaire*, soutient que, en …ison du mauvais rendement des centrales …oduisant l'électricité et de l'effet Joule, …lectricité nucléaire ne serait rentable pour …chauffage des habitations que si le prix …baril de pétrole dépassait 35 dollars. …revanche, dès que l'électricité est néces…ire en elle-même, par exemple pour éclai… une lampe ou faire tourner un moteur, …*pétrole* que l'on brûle dans une centrale …assique devrait coûter moins de 5 à 6 dol…s le baril pour que l'électricité ainsi pro…ite soit moins coûteuse que l'électricité …cléaire.

Si l'argument est fondé, il est de taille ; …isqu'il semble que l'Electricité de France …vra, si toutes les centrales qu'elle projette …faire construire le sont réellement, écouler entre la moitié et les deux tiers de leur production d'électricité vers des usages non spécifiques : à 11 dollars le baril que coûte aujourd'hui le pétrole, en supposant même une augmentation plus forte du *prix* du pétrole que du prix du kWh nucléaire, cela représente de bien coûteuses économies de devises.

Mais *le* calcul de l'Institut de Grenoble est sûrement faux. C'est la démonstration que j'attendais de la *note* du 7 mars 1975 consacrée par Electricité de France au « contre plan de l'Institut de Grenoble ». *Enfin une* étude scientifiquement satisfaisante : j'étais d'autant plus fondé à l'espérer que la note en question ne devait pas *être* diffusée dans le public. Apparemment, *cependant*, la raison pour *laquelle* elle ne l'a pas été, ce n'est pas, comme je l'avais cru, son intérêt, mais sans doute plutôt que son ton manquait, je dirai, de retenue scientifique, et son fonds, de solidité.

Une lueur pourtant : pour contrer l'argument de l'Institut de Grenoble, elle renvoie au rapport du groupe de travail « besoins d'énergie du secteur résidentiel et tertiaire », établi pour le commissariat général du Plan. Je m'y suis reporté et j'ai retiré de ma lecture l'impression que, si l'Institut de Grenoble avait peut-être surestimé le « rendement calorifique des appareils à fuel » et sous-estimé les possibilités d'accumulation nocturne et l'économie d'installation du chauffage électrique par rapport au chauffage au fuel (à même exigence d'isolation thermique tout au moins), l'essentiel de son argument n'en restait pas moins valide. Ce n'est peut-être pas 35 dollars le baril, mais quand même *au* moins 20. Non, *ce* n'est pas possible, je me trompe, ce ne peut pas être plus de 11 : sûrement l'autre note, la vraie, le démontre-t-elle.

…expérience de Los Angeles

Et le coût (actualisé) de construction d'une …ntrale nucléaire ? Electricité de France …ance 1 300 à 1 400 F par kilowatt installé, …stitut de Grenoble 1 600 à 1 700 F, le …binet américain Arthur D. Little, dans …e étude qui fait autorité aux Etats-Unis, …0 dollars. *Mais* qu'importent ces diver…nces ; *de toute façon, tous ces chiffres* …nt faux. Car ils n'incluent pas des coûts …'Electricité de France est sûrement déci…e *à couvrir*. *Par exemple à Fessenheim,* en Alsace. Les tranches 1 et 2, en construction, seront réfrigérées par l'eau du Rhin. Laquelle eau ne sera plus capable d'absorber la chaleur rejetée par les futures tranches 3 et 4, qui *devront* donc être réfrigérées autrement. Par des tours de réfrigération, c'est-à-dire par évacuation de la chaleur *dans* l'atmosphère ? Sûrement pas, puisque cette partie de la vallée du Rhin est le siège de phénomènes d'inversion de température *dont Electricité de France* n'a pas pu prouver au ministère de la *qualité* de la vie qu'ils *ne se transformeraient pas en brouillards polluants nocifs des rejets massifs d'air chaud* dans l'atmosphère.

Or personne sûrement ne veut faire partager aux Alsaciens — sans parler des *habitants de pays étrangers frontaliers* — l'expérience des habitants de Los Angeles. Donc *un autre mode de réfrigération* a *été prévu*. *Plus coûteux*, sûrement, puisqu'il ne semble pas prévu ailleurs. Lequel ? De combien le prix du kilowatt installé en est-il augmenté ?

Mais peut-être a-t-on choisi, pour les tranches 3 et 4 de Fessenheim, un type de centrale *différent*, *capable de produire* à la fois de *l'électricité* et de l'eau *chaude utilement employée*. Par contre, ce n'est sûrement pas ce type de centrales mixtes qui seront construites en bord de mer : car *si on les installe là*, c'est bien pour pouvoir utiliser l'eau de mer à les *réfrigérer*. Mais Electricité de France n'a pu prouver au ministère de la santé que tous les microbes, virus et bactéries, dont le réchauffement *de* l'eau favoriserait la multiplication, ne constitueraient pas un danger sérieux *pour* les autres usages des rivages et de la mer. Or personne sûrement ne veut que la santé des baigneurs et consommateurs de produits marins soit en danger. Donc des techniques permettent de le *prévenir*, ce danger. Lesquelles ? Quelle incidence auront-elles sur le prix du kilowatt installé ?

Pour des raisons variées, il a été décidé *de regrouper* sur chaque site plusieurs réacteurs (les « tranches »), dont chacun est lui-même très puissant. Cela fait beaucoup d'électricité à conduire vers des usagers la plupart éloignés de ces sites. Les lignes à haute tension qui seraient nécessaires transformeraient le pays de Caux, les côtes de Blaye, la moyenne vallée du Rhône et la section française du Rhin, en réseau serré de pylônes et de mailles électriques géantes. Or c'est sûrement un inconvénient que chacun a à cœur d'épargner aux Normands, Aquitains, Dauphinois, Alsaciens, etc. Donc l'électricité sera transportée par câbles enterrés. La technique existe, mais elle coûte plus cher et pose quelques problèmes. Qu'en résulte-t-il pour le prix du kilowatt installé ?

(Lire la suite page 25, 5e col.)

UN OU DEUX CONSTRUCTEURS FRANÇAIS ?

LA commande de deux chaudières nucléaires, passée au groupe C.G.E. le 21 décembre 1973 sera-t-elle *confirmée* ? On s'interroge dans les milieux industriels. Pour l'heure, elle est suspendue, une décision définitive devant être prise au *mois* d'août. Entre-temps, le ministre de l'industrie et de la recherche aura remis — sans doute en juin — un rapport sur « les aspects industriels du programme électronucléaire français ». Relations de l'industrie française avec ses licencieurs américains, possibilités de coopération européenne, politique de diversification des constructeurs, tous les aspects du dossier seront examinés. Les travaux sont en cours, et il n'est *pas* exclu qu'ils débouchent sur une redistribution des cartes dans l'industrie nucléaire.

Il y a quelques mois encore, les choses étaient claires. Pour mettre en œuvre son programme nucléaire, E.D.F. s'en remettait aux deux constructeurs. Creusot-Loire, licencié du groupe américain Westinghouse (centrales à eau pressurisée), et C.G.E., licencié de General Electric (centrales à eau bouillante). Ce n'est pas sans mal que l'on aboutit à ce schéma. Les discussions sur l'opportunité d'opposer à Creusot-Loire un second constructeur français de réacteurs nucléaires furent longues et difficiles. Au début *de 1973*, après maints rebondissements, l'obstination des dirigeants de la C.G.E. fut cependant récompensée.

Les partisans de la diversification l'emportèrent. Leurs arguments n'étaient pas sans valeur. N'était-il pas souhaitable pour E.D.F. de mettre en concurrence deux fournisseurs utilisant des techniques différentes ? L'accélération du programme français décidé à la fin de 1973 ne pouvait que justifier ce choix *a posteriori*, et dès décembre de la même année la C.G.E. se voyait pour la première fois passer commande de deux réacteurs de 995 mégawatts. Aujourd'hui, cette commande est suspendue. La direction d'E.D.F. a fait savoir à la C.G.E. qu'une décision définitive serait prise au mois d'août. Entre-*temps* — et, bien sûr, ce n'est pas une coïncidence, — M. d'Ornano, le ministre de l'industrie et de la recherche, aura remis au gouvernement, sans doute au mois de juin, un rapport « sur les aspects industriels du programme électronucléaire ». A cette occasion, le ministère entend réexaminer tous les éléments du dossier à la lumière des nouvelles orientations de la politique énergétique.

Quelle diversification ?

Il est clair que la politique des pouvoirs publics en cette matière s'est quelque peu infléchie ces derniers mois. Certes il n'est pas question de remettre en cause le recours à l'électricité nucléaire pour couvrir une partie de nos besoins énergétiques. Mais à l'« emballement » de la fin de 1973 a succédé une certaine prudence. La meilleure preuve en est que le conseil de planification consacré à l'énergie, qui s'est tenu le 3 *février* dernier, n'a arrêté le programme d'équipement de centrales atomiques que pour les deux années 1976 et 1977. Ce programme sera-t-il ralenti par la suite ? L'hypothèse n'est pas rejetée.

S'accordant un délai de réflexion sur le rythme du programme nucléaire, le gouvernement ne pouvait qu'être amené à s'interroger sur la cohérence du schéma industriel arrêté il y a quelques mois. Est-il encore valable ? C'est la question à laquelle devra répondre M. d'Ornano. Dans l'immédiat il est apparu opportun de suspendre les commandes passées à la C.G.E.

Le problème posé est simple, du moins dans son énoncé : est-il raisonnable de conserver deux constructeurs ? En maintenant le *statu quo*, ne risque-t-on pas, faute d'être en mesure de leur passer des commandes en nombre suffisant, de les placer dans une situation délicate et de voir en outre le coût des centrales augmenter, puisque l'effet de série jouerait moins ? Dans ces conditions, ne serait-il pas préférable d'en éliminer un pendant qu'il en est encore temps, quitte à diversifier le programme, non plus en faisant appel à des niveaux industriels différents mais en multipliant les filières avec l'appui du C.E.A. ?

Un coup de théâtre européen ?

Si cette formule était adoptée, la C.G.E. resterait tout de même indirectement liée au programme nucléaire : elle continuerait à fournir les turbo-alternateurs des centrales de Creusot-Loire. Remarquons qu'elle n'a pas encore consenti un effort d'investissement considérable pour la construction des réacteurs.

Les dirigeants de la C.G.E. accueillent ces rumeurs avec une certaine sérénité. Il est vrai qu'ils disposent d'une carte qui pourrait bouleverser le jeu. Depuis plusieurs mois, ils ont entamé des négociations avec Siemens. Le groupe allemand avait, il y a quelques années, créé avec A.E.G., une autre firme d'outre-Rhin, une filiale commune dans le secteur nucléaire K.W.U. Or, A.E.G. a fait connaître son intention de s'en retirer. Siemens est donc à la recherche d'un partenaire... qui pourrait être la C.G.E. Verra-t-on les deux groupes coopérer dans l'atome après s'être affrontés dans l'informatique ? On en n'est pas encore là. Le K.W.U. a enregistré de lourdes pertes, ce qui ne facilite pas les négociations. A supposer, cependant, qu'elles aboutissent, le gouvernement français pourrait-il ignorer le constructeur européen que deviendrait alors la C.G.E. ? Mais si elles échouent ? « *Les commandes qui nous ont été passées sont certes suspendues, mais rien n'indique qu'elles ne seront pas confirmées et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il en soit ainsi* », affirme-t-on rue La Boétie. La réflexion engagée est lourde de conséquences pour l'industrie française. A quelles conclusions aboutira M. d'Ornano ? « *Tout est possible* », se contente-t-on d'indiquer au ministère de l'industrie et de la recherche.

PHILIPPE LABARDE.

BULLETIN

Querelles d'experts

DE même qu'en France ceux qui préparent le VIIe Plan continuent à raisonner comme si les autorités politiques pouvaient choisir le taux de croissance, les experts monétaires des grands pays industrialisés poursuivent leurs joutes comme si l'évolution des affaires internationales dépendait de leurs travaux. Dans une interview accordée la semaine dernière au Wall Street Journal, *le sous-secrétaire américain au Trésor, M. Jack Bennett, a accusé la France de bloquer le progrès vers la réforme monétaire, en chantier depuis une dizaine d'années. Celle-ci s'est traduite jusqu'à maintenant par l'abandon de toutes les règles qui constituaient auparavant un système digne de ce nom.*

En réalité, les propositions faites récemment à Paris, au sein du groupe des Dix, par la délégation des Etats-Unis que dirigeait M. Bennett, paraissaient en retrait par rapport à l'accord laborieusement conclu à Washington en janvier dernier, notamment en ce qui concerne l'or et le futur régime des changes. Il avait alors été convenu que les banques centrales auraient en principe le droit de vendre et d'acheter l'or entre elles, à condition que, pendant une première période de deux ans, le stock métallique total n'augmente point. La France avait considéré cette restriction comme une concession de sa part, que les Américains semblent aujourd'hui juger insuffisante, puisqu'ils demandent que l'interdiction de l'accroissement s'applique non seulement au stock métallique à la disposition de l'ensemble des banques centrales, mais à chacune d'elles en particulier. Autrement dit si l'Institut d'émission du pays « A » cède de l'or, cette diminution ne pourrait pas être corrigée par l'augmentation du stock de la banque du pays « B ».

Vieille idée américaine selon laquelle les banques centrales ne devraient être autorisées à utiliser l'or qu'à sens unique : pour le vendre sur le marché libre, afin, éventuellement, d'en faire baisser le prix comme la trésorerie des Etats-Unis a essayé de le faire au début de cette année, en essuyant du reste un échec total.

De plus, les Etats-Unis ne semblent plus disposés à verser leur contribution pour bonifier les intérêts des prêts accordés aux pays les plus pauvres du tiers-monde, comme cela avait pourtant été décidé il y a cinq mois. M. Bennett a préconisé que cette bonification soit financée par des cessions d'or du Fonds monétaire. Enfin, Washington semble ne plus vouloir entendre parler de « parités fixes quoique ajustables », les changes flottants devant être considérés selon eux comme la norme.

Au milieu du désordre monétaire actuel, la querelle entre Français et Américains peut paraître dérisoire. Aux premiers, on est tenté de rappeler qu'en pratique aucune banque centrale n'est prête aujourd'hui à vendre fût-ce un gramme d'or pour régler ces dettes (notamment les pays membres du « serpent » européen) et qu'il en restera de même dans les deux ans à venir. Aux Américains on doit faire remarquer que cette inertie traduit non pas le désir de démonétiser le métal précieux, mais bien au contraire celui de le conserver coûte que coûte, étant donnée la méfiance croissante qu'inspirent tous les autres instruments de réserves, à commencer par le dollar.

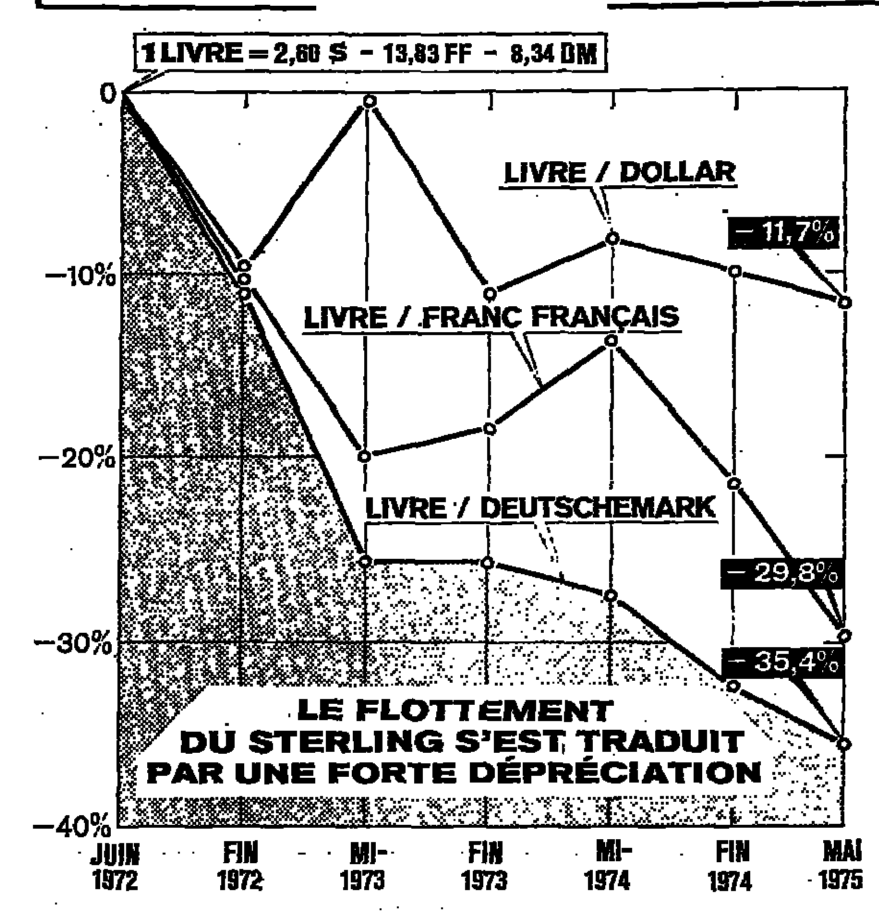
Quant à la notion de parités fixes et ajustables, à laquelle on semble encore tenir à Paris, elle est contradictoire dans les termes, tandis qu'un régime de changes purement flottants, auquel Washington attache tant de prix, est illusoire dans un monde où les autorités monétaires interviennent sans cesse sur les marchés des changes.

L'instabilité monétaire présente pourrait bien être un facteur décisif pour faire basculer l'économie capitaliste de la récession dans une dépression profonde. Pendant combien de temps les experts feindront-ils de croire qu'ils ont une quelconque influence sur les événements ?

FAITS ET TENDANCES

Les difficultés de l'économie britannique à la veille du référendum

LE 5 juin prochain, les Britanniques vont se prononcer par référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Ce scrutin va se dérouler à un moment où l'effondrement du sterling et l'accélération de l'inflation, qui tranche avec le ralentissement observé dans les pays voisins, amènent à s'interroger avec inquiétude sur la situation monétaire d'un pays frappé par une crise économique grave, comme en témoignent les tableaux et graphiques que nous publions ci-dessous et ci-contre.



LE FLOTTEMENT DU STERLING S'EST TRADUIT PAR UNE FORTE DÉPRÉCIATION

1969-70 | 70-71 | 71-72 | 72-73 | 73-74 | 74-75 | 75-76

+ 537 | - 840 | - 1024 | - 2525 | - 4479 | - 7602 | - 9055

LES BESOINS D'EMPRUNT DU SECTEUR PUBLIC ONT TRIPLÉ DEPUIS TROIS ANS

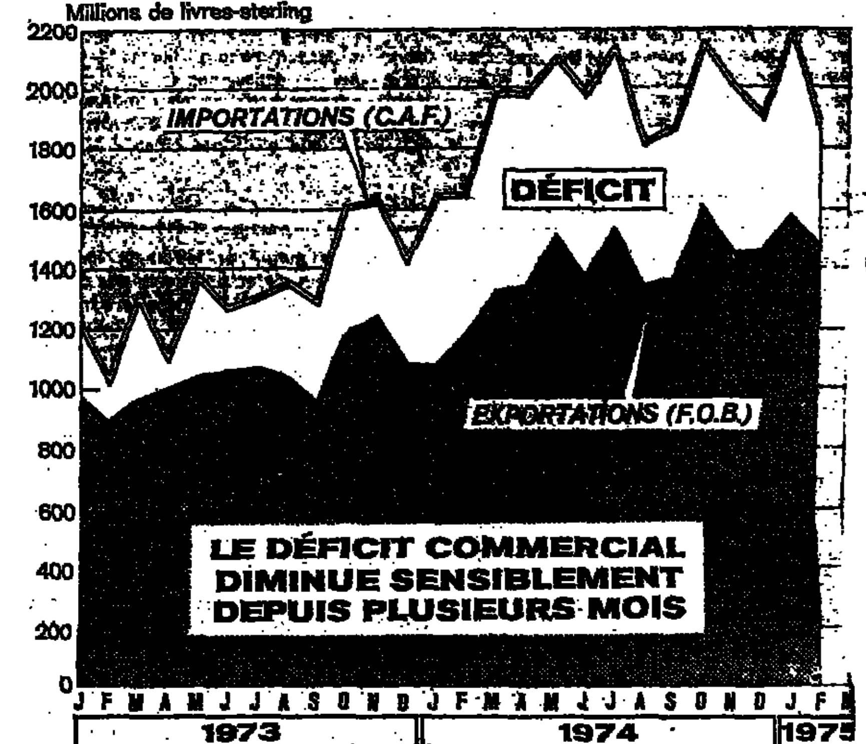
(Chiffres officiels provisoires)

LES besoins d'emprunt du secteur public mesurent en fait l'ensemble du déficit de l'Etat britannique, des collectivités locales et des entreprises industrialisées. Le total des dépenses publiques a considérablement augmenté depuis dix ans, passant de 14,5 milliards de livres sterling pendant l'exercice 1965-1966 à 53,5 milliards dans le projet de budget pour l'exercice actuel 1975-1976. Après le redressement opéré en 1969-1970 par M. Roy Jenkins, chancelier de l'Echiquier, travailliste, qui avait rétabli l'équilibre global des finances publiques, une part toujours croissante des dépenses a été financée par des emprunts dont une grande partie a été placée auprès du système bancaire, qui équivaut à un financement par création monétaire.

Le déficit du secteur public est une des causes indirectes du déficit extérieur, car la demande qu'il engendre n'ayant aucune contrepartie du côté de l'offre émanant des producteurs britanniques, se porte d'une façon ou d'une autre sur des biens ou des services étrangers.

AU cours des derniers mois le déficit mensuel de la balance commerciale a eu tendance à diminuer sous l'effet d'une forte réduction des importations, alors que les ventes à l'étranger stimulées par la baisse du sterling semblaient se stabiliser.

La C.E.E. entre pour 33 % dans le commerce extérieur du Royaume-Uni en 1974, que ce soit pour les exportations ou les importations. La part de l'Amérique du Nord est de 14 % à l'exportation et 13,7 % à l'importation. Comparée aux résultats de 1973, la part de l'Amérique du Nord a baissé à l'exportation et à l'importation, tandis que dans le même temps celle de la C.E.E. progressait : pour les importations de 32,8 à 33,4 % et pour les exportations de 32,3 à 33,4 %.



LE DÉFICIT COMMERCIAL DIMINUE SENSIBLEMENT DEPUIS PLUSIEURS MOIS

Le nombre de chômeurs dépasse 3,7 % de la population active

LE nombre de chômeurs en données brutes a diminué en mai de 90 000 personnes par rapport au mois d'avril, mais 94 842 étudiants, qui le mois précédent s'étaient fait inscrire au chômage pendant les vacances universitaires, ont repris leurs activités normales. Le nombre de chômeurs enregistré pour le mois de mai est le plus élevé depuis trois ans. Il représente plus de 3,7 % de la population active.

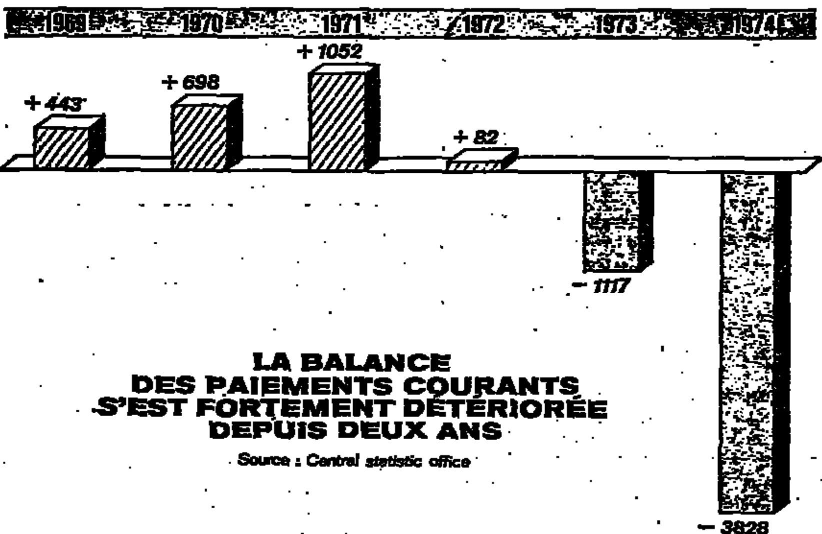
L'évolution saisonnière aurait dû en fait réduire le nombre des chômeurs de quelque 46 000, alors qu'il s'est accru de 10 500.

NOMBRE DE CHOMEURS (en milliers)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1973	824	754	717	728	622	576	589	604	578	537	520	513
1974	636	629	618	680	562	543	601	691	683	643	653	*
1975	777	792	803	940	850							

(*) Source : Central Statistical Office.

L'indice de la production industrielle, qui se retrouve, en février 1975, 3 points au-dessous du niveau atteint au cours du premier trimestre 1973, indique une stagnation de l'activité.



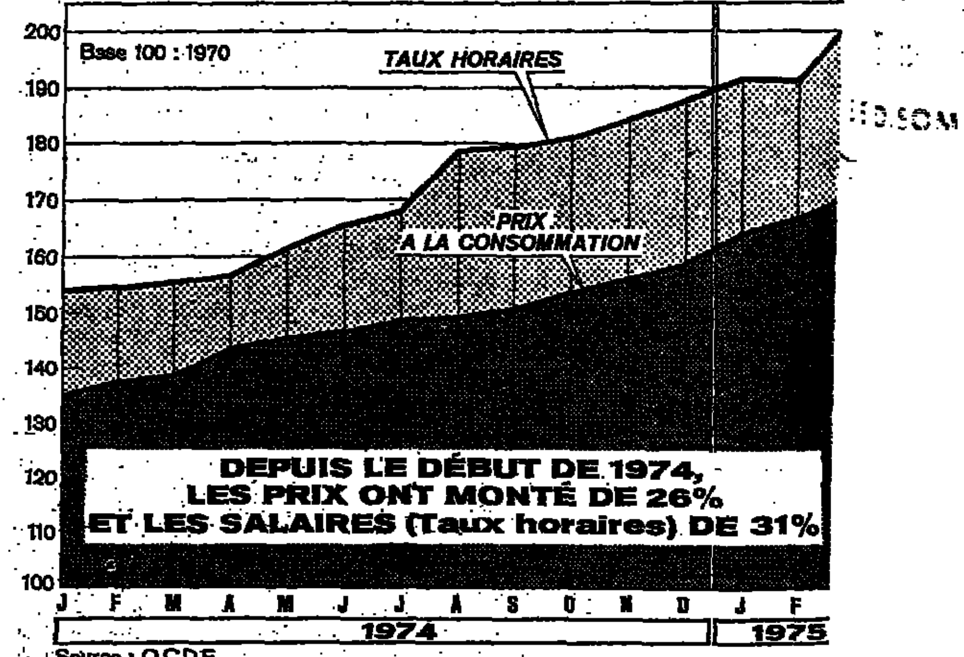
LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS S'EST FORTEMENT DÉTÉRIORÉE DEPUIS DEUX ANS

Source : Central statistic office

IL est quasiment impossible d'estimer le montant exact des emprunts que la Grande-Bretagne a dû contracter à l'extérieur pour financer la partie de ses dépenses à l'étranger non couverte par des recettes définitives. Le déficit de la balance des paiements courants (opérations sur biens et services) s'est considérablement aggravé en 1974, année au cours de laquelle il s'est élevé à 3.828 millions de livres sterling (le déficit de la seule balance commerciale ayant été de 5.259 millions de livres sterling contre 2.301 millions en 1973).

Les réserves de la Grande-Bretagne n'ayant pratiquement pas changé — elles ont même augmenté de 79 millions de livres sterling, — ce pays a donc dû emprunter les ressources nécessaires pour couvrir le déficit courant. Mais, durant cette même année, le Royaume-Uni a investi à l'étranger, à long terme, quelque 1.375 millions de livres sterling et à cours terme un montant indéterminé. Il a également fallu financer cette somme qui correspond du reste à peu près à l'augmentation des balances sterling pendant l'année, évaluée à 1.410 millions de livres sterling. Mais ce n'est pas tout ; la balance des paiements globale fait apparaître un poste « erreur et *omission* » de 1.147 millions de livres affecté d'un signe positif. Ce poste correspond très probablement à des entrées de capitaux non identifiés.

C'est donc pour un montant d'au moins 7.300 millions de livres sterling (3.828 + 1.410 + 1.147) que la Grande-Bretagne a dû, d'une façon ou d'une autre, s'endetter en 1974. Cette évaluation est nécessairement arbitraire mais elle semble recouper les grossières estimations faites sur le marché.

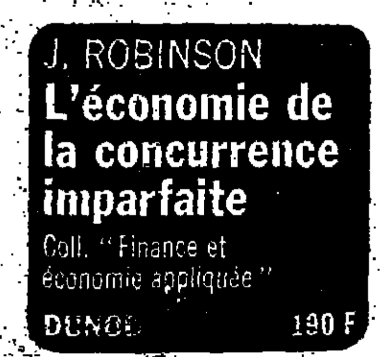


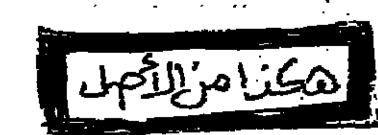
DEPUIS LE DÉBUT DE 1974, LES PRIX ONT MONTÉ DE 26% ET LES SALAIRES (Taux horaires) DE 31%

Source : O.C.D.E.

LES salaires horaires étaient fin m[ars] de plus de 30 % supérieurs à c[eux] d'il y a douze mois. Quant au ryt[hme] annuel de l'augmentation du coût de [la] vie, il a été pour la dernière péri[ode] trimestrielle s'arrêtant au 30 avril 1975 [de] 34 % (mais une partie de la hausse [est due] à des augmentations de tarifs publics [et] à un relèvement des impôts locaux).

L'accélération de l'inflation en Gran[de-]Bretagne contraste avec son ralentissem[ent] dans les autres pays industrialisés. Le t[aux] anglais est plus de trois fois supérieu[r à] celui de l'Allemagne et des Etats-Unis [et] *plus du double de celui de la France.*







FAITS ET TENDANCES

LES INDICATEURS-CLÉS DE LA CONJONCTURE

	VARIATION En 1 mois	VARIATION En 1 an
IPLOI (avril 1975).		
Demandes : 757 300 (797 100)	+ 0,3 % (+ 4,1 %)	+ 81,9 %
Offres : 105 700 (106 000)	— 3 % (— 4,2 %)	— 55,1 %
IODUCTION INDUSTRIELLE (mars 1975). ur la base 100 en 1970 sans le bâtiment 118 (112)	+ 1,7 % (— 3,4 %)	— 9 %
IMMERCE EXTERIEUR (avril 1975).		
Importations : 19 862 millions de F (17 497)	+ 4 % (— 5,5 %)	— 12,5 %
Exportations : 20 812 millions de F (19 124)	+ 5,7 % (— 1,1 %)	+ 5,1 %
Taux de couverture : 104,8 % (109,3 %)		
:SERVES DE CHANGE (fin avril 1975). 98 524 millions de F	+ 1 147 (millions de F)	+ 5 887 (millions de F)
UX (mars 1975)		
● De détail (1970 = 100) 148,2	+ 0,8 %	+ 13,5 %
● De gros alimentaires (1962 = 100) 205,3	+ 4,2 %	+ 11,3 %
● De gros industriels (1962 = 100) 194,6	— 0,4 %	— 1,4 %
ASSE MONETAIRE (fin février 1975) 846,4 milliards de F (683,6)	— 0,6 % (+ 0,8 %)	+ 16,6 %
REDITS A L'ECONOMIE (fin février 1975). 565,1 milliards de F	— 0,1 %	+ 18,7 %
EPOTS DANS LES CAISSES D'EPARGNE (avril 1975)	+ 720 (millions de F)	+ 1 322 (millions de F)
Excédents sur les retraits : 2 590 millions de F		

Les chiffres figurant dans ce tableau sont des données brutes. Ceux qui sont liqués entre parenthèses sont corrigés des variations saisonnières.

Les prix de gros alimentaires sont ceux de la région parisienne. Mais ils sont orésentatifs — l'expérience le prouve — de la tendance nationale. L'indice des ix de gros industriels ne couvre que les demi-produits : fonte, acier, tissus, pâte papier, bois scié, etc.

Les dépôts dans les caisses d'épargne ne prennent pas en compte les dépôts ncaires d'épargne (comptes sur livrets).

POINT DE VUE

Croissance et chômage

par EMMANUEL DEVAUD

UN spectre hante la France : celui du chômage. Toutes les consciences de la vieille société se sont liguées pour le traquer. Sans pousser plus avant la paraphrase, craignons que la hantise du chômage n'altère les choix de politique économique pour aujourd'hui et pour demain et qu'elle n'impose un rythme ou un style impropres de croissance par refus de la solution simple qui consisterait à endiguer l'offre du travail en réduisant sa durée.

La perspective d'un chômage croissant ne doit pas servir d'alibi à des politiques elles-mêmes incapables de résoudre le problème quantitatif et qualitatif du sous-emploi. Ce point n'appelle pas de longs commentaires. Aussi forte soit-elle, une reprise rapide de l'expansion n'aurait d'incidence sur l'emploi qu'à échéance de six à neuf mois. Aussi discutables soient-elles, les projections de l'économie française à l'horizon 1980 présentées lors de la préparation du VII° Plan font apparaître un niveau de chômage difficilement supportable. Voyons successivement les exigences du présent et du proche avenir.

Partisans et adversaires d'une forte relance immédiate accordent apparemment la même priorité à la lutte contre l'inflation, s'ils s'opposent sur les moyens de cette lutte. On peut débattre, en effet, de l'impact d'une limitation de la demande interne sur le rythme des prix. Mais au vrai l'« austérité » est imposée par la ponction qu'opère sur nos ressources intérieures le relèvement brutal et durable du prix du pétrole.

La contrainte de l'équilibre extérieur

La principale, sinon la seule question, est de savoir sur quelle période échelonner l'ajustement. Retarder l'opération, c'est s'endetter à nouveau, donc compromettre le retour à l'équilibre extérieur et la valeur du franc et finalement relancer l'inflation. Psychologiquement et socialement, mieux vaut sans doute une cure brève et intense qu'un traitement long qui perdrait bien vite sa justification avec le temps. Enfin, l'ampleur du transfert n'est pas telle qu'elle interdise une action de choc, mais elle est assez importante pour obliger à un effort commun toutes les catégories socio-professionnelles.

Tel semble bien le cap suivi, sinon choisi, par les pouvoirs publics, que confirme le retour dans le « serpent » monétaire européen. Il fallait limiter temporairement la dépense interne en fonction du niveau possible de l'équilibre extérieur, lui-même dépendant de deux facteurs : la demande internationale, donc la reprise externe, les capacités et délais de « redéploiement » des activités nationales par substitution de productions internes à des importations et par conquête de nouveaux ou d'autres marchés à l'étranger.

Cette contrainte de l'équilibre extérieur commande également la cadence et le type du développement économique du pays au cours des prochaines années. Il est inquiétant à cet égard qu'on envisage de privilégier les activités dites de main-d'œuvre, spécialement industrielles, sinon traditionnelles, et de surcharger le capital par rapport au travail. Orientation contraire à la division internationale des tâches, actuelle et probable. Nous devons, en effet, non pas multiplier les emplois à faible productivité, mais favoriser les activités à forte valeur ajoutée et inverser les migrations de travailleurs en stoppant l'entrée de main-d'œuvre à basse qualification, et en accélérant l'envoi de spécialistes hors de nos frontières. La correction structurelle du marché du travail implique, en outre, une adaptation des emplois offerts aux postes demandés, plutôt que des formations aux emplois, c'est-à-dire à la fois une revalorisation du travail industriel et une forte embauche dans les services, notamment collectifs, qu'on ne pourra financer que par des gains accrus de productivité.

Réduire la durée du travail

Pour résorber le chômage probable, il faut donc agir sur l'offre de main-d'œuvre autant que sur l'offre d'emploi. Dans ses trois formes principales — durée hebdomadaire, âge de la retraite, temps partiel, — la réduction du temps de travail paraît inévitable et nécessaire au cours des prochaines années. Or, curieusement, ce moyen d'ajustement est écarté ou minimisé comme inefficace et onéreux.

C'est une idée fortement reçue qu'une limitation du temps d'activité n'aurait qu'un effet marginal, sinon négatif, sur les créations d'emploi. On ne dispose en fait d'aucun repère suffisant pour en décider. La référence à l'avant-guerre méconnaît le changement radical par rapport à cette période de notre situation démographique et des structures de l'économie et de la population active. La baisse de la durée du travail, sensible depuis 1969, a coïncidé avec le rythme de création d'emplois le plus rapide depuis quinze ans dans l'industrie et les autres activités. La croissance du taux d'activité féminine ne serait sans doute que confirmée, plutôt qu'accélérée par une extension appropriée du temps partiel.

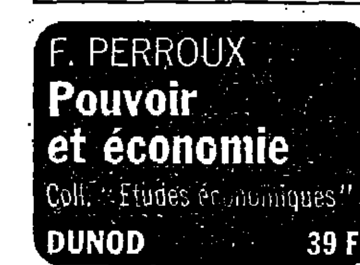
Le sur-emploi potentiel

Enfin, sans opposer la modeste arithmétique à la savante économétrie, on rappellera que la population active de soixante à soixante-cinq ans approche 1 million trois cent mille personnes, dont près de huit cent mille salariés et que des retraits volontaires dégageraient au moins quelques dizaines de milliers de places pour les jeunes demandeurs d'emploi. Sans doute objecte-t-on qu'en basse conjoncture le départ des plus âgés risque de n'être pas compensé par une nouvelle embauche. Mais cette évolution même, en assainissant un appareil productif encombré, dégonflerait le sur-emploi potentiel, donc les charges anormales que supportent actuellement les entreprises ; elle permettrait une remontée beaucoup plus franche et rapide de l'emploi lors de la reprise de l'économie qu'elle contribuerait à hâter.

On redoute aussi la réduction du temps de travail parce qu'onéreuse. Mais la flambée des dépenses d'indemnisation de chômage a été si brutale que leur montant avoisine déjà le coût d'un abaissement de l'âge de la retraite pour des effectifs équivalents et qu'il le dépasse probablement si on compte la charge indirecte qu'entraîne le blocage de la productivité et de la mobilité des travailleurs. On craint bien sûr l'irréversibilité des décisions sur la durée du travail. Mais précisément à échéance de cinq ans le chômage ne décroîtra pas et son coût unitaire s'alourdira encore sensiblement. De plus, le poids de la population inactive va diminuer relativement avec la chute de la natalité tandis que les effectifs des soixante-soixante-quatre ans fléchiront fortement dans les années 80.

Enfin, la réduction du temps de travail a valeur d'objectif au moins autant que de moyen. Une stratégie de développement à moyen terme ne peut ignorer que cette revendication est populaire et que la satisfaire constitue probablement, par ses conséquences directes et indirectes, la recette la plus simple, voire la plus sûre, pour améliorer ce qu'on vise sous le terme ambigu de qualité de la vie.

L'abaissement de la durée d'activité selon des modalités techniques à déterminer paraît ainsi devoir être un élément central du dispositif du VII° Plan. Mais, pour l'admettre, sans doute faut-il dépouiller la conscience malheureuse et besogneuse héritée d'un long passé malthusien et qu'a pu quelque temps justifier une situation démographique dont les données ont substanciellement changé.



LE MONDE DES AFFAIRES

Rajeunir le brevet d'invention

Du 3 au 10 mai s'est tenu à San-Francisco le 29e congrès de l'AIPPI (Association internationale pour la protection de la propriété industrielle). Ont été débattues devant des représentants de plus de cinquante pays, quatre questions relatives au brevet d'invention : deux d'entre elles, spécifiques, relatives aux programmes d'ordinateurs et à la microbiologie ; deux autres, plus générales, visant, l'une le *transfert des technologies*, et l'autre les rapports entre le brevet et la liberté de la concurrence. Des débats, s'est dégagée l'impression que les solutions ne sont pas pour demain. Le système des brevets est-il si sûr de sa stabilité ? N'est-il *pas confronté* avec des problèmes encore plus vastes ?

par ANDRÉ NETTER (*)

DEPUIS quelques années, et sans qu'il soit toujours exprimé, un certain malaise est perceptible dans l'univers du brevet.

Jamais peut-être, cependant, les travaux n'ont été si nombreux pour faire suivre au brevet le train de ce monde : la préparation du brevet européen a réuni, dans des conférences successives, les spécialistes d'abord, les diplomates ensuite. Il doit déployer ses *fastes* dès l'année 1978.

Le brevet communautaire, qui suivait *dans la foulée, subit un retard dans sa* gestation, alors que l'accouchement était proche : l'intervention britannique, dans la phase terminale des pourparlers, s'est révélée suspensive.

Le traité de coopération internationale sur les brevets (P.C.T.), qui a mobilisé trente-neuf nations sur une initiative américaine, tend à décloisonner les brevets nationaux pour répondre à des nécessités économiques.

Alors, pourquoi *cette interrogation diffuse* sur un système qui avait progressé sans heurts sérieux depuis l'avènement de l'ère industrielle ?

Le rôle des sociétés

Ce n'est pas que l'invention elle-même *soit en cause : c'est devenu un lieu* commun de dire que les inventions ont été plus nombreuses au cours des trente dernières années que dans les vingt siècles précédents.

Ce n'est pas non plus que soit mise en doute l'utilité des techniques : elles *ont suffisamment montré leur efficacité* et leur capacité d'adaptation pour qu'on sache qu'elles se tourneront vers l'énergie, l'environnement, l'ornement des loisirs et le sauvetage du tiers-monde, si on veut bien les y orienter.

Mais le brevet sous sa forme actuelle *est-il encore l'instrument le mieux* approprié à leur promotion et à leur développement ?

Tel que nous le connaissons, le brevet a vu le jour à la fin du siècle précédent et, sauf quelques retouches, il est resté le même dans sa philosophie et sa finalité.

Il y a toujours des brevets, il y a toujours des inventeurs ; mais il n'y a pratiquement plus de brevets d'inventeurs. La plupart des brevets sont déposés par des sociétés industrielles et commerciales, en harmonie d'ailleurs avec l'organisation économique des pays auxquels elles appartiennent.

Or, si une société peut parfaitement être titulaire d'un brevet, rien ne peut faire qu'elle soit l'inventeur. L'inventeur, c'est toujours un être de chair et de sang, et l'invention sort du cerveau d'un être *humain*.

Mais alors, certaines motivations du brevet, basées à l'origine sur la nécessité de protéger l'inventeur, ont-elles toujours la même valeur ?

Une garantie illusoire

Ce n'est pas tout. Pendant longtemps, l'examen de nouveauté des inventions auquel se livrent les offices nationaux auréolait les brevets délivrés d'un prestige qu'enviait le commun des industriels. Même en France, où les brevets étaient délivrés sans garantie, les initiales « S.G.D.G. » (sans garantie du gouvernement) avaient un pouvoir quasi magique. Mais quelle est, actuellement, la garantie qu'offre un brevet allemand ou un brevet américain, cependant parmi les plus réputés, quand on sait la proportion élevée de ces brevets qui sont annulés tous les ans *lorsqu'ils sont* invoqués au cours de procès en contrefaçon ? Pour se défendre, le présumé contrefacteur contre-attaque et, dans la majorité des cas, découvre une faille qui avait échappé à l'examinateur.

Faut-il incriminer ici la croissance explosive de la documentation, qui rend de plus en plus *difficile* la *recherche* d'antériorités qui précède la délivrance du brevet dans des pays à examen ?

Mettre en accusation les moyens de classification et de recherche, qui sont loin d'avoir encore profité pleinement des possibilités qu'offre l'informatique, *et cela malgré les innombrables congrès* dont ils ont été le prétexte ?

Ou peut-être l'absence de communications véritables entre les offices de brevets des différents pays qui, sans s'ignorer complètement, tirent chacun dans leur sillon, et les sillons ne sont pas toujours parallèles ?

Sans parler aujourd'hui, sinon pour l'effleurer, du problème du tiers-monde, protestant contre les règles internationales de propriété industrielle conçues, affirme-t-il, pour le profit des pays *hautement industrialisés*, au détriment des pays en voie de développement...

Faut-il donc laisser le brevet cheminer dans la voie tracée à une époque où la technique était surtout mécanicienne, avec une teinture de chimie minérale et de physique newtonienne, mais qui ignorait les matières plastiques, l'électronique, la *microbiologie* — je n'oublie pas Pasteur, — l'informatique, toutes disciplines qui, pour leur protection, ont peine à *entrer dans le moule que leur* offre le brevet ?

Attendre la contestation violente, et peut-être l'éclatement, ou bien essayer de repenser le brevet dans l'objectif de 1980, pour, sans lui faire perdre sa vertu d'encouragement à la recherche, le mettre *mieux* au service de la collectivité, qu'elle soit d'Europe ou d'Amérique, du Nord ou du Sud, d'Afrique ou d'Asie ?

Faut-il abréger sa durée d'existence pour tenir *compte* de l'accélération du développement des technologies ?

Faut-il *créer plusieurs types de* brevets en fonction du degré d'industrialisation des différents pays ?

Concevoir un *style* rédactionnel qui facilite leur interprétation, la classification et les recherches ultérieures ?

Autant de questions qui justifieraient (on n'ose parler d'états généraux) une réflexion en commun de tous les cercles intéressés : industriels, juristes, inventeurs et aussi utilisateurs.

C'est la France qui, au siècle dernier, a eu l'initiative des réunions internationales ayant abouti à la convention de 1883 qui a *réglé* les rapports entre les différents brevets nationaux, et qui est encore en vigueur. Ne pourrait-elle, *à un siècle de distance, prendre la tête* d'un mouvement pour la rénovation du brevet, peut-être par un rajeunissement de cette convention ?

Devant l'ampleur et la diversité des transformations dont nous pressentons l'imminence, celle qui s'appliquerait à la sauvegarde de l'invention, cette création noble de l'esprit, doit mériter l'attention.

(*) Conseil en brevets d'invention.

L'uranium est la plus récente des découvertes minérales en Amazoni

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Après le pétrole, l'uranium. Après la découverte d'importants gisements pétroliers au large de l'État de Rio-de-Janeiro, qui devraient permettre au pays d'atteindre d'ici à 1980 l'autosuffisance énergétique, voici que l'attention de Brasilia se porte désormais sur une région éloignée de l'Amazonie : la serra de Surucucu, dans le territoire de Roraima, près de la frontière avec le *Venezuela*. Dans les cratères de dix-sept volcans éteints, des techniciens, aidés par l'armée et l'aviation, ont décelé une forte radioactivité. La presse, il y a quelques semaines, a affirmé que de grandes réserves d'uranium avaient été découvertes.

Le ministre des mines et de l'énergie, M. Shigeaki Ueki, et le directeur du département de production minérale, M. Acyr Avila Da Luz, se sont rendus sur place, mais n'ont pas donné de chiffres. Ce dernier a cependant indiqué que la structure géologique de la serra était semblable à celle des zones uranifères de l'Afrique du Sud et du Canada. Quant au ministre, il a déclaré que le Brésil serait d'ici peu autosuffisant en uranium et pourrait même en exporter.

Certes, l'industrie nucléaire brésilienne est encore en état d'implantation. Le premier réacteur, livré par Westinghouse, fonctionnera à partir de 1977 à Angra-dos-Reis (au sud de Rio-de-Janeiro), avec de l'uranium enrichi acheté aux Etats-Unis. Mais les programmes sont ambitieux : neuf autres réacteurs doivent être construits dans les quinze ans à venir, afin de fournir 10 millions de kilowatts d'électricité en 1990. Les autorités prévoient une production de 60 millions de kilowatts en l'an 2000, afin de compléter le potentiel des barrages, qui sera insuffisant. Il est également prévu que le pays se libérera peu à peu de la dépendance étrangère, grâce à l'acquisition des techniques d'enrichissement l'uranium.

La découverte de Roraima est la p récente de celles qui ont été faites puis quatre ans en Amazonie. C'est 1971, en effet, que Brasilia lançait projet Radam (Radar-Amazonia), visait, dans une première phase, à tenir une « image » aussi détaillée possible de la forêt.

La deuxième phase du projet est t jours en cours. Des équipes compo d'un géologue, d'un ingénieur fores d'un agronome, sont envoyées, par av puis par hélicoptère, en reconnaissa dans la forêt.

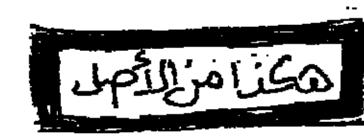
« Le projet Radam nous a apporté grande révélation : de part et d'a du bassin amazonien, soit dans les t tière de la forêt, nous avons décou plus de deux cents structures volc nes, soit de roches ultra-basiques, centaines de cheminées invento ont toutes les chances de constituer gisements minéraux importants. N savons qu'il y a du titane, du chro du cuivre, du nickel, de la cassitéri des terres rares. Le projet a remis à l'intérêt minéral de l'Amazonie », l que M. Avila Da Luz.

Par ailleurs, selon le directeur département de production minérale mosaïques de radar ont permis de rec ser de nombreuses erreurs cartogra ques.

L'Amazonie, qu'on croyait plat montré qu'elle possédait des monta et des plateaux. L'Association des i nieurs cartographes affirme que, g à la connaissance détaillée des fle des îles, des massifs, des lagunes d'A zonie acquise grâce au projet Am on a pu calculer que 4 335 kilom de routes et 6 119 kilomètres de v ferrées avaient été construites pour

CHARLES VANHECK







LE MONDE DES AFFAIRES

Les acheteurs sont mal protégés contre les défauts de fabrication

DEUX inquiétudes ont — l'une brutalement, l'autre subrepticement — changé l'attitude de bien des acheteurs en face des défauts flagrants de la production de masse. La crise de l'énergie et l'inflation galopante, jointes à la crainte du chômage, ont soudainement redonné aux acheteurs le désir de faire réparer les machines qu'ils possèdent — de la voiture à l'aspirateur — plutôt que de les remplacer inconsidérément pour le plaisir de céder à la mode du gadget inutile ou de l'appareil « nouveau ». Simultanément, mais plus insidieusement, la crainte que les richesses naturelles de notre planète ne soient pas inépuisables, nous incite à nous scandaliser davantage qu'auparavant de la fragilité, du manque de qualité d'objets devenus de plus en plus coûteux, du gâchis que représente leur renouvellement perpétuel. Enfin, si, dès son achat, un appareil se révèle défaillant, bien malin qui peut se faire rendre justice : à une période de garantie trop vite écoulée et riche en incidents divers avec le vendeur et le fabricant, succède celle, souvent tout aussi décevante, du recours à un service après-vente pas toujours. Il s'en faut, diligent, avant qu'on ne se résigne... à acheter un nouvel appareil.

Cette nouvelle dimension de la responsabilité des fabricants se fait peu à peu jour, non seulement dans les milieux spécialisés de la défense des consommateurs, mais aussi au Conseil économique et social, qui vient d'émettre un avis sur ce thème (1), ainsi que dans les facultés de droit : sur l'initiative du professeur Ghestin, un colloque s'est tenu en janvier dernier, qui a réuni, autour de professeurs de droit, de nombreux représentants des industriels.

Cela ne fait plus de doute pour personne : la fabrication et la distribution de masse ont eu *pour conséquence de jeter* sur le marché des produits certes à meilleur prix, mais aussi de moins bonne qualité. L'expansion *continue des entreprises* n'a pu être réalisée au cours des vingt-cinq dernières *années* que grâce à l'accroissement très *rapide d'une demande* toujours renouvelée, encouragée *par l'octroi* de crédit facile à la consommation. *L'économie de gaspillage, où l'on jette au lieu* de réparer, s'est ainsi installé, l'obsolescense volontaire des produits ainsi que les techniques de *la* fausse innovation étant deux des moyens mis par le marketing au service de la croissance. De son côté, *le* progrès technique a créé des appareils capables de performances de plus en plus *élevées*, mais — *conséquence logique de* la délicatesse de leurs mécanismes, — de plus en plus fragiles.

Les acheteurs *d'appareils* électro-ménagers, de matériels audio-visuels, d'automobiles, sont aujourd'hui tout à fait incapables, *lors d'une livraison*, de juger de la qualité réelle de leur acquisition. En cas de mauvais fonctionnement, la garantie du fabricant — ou celle du vendeur — paiera. Ils découvriront alors *parfois* des choses bien *désagréables* : la « garantie » en question ne concerne que les pièces, mais ni les frais de main-d'œuvre ni de transport à l'usine. Il n'est jamais question pour le fabricant de réparer le dommage qui implique pour l'acheteur la privation pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines de *l'objet qu'il a acquis*. Si les litiges en la matière ne sont pas réglés à l'amiable, il *reste le recours* en justice.

En droit, la « garantie des vices cachés » est *légalement assurée par des textes* datant... de 1804, fort heureusement complétés par une importante jurisprudence tranchant presque toujours dans *l'intérêt du* plus désarmé, c'est-à-dire le consommateur isolé. Il faut cependant une belle détermination, *doublée d'une obstination sans faille*, une compétence juridique certaine (car la plainte doit être déposée dans des délais fort courts, laissés à *l'appréciation du juge du fond*...) et des moyens financiers suffisants pour s'attaquer à une importante société pourvue d'un service contentieux rompu à toutes les ficelles d'une procédure compliquée. Et puis, l'acheteur fait confiance au fameux « bon de garantie ».

Or celui-ci, qui constitue une « garantie *conventionnelle* » comporte souvent des clauses tout à fait illégales, en particulier celles qui limitent arbitrairement la responsabilité des fabricants... Les fabricants arguent le plus souvent que le problème ne doit pas être bien brûlant puisque, en fin de compte, les tribunaux sont loin d'être saisis d'affaires très nombreuses. C'est compter sans la timidité et le défaitisme naturels de l'acheteur, ulcéré, mais vite résigné à l'inévitable. « *Une enquête menée en 1971 et portant sur quatre cent huit automobiles neuves*, peut-on lire dans le rapport de M. Kérinec (2) au *Conseil économique* et social, *a démontré, alors que dix-huit d'entre elles — soit 4,4 % — présentaient un « vice caché », que le nombre des procès intentés pa les « victimes » avait été insignifiant.* »

On touche là à une des plus belles idées fausses que la civilisation de consommation ait ancré dans l'esprit du public : que *la fabrication de série est régulière*. Avec les contrôles de fabrication les plus sérieux, on arrive à obtenir de 94 à 96 % de produits « *conformes* » Eliminer par contrôle, avant la sortie d'usine, les « loups de fabrication » coûterait une fortune qui surchargerait les coûts de production et donc augmenterait d'autant les prix de détail.

Il manque, sur ce point précis, une législation nouvelle, qui rendrait obligatoire, en *cas de pannes répétées* pendant la période de garantie, l'échange pur et simple de l'appareil défaillant. L'Association française de normalisation (AFNOR) pourrait d'ailleurs entreprendre des études pour préciser, par types de matériel, la fréquence des pannes à prendre en considération.

Curieusement, cette suggestion n'a pas été formulées par le Conseil économique et social, et les juristes de Paris ne s'y sont pas attachés.

Au demeurant, le Conseil économique et social souhaite que les producteurs se préoccupent, dès *la conception de* leurs modèles, de leur entretien et de leur réparation, qu'ils s'abstiennent des innovations inutiles, qu'ils s'organisent pour fournir en quantité suffisante des pièces détachées, que les bons de garantie soient clairs et explicites, etc.

Qu'on ne s'y trompe pas. Pour l'instant, il ne s'agit que de vœux pieux, mais la convergence des travaux du conseil et de ceux des juristes prouve que les esprits mûrissent et que, sans faire beaucoup de bruit, la conception même des rapports entre industriels, commerçants et consommateurs, évolue. Le droit de la consommation, *encore dans les limbes, surgit peu à* peu de la gangue où le droit de la concurrence, jusqu'ici sensé suffire à la protection des acheteurs, l'enfermait.

Mais il ne s'agit pas seulement de droit, mais bien de choix politiques fondamentaux. Confirmant ce qu'écrivait M. Gruson dans son rapport sur la qualité de la vie, M. Ghestin souligne : « *Il s'agit de savoir dans quelle mesure il convient soit d'encourager la fabrication et la distribution de produits en grandes quantités, quitte à admettre certains défauts dont l'acheteur subira les conséquences, soit de faire peser sur les producteurs et distributeurs une responsabilité plus lourde afin de les inciter à produire moins, mais à produire mieux. Un tel choix, dont les conséquences économiques et sociales peuvent être considérables, est essentiellement politique.* »

JOSÉE DOYÈRE.

(1) « La garantie des produits durables et le service après-vente », avis adopté par le Conseil économique et social (à l'unanimité de 149 voix) dans sa séance plénière du 14 mars 1975.

(2) Président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs.

Les ambitions de l'E.D.F.

(Suite de la page 21.)

Electricité de France n'a pas — son choix en faveur des réacteurs à eau légère américains contre les réacteurs à graphite et gaz français autorise, c'est le moins qu'on *puisse dire*, à le supposer — une conception étriquée de l'indépendance, qui ne serait que l'indépendance de la nation vis-à-vis de l'étranger. Mais le gouvernement ne peut manquer d'avoir pris en compte, dans ses *décisions*, la valeur d'une *indépendance* conçue dans un sens plus complet : liberté d'une *communauté* d'hommes de faire, sans contraintes inacceptables, le choix qui lui parait le meilleur à chaque moment de son histoire. Or le *programme* nucléaire proposé est d'une formidable rigidité : jamais choix plus irréversible n'aura été engagé. Cela a un coût : le coût de la liberté de choix future à laquelle on renonce maintenant. Nous autres *économistes* l'appelons coût *d'option*. Pour combien entre-t-il dans le *prix* du kilowatt installé ?

Des questions angoissantes

Electricité de France a *consacré* beaucoup d'efforts à obtenir que soient adoptés les réacteurs à eau légère de conception américaine — principalement des P.W.R., réacteurs *refroidis* par de l'eau pressurisée — plutôt que les réacteurs à graphite et gaz de conception française. Le fonctionnement de ces P.W.R. pose, entre autres, un problème de sécurité préoccupant. Si, à *la* suite d'un incident de fonctionnement, l'eau n'arrive plus autour du cœur du réacteur, les barres de sécurité s'y enfoncent automatiquement et réduisent la puissance qu'il dégage. La réduisent, ne la suppriment pas complètement, puisque 7 à 8 % de la puissance initiale continue à être dégagée.

Certes, la fusion d'un P.W.R. n'est *pas* une explosion atomique. C'est néanmoins un risque suffisant de diffusion, dans le milieu environnant, de substances radioactives pour que l'Atomic Energy Commission des Etats-Unis ait *obligé* Westinghouse, constructeur du P.W.R., à concevoir un système de refroidissement de secours pour absorber les 7 à 8 % de puissance résiduelle. Les calculs montraient que ce système devait fonctionner. Quand est venue la phase des tests (dont aucun en vraie grandeur, d'ailleurs), il n'a jamais fonctionné. Le Parlement britannique en a tiré la conclusion, malgré l'instance en faveur des réacteurs à eau légère du président de la direction centrale de *l'électricité*, qu'aucun de ceux-ci ne serait *construit* en Grande-Bretagne (1). *La décision contraire* a *été prise* en France. Ceux qui l'on *prise* ne veulent sûrement pas faire *courir* aux Français des risques qu'il a paru inacceptable de faire courir aux Britanniques. Donc ils ont fait mettre au point un système de secours différent et efficace. Quand fonctionnera-t-il ? Quelle *en sera la répercussion sur* le prix du kilowatt *installé* ?

Un réacteur produit des déchets dangereux, plus dangereux d'ailleurs dans le cas des *réacteurs* à eau *légère* que dans celui des *réacteurs à graphite* et gaz. La manipulation, le transport et le stockage des déchets à radioactivité *forte, parce qu'émise* exigeront un système industriel complexe dont la gestion soit exempte des *défaillances* que *connaissent* les méthodes dont *on* se contente aujourd'hui. Voilà qui va coûter cher, d'autant *plus* cher qu'on n'est pas capable de *séparer* totalement les déchets à *radioactivité* forte parce qu'émise *sur* une période de temps relativement courte (quelques dizaines d'années) des déchets à radioactivité plus faible mais émise pendant des *milliers* d'années : le stockage de ces *derniers* dans des blocs vitrifiés ou des couches géologiques appropriées est donc exclu, pour longtemps semble-t-il. Cela va faire beaucoup de « piscines » de stockage à construire, à entretenir, agiter et *réfrigérer* sans défaillance (sinon elles explosent) et à garder. Et *plus* encore si un accord international venait à *interdire, en une tentative* désespérée *pour* prévenir la prolifération la plus *extrême* des armes atomiques, la séparation de ce *qui ne serait plus* alors qu'un *déchet* à très longue période d'activité : *le* plutonium. *Quel* supplément de prix au kilowatt installé représente cette gestion des déchets ?

Mais cette question a-t-elle encore *un* sens ? Ne sommes-nous pas, face à la perspective de *cohabiter* pour toujours avec ces déchets radioactifs toujours plus abondants, *sortis* du *monde* où l'économiste a, en tant *que* tel, quelque chose de sensé à dire ? Mais il reste citoyen et, avec tous ses concitoyens, il est fondé à *demander* que lui soient décrits avec le maximum de précision ces risques et ces dangers qu'on *ne* saurait *vraiment* prétendre *intégrer* dans une analyse économique.

Sur ces questions angoissantes, Electricité de France a sûrement préparé des dossiers détaillés. Sur le prix véritable du kilowatt nucléaire installé, il existe sûrement des réponses à toutes les questions que j'ai posées, et à celles, quoique très importantes, que j'ai laissées de côté. Le moment *ne* serait-il pas venu de les faire connaître, en rendant publiques les vraies études, les études dont Boiteux, Massé, et tous les travailleurs d'Electricité de France, n'aient pas à rougir : les études qui, sans *aucun* doute, ont fondé les décisions gouvernementales ?

CLAUDE HENRY.

(1) First report from the Select Committee on Science and Technology, *The Choice of a Reactor System*, session 1973-1974 de la Chambre des communes.

Mesurer le social

par JACQUES LEHN et PIERRE RÉVEILLION (*)

LA prise de conscience d'une fonction sociale de l'entreprise qui s'est manifestée dans les pays développés dès la fin de la seconde guerre mondiale, s'est accélérée dans les années 60 sous l'influence d'un double courant :

● L'EMERGENCE DU CONCEPT DE « QUALITE DE LA VIE » *résultant de l'action* de mouvements divers (lutte contre la pollution, associations de consommateurs, protection contre les accidents, horaires souples, etc.), qui a très sensiblement renouvelé le contenu des revendications sociales ;

● UNE REFLEXION PLUS GENERALE SUR LA FINALITE DE L'ENTREPRISE ET DU PROGRES ECONOMIQUE, réflexion qui dépasse le cadre de l'entreprise pour s'élever au niveau de la nation : le P.N.B. comme le bénéfice net ont cessé d'être les principaux indicateurs de la *réalité économique*.

Qu'elles se manifestent directement sur l'entreprise (action du personnel, des groupements de consommateurs) ou qu'elles soient relayées par l'Etat ou des groupes politiques, ces pressions contribuent à définir une nouvelle fonction sociale de l'environnement économique.

* * *

Dès lors que l'entreprise est amenée à *définir des objectifs sociaux* et des politiques pour les atteindre, il importe de mesurer l'importance des ressources et des *moyens alloués* et de présenter les résultats obtenus ; c'est ainsi que s'est manifestée la nécessatié d'une comptabilité sociale.

Celle-ci doit son caractère distinctif par rapport à la comptabilité traditionnelle à l'incapacité de cette dernière à rendre compte des avantages intangibles que *procure une action sociale*. En bonne logique comptable, en effet, la politique sociale se reflète au niveau des charges ou des investissements sans qu'apparaissent les « produits sociaux » correspondants sauf si la politique suivie peut être assimilée à une opération de relations publiques (augmentation des ventes) ou à une amélioration des conditions de travail (gain de productivité) ; or, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une conception restrictive de la fonction sociale.

De *même* que la comptabilité traditionnelle, la comptabilité des ressources humaines, parce qu'elle cherche à apprécier la contribution des investissements en personnel à la rentabilité de l'organisme sans pour autant impliquer des préoccupations sociales, apparaît tout à fait inadéquate lorsqu'il s'agit d'appréhender les conséquences des actions de l'entreprise sur les personnes ou la manière dont *elles répondent à leurs besoins fondamentaux*.

* * *

La comptabilité sociale, instrument de *mesure* de la contribution de l'entreprise au progrès social des individus ou des groupes qui sont en rapport avec elle, constitue donc un domaine nouveau et *actuellement en plein développement* de la théorie comptable.

Tandis que les professionnels de la comptabilité poursuivent leurs travaux de réflexion sur le sujet, un nombre croissant d'entreprises consacrent une part importante de leur rapport d'activité annuel à décrire leurs réalisations sociales. Les recherches qui sont *menées* en Europe et aux Etats-Unis se caractérisent par une très grande diversité tant dans les motivations (image publique, sens du devoir civique, apaisement social, etc...) que dans les *méthodes (enregistrement du coût des programmes sociaux, études psycho-sociologiques sur le moral du personnel, etc...)*. *Mais la plupart comportent* trois types de limites : l'*absence* de formalisation dans des techniques de mesure, l'absence de formalisation dans les méthodes de présentation des *résultats* et le caractère encore souvent peu opérationnel d'approches trop théoriques.

Si l'approche normative des chercheurs et des praticiens a eu pour effet bénéfique de poser le concept de comptabilité sociale et de l'illustrer, il n'en reste pas moins qu'un important effort de recherche est encore nécessaire.

* * *

Etant donné l'état d'avancement des études, une double démarche doit être entreprise : préciser le contenu du concept de comptabilité sociale d'une part, mettre au point les instruments de mesure, d'enregistrement et de présentation des résultats d'autre part.

Telle que nous l'avons définie, la comptabilité sociale est essentiellement un instrument d'information complémentaire de la comptabilité traditionnelle, fournissant des informations sur les *résultats* sociaux et non plus financiers. Par analogie elle doit donc pouvoir répondre aux mêmes objectifs que la comptabilité traditionnelle :

— Etre un système d'information interne, outil de planification et de contrôle ;

— Autoriser la préparation de rapports sociaux destinés à l'information de tiers et reposant sur un ensemble de principes communs à toutes les entreprises ;

— Permettre la vérification de la sincérité de ces comptes sociaux ou l'évaluation de l'extérieur des performances d'une société dans le domaine social (audit social).

Sur le plan des instruments de mesure, d'enregistrement et de présentation des résultats, d'autre part, un programme de travail peut être établi.

Une première étape consisterait à dresser une liste de tous les domaines où l'action de l'entreprise a une incidence sociale, le critère d'acceptation de chaque domaine étant l'existence d'un lien de causalité défini.

La deuxième étape permettrait de définir des systèmes de mesure rigoureux. Il est important de *préciser* que la notion de mesure n'implique pas nécessairement la description en termes financiers, ou même en quantités non valorisées, des phénomènes observés, au moins dans un premier temps. La mesure, en effet, peut se limiter à la comparaison qualitative de la situation donnée par rapport à un état antérieur ou extérieur (le secteur ou la région *par exemple*), l'écart constituant la mesure. Dans ce cas, un désir de quantification de la mesure conduit, par exemple, à chiffrer le coût de l'investissement ou de l'*effort permettant de passer d'une situation* à l'autre.

Une troisième étape consisterait à adapter les outils mis au point aux différents domaines recensés et à les expérimenter. La synthèse de ces différents travaux enfin, permettrait de déboucher sur un « plan comptable social », schéma standard et commun à toutes les entreprises.

* * *

Deux types de difficultés peuvent surgir : elles *résultent, d'une part*, des *problèmes* liés à la définition de principes comptables *de base* et, d'autre part, de l'implication *politique inhérente au domaine social*.

L'élaboration de la comptabilité sociale ne pourra exclure ni les imprécisions ni les choix. Si *l'on peut espérer que le progrès* des recherches diminuera les imprécisions, les choix seront *inévitables*. Ils devront éviter l'arbitraire pour découler, au contraire, d'une étude sur les objectifs des comptes sociaux. La démarche à respecter consisterait essentiellement à identifier clairement les parties prenantes auxquelles les états sociaux seraient destinés, à préciser les besoins exacts d'informations de chacune *de ces parties prenantes, enfin* à rechercher l'adoption des règles et des conventions comptables les mieux appropriées pour répondre à ces besoins. Comme pour tout *système* comptable, *le* caractère approprié d'une règle ou d'une convention devrait être testé par rapport à des critères d'utilité (éviter les règles qui n'ont pas pour but d'apporter une information réellement utile au lecteur des états), de sincérité (pour tous les utilisateurs, qu'ils soient actionnaires, créanciers, membres du personnel, etc.) et de clarté (quelle que soit l'éventuelle compexité des situations à décrire).

Si rigoureux que puissent être ses principes, la comptabilité sociale restera cependant fondée sur l'opinion et le jugement. Ainsi l'intérêt actuel des entreprises pour la communication dans le domaine social n'est pas toujours sans ambiguïté : *si les motivations du chef d'entreprise* restent *purement défensives*, s'il s'agit simplement de *désamorcer des pressions* gênantes, la comptabilité sociale risque d'être considérée par les salariés, les consommateurs, les investisseurs comme une simple manœuvre patronale. S'il existe, quoi qu'il en soit, un besoin réel pour des *techniques permettant la contribution des* entreprises au progrès de la société, une grande attention de la part de tous ceux qui sont concernés sera *nécessaire* pour construire un instrument politiquement neutre et reconnu par tous les partenaires de la vie sociale.

(*) *Conseillers en organisation* - Cabinet Arthur Andersen.

EXEMPLE DE COMPTE D'EXPLOITATION SOCIAL

	En francs	
I. — ACTIONS SUR LES PERSONNES		
A. — AMELIORATIONS :		
1) Programme de formation pour travailleurs handicapés physiques	50 000	
2) Subventions à des institutions d'enseignement	20 000	
3) Coût des crèches pour les enfants du personnel	55 000	
TOTAL des améliorations	125 000	
B. — MOINS : PREJUDICES :		
1) Ajournement de l'installation de nouveaux dispositifs de sécurité (coût de ces dispositifs)	70 000	
TOTAL des préjudices	70 000	
SOLDE NET		55 000
II. — ACTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT		
A. — AMELIORATIONS :		
1) Dépenses engagées pour éliminer un dépôt de déchets et rétablir le paysage		
2) Coût de l'installation de dispositifs antipollution sur les cheminées de l'usine	45 000	
TOTAL des améliorations	395 000	
B. — MOINS : PREJUDICES :		
1) Dépenses qu'il aurait fallu engager cette année pour la reconstruction du site des carrières	400 000	
2) Estimation de ce qu'aurait coûté l'installation d'un système de purification des liquides déversés dans le fleuve	500 000	
TOTAL des préjudices	900 000	
SOLDE NET		(505 000)
III. — ACTIONS SUR LES PRODUITS		
A. — AMELIORATIONS :		
1) Salaires versés à certains employés pendant qu'ils travaillaient à la commission de contrôle des produits	125 000	
2) Coût du remplacement de peintures au plomb par de la peinture non toxique	45 000	
TOTAL des améliorations	170 000	
B. — MOINS : PREJUDICES :		
1) Recommandations de la commission de contrôle des produits non mises en œuvre	110 000	
TOTAL des préjudices	22 000	
SOLDE NET		12 000
DEFICIT SOCIAL TOTAL POUR L'ANNEE		(69 000)

(Tableau tiré des travaux de M. D.-F. Linowes, professeur à l'université de New-York.)

CARNET

Mariages

— M. et Mme Jean Maillard,
M. et Mme André Didier,
ont heureux d'annoncer le mariage
e leurs enfants
Marie-Christine et Hervé
ui sera célébré le jeudi 29 mai, en
'église de l'Assomption, Paris-16e.
65, rue du Ranelagh,
Paris (16e).
10, rue Edouard-Lefebvre,
78 Versailles.

— René Russo
et
Henriette Gonfroy-Quarante
ont part de leur mariage, célébré
n l'église de Vieux (14) le 4 janvier
975.

Décès

— M. et Mme Maurice Farhi,
M. et Mme Léon Roche et leurs
nfants,
M. et Mme Léon Perahia et leurs
nfants,
M. et Mme Lucien Farhi,
M. et Mme Jean-Pierre Farhi et
eurs enfants,
M. et Mme Claude Farhi et leur
ils,
M. et Mme Michel Arvallier et
eurs enfants,
Mme Charles Guiraud et ses
nfants,
nt la douleur de faire part du décès
u
docteur Albert FARHI.
Ses obsèques auront lieu le mercredi 28 mai.
On se réunira à 15 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise (94e division).

— M. et Mme Emilio Fayad,
M. et Mme Daniel Rabeiran et leur
ils,
Mme veuve Annibal Fayad,
Monique, Jean-Pierre, Nadine
Fayad,
nt la douleur de faire part du décès
e
Mme veuve Sélim FAYAD,
née Mathilde Rabbat,
Leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
urvenu le 18 mai en son domicile,
1, rue de l'Aqueduc, Paris (10e).
La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Bagneux ont
u lieu dans l'intimité, le jeudi
2 mai 1975.

— Plombières-les-Bains.
Mme Jean-Marie Gury, son épouse,
M. et Mme Bernard Piovano,
Le docteur Jean-François Gury,
Mlle Denise Gury,
ses enfants,
Marie-Hélène Piovano, sa petite-fille,
Mme Julien Juppont, sa sœur,
Mme Antoine Gury, sa belle-sœur,
Les familles Artis, Fritsch, Gury, Juppont,
Et toute la parenté,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Marie GURY,
docteur en médecine,
ancien externe
des hôpitaux de Strasbourg,
ancien maire
de Plombières-les-Bains,
ancien vice-président
du conseil général des Vosges,
médaille d'honneur départementale
et communale,
membre du Lions Club,
survenu à Plombières-les-Bains, le 19 mai 1975, dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Plombières-les-Bains, le 22 mai.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue des Sybilles,
88370 Plombières-les-Bains.
46, avenue d'Haussez,
38500 Voiron.
1, avenue des Etats-Unis,
88370 Plombières-les-Bains.
32, rue Gustave-Simon,
54000 Nancy.
La famille souhaiterait que les personnes désireuses de rendre hommage à sa mémoire adressent un don à l'Institut Pasteur : C.C.P. 338-94 Paris.

— M. Olaf Lecarpentier,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Olaf LECARPENTIER,
née Françoise Girard,
endormie dans la paix du Seigneur le 19 mai, dans sa cinquante-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Sulpice-de-Grainbouville (Eure).

— On apprend la mort de
Léon LEDOUX,
ancien directeur
du Théâtre de l'A.B.C.,
décédé à Paris d'un accident cardiaque.
Il était âgé de soixante-seize ans.

[Léon Ledoux avait commencé sa carrière de directeur de théâtre à Alger en 1941, où il fondait avec Christian Vebel et Pierre-Jean Vaillard l'Opéra-de-Quat-Sous, qui allait devenir à Paris les Trois-Baudets. Directeur, de 1944 à 1947, de l'Opéra de Casablanca, il allait présider, d'abord avec Mitty Goldin, puis seul de 1959 à 1964, aux destinées de l'ABC. Léon Ledoux a été vice-président de la Chambre syndicale des directeurs de théâtres.]

— On nous prie d'annoncer le décès de la
comtesse Amédée DE LORGERIL,
née Marie-Madeleine de Marmier,
survenu à La Bastide-de-Pennautier (Aude), le mardi 20 mai 1975, munie des sacrements de l'Église.
De la part de :
Comte Amédée de Lorgeril, son époux,
M. Louis-Daniel Portes, son fils,
Comte et comtesse de Salverte,
Comte et comtesse Charles-Henry de Lorgeril,
Comtesse Alain de Lorgeril,
Comte et comtesse Olivier de Lorgeril,
Sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Pennautier, le 22 mai 1975.

— Mme Félix Menard, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Félix MENARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 28 mai, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse, Paris (6e), à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
44, rue Saint-Placide,
75006 Paris.

— Mme André Pinget, née Saladin, sa maman,
Jean-Marie, Jacqueline, Bernadette, Colette, Jacques, Marie-Françoise, Jean, ses frères et sœurs,
Valérie, Sylvaine, Loïc, Véronique, Eric, Benoît, Franck, Barbara, Bénédicte, Olivier, ses neveux et nièces,
Et Michel,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa trente-troisième année, de
MINOU (Marie-Geneviève).
La messe d'au revoir sera célébrée le mardi 27 mai 1975, à 10 h. 30, en la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi (94).
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Famille Pinget).
5, rue Rouget-de-l'Isle,
94600 Choisy-le-Roi.

— Michel et Brigitte Nérot,
Paul et Paule Carnet,
Hubert et Rosine Nérot,
Joël et Anne-Marie Nérot,
François et Jacqueline Petit,
Xavier et Jacqueline Nérot,
Rémi et Marie-Magdeleine Garimond,
Marc et Véronique Génin,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques NÉROT,
née Jeanne Serraz,
leur mère et grand-mère, rappelée à Dieu le 10 mai.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Abondant (E.-et-L.) dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les Mésanges,
Domaine Saint-François,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre RAISON,
agrégé de l'Université,
professeur au lycée J.-Decour.
Les obsèques ont eu lieu le 22 mai, en l'église d'Eaubonne.
8, rue Pierre-Curie,
95 Eaubonne.
B.P. 19, Niamey (Niger).

Remerciements

— Sacha Pitoëff,
Antoinette Garcia,
Anne et François Vacherie,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées, vous adressent leurs sincères remerciements.

— Dans l'impossibilité de remercier toutes les personnes qui ont témoigné leur affection et leur sympathie à l'occasion de la disparition brutale de
Pierre et Marie POULET-MATHIS,
leur famille prie de trouver ici l'expression de sa très vive reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de
Paul FOURNIER,
architecte,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Gösta Claesson et ses amis feront dire une messe pour
Michel WARREN,
le jeudi 29 mai à 19 heures, en l'église Saint-Eustache, rue du Jour, Paris (1er).

Communications diverses

— On nous prie d'annoncer que M. André Lassaigne, officier de la Légion d'honneur, président général de la Mutuelle générale des postes et télécommunications, vice-président de la Fédération de la Mutualité française, récemment promu commandeur de la Légion des gens de cœur, vient de recevoir la croix de chevalier dans l'ordre de la Courtoisie française.

Conférences

— Le Cercle d'information et d'études sociales féminines (12, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris) organise le mardi 3 juin, à 15 heures, au Claridge, 74, Champs-Elysées, une conférence de Mme Favreau-Colombier sur « la grande figure de Marie Curie ».

Visites et conférences

MARDI 27 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., rue de la Paroisse, devant l'église, Mme Carcy : « Versailles : Louis XIV et le quartier Notre-Dame ». — 15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Saint-Roch et son quartier ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Gatouillat : « L'île Saint-Louis ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., marches de l'église, place Saint-Blaise : « Le vieux quartier de Saint-Germain de Charonne, son cimetière campagnard, ses jardins potagers, un vestige du château de Bagnolet » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 18 h., 3, rue des Beaux-Arts, Mlle Nicolas : « Les lycéens majeurs ». — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Lavastine : « La rose et le lotus ». — 20 h. 30, Maison Argentine, 83, avenue Henri-Martin : « Le symbole dans l'art : pyramides et temples ». — 20 h. 30, Foyer international d'accueil, 30, rue Cabanis, Mme Irène Lezine : « Les problèmes de la première enfance ». — 20 h. 45, centre Rachi, 39, rue Broca, R.P. Riquet : « Un chrétien face à Israël ». — 21 h., La Tisanière - Andrée Gautier, 36, rue Jacob, Mmes J. Gérard et M.-B. Broglie : « Motivations et sociologie de la cuisine ». — 21 h., salle des fêtes de Taverny : « Le Portugal après les élections » (parti socialiste, section de Taverny).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITION
de 11 heures à 18 heures
S. 16. - Bons meubl. Me Peschateau.

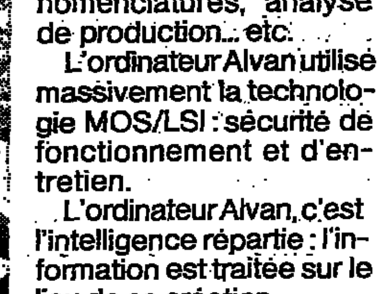
VENTES
S. 1. - Tableaux anciens. Meubles. Objets d'art. MM. Touzet, Fabre, Le Fuel, Praquin. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 2. - Mobilier 1925. Robes du soir 1920-1925. Me Thuillier.
S. 4. - Matériel et personnages animés pour vitrine. Mobilier. Me Oger.
S. 6. - Très import. tableaux anc. Objets d'art XVIIIe. Me Bondu.
S. 8. - Success. Comte et Comtesse de T., et divers. Argenterie ancienne et moderne. Bijoux. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut, de Fommervault, Monnaie. Mes Ader, Picard, Tajan. Mes Couturier, de Nicolay, Jozon.
S. 11. - A 11 h. 15 et 14 h. Art d'Orient. Art d'Extrême-Orient. — MM. Soustiel, Beurdeley. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 17. - Meubles. — Mes Jacques Ribault-Menetière, Marlio.

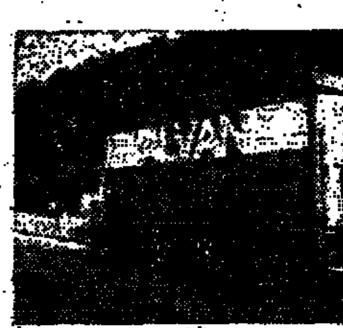
















SPORTS

FOOTBALL

L'ISLANDE ET LA FRANCE FONT MATCH NUL EN CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

Une curieuse partie de campagne

Reykjavik. — Beaucoup plus que la valeur des modestes footballeurs islandais, l'équipe de France redoutait le dépaysement et l'environnement de son dernier match de la saison en championnat d'Europe des nations. Sur ce rustique stade national de Reykjavik, doté d'une tribune en bois et d'une pelouse rabougrie, balayé en permanence par un vent d'une rare violence, les footballeurs français semblaient avoir été conviés à une curieuse partie de campagne suivie par quelques milliers de spectateurs.

Pourtant, quand M. Wright, l'arbitre irlandais, siffla la fin de la rencontre sur le score de 0 à 0, les Français réalisèrent qu'ils venaient de faire un match nul lourd de conséquences puisqu'il leur ôte leur dernière chance en championnat d'Europe des nations avant même d'entamer les rencontres « retour » à l'automne prochain contre la Belgique, la République démocratique allemande et cette même équipe d'Islande.

De notre envoyé spécial

A l'image de cette terre encore à l'état brut, avec ses champs de cailloux couleur de mâchefer, ses paysages quasi-lunaires, de ce climat, et de ce peuple qui ne peut compter que sur la mer Arctique et quelques moutons pour assurer sa subsistance, le football islandais passe pour l'un des plus rudes mais aussi un des plus défavorisés d'Europe.

Après la victoire sans panache devant la Hongrie (2-0) et la déconvenue face au Portugal (0-2), ce match nul en Islande met un point final à une campagne de printemps si décevante que l'équipe de France se retrouve à nouveau en pleine crise. Si l'on ne peut pas comparer à distance ce dernier résultat avec ceux des deux autres rencontres disputées entre les deux pays et gagnées par les Français en 1957 par 5 à 1 et 8 à 0, on peut rappeler que l'équipe de France amateur a, depuis dix ans, joué trois fois à Reykjavik et obtenu deux victoires et un match nul.

Le football islandais, avec ses douze mille licenciés, son unique professionnel Sirgurvinsson expatrié au Standard de Liège et son isolement géographique qui ne favorise pas les contacts, ne devrait pas être un obstacle pour une équipe de France qui regroupe l'élite de plus d'un million de joueurs.

Si la défaite au Portugal pouvait être mise sur le compte d'une certaine déconcentration et d'un manque de motivation des sélectionnés français, leur revers face à l'Islande est bien plus inquiétant dans la mesure où ils ont fait preuve de bonne volonté mais ont paru complètement désemparés par le mauvais état du terrain, le vent et l'agressivité de leurs adversaires.

Quarante-sept coups francs

Mis à part le dernire quart d'heure, où les Français profitèrent de la fatigue des Islandais pour imposer leur football et construire quelques belles attaques, dont la plus dangereuse se situa à 3 minutes de la fin du match, quand l'arrière central Edvalsson repoussa sur sa ligne de but un essai de Michel, le jeu se limita à des actions décousues, entrecoupées de coups de sifflet de l'arbitre, qui accorda quarante-sept coups francs pour sanctionner les fautes les plus graves ou les plus visibles.

Ainsi, tout au long de la première mi-temps, où ils bénéficiaient de l'avantage du vent, les joueurs français confondirent vitesse et précipitation, opportunisme et tirs de loin trop systématiques, qui mettaient prématurément un terme à quelques attaques à peine ébauchées. La maladresse de certains joueurs comme Gallice, idéalement placé, mais qui tira sur le gardien dès la cinquième minute, l'imprécision de tous, facilitèrent alors la tâche des Islandais.

On attendait sans surprise les réactions de ces derniers en deuxième mi-temps, quand ils bénéficièrent à leur tour de ce vent auquel ils sont habitués. Ce fut alors une succession de longues balles envoyées en profondeur vers de solides gaillards lancés à l'abordage des buts français, mais qui permirent surtout à Guillou, à Trésor et à Adams de se mettre particulièrement en valeur dans le travail défensif, jusqu'à l'effondrement des Islandais, trahis par leurs forces.

Après avoir laissé naître quelques espoirs à l'automne dernier en Pologne, cette équipe de France prosaïque, telle qu'elle est présentement conçue et modifiée d'une rencontre à l'autre, se désagrège au fil des matches et paraît désormais sans avenir. Peut-être le moment serait-il venu de tenter enfin l'expérience avec une équipe à ossature stéphanoise, pour essayer de lui insuffler ces automatismes, cette confiance, cet esprit collectif exceptionnel et cet équilibre tactique qui lui font tant défaut ?

Avec quarante joueurs, soit le dixième des professionnels français qui se sont succédé en deux saisons en équipe nationale pour un aussi piètre résultat, la politique choisie par Stefan Kovacs est très discutable. Encore pourrait-on ajouter que ce quarantième joueur appelé contre l'Islande n'est autre que Jean-Michel Larqué, capitaine et meneur de jeu stéphanois, dont seul le sélectionneur semblait ignorer l'existence.

GÉRARD ALBOUY.

LE CLASSEMENT DU GROUPE

1. Belgique, 5 pts, 3 m. (4 buts pour, 1 but contre) ; 2. R.D.A., 3 pts, 3 m. (3-3) ; 3. France, 2 pts 3 m. (3-4) ; 4. Islande, 2 pts, 3 m. (1-3).

TENNIS

La France élimine la Yougoslavie de la Coupe Davis

Il reste encore à trouver une équipe de double

La rencontre de Coupe Davis France-Yougoslavie s'est terminée le dimanche 25 mai par un pétard mouillé, le stade Roland-Garros ayant été noyé sous la pluie au milieu de l'après-midi. Pilic, le numéro un yougoslave, menait à ce moment-là par 2 sets à 1, devant Dominguez, faisant preuve d'un mordant supérieur. Mais le résultat était acquis, la France totalisant déjà 3 victoires à 0 au terme du match de double disputé la veille.

Ce double, la paire nationale Jauffret-Dominguez l'avait remporté en 4 sets (9-7, 3-6, 6-4, 6-3). La Yougoslavie n'avait pas été transcendante, Pilic remorquant Franulovic et celui-ci manquant, au milieu de la troisième manche, trois occasions essentielles de faire mener son équipe à la marque. Mais les Français n'avaient guère été plus brillants. Si Jauffret avait retrouvé, à gauche, la place qu'il affectionne, Dominguez, en revanche, s'était vu désigner pour jouer à droite, position extrêmement gênante pour un gaucher, qui reçoit dès lors les services adverses sur son revers.

Or, le retour de services est la clé du jeu de double. Ce fut le coup maître dans le passé de Quist et Bromwich, c'est l'atout majeur aujourd'hui de Hewitt et McMillan. Ajoutez à cela, évidemment, le service, principalement la première balle qui doit être davantage placée que frappée. Seul Pilic, dans cette partie, marqua des jeux sur son service.

Enfin, le jeu de double exige une vitesse d'exécution et une opportunité d'intersection qui transforment les réflexes instantanés des quatre joueurs en une « conversation » par-dessus le filet, digne de l'escrime. A ce jeu très amusant et plaisant à voir, c'est encore Pilic qui fut le meilleur sur le terrain. Ne peut-on vraiment trouver en première série un joueur de simple ordinaire, mais excellent partenaire de double, droitier de préférence — type Martin-Legeay ou Bolelli, — qui serait le pivot de l'équipe de France de Coupe Davis ? Contre les Italiens, le mois prochain, le point du double vaudra cher.

OLIVIER MERLIN.

RUGBY

BÉZIERS BAT AGEN 16 A 12 EN FINALE DU CHALLENGE DU MANOIR

75, l'année du « gros rouge » qui gagne

Que c'était bon de se retrouver à Colombes... Bien sûr, le stade du Parc des Princes est très beau. Mais allez comparer Vasarely et *le Douanier Rousseau* ? A la porte d'Auteuil, le rugby semble être mis en boîte, conditionné, passé au congélateur. L'air n'y court point, et le ciel y a la forme qu'a voulue l'architecte. Il est rond, pas ovale... Ici, le ciel prend la forme qu'on rêve, les nuages passent à la diable, et c'est sur une prairie, la vraie prairie de l'aventure, drue, verte et tenace, que galopent les trente et le trente et unième.

Le rugby français, cuvée 1973, n'a pas raté sa sortie. Certes, on a vu de plus beaux matches en finale du challenge Du Manoir que ce Béziers-Agen : certain Lourdes-Narbonne, par exemple, certain Dax-Toulouse. Mais, à la différence de la finale du championnat jouée six jours plus tôt contre Brive par les compagnons de Richard Astre, cette partie-là ne fut pas un cours magistral sur la dynamique de groupe, les vertus de l'organisation gestionnaire et le maintien de l'ordre en milieu viticole, mais un vrai match de rugby, chaleureux, un peu gros, un peu lourd, mais chargé d'émotion et où le courage des challengers faillit remettre en cause l'autorité magistrale des champions.

Agen a perdu. Mais en faisant tout ce qu'il fallait faire pour gagner, en prenant tous les risques de haute mer pour ne pas se laisser enfermer dans la nasse de Béziers.

Ils ont eu du culot, samedi 24 mai, les gens de Garonne, de prendre ainsi leurs risques, privés à la huitième minute, après le forfait de Nieucel, du deuxième de leur trois fournisseurs de balles, Haget, qui sortait du terrain, *le nez fracturé*. Dès lors, écrasés en touche, piétinés en mêlées fermées, les Agenais étaient voués à chaparder ici et là quelques balles, et à en faire alors l'usage maximum. Ce qu'ils ont osé, à ce moment, de vague d'assaut en charge folle, était digne d'un champion. On découvrait, dans cette équipe plus réputée jusqu'alors pour la robustesse du pack, bravement conduit par Alain Plantefol, que pour le brio de ses attaquants, une verve très gasconne. Lancés par le demi de mêlée junior Laclau, Mazas, Viviès, Morissa, Bernès forment une bonne cavalerie lourde qui creuse des brèches profondes dans le dispositif biterrois.

A la dixième minute, Laclau, bien inspiré, oublie sa ligne de trois-quarts et joue sur le côté fermé : surgit le très bon, très mobile, très vif arrière Guidi, qui fait penser à Razat. Un rush électrique, une passe millimétrée à l'ailier Fougaro, et Cantoni, bousculé comme un enfant, les quatre fers en l'air, voit l'Agenais plonger dans son en-but. Un coup digne du meilleur Lourdes. Agen, 9 ; Béziers, 0. On croit voir les *champions vaciller*. Agen, à coups d'audace, est-il en train de réussir ce que ni le Racing, en demi-finale, ni Brive, en finale des championnats, n'ont vraiment *tenté* : imposer à Béziers un rythme trop vif et l'asphyxier ? Si, à la trentième minute, le même Guidi ne laisse pas échapper à 20 mètres de la ligne adverse une balle d'essai, les Gascons, ont leur chance : elle passe. Dès lors, le gros tracteur des viticulteurs de Béziers va labourer puissamment l'herbe de Colombes.

Mis à part les All Blacks

Pierre Albaladejo, qui n'est pas précisément myope, observait que la supériorité affichée par Béziers sur ses adversaires en mêlée ouverte est peut-être due à une technique si bien mise au point que les arbitres s'y laissent prendre et qui leur permet de s'aligner non sur la ligne définie par le ballon mais un mètre plus loin — écartant ainsi l'adversaire du débat.

Mais la maîtrise des champions ne s'affirme pas seulement par une interprétation audacieuse des règles du jeu. Quoi de plus régulier, et de plus beau, que l'immense ouragan déchaîné vers la vingtième minute, ces 80 mètres de charge totalement collective où il est impossible de distinguer un joueur d'un autre, où s'accomplit dans la perfection, de main en main, épaule contre épaule, ce jeu collectif par excellence ? Mis à part les All Blacks, et dans ses meilleurs moments le quinze gallois, quelle équipe peut ainsi se fondre, comme Béziers, en une *coulée de lave* ?

On a posé ici la question, après la finale du championnat, d'une impression de fin de règne biterrois. Mais les dauphins sont là. *Dans cette équipe qui grisonne* après cinq ans de suprématie, on voit germer des talents qui en annoncent une autre, de valeur comparable, d'abord indiscutablement ceux de Jean-Pierre Pesteil, pur sang, dont la montée à l'ouverture libère des énergies nouvelles brimées par le jeu mécanique imposé à Cabrol, et ceux du troisième ligne Rousset, galopeur de choc, et sauteur très agile, qui éclipse déjà Salsset.

JEAN LACOUTURE.

AUTOMOBILISME

Ferrari et Niki Lauda dominent le championnat du monde

De notre envoyé spécial

Zolder. — Il n'y a désormais *plus aucun doute*, la plus efficace monoplace du moment est bien celle que conduit l'Autrichien Niki Lauda, le double vainqueur des Grands Prix de Monaco et de Belgique. Il s'agit pour l'instant d'une supériorité à ce point manifeste que Lauda n'est affecté d'aucune de ces fantaisies particulières au sport automobile, et qui veulent que telle voiture convient bien à tel circuit, mais perd ailleurs de son efficacité, quelquefois de manière inexplicable. Rien de tel pour la Ferrari de Lauda, qui est à la fois la plus compétitive et l'une des plus robustes.

A moins d'une série d'ennuis, comme la course en propose parfois, il semble bien que Ferrari a toutes les chances de remporter, avec Lauda, le titre de champion du monde. Précisément, parce que la qualité de la voiture n'est sujette à aucune variation déterminante selon le lieu de l'épreuve, que, si d'aventure pareille éve[ntualité] survenait, ce ne pourr[ait] être qu'exceptionnel. C'est en to[ut] cas ce que l'on peut penser, gra[nd] prix après grand prix, *en éta[nt]* à l'observation des stands Ferra[ri] où la rigueur et la compétence o[nt] remplacé une certaine désinv[ol]ture bien latine.

Onze ans d'attente

Ainsi, Ferrari paraît avoir to[us] les atouts pour enlever un ti[tre] mondial qui s'est dérobé dep[uis] *onze* ans. C'est en effet en 1[964] que le Britannique John Surt[ees] apporta au constructeur itali[en] *sa dernière référence*. Les tem[ps] ont bien changé. Le petit co[ns]tructeur indépendant de l'époq[ue] dispose aujourd'hui, avec la pr[ise] de contrôle de Fiat, du plus fo[rt] budget de la formule 1. Or [le] nerf de la course, c'est l'argent.

A vrai dire, ce n'est qu'à un ma[u]vais concours de circonstances, peut-être à un défaut d'expérie[n]ce de Lauda, que Ferrari d[oit] d'être passé l'année dernière [à] côté du succès.

Tout permet de penser q[ue] Lauda a *su tirer profit des e[r]*reurs commises, comme tendent [à] le prouver ses courses, exemp[tes] de fautes, de Monaco et de Zold[er]. La maîtrise dont il a fait preu[ve] dans l'un et l'autre cas, à Mona[co] en se montrant le meilleur [de] bout en bout, sur piste mouil[lée] d'abord, sèche ensuite, et à Zo[l]der en portant son attaque [au] bon moment, démontre q[ue] Lauda n'a plus grand-chose [à] envier aux plus expérimentés [de] ses adversaires.

Les autres constructeurs, d[é]passés techniquement, pourraie[nt] pendant le temps que durera [la] domination de Ferrari, en être [ré]duits à guetter la mauvaise f[or]tune qui n'épargne *personne*. [Les] McLaren semblent bien « vi[eil]les », comme les doyennes, les [Lo]tus, alors que les autres confr[on]tées aux « Ferrari », marqu[ent] aussi leur âge.

Un peu partout, devant [la] menace, on travaille pour essa[yer] de préparer le plus vite p[os]sible de nouvelles voitures af[in de] hâter *la mise en service de l'é[vo]*lution du type existant. [Au] Grand Prix de Belgique, c['est] l'équipe Tyrrell qui s'est le mi[eux] tirée d'affaire avec les deuxiè[me] et quatrième places de Scheck[ter] et de Depailler. On peut cep[en]dant noter que les deux pil[otes] n'avaient réalisé, indication si[gni]ficative, que les neuvième et d[ou]zième temps des essais.

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS

Pour la onzième fois en douze ans, le Racing Club de France a remporté le titre de champion de France interclubs d'athlétisme, devant Viry-Châtillon, le PUC et le Stade Français.

Au cours de cette finale, Guy Drut a couru le 110 mètres haies en 13 sec. 3/10 (son record d'Europe étant de 13 sec. 2/10).

Chez les femmes, c'est également le Racing qui prend la première place, devant l'A.S.P.T.T. Lille et le PUC.

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Grand Prix de Belgique à Zolder. 1. Lauda (Ferrari), 298,340 km en 1 h. 43 min. 53 sec. 98 (moyenne : 172,285 km-h.) ; 2. Scheckter (Tyrrell), à 20 sec. ; 3. Reutemann (Brabham), à 42 sec. ; 4. Depailler (Tyrrell), à 1 min. 7 sec. ;

Classement provisoire du championnat du monde : 1. Lauda, 23 pts ; 2. Fittipaldi, 21 ; 3. Reutemann et Pace, [illegible]

Les cinquante-neuvième 500 Miles d'Indianapolis ont dû être interrompus à la suite d'un violent orage, alors que 100 kilomètres restaient à parcourir. Le classement est le suivant :

1. Bobby Unser (Eagle-Offenhauser), les 175 tours ou 697,5 milles (704 km) en 2 h. 54 min. 55 sec. (moyenne 240,134 km-h.) ; 2. Johnny Rutherford (McLaren-Offenhauser) ; 3. A.J. Foyt (Foyt-Coyote) ; 4. Duane Carter (Eagle-Offenhauser) ; 5. Roger McCluskey (Riley-Offenhauser), etc., etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (dernière journée)

Valenciennes et Nancy, vainqueurs de leurs groupes, disputeront l'an prochain le championnat de France de première division, tandis que leurs seconds, Rouen et Avignon, se rencontreront par deux fois avant que l'un des deux accède en première division.

Mantes, Cambrai, Quimper, Blois et Bourges se trouvent relégués en troisième division.

GROUPE A

*Dunkerque b. Lorient 4-3
*Valenciennes b. Mantes 7-2
Rouen b. *Brest 2-1
*Auxerre et Hazebrouck 0-0
*Gueugnon b. Sedan 5-3
*Angoulême b. *Laval 1-0
*Paris F.C. et Cambrai 0-0
*Amiens b. Fontainebleau 4-0
*Boulogne b. Quimper 5-0

Classement final. — 1. Valenciennes, 53 pts [illegible]

GROUPE B

*Avignon b. Bourges 2-1
*Tours b. Besançon 2-1
*Sète b. Chaumont 3-0
*Mulhouse b. Nancy 2-1
*Toulouse b. Epinal 3-1
*Montluçon b. Cannes 3-1
*Toulon b. Béziers 3-1
*Châteauroux b. Martigues 3-3
Exempt : Blois.

Classement final. — 1. Nancy, [illegible]

Gymnastique

L'équipe de France féminine a battu celle de Grande-Bretagne (178,35 pts contre 176,80), le 24 mai, à Rennes. Au classement individuel, Nadine Audin (Fr.) s'est classée première devant Avril Lennox (G.-B.) et Martine Audin (Fr.).

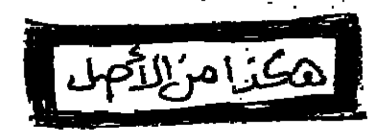
Judo

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

Pour la première fois, le Judo-Club de Maisons-Alfort a remporté le titre de champion de France en battant le Racing-Club en finale. L'équipe championne était composée d'Algis, Vial, Auffray, Rolland et Bastien. Boulogne-Billancourt et Orléans prennent les troisièmes places.

Natation

Isabelle Leroy a amélioré le 25 mai à Vittel le record de France du 800 mètres nage libre de 5 sec. 3/10 (9 min. 25 sec. 5/10 contre 9 min. 30 sec. 7/10).



RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Où est le vrai ?

Rappelez-vous en juin 1953, c'était donc le 17, cet énorme défilé de la Bastille à la Nation, les banderoles, les cris scandés de colère et de pitié : non, les Rosenberg ne devaient pas mourir ! Et deux jours plus tard, à l'heure de l'exécution, l'attente fiévreuse, exaltée et nombreuse — on était encore des milliers cette nuit-là sous les fenêtres de l'ambassade américaine — dans le coude à coude d'une émotion partagée.

Colère et chaleur, joie rageuse du combat idéologique et de la bagarre avec les « flics ». C'était la guerre, la guerre « froide » d'accord, la guerre cependant avec ses deux camps bien tranchés, bien retranchés, à l'abri d'une solide conviction. Ça ne l'est plus. Mai 68 marquait d'autres clivages, d'autres aspirations. Rien à voir.

Ça ne l'est plus et l'avouerai-je, à l'issue du procès tel que l'ont admirablement reconstitué samedi à l'écran Stello Lorenzi et Alain Decaux, j'avais l'impression terrible d'avoir perdu la foi. A revoir à travers les documents d'époque et les scènes de rue le New-York misérable, miteux, le « village » de notre jeunesse, à suivre le déroulement de l'enquête, à réentendre les dépositions des témoins, à scruter les traits de Gilles Segal et de Marie-José Nat — bouleversants l'un et l'autre — pour essayer de les calquer sur les visages si familiers de Julius et d'Ethel Rosenberg, à se sentir à nouveau au bord des larmes quand, dans la scène du parloir, elle lui dit son angoisse de savoir leurs enfants à l'orphelinat, à revoir tout cela, on retrouvait tout.

Tout sauf l'essentiel : la certitude absolue d'une innocence si hautement, si courageusement proclamée. Un doute nous venait, ou plutôt des moments de doute vite surmontés. Et s'ils étaient coupables, malgré tout. Non pas d'avoir livré le secret de la bombe A aux Russes bien sûr — Fuchs était infiniment mieux placé pour cela, — mais d'un espionnage mineur, secondaire, artisanal en somme. Rien qui puisse mériter la peine de mort. Et rien qui puisse justifier les méthodes d'intimidation et de marchandage qui ont présidé à l'instruction, au déroulement et au dénouement de l'affaire. Cette cause-là est entendue. On ne saurait assez féliciter et même remercier les auteurs de l'émission de n'avoir pas voulu trancher à notre place et d'avoir autorisé ces instants de vacillante hésitation.

Cela faisait songer à un autre combat, à un autre procès, celui des anarchistes de la bande à Baader, très longuement, très favorablement évoqué, jeudi dernier, à « Satellite », sur TF 1. Pas une fausse note dans ce reportage, dans ce plaidoyer en faveur du terrorisme. Ce qui surprend de la part d'un magazine destiné à une énorme audience. Signe des temps. C'est là qu'on mesure à quel point ils ont bougé. A quels gestes atroces, désespérés et d'une évidente inefficacité (vous me direz que nos manifestations d'autrefois...) peut conduire le fait de ne plus croire à rien ni à personne, sinon à l'action violente, directe et personnelle.

CLAUDE SARRAUTE.

[L]A COMMUNAUTÉ [F]RANCOPHONE [À] VERSAILLES

La Communauté des télé[visi]ons francophones ouvre ce [lun]di sa vingt-sixième session [plé]nière à Versailles, sous la pré[side]nce de M. Jean-Louis Guil[lau]d, directeur général de TF 1. [Cet]te session aura lieu au Trianon

D'une chaîne à l'autre

Palace, jusqu'au 30 mai, en présence des directeurs de R.T.B. (Belgique), S. R. C. (Canada), S.S.R. (Suisse), T.M.C. (Monte-Carlo), C.L.T. (Luxembourg), TF 1, A 2 et FR 3.

Le calendrier comprend des projections, des réunions de travail et d'échange sur les émissions d'information, de variétés, de musique, de jeunesse...

Le prix Louis-Philippe-Kammans, qui récompense la meilleure émission dramatique de la Communauté, sera remis le vendredi 30 mai, à 13 heures.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 26 MAI

— *M. Gaston Monnerville*, [anc]ien président du Sénat, est [int]erviewé par Jacques Chancel [sur] France-Inter, à 17 heures.

— *M. Yvon Bourges*, ministre [de] la défense, est l'invité de [« D]ix questions, dix réponses pour [con]vaincre » sur France-Inter, à [19] h. 15.

— *L'Union des jeunes pour le progrès* (U.J.P.) exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

MARDI 27 MAI

— « *Pour ou contre le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun* » est le sujet d'un débat entre MM. Julian Amery et William Pickles diffusé par la B.B.C., à 12 h. 30.

— *La « radioscopie » de Jacques Duclos* est rediffusée sur France-Inter, à 17 heures.

— *L'Alliance des jeunes pour le socialisme* (A.J.S.) expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Le rôle de la C.I.A.* » est le thème du débat des « Dossiers de l'écran », vers 22 heures.

« Le Monde » publie tous les [sa]medis, numéro daté du dimanche-[lu]ndi, un supplément radio-télé[vis]ion avec les programmes complets [de] la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 26 MAI

CHAINE I : TF 1

[..]h. 40 Une minute pour les femmes.

[..]h. 45 Feuilleton : Christine.

[..]h. 35 Caméra du lundi (Regards sur l'histoire). « Untel père et fils », de J. Duvivier (1940), avec Raimu, L. Jouvet, S. Prim, L. Nat, R. Devillers, M. Morgan.
De 1871 à 1939, la chronique d'une famille parisienne, les Froment, trois fois éprouvée par les trois guerres franco-allemandes. La diffusion de ce film sera suivie par un débat sur le thème « Autour d'un centenaire de la IIIe République ».

22 h. 50 Sports : Football, résumé du match Islande-France, disputé pour la Coupe d'Europe des Nations.

CHAINE II (couleur) : A 2

[..]. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

[..]. 35 Magazine : F comme Femme, de Sylvie Genevoix et Michel Honorin.
Premier numéro d'une série qui abordera chaque mois les problèmes des femmes.

[..] 30 Série : Les grands détectives. « La Lettre volée ». Réal. A. Astruc, avec L. Terzieff.
« Le Chevalier Dupin », d'après E. A. Poe. Dernier épisode de cette série.

CHAINE III (couleur) : FR 3

[..]. Pour les jeunes : Flash.

19 h. 40 Tribune libre : L'U.J.P. (Union des jeunes pour le progrès).

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Plaisirs de l'enfer », de M. Robson (1957) : avec L. Turner, H. Lange, L. Philips, L. Nolan, A. Kennedy.
Chronique d'une ville de province américaine entre 1937 et 1942. Vies entrecroisées de divers personnages : une veuve en conflit avec sa fille, un proviseur de collège amoureux de la veuve, une fille pauvre violée par son beau-père, un fils de patron épris de la fille d'un contremaître de son père, etc.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La nuit est-elle tombée ? », d'A. Vannier, avec L. Bellon, C. Sauvage, B. Giraudeau, A. Ducaux, J.-P. (réalisation G. Godebert) ; 21 h. (S.), Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens sur Roger Laporte ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Noël.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert C.P.E. Bach : « Symphonie en mi mineur », « Oratorio de la Résurrection », « Concerto pour flûte et orchestre en ré mineur », avec J.-P. Rampal, « Sinfonia en si bémol majeur » ; 22 h. (S.), Correspondances ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Suite archaïque » (Honegger), « Les machinaires pour clavecin et orchestre » (P. Sciortino), avec E. Chojnacka, « Quatre mouvements pour orchestre » (A. Tansmann) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Hindemith ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 27 MAI

CHAINE I : TF 1

[..]. 45 Feuilleton : « Christina ».

[..]. 35 Les animaux du monde.

[..]. Jeu : Le blanc et le noir.

[..] 50 Emission littéraire : Best Seller, de J. Ferniot et Ch. Collange ; réal. R. Sangla.
Avec Jean Lartéguy (pour les Rois mendiants*), Jacques Benoist-Mechin (pour* Fayçal roi d'Arabie*), Gérard de Villiers (pour* l'Irrésistible Ascension de Mohamad Reza, shah d'Iran*), Nicolas Sarkis (pour* le Pétrole à l'heure arabe*), André Bercoff (pour* la Nouvelle Ruée vers l'or*) et Harrold Robbins (pour* le Pirate*, dans une séquence tournée à Cannes).*

CHAINE II (couleur) : A 2

[..] 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot et G. Darbois ; réal. J.G. Cornu.
Film : « Etat de siège », de Costa-Gavras (1973) ; avec Y. Montand, R. Salvatori, O.-E. Hasse, J. Weber, J.-L. Bideau.
Un fonctionnaire américain, arrivant dans un pays d'Amérique du Sud, est enlevé par les Tupamaros pour être échangé contre des prisonniers politiques. Son interrogatoire fait apparaître qu'il est un policier spécialisé dans la lutte anticommuniste.
Débat (présenté par Joseph Pasteur) : La C.I.A. : son rôle et ses activités ; pourquoi les polémiques, avec MM. Costa-Gavras, José Harari, avocat uruguayen, Armando Uribe, professeur, ancien ambassadeur du Chili, Mme Marie-José Protais, membre de Amnesty International, MM. John Marks et Milton Barall, anciens fonctionnaires du département d'Etat américain, David Philips, ancien chef de la C.I.A. en Amérique latine.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.

19 h. 40 Tribune libre : L'Alliance des jeunes pour le socialisme (A.J.S.).

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors. *Les girafes.*

20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Bandido caballero », de R. Fleischer (1956), avec R. Mitchum, U. Thiess, G. Roland, Z. Scott.
Un aventurier et un trafiquant d'armes, comptant profiter de la guerre civile mexicaine de 1916 pour s'enrichir, intriguent, l'un auprès des rebelles, l'autre auprès de l'armée régulière.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues émission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « l'Amour et l'Enfant », avec Jean Gondonneau et Lucien Neuwirth ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon : Georges Delerue ; 22 h. 30, Entretiens sur Roger Laporte ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Scènes du Faust de Gœthe » (Schumann), avec D. Fischer-Dieskau, E. Harwood, J. Shirley-Quirk, J. Vyvyan, F. Palmer, M. Dickinson, P. Stevens, P. Pears, R. Lloyd, A. Hodgson, Orchestre de chambre anglais direct. B. Britten ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Portrait de la musique moderne (Baudrier, Messiaen, Daniel Lesur, H. Barraud, Jolivet) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Exposition

LA GRISAILLE DE MAI

(Suite de la première page.)

Depuis trente et un an, le Salon de mai nous a donné de plus en plus partiellement — il est vrai — la température de la peinture contemporaine.

Et il a fini par vieillir comme toutes les institutions qui durent. La contestation a frappé à ses portes, tout au long de ces dernières années. Cette fois, elles se sont ouvertes. Le comité directeur a été rajeuni et les participants nouveaux sont plus nombreux. L'« action » a donc réussi. Hélas ! le Salon de mai ne s'en porte pas mieux. En fait, il n'a jamais été aussi peu significatif. Le « meilleur » ici, n'est pas le nouveau. Et d'ailleurs il n'y a à proprement parler, rien de nouveau à Mai. Le plus désolant est que, lorsqu'il s'en trouve — c'est loin d'être rare, — il est presque indiscernable, noyé dans la grisaille.

Il faut dire que la mise en ordre des œuvres est rendue difficile par un autre phénomène : la variété des langages et des œuvres d'où ne se détache nul « mouvement » ni « école ». C'est pourquoi, sans doute, dans l'ensemble, les peintres « cinétiques » semble bien venus avec Soto, Cruz-Diez, Yvarral, Morrison...

En fait, dans une salle un peu plus ordonnée et aérée on rencontre les « grands » et les moins grands de Mai qui ont fait une sorte de Salon dans le Salon avec une très belle toile de Gérard Schneider, qui rend justice au talent méconnu de ce maître de l'abstraction, tout à côté d'un Hartung monumental. Non loin un Corneille saturé d'éther écarlate; la nudité blanche sur fond rouge d'Edouard Pignon ; un arbre magique de Hughes Weiss ; l'air rare de Zao-Wou-Ki : on sera étonné par le curieux mimétisme entre Manessier et Le Moal...

Ailleurs, au hasard des salles, se détachent les œuvres de Fassianos, Lam, Kijno, Isnard, Recalcati, Kudo, Gorse, Silberman, Saura, Lemaître... Notons aussi que la gravure est cette année assez riche.

Mai devrait pouvoir trouver une nouvelle jeunesse au propre et au figuré.

JACQUES MICHEL.

★ Salon de Mai, Musée national d'art moderne, avenue de New-York.

Variétés

La Samba de Martinho Da Vila

Martinho Da Vila est à Paris pour deux jours. Martinho Da Vila est le plus important chanteur de samba — le chant, la musique, la danse où bat le cœur du Brésil. Et le groupe qui accompagne Da Vila depuis bientôt dix ans est le meilleur dans le genre.

Martinho Da Vila s'est d'abord distingué dans le quartier noir de Rio-de-Janeiro. Puis, suivant la coutume du pays, il a appris les secrets de la samba dans les écoles spécialisées, et, notamment, à la fameuse Escola de samba Unidos de Vila Isabel. Da Vila et son groupe (une admirable danseuse, sept musiciens qui jouent de la guitare, de la flûte, divers instruments rythmiques, comme le surdo mor, qui donne la base du rythme, ou le recereco) offrent au Théâtre des Champs-Elysées, le même spectacle qu'au Brésil : chansons que la voix de Martinho Da Vila module, élire, musique vivante, passionnée, musique à la fois de joie et d'infinie tristesse. — C. F.

★ Théâtre des Champs-Elysées, samedi, 21 h.

Théâtre

« LE REGARD A GENOUX »

Ils sont quatre, deux filles et deux garçons. L'une des filles sait être un peu mec, l'un des garçons joue, quand ça le prend, les « toutes toutes ». Le public dispose donc, avec ce carré d'as, d'un piano sexuel complet.

Ils ont entre vingt et trente ans sans doute, mais comme l'une de leurs spécialités est de figurer les familles, du petit dernier à l'arrière-grand-mère, ils naviguent de quatre ans à quatre-vingt-dix sonnés, dans des barboteuses ou des robes de laine, sans difficulté apparente.

Ils sont changeants comme la brise sur le littoral du Finistère, ils sautent à pieds joints du croquemitaine au lapin, du vélocipède au fantôme, de l'accident affreux au premier baiser volé, cela tourne comme un manège, mais les gens paumés des taudis et des asiles sont l'une de leurs idées fixes, alors le manège a des pannes, et la comédie se fige tout à coup dans le noir, comme la grand-mère de Proust lorsqu'elle a, sous les marronniers des Champs-Elysées, une « petite attaque ».

Il y a dans ce qu'ils font une touche foraine, une touche plein air, un côté déballez-moi ça, une jeunesse d'esprit, une gaieté, et aussi une nuance « on se jette à l'eau, à Dieu vat ! » qui a des allures de je m'en fichisme, tout cela avec des défauts et des imprévus charmants, et, comme nous voyons assez souvent, au théâtre, des choses prétentieuses et tirées au cordeau, on pourrait croire à première vue que ces quatre gugusses-là sont des amuseurs doués et un petit peu brouillons qui font les jacques sans plus.

Nous sommes sûrs, pour notre part, que c'est bien plus fort. Ils sont un cas à part. Ils ne miment pas par ouï-dire. Ils ont dû en voir de vertes et de pas mûres. Ils ont un *toucher* fabuleux des choses « coronaires » de la vie, et les textes qu'ils disent, qu'à écrits Jean Bois, n'ont pas le fausset littéraire, ce sont des mots à brûle-pourpoint, saignant, nus, du tir direct, des gaffes.

Ils reculent instinctivement devant le beau spectacle à faire. Vraiment, personne aujourd'hui ne fait autant qu'eux songer à ce que nous imaginons que fut la vilaine bande de Molière, quand elle ne donnait encore que des choses de rien, comme on dit, et qu'elle courait les champs, sur des charrettes à crédit, en perdant les bagages quand les cailloux étaient trop gros.

On verra bien ce qu'ils deviendront, s'ils font un jour des pièces complètes avec une tête et une queue, qu'ils joueront dans de vrais théâtres avec des machines et des vestibules. Il ne faudrait pas qu'ils perdent leurs couleurs franches, leur sel marin, leur froid de source, leur folie rouge, leur cœur volant et leur trop-plein, et leurs fautes d'enfants de bagnards, d'enfants de fées.

Allez les voir tels quels. Ils sont la bande de Jean Bois. Ils marquent le début de quelque chose de bien.

MICHEL COURNOT.

★ Plaza du Marais, 20 h. 30.

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Les immigrés à Suresnes

● **Parce qu'ils sont 4 043 000 d'immigrés en France, à consmenls, nos voitures, parce qu'ils sont 4 043 000 à accomplir les travaux les plus rudes avec les plus bas salaires, parce qu'ils participent massivement au développement de l'économie française mais qu'ils continuent de vivre dans des taudis, d'être souvent rejetés par les Français, les travailleurs immigrés ont appris la nécessité de se solidariser pour lutter. Pour leurs simples droits (droit d'égalité avec les travailleurs français, droit d'association et d'expression, droit politiques, civiques et syndicaux, etc.), mais aussi pour le respect de leur identité culturelle. Et c'est en luttant pour ces droits, au cours de grèves, d'occupations, de manifestations, que des groupes de théâtre sont apparus, qu'un théâtre est né, qui exprime, en espagnol, en arabe, en portugais, en italien, la vie, le combat, les revendications de ces travailleurs immigrés.**

Un théâtre tout à fait nouveau ; et c'est pour permettre l'échange de ces expériences vivantes que la Maison des travailleurs immigrés, sur une initiative de la CIMADE, a décidé d'organiser le « premier Festival de théâtre populaire des travailleurs immigrés en France ». Son objectif : réunir, pendant un mois, à Suresnes — une des banlieues de la région parisienne où se trouvent le plus d'immigrés — les groupes et les militants du « front culturel » des *diverses nationalités*.

Envisagé comme une « manifestation de solidarité entre les travailleurs » et comme « un moment privilégié de l'expression culturelle et artistique des travailleurs immigrés en lutte contre l'oppression et l'exploitation capitaliste », le « premier Festival de théâtre populaire des travailleurs immigrés en France » annonce pour chaque week-end, du 31 mai au 28 juin, 17 troupes de théâtre (militantes, semi-professionnelles ou professionnelles), des rencontres (chaque week-end sera consacré à un thème), des projections de films (« Kafr Kassem », « l'Olivier », « Umut », « Mon village, un village parmi tant d'autres », « Paris des Négritudes », « les Bicots-nègres, vos voisins », « Jusqu'au bout... »), une journée nationale de l'alphabétisation (le 14 juin), du théâtre de rue et une exposition permanente de dessins réalisés par des enfants d'immigrés.

● Toutes ces activités se tiendront à la salle Perronet, rue de Nanterre à Suresnes. Pour tous renseignements, s'adresser à la Maison des travailleurs immigrés, 20, rue du Centenaire, 92800, Puteaux (tél. 506-08-94).

C. H.

■ MM. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, et Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, ont signé, le vendredi 23 mai, une charte culturelle pour cette ville. Ce texte prévoit une aide accrue au Mai musical et au SIGMA. Des crédits seront affectés à l'amélioration des entrepôts Lainé. Un programme d'investissements d'une cinquantaine de millions de francs (dont 20 à la charge de l'État) est prévu.

■ La réunion prévue par le secrétariat national à l'action culturelle du P.S., prévue le lundi 26 mai, à 18 h., au Théâtre 347, est reportée.

■ *Reine Gianoli donnera un récital* pour les Amis des Dominicains à l'église d'Étiolle, le 39 mai, à 20 h. 45 (renseignements : 497-83-94).

Cinéma

« L'Ibis rouge »
DE JEAN-PIERRE MOCKY

Cet ibis est un oiseau brodé en blanc sur une écharpe rouge que porte autour du cou Jérémie (Michel Serrault), lorsqu'il s'en va, tranquillement, étrangler des femmes à l'opulente poitrine, pour liquider un complexe d'enfance. Oiseau porte-bonheur pour Jean-Pierre Mocky. Son nouveau film, construit (d'après un roman de Frederic Brown) sur un *scénario rigoureux, où toutes les* situations s'ajustent à merveille, est une réussite de la comédie sarcastique, *ce genre qu'il défend* depuis des années.

L'Ibis rouge, c'est un peu *Drôle de drame* sur les bords du canal Saint-Martin, en 1975. Mocky a recréé, d'une manière poétiquement saugrenue, ce quartier de Paris qui fut un des hauts lieux du cinéma de Carné. Le roman Série noire américain est devenu un roman populiste parisien. Autour de Jérémie, employé à la Sécurité sociale, les personnages de Mocky sont des *gens modestes, quotidiens* pourrait-on dire. Il y a Zizi (Michel Simon), le vieux marchand de journaux ; *Raymond (Michel Galabru), représentant* en liqueurs et ex-champion de tango ; Evelyne, sa femme (Evelyne Buyle), *serveuse rousse et* délurée : Margos (Jean Le Poulain), patron de celle-ci, Auvergnat dirigeant un restaurant grec. Tous ont un grain de folie qui les pousse — surprises du scénario à ne pas révéler — à des actes extravagants, selon la logique propre à l'humour de Mocky.

Chacun, qui nourrit une idée fixe, veut diriger le hasard à son profit Mais, en quarante-huit heures, dans *l'univers nocturne du canal Saint-*Martin, tous sont obligés de se rencontrer et leurs idées fixes se télescopent. Après une époustouflante hécatombe menée à toute allure, le hasard, tant sollicité, redistribue les cartes — les récompenses — en raison inverse des « mérites » des survivants.

Au rire grinçant Mocky a préféré cette fois ce qu'il appelle, sans jeu de mots, le rire étranglé. Il éprouve visiblement — et nous fait donc éprouver — pour tous ces « dingues » une sorte de tendresse.

Un film extrêmement drôle où Michel Simon, Serrault, Galabru, Le Poulain et Evelyne Buyle se montrent des comédiens fabuleux.

JACQUES SICLIER.

★ Capri, Studio Alpha, Arlequin, Publicis - Matignon, Paramount-Opéra, Paramount-Orléans, Passy, Paramount-Maillot.

« LA CLEPSYDRE », de Wojczek Has

Grand prix du jury au Festival de Cannes 1973, le film de Wojczek Has a trouvé, deux ans après, une sortie *semi-confidentielle à Paris. Il est* vrai que cette œuvre, inspirée de textes de Bruno Schultz — écrivain *juif polonais fusillé par les nazis en* 1942 — n'est pas d'un accès facile. Elle est, en tout cas, typique des *recherches esthétiques d'un cinéaste* (polonais) auquel on doit, déjà, le troublant *Manuscrit trouvé à Saragosse.*

Une clepsydre était, autrefois, une horloge à eau avec laquelle on mesurait le temps. Et, dans le film de Has, le temps tient le rôle principal. Un temps non mesurable, « un temps psychique » de souvenirs et de fantasmes angoissés. Après avoir voyagé dans un compartiment de chemin de fer qui semble véhiculer les épaves humaines de quelque catastrophe, un jeune homme, Joseph, arrive dans un sanatorium où repose Jacob, son père, patriarche plongé en léthargie.

Le sanatorium en ruine est encore habitable par endroits, mais tout y porte la marque d'une décomposition, d'un pourrissement qui affectent, d'ailleurs, tous les décors — étonnants décors de studio et paysages réels mais fantastiques — *traversés par Joseph. Présent et* passé se mêlent au seul gré de *l'imagination. Si la figure du père se* précise au cours de cette évocation, on y voit surgir des personnages *apparemment déplacés : François-*Joseph d'Autriche, Maximilien empereur du Mexique, les rois mages, ou *une « infante » brune.*

Vitres sales et brisées, meubles croulants, poussière, toiles d'araignée, *bois et tissus effrités, nourritures* gâtées, mannequins disloqués qui s'animent, on *éprouve* toujours, *à travers les songes, les visions de* Joseph, une sensation d'inquiétude d'autant plus forte que le style de Has n'est absolument pas naturaliste. Nimbées de brouillards bleus et gris, traversées d'éclairages orangés, les images ont une prodigieuse beauté baroque bien faite pour produire, au premier degré, un choc émotionnel qui retient le spectateur jusqu'au bout.

Au second degré, Has se réfère au contexte culturel et social de certaines communautés juives de Pologne. Et l'on peut supposer qu'il en tire une signification métaphysique tenant à la *Pologne actuelle. Les* symboles d'une peur profonde devant les lois « absurdes » de l'existence *tiennent autant à lui qu'à Bruno* Schlutz, romancier de l'irrationnel, proche de Kafka, dont il traduisit *le Procès* en 1936. — *J. S.*

★ Le Seine-Cinéma (v. o.).

« TOMMY »
de Ken Russell

Ken Russell aime les musiques barbares et sardoniques (celles des compositeurs russes du siècle dernier). Il aime les lacs brumeux d'Écosse où il a tourné *Tommy*, fameux opéra rock des Who, plus naïf que sardonique, plus bruyant que barbare. Dans l'un de ces paysages silencieux, chargé de mystère, il a installé une foire popisante, l'a envahie de personnages grimaçants et *hystériques, moins vivants que* les romantiques fantômes de la littérature gothique.

Tommy est un terrible mélodrame, l'histoire d'un garçon qui voit l'amant de sa mère tuer son *père, héros de la guerre* que tout le monde croyait mort. « *Tu n'as rien vu, rien entendu, tu ne diras jamais rien* », chantent (hurlent) les coupables. Obéissant, Tommy devient sourd, muet et aveugle. *C'est le Regard du sourd* récupéré par l'imagerie tonitruante des flippers. D'ailleurs, le jeune homme, après avoir subi les diverses initiations qui polluent la jeunesse d'aujourd'hui (fausses religions — l'adoration à la déesse de plâtre Marilyn est la scène la plus réussie, — drogue, homosexualité, violence gratuite), devient champion de flipper « maquereauté » par sa mère et l'amant de sa mère. Il devient pop'star et faux guru avant de trouver sa voie, sa vue et sa *lumière* dans *l'illumination d'un écologisme* verdoyant.

Oliver Reed et Ann Margret, *postsynchronisés, miment* avec rages les affreux parents. Jack Nicholson fait une apparition en *psychiatre séducteur*, Roger Daltrey (Tommy) a le même regard bleu, transparent et vide quand il *ne voit pas* et quand il voit.

On voit bien que Ken Russell a essayé de prendre ses distances, de critiquer l'énorme machine décervelante du show business — à laquelle appartient *Tommy*, — de se montrer barbare et sardonique. Mais, peut-être, la seule manière d'y parvenir aurait-elle été la froideur et le sarcasme. — C. G.

★ Publicis - Saint - Germain, Publicis-Champs-Élysées, Paramount-Opéra.

Lundi 26 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile de la raison (abt habillé série E).
Odéon, 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Albertine ; 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 21 h. : Ballet J. Russillo.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Musique Plus, Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. M. Tabachnick (Kagel, Tabachnick, Boulez, Huber).

Les autres salles

A. C. T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Atelier, 21 h. : Tutti Frutti.
Biothéâtre, 20 h 30 : Andromaque.
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 19 h. 30 : Faust Salpêtrière.
Conservatoire d'art dramatique, 20 h. 30 : les Sincères.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Jean Sommer.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
Le Lucernaire, 22 h. : Sade.
Michodière, 20 h. 45 : Hommage à Pierre Fresnay (Monsieur Vincent, film)
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite Salle, 19 h. : Trois Femmes.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Rios ; 22 h 30 Alberto Vidal.
Théâtre d'Orsay : voir Festival de Nancy à Paris.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Une gonze pas dégueu... ; 20 h. 30 : Les auteurs c'est moi, mais moi c'est qui ? ; 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : Madame Anémone.
Boogie Blues, 20 h. 30 : la Collection.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 22 h. : Y'a pas de quoi se les mordre.
Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett ; 22 h. 30 : V comme Vian.

Le Jour de fête, 22 h. : Deux fill[...] des histoires ; 23 h. : Jean M[...] sac ; 24 h. : Christian Mousse[...]
Pizza du Marais, 20 h. 30 : J[...] Bois ; 22 h. 15 : Pierre et M[...] Jolivet.
Sélénite, salle I, 22 h. : 3 Rest Boys.
La Vieille Grille, 21 h. : J. Whitel[...] clavecin.

Le m[illegible]

Élysée-Montmartre, 20 h. 45 : Hist[...] d'oser.
Olympia, 21 h. 30 : Amalia Ro[...]gues (dernière). — Taverne l'Olympia, 20 h. : François Bér[...]ger ; 22 h. 30 : Gong.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. Cabot de la République.
Deux-Ânes, 21 h. : Au nom du [...] et du Fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons

Les cabarets

Alcazar, 22 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. Revue.
Lido, 23 h. et 0 h. 45 : Grand Je[...]
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon

La danse

Voir Nouveau Carré.
Église américaine, 20 h. 15 : B[...] populaire de l'Inde.

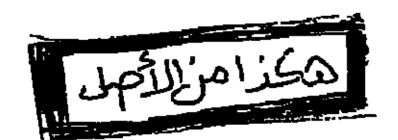
Les concerts

Le Lucernaire, 20 h. 30 : Hom[...] à André Jolivet, avec M. An[...] flûte, et C. Brilli, piano.
Théâtre Rendon, 20 h. 30 : Mu[...] contemporaine, avec M. Pique[...] baryton ; F. Lodéon, violonc[...] X. Billot, flûte ; C. Cebro, p[...] (Chausson, Duparc, Poulenc, [...]bussy, Ravel).
Maison de la radio, 20 h. 30 : [...] cordes de Paris et X. Dar[...] G. Sylvestre, orgue (Stravi[...] Webern, Durko, Denisov, Tan[...]
Église Saint-Séverin, 21 h. : Or[...]tre de chambre et chorale Kuentz (Bach, Haydn).

Festival de Nancy à P[...]

Théâtre d'Orsay, grande [...] 20 h. 30 : Grands Ballets m[...] — Petite salle 20 h. 30 : El[...] Galindez, de E. Pavlovsky, [...] l'Equipo Teatro Payro (Argen[...] — Foyer du Théâtre, 23 [...] Séance, de M. Viola, par le Th[...] de Carouge à Genève.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : I Was Monty's Double, de J. Guillermin ; 18 h. 30 : la Longue Marche, d'A. Astruc ; 20 h. 30 : l'Enfant de l'autre, de Dikongue-Pipa (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : la Bataille pour Anzio, d'E. Dmytryk.

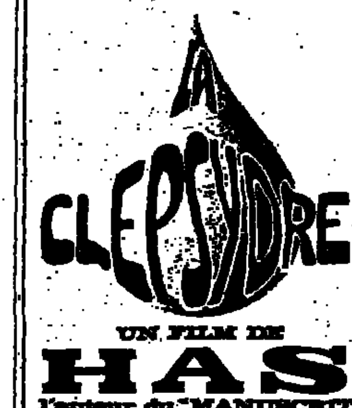
Les exclusivités

L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40)
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v. o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29)
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 11e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 6e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-53-28) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86)
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A. v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.
BELLADONNA (Jap., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Ordener, 18e (607-07-02)
LA BRIGADE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
CELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
LE CHEVAL DE FER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17)
DIALOGUE D'EXILES (Chili, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h. 10 à 20 h. 40
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h., 18 h., 21 h.
FILMS INEDITS D'AVANT-GARDE AMERICAINE (A., v.o.) : Olympic 14e (783-67-42)
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet 11e (700-51-13) à 15 h. 15, 18 h. 45, 22 h. 15, Escurial 13e (770-28-04) mer., jeu., lun., mar.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96)
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WABARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18)
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12)
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93)
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
LEPKE LE CAID (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f.) : Telstar, 13e (331-06-19), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32)
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette I et II, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Mayfair 16e (525-27-06), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h., 20 h.
LES ORDRES (Fr.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08), La Clef, 5e (337-90-90), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) Murat, 16e (288-99-75).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 heures (sauf dim.)
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Murat, 16e (288-99-75)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82)
SOLDAT DUROC ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A B C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50)
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athena, 12e (343-07-48) : Paramount-Opéra 9e (073-34-37)
LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42)
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81)
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Biarritz, 8e (359-42-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
UN HOMME VOIT ROUGE (Ang., v.o.) : Cluny, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (734-20-70), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Napoléon, 17e (380-41-46)
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 17 h. et 20 h. 30)
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS (Fr.) : Caméo, 9e (770-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).

Les films nouveaux

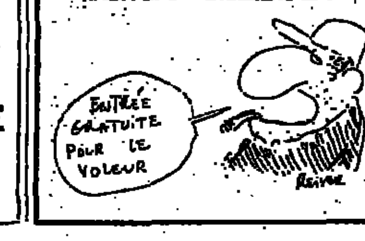
LES NOCES DE PORCELAINE, film français de Roger Coggio : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CE CHER VICTOR, film français de Robin Davis, avec Bernard Blier, Jacques Dufilho : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 11e (343-04-67)
LES PHALENES, film français de Philippe Valois : Seine-Studio, 5e (325-92-46), de 18 h. 30 à 22 h.
LA CLEPSYDRE, film polonais de W. Has, v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h. 45 à 22 h. 15.
KAFR-KASSEM, film libanais de Bohran Alaouie, v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'IBIS ROUGE, film français de Jean-Pierre Mocky : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
TOMMY, film américain de Ken Russel, avec Ann Margret, Oliver Reed, Jack Nicholson, Elton John et les Who, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-72-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE SEINE (pl. Maubert)
10, rue F.-Souton - 325-92-46
Tous les soirs à 17 h 45, 20 h et 22 h 15



UN FILM DE **HAS**
l'auteur du "MANUSCRIT TROUVÉ À SARAGOSSE"
Grand Prix du Jury du FESTIVAL DE CANNES 1973

GRAND AMPHI SORBONNE
(47, rue des Ecoles)
Mardi 27 mai à 20 h. 30
PACO IBANEZ
CUARTETO CEDRON
Prix : 15 F - Etudiants 12 F





MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL
Place de l'Hôtel-de-Ville - Tél. pour locat. : 899-94-50
du 21 mai au 7 juin 1975 - 21 heures
Avant Paris
Après le triomphe de Reims
15 représentations exceptionnelles du ballet
"SHEHERAZADE"
Mise en scène de Robert HOSSEIN
Chorégraphie de Georges SKIBINE
Musique d'Aminollah André HOSSEIN
Un spectacle à ne pas manquer et à voir en famille.
Prix des places — adhérents : 20 F ; groupes : 15 et 12 F ; moins de 15 ans et plus de 60 ans : 5 F ; non adhérents : 30 F.
FERMETURE HEBDOMADAIRE : DIMANCHE ET LUNDI

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN — TOUS les MERCREDIS à 21 h. — Loc. : Durand et face Eglise (Werner)	SAISON PARISIENNE 1975 ORCHESTRE **KUENTZ** — Le 28 : BACH : Concertos 3 clavecins avec H. DREYFUS, HAYDN : Messe Nelson — Le 4 : sol. M.-CL. ALAIN
SALLE GAVEAU — MARDI 27 MAI et mercredi 4 juin à 18 h. 45 (Valmalète)	UNE HEURE AVEC... le 27 BACH (Brandebourgeois et l'Orch. de Chamb. de Munich Sol. Max. LARRIEU — le 4/6 PROKOFIEV et Régis PASQUIER et G. PLUDERMACHER
SALLE GAVEAU — Mercredi 28 mai (p.e. Kiesgen)	ORCH. du CONSERVATOIRE de PARIS — Dir. MARIUS **CONSTANT** — D. NEDONCHELLE, p. — Brückner, Satie, Prokofiev
MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE CRETEIL — Jeudi 29 mai à 20 h. 30 (p.e. Valmalète)	**Aldo CICCOLINI** et l'Orch. de Paris — Dir. Hiroyuki IWAKI — Maki Ishii, St-Saëns, Rimsky-Korsakov
ABBAYE DE ROYAUMONT — Samedi 31 mai à 20 h. 15 — Billets conc. et car spéc. chez Durand (Werner)	26e SAISON MUSICALE DE **ROYAUMONT** — DELLER CONSORT — Dir. Alfred DELLER — Byrd, Dowland, Monteverdi, etc.
CHARTRES Salle à l'Italienne du Musée — Samedi 31 mai à 21 h. (Kiesgen)	**Samedis musicaux** — ENS. INSTRUMENTAL Andrée COLSON — Dall'Abaco, J.-M. Leclair, Vivaldi, Lekeu, Charpentier — Le 7-6 : le Duo Rampal - Veyron Lacroix

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES — Lundi 2, Mardi 3 juin 20 h. 30 (Rainer-Valmalète)	SYMPHONIES **BRAHMS** ORCH. PHILHARMON. BERLIN — Dir. Herbert von **KARAJAN** — 2-6 : Symphonies nos 2 et 4 — 3-6 : Symphonies nos 1 et 3
SALLE GAVEAU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES — du 9 au 22 juin (Valmalète)	Concours Internation. **M. LONG J. THIBAUD** Piano et Violon
FETES ROMANTIQUES DE NOHANT (Château de George Sand) — du 13 au 22 juin 21 h. — Location : B.P. 60 36400 La Châtre Tél. : (54) 48-11-36 (p.e. Valmalète)	Le 13-6 : DELLER CONSORT — Madrigaux anglais, Schubert, Schumann — Le 14-6 : J.-P. RAMPAL et Lily LASKINE — Vivaldi, Mozart, Debussy — Le 15-6 : Alfred BRENDEL — Mozart, Beethoven, Schubert — Le 20-6 : Cyprien KATSARIS — Grand Prix Cziffra 1974 — Liszt, Ravel, Prokofiev — Le 21-6 : Christian FERRAS et Pierre BARBIZET — 3 Sonates de Beethoven — Le 22-6 : Emil GUILELS — Bach, Chopin, Prokofiev
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES — Mardi 17 juin 20 h. 30 (Valmalète)	Récital ALEXIS **WEISSENBERG** — BACH — Variations « Goldberg »
12 juillet 30 août — Rens. : MONTE-CARLO OPERA T. 30-69-31 — Paris MAISON DE MONACO T. : 260-32-46 (p.e. Dandelot)	**FESTIVAL MONTE-CARLO** — BALLETS - CONCERTS — ORCH. NATIONAL DE L'OPERA — A. Rubinstein, Y. et H. Menuhin, P. Paray, E. Schwarzkopf, Z. Francescatti, I. Musici, C. Arrau, L. Von Matacic, A. Ciccolini, G. Tacchino, W. Boskowsky, J. Pritchard, P. Maag, G. Pilon, A. Moffo

Musique THEATRE DE LA VILLE
18h30
du 27 au 31 mai
Jean-Pierre **RAMPAL**
Robert **VEYRON-LACROIX**
HAENDEL - LECLAIR - VIVALDI
POULENC - BARTOK
du 3 au 7 juin
CHANTS INDIENS de STOCKHAUSEN
location : 2, place du Châtelet
par téléphone : 887.35.39



Le Centre d'Animation Culturelle présente
le 8e MAI CULTUREL
CONCERT le 27 mai à 21 h.
MUSIQUE ÉGYPTIENNE
(Avant-première en Europe)



PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL — Mercredi 28 mai à 21 heures	Orchestre Philharmonique — Dir. Y. AHRONOVITCH — Sol. Henr. SZERYNG — BRAHMS, TCHAIKOVSKY
SALLE PLEYEL — Mercredi 25 juin à 21 heures (Locat. ouv.) Concert exceptionnel	Orch. Nat. de Radio-France — Dir. Karl BOEHM — Sol. Birgit NILSSON — MOZART, WAGNER, BEETHOVEN, STRAUSS

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO-FRANCE Studio 104 — Jeudi 29 mai à 20 h. 30	G. ARRIGO, I. STRAVINSKY — Orchestre Lyrique — Dir. J.-S. BEREAU — S. Varsh, C. Treguier, M. Philippe, L. Garcisanz, l'Ensemble Polyphonique de Radio-France (direction : Ch. Ravier)

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Vendredi 30 mai à 20 h. 30	Dir. Gabriel CHMURA — Sol. Isaac STERN — MOZART, BRUCH, STRAVINSKY, WAGNER

ÉCOLE DE VIENNE

RADIO-FRANCE Studio 104 — Mardi 3 juin à 20 h. 30	2e Concert — ORCHESTRE PHILHARMONIQUE — Dir. Gilbert AMY — Soliste : Rachel SZEKELY — Schubert, Wolf, Webern, Cerha

ORCHESTRE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Studio 104 — Vendredi 6 juin à 20 h. 30	HAYDN, STRAUSS — Dir. Yuval ZALIOUK — C. Colas, R. Fontaine

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Vendredi 6 juin à 20 h. 30	Dir. Eliahu INBAL — Sol. Byron JANIS — BARTOK, PROKOFIEV, MOUSSORGSKY, RAVEL

DINER - CONCERT aux chandelles
Yorgos Koussanelles, Piano
LE TARDETS
LE CELTIC
8, rue Lord-Byron (rue Balzac) 75008 PARIS - 225-09-25
Menu : 48 F - fermé Sam. et Dim.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE
72, bd de Rochechouart. Mo Anvers
après « OH ! CALCUTTA ! »
« HISTOIRE D'OSER »
Le spectacle le plus érotique et le plus drôle de Paris
Mise en scène de Robert MANUEL
Location Théâtre 606-38-79/99-72 et Agences

THEATRE DES AMANDIERS
204.18.81 60, rue Greuze - NANTERRE
Jusqu'au 31 mai tous les soirs à 20 h. 30, sauf les lundis et les dimanches à 15 heures
La Becane
ou « LE JOURNAL D'UNE OUVRIERE DU PAPIER » par le THEATRE CHRONIQUE
Conceptions scénique et musicale MICHEL RAFFAELLI
Enquête : Jacques de BONIS

festival D'AUBERVILLIERS
Mercredi 21, Vendredi 23, samedi 24, mardi 27, mercredi 28, vendredi 30, samedi 31 à 20 h. 30 et jeudi 29 à 14 h. 30
LA NUIT DU 28 SEPTEMBRE
de Richard DEMARCY
(création en France)

JUSTICE

L'Assemblée nationale examine le projet de réforme du divorce

La vieille loi Naquet, qui remonte au 27 juillet 1884, vit ses derniers moments. Une nouvelle procédure de divorce devrait bientôt entrer en vigueur — en janvier 1976, en principe, — puisque l'Assemblée nationale est appelée à débattre, mercredi 28 mai, du projet de loi que le conseil des ministres du 9 avril a définitivement approuvé.

Progrès et lacunes

A l'exception des associations familiales catholiques, l'ensemble des organisations, mouvements, partis, conviennent que, même s'il est perfectible, le projet de loi constitue un progrès par rapport à la réglementation actuelle, définie par le gouvernement lui-même comme « *une comédie judiciaire fondée sur le mensonge* ». M. Georges Donnez (réformateur), rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale, a repris à son compte cette observation essentielle. Le projet, en effet, entérine un déclin de la notion de faute, mais non sa disparition, ce que soulignent socialistes et communistes. Il ne mentionne plus l'adultère ni les « *excès, sévices ou injures* » mais retient, *conformément* à ce qui était allégué dans la réalité, un ensemble de « *faits* » [qui] *constituent une violation grave ou renouvelée des devoirs ou obligations du mariage et rendent intolérable le maintien de la vie commune* ». De plus, est formellement introduite, avec les nécessaires appels à la réflexion grâce à l'intervention du juge, la notion de « *divorce par consentement mutuel* ».

Toutefois, des réticences se font jour, qui portent sur quatre points. Les premières, essentiellement d'ordre corporatiste, émanent des avocats, qui craignent un déclin de leur intervention devant cette procédure. La Fédération nationale des unions de jeunes avocats s'en est faite l'écho lors de son dernier congrès (*le Monde* daté 11-12 mai), allant jusqu'à dire « *que cette réforme a pour but d'éliminer l'avocat* ».

De fait, lors des examens du projet par la commission des lois de l'Assemblée nationale, plusieurs parlementaires, dont M. André Fanton (U.D.R.), ont fait des interventions dans ce sens. D'autres, parmi lesquels M. Charles Bignon (U.D.R.) ou Mme Hélène Constans (P.C.), se sont inquiétés des nouveaux germes de spécialisation du juge qu'introduisait le projet, risquant ainsi d'aboutir à une « *justice compartimentée* », selon l'expression de M. Charles Bignon.

Les autres préoccupations, touchant plus directement le public, concernent, d'une part, la rupture irrémédiable du couple par maladie mentale de l'un des conjoints durant plus de six ans, ou à la suite de la séparation prolongée des époux durant la même durée, d'autre part, la réglementation des pensions alimentaires.

L'absence prolongée d'un des conjoints comme cause de divorce ne devrait pas donner lieu à de longs débats, son insertion dans la loi n'impliquant, pas plus que le divorce lui-même du moins, de discussions d'ordre éthique. Tout autre est le cas de la maladie *mentale durable de l'un des* conjoints. Des parlementaires, et notamment ceux de la majorité (MM. Marc Lauriol, U.D.R.; Maurice Brun, non-inscrit ; Claude Gerbet, U.D.R.), feront valoir, à coup sûr, dans l'hémicycle, comme ils l'ont fait en commission, leurs réticences à l'adoption d'une telle disposition, dont l'application est assortie d'une barrière. Le divorce ne peut être prononcé pour maladie mentale d'un conjoint s'il a pour celui-ci des « *conséquences d'une exceptionnelle dureté* ».

Taxes et honoraires

Il est vrai que cette restriction ne saurait à elle seule calmer les alarmes des uns et des autres quant aux possibilités d'ostracisme à l'égard d'un époux qui n'est plus que « le pire » du mariage. Serait-il préférable de laisser sans issue aucune des situations particulières insolubles aujourd'hui ? La loi actuelle, qui veut ignorer ces réalités pénibles, empêche-t-elle qu'on abandonne à lui-même ou aux organismes sociaux l'époux insane ? Empêche-t-elle que se forment, en dehors de la loi, y compris pour les enfants qui en naissent, des couples voués à l'illégalité ?

L'amélioration prévue du recouvrement des pensions alimentaires — déjà traitées spécifiquement dans une loi du 2 juin 1973 — n'est qu'à demi satisfaisante. Certes, l'intervention des pouvoirs publics — recouvrement par le Trésor, comme en matière d'impôts — devrait contraindre les mauvais payeurs à exécuter leurs engagements. Mais on laisse sans remède la situation des femmes divorcées dont le mari est soit introuvable, soit apparemment insolvable. Nulle « avance » — qui serait limitée dans son montant et sa durée — n'est prévue à ce propos. Le bénéficiaire de la pension devra attendre que celle-ci soit recouvrée — et transmise — par le Trésor, alors que rien n'incitera celui-ci à faire diligence : il n'aura rien déboursé, l'argent récupéré ne l'est pas pour *lui*.

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui jurait de s'en aller si le problème des pensions alimentaires n'était pas réglé, pense-t-elle, en dépit de ces lacunes, avoir eu satisfaction ?

Le projet, on nous l'assure, doit remédier à l'une des plaies de la justice : sa lenteur. Il en est une autre, la cherté, qui résulte de l'abondance des taxes — à payer d'avance — et du taux des honoraires des avocats. Or, les procédures de divorce sont, pour les simples particuliers, une procédure fréquente, relativement au nombre des procès qu'ils engagent. Certes, les futurs divorces par consentement mutuel *devraient* être moins chers que les autres. Mais ils ne seront pas, et de loin, les plus nombreux. Restent tous les autres, avec pour seul secours cette fausse panacée qu'est l'aide judiciaire. On en connaît les limites, légales ou non : l'obligation *de prouver son défaut de ressources* et, d'autre part, les risques encourus par le plaideur qui engage un procès d' « assisté ».

Sans réforme de l'accès, notamment financier, à la justice, il n'y a pas de vraie réforme, de celles qui entrent naturellement dans les esprits et dans les faits.

PHILIPPE BOUCHER.

La Cour de cassation consacre la primauté du traité de Rome sur une loi postérieure à celui-c

M. Maurice Aydalot, premier président de la Cour de cassation, a réuni en chambre mixte, vendredi et samedi derniers, vingt-quatre magistrats de la Cour suprême (les présidents des six chambres ainsi que trois conseillers de chacune de celles-ci pour statuer sur une question de principe mettant en cause les interférences entre le droit communautaire européen et le droit national des Etats membres de la Communauté économique européenne.

Il s'agissait en l'espèce de l'application de l'article 265 du code des douanes modifié par la loi du 14 décembre 1966. Ce texte, qui prévoit une taxe intérieure de consommation sur les cafés solubles importés, doit-il être appliqué, s'il appar[…] nécessaire, aux dispositions de l'article 95 du trai[…] de Rome (du 25 mars 1957) selon lequel les pr[…] duits en provenance d'un Etat membre de la Com[…] munauté économique européenne ne sauraient ê[…] plus lourdement imposés que les produits natio[…] naux ? Conformément aux conclusions longueme[…] développées à l'audience par M. Adolphe Touffa[…] procureur général près la Cour de cassation, […] chambre mixte a répondu à cette question par […] négative, comme l'avait fait la première chamb[…] de la cour d'appel de Paris dans un arrêt […] 5 mai 1973 contre lequel l'administration d[…] douanes avait formé un pourvoi soutenu p[…] Mᵉ Boré.

Cet arrêt concernait un procès opposant la société des cafés Jacques Vabre et la société Weigel et Cie, commissionnaire en douanes, à l'administration des douanes, qui leur a fait payer la taxe intérieure de consommation prévue par l'article 265 du code des douanes chaque fois que la société des cafés Jacques Vabre avait importé de Hollande, du 5 janvier 1967 au 5 juillet 1971, du café soluble destiné à être consommé en France. A cause de cette taxe les marchandises importées ont subi une imposition supérieure à celle qui était appliquée au café soluble fabriqué en France à partir du café vert.

L'arrêt du 5 mai 1973 avait condamné l'administration des douanes à restituer l'intégralité des taxes perçues par elle en vertu de l'article 265 du code des douanes et à verser *en outre* des dommages et intérêts aux sociétés requérantes après expertise.

Il devient définitif en raison de la décision rendue par la chambre mixte, samedi 24 mai, sur le rapport du conseiller Vienne et les observations de Mᵉ Riché dans l'intérêt des sociétés Vabre et Weigel, décision qui rejette les six arguments invoqués par Mᵉ Boré à l'appui du pourvoi.

L'avocat soutenait que l'arrêt avait à tort déclaré illégale la taxe *intérieure de consommation* prévue par l'article 265 du code des douanes, par suite de son incompatibilité avec les dispositions de l'article 95 du traité de Rome. Il estimait que ces dispositions communautaires ont une autorité supérieure à celle de la loi interne et qu'elles doivent être appliquées même si la taxe litigieuse a été instituée par une loi interne postérieurement au traité.

A cela, la chambre mixte a répondu : « *Le traité du 25 mars 1957, qui, en vertu de l'article 55 de la Constitution, a une autorité supérieure à celle des lois, institue un ordre juridique propre intégré à celui des Etats membres; en raison de cette spécificité, l'ordre juridique qu'il a créé est directement applicable aux ressortissants de ces Etats et s'impose à leurs juridictions; dès lors c'est à bon droit et sans excéder ses pouvoirs que la cour d'appel a décidé que l'article 95 du traité devait être appliqué en l'espèce à l'exclusion de l'article 265 du code des douanes bien que ce dern[…] texte lui fût postérieur.* »

Cette prise de position tr[…] nette de la chambre mixte […] la Cour de cassation méri[…] d'être mise en parallèle av[…] l'attitude adoptée en la matiè[…] par le Conseil d'Etat dans s[…] arrêt dit des semoules […] 1ᵉʳ mars 1968 qui a refusé d'exe[…] cer un pouvoir de censure […] l'encontre d'un texte législa[…] français, promulgué postérieu[…] ment à la norme communa[…] taire, incompatible avec celui […] et a tranché en faveur de la […] *nationale, en écartant implici[…]* ment l'article 55 de la Consti[…] tion sans poser toutefois de pri[…] cipe ni parler d'inconstitutio[…] nalité.

M. Touffait avait évoqué […] arrêt dans ses conclusions […] faisant remarquer que, dep[…] lors, était intervenue une dé[…] sion du *Conseil constitutionn[…]* en date du 15 janvier 1975, sa[…] par quatre-vingt-un députés […] texte de la loi relative à l'inte[…] ruption volontaire de la grosse[…] adoptée par le Parlement. I[…] parlementaires estimaient q[…] ce texte n'était pas conforme a[…] dispositions de l'article 3 de […] Convention européenne des dr[…] de l'homme et des libertés fonc[…] mentales dont l'autorité est su[…] rieure à celle des lois, aux t[…] mes de l'article 55 de la Cons[…] tution.

Le conseil constitutionnel av[…] répondu à cette requête que […] respect des dispositions de l'ar[…] cle 55 de la Constitution, con[…] rant aux traités une autor[…] supérieure à celle des lois, ne r[…] levait pas de sa compéten[…] M. Touffait en a conclu qu'il a[…] partenait en conséquence a[…] juridictions de statuer sur […] problème quand il leur ser[…] posé sans qu'on puisse leur r[…] procher de se faire juges de […] constitutionnalité de la loi.

LE MAIRE D'UNE COMMUNE DE L'AIN DÉMISSIONNE POUR DÉSAPPROUVER UN ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE LYON.

M. Raymond Sarbach, maire sans étiquette, depuis 1959, de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), comptant trois mille cinq cents habitants, a démissionné de son poste pour montrer son désaccord après un arrêt de la quatrième chambre de la cour d'appel de Lyon qui, le 23 mai, l'a déclaré coupable de prix illicites sur des spécialités pharmaceutiques. M. Raymond Sarbach est président-directeur *général* des laboratoires Sarbach, employant huit cents personnes, installés précisément sur le territoire de la commune de Châtillon-sur-Chalaronne.

Le 11 décembre dernier, le tribunal de Bourg-en-Bresse avait condamné M. Sarbach à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 50 000 F d'amende accompagnés de la confiscation, à concurrence de 5 675 000 F, des marchandises saisies par le service du contrôle économique et des prix. La cour de Lyon a ramené de dix-huit à douze mois la peine d'emprisonnement avec sursis, ce qui la rend amnistiable, sous réserve du paiement préalable de l'amende que la cour a portée à 120 000 F.

La catastrophe de Liévin

M. HENRI PASCAL ANNONCE DE PROCHAINES INCULPATIONS

(De notre correspondant.)

Lille. — Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à Béthune le samedi 24 mai, le juge Henri Pascal, chargé de l'information ouverte après la catastrophe de Liévin, a affirmé : « Les experts n'ont pas apporté la preuve qu'il *n'y a pas eu de relation de cause* à effet entre les anomalies constatées et la catastrophe. La présomption n'ayant pas été détruite, je dois maintenant inculper (...). » Les propos du juge Pascal étaient en quelque sorte sa conclusion d'une confrontation entre les deux experts judiciaires et les trois experts du service des mines, qui avait eu lieu la veille dans son cabinet.

« Si les rapports écrits étaient souvent contradictoires et critiques — a-t-il dit, — je me suis aperçu que cette réunion a permis de dégager de nombreux points d'accord. Au fond, les avis ne sont guère si éloignés que cela les uns des autres, il y a de nombreuses convergences. » L'unanimité, en tout cas, s'est faite pour constater que la catastrophe de Liévin, qui fit quarante-deux morts le 27 décembre 1974, était due au grisou. A partir de là, les positions divergent, et notamment en ce qui concerne l'aérage et la captation du grisou. Le juge Pascal a cependant affirmé : « On n'a pas tout fait pour éviter l'arrivée ou pour évacuer le grisou, cela me paraît évident. »

Il a précisé qu'il n'attendrait pas le dépôt des conclusions des laboratoires du CERCHAR (Centre d'étude et de recherche des Charbonnages de France), prévu pour le 30 juin prochain, pour prononcer des inculpations. Mais qui sera inculpé ? A cette question, le juge Pascal répond : « Pour déterminer qui doit être inculpé, il convient d'établir pour chaque personne ayant eu de près ou de loin un rôle à jouer dans la sécurité quelles étaient ses fonctions précises, comment elle les a remplies, quels moyens avaient été mis pour cela à sa disposition, qui devait fournir ces moyens, quelles personnes précises devaient veiller à la bonne exécution de ces tâches, etc. Les recherches et les réflexions ne sont pas terminées, mais elles ne s'éterniseront pas. »

● *L'affaire de Bruay-en-Artois* doit être examinée du 27 juin au 4 juillet par le tribunal pour enfants de Paris. Le jeune Jean-Pierre doit y répondre à huis clos du meurtre de Brigitte Dewevre commis le 5 avril 1972, crime pour lequel il risque une peine d'emprisonnement de vingt ans. Il est défendu par Mᵉˢ Emile Pollak et Georges Pinet. Les débats doivent être dirigés par M. Gaston Fédou, président du tribunal pour enfants, le siège du ministère public étant occupé par Mme Odile Cornu-Bazin.

● *Electricité de France vient d'être condamnée* par le tribunal de commerce d'Abbeville (Somme) à verser 5 400 francs de dommages *et intérêts et* 1 000 francs en réparation de préjudice commercial à un éleveur de faisans d'Erondelle (Somme), qui, par suite d'une coupure inopinée de courant, avait perdu les deux tiers d'une couvée de deux mille œufs placés en couveuse électrique.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MAI 1975 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 mai à 0 heure et le mardi 27 mai à 24 heures :

Notre pays restera en bordure méridionale d'une zone de hautes pressions dont le centre demeurera quasi stationnaire entre l'Islande et l'Ecosse.

Mardi 27 mai, sur les régions méridionales, après quelques brumes matinales au sud de la Garonne, il fera beau, et les températures s'élèveront un peu. On notera toutefois quelques nuages passagers sur le Midi méditerranéen.

Au nord de la Loire et dans le Nord-Est, un flux modéré, de secteur nord-est, donnera un temps nuageux avec d'assez belles éclaircies passagères. Les températures seront en hausse.

Sur le reste du pays, le temps sera très nuageux et brumeux. Quelques pluies faibles se produiront encore en début de journée sur les Charentes, le Massif Central, le Jura et le nord des Alpes. Malgré une lente amélioration l'après-midi, les températures demeureront relativement basses.

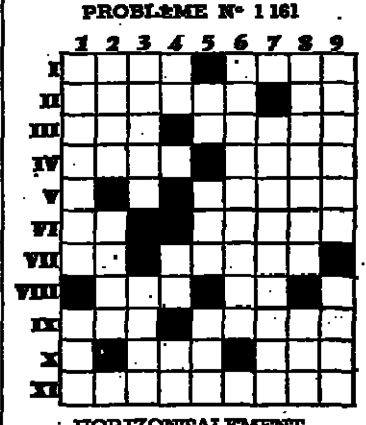
Lundi 26 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,1 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mai ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 21 et 12 degrés ; Biarritz, 15 et 7 ; Bordeaux, 16 et 3 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 8 et 7 ; Dijon, 10 et 10 ; Grenoble, 13 et 8 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 11 et 8 ; Marseille, 20 et 11 ; Nancy, 11 et 8 ; Nantes, 14 et 9 ; Nice, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 14 et 11 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 16 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 7 degrés ; Athènes, 29 et 20 ; Bonn, 21 et 11 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 35 (max.) ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 19 et 5 ; Genève, 15 et 9 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 18 et 5 ; Moscou, 18 et 11 ; New-York, 15 et 12 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 22 et 15 ; Stockholm, 16 et 5 ; Téhéran, 30 (max.).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 1 161



HORIZONTALEMENT

I. Le type du faux frère ; Nous lui devons en partie le jour. — II. Avec lui, il y a souvent mèche ! ; Prénom épelé. — III. Titre religieux ; Cité dans la Bible. — IV. Pâleur d'Orient ; Forme de savoir. — V. Campagnard ou montagnard. — VI. Il devait être difficile de le regarder en face ; Jouent un rôle protecteur. — VII Dans un texte arabe ; Se manifester avec un certain éclat. — VIII. Illustre Tonnerrois ; Fin de participe. — IX. Grand nettoyage ; Fibre. — X. Moyen de communication ; Le côté amer d'un doux breuvage. — XI. Nettement défoncées.

VERTICALEMENT

1. Alourdit la bière ; Romancier. — 2. Dans les Landes ; C'est un risque à courir. — 3. Pied de vers ; Couleur discrète. — 4. Désigne une reine ; Prénom épelé ; Préposition. — 5. Se sauvent par les gouttières ; Ne saurait satisfaire une personne exigeante ; Y compris l'emballage. — 6. Travailleur du sous-sol. — 7. Sans addition chimique. — 8. Tapis vert ; Mettait malgré elle la plume à la main. — 9. Dont la prudence a théoriquement doublé ; Les éternels vaincus des luttes de classes.

Solution du problème nº 1 160

HORIZONTALEMENT

I. Prune ; bas. — II. Europe ; di. — III. Rentières. — IV. Ei ; Taïé. — V. Crimes (traduire en justice). — VI. Rose ; Ol. — VII. Are ; Onéga. — VIII. Idées ; Rai. IX. Sente ; Im. — X. Ies ; Naine. —XI. NS ; Etaler.

VERTICALEMENT

1. Père (beau-père) ; Raisin. — 2. Rue ; Cordées. — 3. Urne ; Seins. — 4. Notice ; Et. — 5. Epi ; Osent. — 6. Eetion ; AA. — 7. Ramier ; Il. — 8. Adèle ; Gaine. — 9. Sises ; Aimer.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 25 mai 1975 :

UN ARRETE

● Fixant le nombre des congés pour convenances personnelles, *sans solde, d'une durée supérieure* à six mois, susceptibles d'être attribués en 1975 aux militaires de carrière.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	169 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

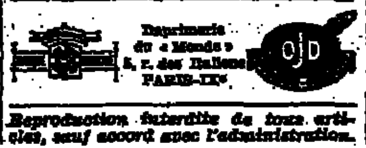
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

L'AFFAIRE DES VINS DE BORDEAU[X] EN APPEL

L'affaire dite des vins de Bo[r]deaux est de nouveau jugée, [à] partir de ce lundi 26 mai, par [la] cour d'appel de Bordeaux. L[es] principaux inculpés, condamn[és] le 18 décembre dernier en pr[e]mière instance, ont en effet f[ait] appel (*le Monde* du 4 janvie[r]). Le *tribunal correctionnel* av[ait] condamné M. Pierre Bert, cou[r]tier et principal inculpé, à […] an d'emprisonnement et 27 000 [F] d'amende. MM. Lionel et Yv[es] *Cruse* avaient, de leur côté, [é]chacun condamnés à un an d'e[m]prisonnement avec sursis [et] 27 000 F d'amende.

A la suite de ce jugement, [le] parquet avait également [fait] appel *a minima*, estimant q[ue] l'affaire devait de nouveau ê[tre] examinée dans son ensemble. [Un] dernier appel a enfin été inte[r]jeté par l'administration [des] impôts, partie civile dans ce[tte] affaire, et mécontente que [la] relaxe pénale ait entraîné sys[té]matiquement la relaxe fiscale [de] certains prévenus.

Victime d'un attentat qu'il avait organisé

JEAN-LUC MILAN APPARTEN[AIT] AUX MILIEUX D'EXTRÊME GAUCHE

(De notre correspondant régiona[l])

Cannes. — Chargée de l'enqu[ête] sur l'attentat à l'explosif — qui [a] coûté la vie à son auteur, Jean-L[uc] Milan, âgé de vingt et un ans […] commis le vendredi 23 mai contre [le] casino municipal de Cannes, [la] *police* judiciaire de Nice a perqu[isi]tionné au domicile d'une vingta[ine] de personnes qu'elle a longuem[ent] entendues.

Les investigations policièr[es] étaient dirigées vers les mili[eux] d'extrême gauche des Alpes-Ma[ri]times auxquels — on l'a établi [—] *appartenait Jean-Luc Milan.* A t[ra]vers divers témoignages, celui[-ci] apparaît, en effet, comme un garç[on] tourmenté qui, dès le lycée, av[ait] *adhéré aux idées maoïstes. Mais* [il] s'agirait, sans doute, plus d'un i[na]dapté social, entretenant ses f[an]tasmes dans la lecture ostensible [du] « *petit livre rouge* », *que d'un m[ili]*tant révolutionnaire conscient de [ses] actes. Il s'était d'ailleurs van[té] autour de lui d'avoir commis [les] *attentats de Cannes contre le Pal[ais]* des festivals et la villa apparten[ant] à M. Marcel Dassault. — G. P.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70	L'IMMOBILIER		
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37	Achat-Vente-Location	25,00	29,19
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03	EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89	L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux



emplois régionaux

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	55,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
DE TELECOMMUNICATIONS

implantée à l'Ouest et au Sud-Ouest de la région parisienne recherche

UN INGENIEUR HARDWARE position II

Formation ESE ou équivalent, pour l'étude et la mise en place de bancs de tests destinés au contrôle de cartes et de sous-ensembles numériques. Le poste conviendrait à une personne possédant 2 à 4 ans d'expérience dans le domaine des études de circuits numériques, ayant acquis des connaissances en programmation et la pratique des méthodes de contrôle des systèmes numériques.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SYSTEME

possédant 2 ou 3 années d'expérience en temps réel. Ils seront chargés de l'analyse et de la programmation de systèmes temps réel en langage assembleur sur mini-calculateurs.

Envoyer C.V. et prétentions à No 8503 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LE CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

(organisme professionnel émanant de l'ensemble des entreprises de ce secteur)

recherche

1) INGÉNIEUR ANALYSTE

Participera à l'analyse fonctionnelle de modèles de gestion, en particulier dans le domaine des prix de revient, dans le but d'élaborer des programmes sur ORDINATEUR IBM 3 ou SYTS. 32.

Formation de base :

Ingénieur + formation gestion (I.A.E., I.C.G.) ou E.S.C. + expér. gestion avec informatique

AGE MINIMUM : 28 ANS - Langage GAP 2 apprécié

2) Dans le cadre de la FORMATION CONTINUE et de l'assistance aux bureaux d'études d'entreprises de construction métallique.

CADRE TECHNIQUE

Ce poste peut convenir :

— Soit à un Ingénieur diplômé A. et M., E.C.P. ou équivalent, ayant une expérience de 4 à 5 années de B.E. ;

— Soit à un Projeteur autodidacte très confirmé ayant une formation dans l'entreprise, en particulier dans le domaine des méthodes de calcul, expérience minimum 10 ans.

Ce poste requiert un attrait pour les activités d'enseignement et un sens pédagogique.

Disponibilité pour déplacements fréquents, de courte durée, en province chez les adhérents.

Adr. lettre manuscrite avec curr. vitae à n° 8.788.
(en précisant le poste)

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e membre de l'ANCERP

Notre Direction des Relations Extérieures
echerche

sponsable de la section nformation édactionnelle

âche essentielle : rédaction et réalisation des ublications internes et externes déjà existantes.

e poste d'avenir nécessite, outre un niveau 'études supérieures et l'anglais courant, une xpérience professionnelle dans une activité milaire exercée de préférence en dernier lieu ans une entreprise industrielle ou dans une ublication technique ou économique.

0 ans minimum.

dresser CV et lettre manuscrite à
irection Gestion
es Emplois
P 402
2103-Boulogne
ous réf. 309).

L.M.T.

plein emploi

'ONTROLEUR 'INANCIER

Filiale française société U.S. (effectif 500) proche banlieue Sud-Est recherche CONTROLEUR BILINGUE, nationalité française, familiarisé avec méthodes américaines de reporting et de cost accounting.

Le candidat retenu aura également une expérience d'utilisateur en informatique, connaissance plan comptable et fiscalité française.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo, en indiquant rémunération souhaitée, à n° 2228.

OFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris

offres d'emploi

Controller

FF 85.000 + PARIS

Un groupe français spécialisé dans la conception, fabrication et diffusion de prêt à porter de luxe (CA FF 50 millions, effectif 200 personnes) crée la fonction de Controller.

Dépendant directement du Directeur Général, il supervisera l'ensemble de la comptabilité et préparera les budgets et les états financiers des sociétés du groupe. Aussi bien pour le siège que pour les unités de vente en France et à l'étranger, il aura la responsabilité de la conception et de l'implantation des systèmes d'enregistrement et de contrôle comptable.

Agé de 30 ans minimum, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise, le candidat aura une solide formation comptable. Il aura eu l'expérience de mise en place de systèmes. Ses compétences techniques et ses qualités humaines lui permettront d'élargir ses responsabilités au sein du groupe. **Réf. C 1601**

Contrôleur de Gestion

FF 80.000 + voiture Londres puis Paris

Un très important groupe anglais très diversifié, en pleine expansion (35 filiales dont 6 en France, 58 usines, 18.000 personnes, CA £ 120 millions) recherche pour le siège à Londres, un Contrôleur de Gestion ou "Management Accountant".

Pour une période de 3 ans maximum, il travaillera sous la supervision directe du Controller du groupe puis reprendra en France un poste de responsabilité dans une des filiales.

Il aura pour mission :
- la réception et consolidation de l'information financière
- la présentation et l'interprétation des résultats
- la consolidation des budgets des filiales et l'analyse des écarts
- les études et investigations financières.

Il sera en outre amené à avoir des responsabilités spécifiques relatives aux filiales françaises.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, aura une bonne connaissance de l'anglais. Il possèdera une solide formation comptable et budgétaire et une expérience d'au moins 5 ans acquise dans un poste où il aura exercé des responsabilités similaires. Ce poste offre la possibilité pour un candidat de valeur de bien connaître les techniques de gestion anglo-saxonnes et de faire une carrière intéressante au sein d'un groupe européen.

Réf. C 1602

Directeur Comptable et Administratif

FF 80.000 PARIS

Composants électroniques

La filiale française d'un important groupe américain spécialisée dans la commercialisation de composants électroniques en pleine expansion (CA 1974 FF 16 millions, prévu 1975 30 millions) recherche un Directeur Comptable et Administratif "Controller".

Dépendant directement du Directeur France et travaillant en étroite collaboration avec lui, il sera responsable de l'ensemble des opérations comptables administratives et financières de la société. Il sera chargé :
- de la bonne marche du service comptable • de la préparation des états financiers mensuels
- des relations avec les banques • de la gestion administrative.

Il sera amené à suivre de très près le développement du projet d'implantation d'une usine en France.

Ambitieux et dynamique, le candidat, âgé de 28 ans minimum, aura une bonne formation comptable et une très bonne connaissance de l'anglais. Il aura une expérience d'au moins 5 ans acquise soit dans une société, soit dans un cabinet d'audit. La connaissance de l'industrie des composants électroniques et des procédures anglo-saxonnes sera un atout supplémentaire. **Réf. C 1603**

Adresser c.v. détaillé en spécifiant la référence, à G. C. FULCONIS Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

RANK XEROX

recrute

Un chef de la comptabilité générale

AULNAY (réf.C.22)

MISSION :
- Établissement du rapport mensuel et des bilans fiscaux de notre groupe,
- Élaboration des procédures comptables et suivi de leurs applications,
- Maintenance et amélioration des systèmes informatiques utilisés,
- Animation d'une équipe de 10 personnes.

PROFIL :
- Solide formation comptable (ESSEC option Finance-Comptabilité, DECS...),
- Expérience de 3 ans minimum de la comptabilité anglo-saxonne et des rapports avec les Services Informatiques
- Anglais courant INDISPENSABLE.

Un gestionnaire

AULNAY (réf.C.23)

utilisateur responsable d'un nouveau système informatique pour notre Direction Financière.

MISSION :
- Assurer les liaisons avec les Services Marketing et l'ensemble des succursales de notre groupe en France,
- Organiser et coordonner l'activité du Service Facturation (12 personnes),
- Former les services qui concourent à cette facturation,
- Participer, en liaison avec le Service Informatique, à l'évolution des programmes.

PROFIL :
- Excellente connaissance de l'informatique en tant qu'utilisateur et solides notions comptables,
- Formation de bon niveau (supérieure appréciée),
- Expérience de l'organisation dans une grande société,
- Pratique courante de l'Anglais souhaitée.

Un responsable recouvrement client

PARIS (réf.C.24)

MISSION :
- Analyser la balance client,
- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action destinés à atteindre les objectifs recouvrement,

PROFIL :
- Formation de base comptable et financière,
- Esprit de méthode et d'analyse,
- Expérience professionnelle similaire souhaitée (la pratique du recouvrement en clientèle serait un atout supplémentaire).

Un chef de groupe recouvrement client

PARIS (réf.C.25)

Il aura les mêmes attributions que le poste précédent. Il devra assurer, de plus, l'animation d'une petite équipe. (Position assimilé cadre).

Merci de nous faire parvenir votre candidature, avec CV, en précisant la référence du poste désiré à FRANÇOIS ESCOFFIER

RANK XEROX Service Recrutement - B.P. 63 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

Pierre Lichau s.a.

offres d'emploi

DIRECTEUR EXPORTATION

Fr. 120.000 Max.

Un des premiers fabricants Européens de matières plastiques industrielles, filiale d'un important groupe international, *cherche* son Directeur d'Exportation. Il aura pour mission de développer les marchés déjà existants et d'en implanter de nouveaux, impliquant, au départ, principalement les pays du Marché commun. Les ventes s'adressent à des industries diverses, en particulier les industries électrique et électronique, les télécommunications et l'automobile.

Basé à Paris, ce poste évolutif conviendrait à un cadre dynamique, âgé de 28 ans minimum. Une formation technique telle que l'électronique ou autre, serait souhaitée sans toutefois être indispensable. Par contre, le candidat pourra justifier d'une réelle expérience de l'exportation de préférence dans la vente de produits techniques. De nationalité indifférente, il sera bilingue Anglais/Français. La connaissance d'une autre langue étrangère serait très appréciée.

Adresser C.V. détaillé sous référence 13.359 à SNPM PETITES ANNONCES 100, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY, en indiquant votre rémunération actuelle, ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

En tant que Conseillers de Direction chargés de la sélection des Cadres nous vous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

Schlumberger

PUBLIC ACCOUNTANTS

Schlumberger Limited is a multinational company with 1974 sales of over $ 1,100 million and an excellent growth and profit history. We are involved worldwide in the manufacturing of electronic instrumentation and in providing technical services to the oil field industry.

INTERNAL CONSULTING

As a result of recent promotions we have openings in our Paris staff which provides management consulting services to Schlumberger subsidiaries. This staff is a small group of highly motivated individuals having educational and business backgrounds in engineering, data processing, manufacturing, and accounting.

For our Paris office we are seeking young, aggressive individuals with strong management potential.

Minimum qualifications for the successful candidate include 2 to 4 years experience with a large public accounting firm and fluency in French and English. CPA, CA, or Expert Comptable certificate is a definite advantage. An advanced university degree is also desirable. If you are interested in a challenging position in industry with proven opportunity for advancement into financial management, send a detailed resume and salary history to :

G. C. JOHNSON, SCHLUMBERGER LIMITED, 11, rue La Boétie - 75008 Paris

ingénieur concepteur

115.000 F

Une Société française de construction électrique membre d'un puissant groupe international recherche un ingénieur concepteur pour sa Direction Informatique à Paris.

Rattaché au responsable des études, il devra prendre en charge les applications de production, de la conception à la mise en œuvre et dirigera les analystes et programmeurs travaillant sur les projets retenus.

Pour occuper ce poste, il faut une formation grande école et avoir déjà assuré en tant que chef de produit l'étude et la mise en œuvre de systèmes d'ordonnancement et de lancement dans des industries mécaniques ou électriques.

Ce poste permet une carrière évolutive. La connaissance de l'allemand serait un atout précieux.

Envoyer C. V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 2258/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

PROMOGIM

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR
FILIALE IMPORTANT GROUPE T.P.
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Mission :
- le montage en qualité de maître d'ouvrage et parfois de maître d'œuvre d'importantes opérations de constructions (collectives et individuelles) ;
- la négociation et la passation des marchés ;
- la coordination à un niveau élevé de l'ensemble des études du service.

Profil requis :
- formation ingénieur ou équivalent ;
- solides connaissances en matière de prix de revient et de rédaction des pièces écrites ;
- grande aptitude à la négociation ;
- références confirmées dans fonction similaire.

Nous offrons une rémunération importante en rapport avec l'expérience du candidat et les responsabilités confiées.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétent., à PROMOGIM, 9, av. de Friedland - 75008 PARIS.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

SAVIEM

Ingénieur responsable prix de revient

Nous recherchons le responsable du service prix de revient prévisionnel carrosserie.
Travaillant en liaison avec les différents services études, méthodes, achats et fabrications de la société, il sera responsable de l'étude et de la détermination des coûts et prix de revient pour l'ensemble de l'activité carrosserie et réalisera des études économiques (rentabilité, analyste de valeur, make or buy...).
Ce poste de synthèse, préparant à de nouveaux développements de carrière, conviendrait à un ingénieur A et M, Centrale... possédant une expérience du travail des métaux en feuilles, acquise de préférence en fabrication ou dans un service méthodes.

Adresser CV détaillé à M. le Chef du Service Ingénieurs et Cadres, sous réf. 101 M, SAVIEM, 8, quai Léon-Blum, 92152 Suresnes.

Emplois et Carrières

Importante Société de Diffusion de Matériel Agricole recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

La fonction :
- Animer un réseau de concessionnaires
- Diriger et animer une équipe de Vente
- Promouvoir les produits

Le candidat :
- Dynamique, capable d'initiatives
- *Disponible pour voyager dans toute* la France
- Ayant une expérience de 5 ans environ, de préférence dans un secteur similaire
- Agé de 35 ans minimum.

Lieu de travail :
Proche banlieue Sud de Paris

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous référence DC 140

CASECA Conseil en recrutement
36, rue du Maréchal-Joffre
78800 - HOUILLES.

Pierre Lichau s.a

Filiale Française d'un groupe industriel international.

FINANCIAL MANAGER

30 ans minimum. + de 110 000 F/An.

Diplômé HEC-ESSEC ou équivalent (M.B.A. apprécié) ayant une solide expérience bancaire (exploitation) ou plusieurs années d'expérience de direction financière en premier ou en second dans une entreprise importante. Il s'agit d'un poste opérationnel comportant une dimension d'étude.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Réf. 1522
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche

cadre bancaire

ayant expérience de 5 ans minimum dans la gestion de crédits à l'exportation et assurance COFACE.

Anglais souhaité.

Au sein de la Direction du Financement il sera chargé de la gestion administrative :
- des dossiers de financement des Exportations,
- des assurances correspondantes,
- des polices pour risques économiques.

Résidence PARIS.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 8330, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

POUR PARIS (2e)
IMPORTANT GROUPE DE PRESSE PARISIEN
recherche
POUR SERVICE COMMERCIAL
VENTE PAR TÉLÉPHONE
Jeunes femmes dynamiques

— BONNE PRESENTATION :
— *ESPRIT VIF ET ACCROCHEUR* ;
— EXCELLENTE VENDEUSE.

Adr. C.V. et prétentions, No G 524 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

EXPEDITEURS INTERNATIONAUX

Notre «Job» : l'Etude, la Construction et l'Installation de Plateformes Offshore.

Si vous avez une expérience de 5 ans en matériel pétrolier, pétrochimiques, engineering, *mécanique, électrique*

Si vous êtes bilingue Anglais

Envoyez votre C.V. détaillé avec référence de l'annonce E 1
BROWN AND ROOT
Tour Franklin
92081 La Défense.



Organisation de la production

Filiale d'un important groupe français, l'une des premières dans sa branche — fabrication de composants électromécaniques — nous recherchons un jeune ingénieur A. et M. ou équivalent, ayant de préférence deux ou trois ans d'expérience industrielle, intéressé par la gestion économique de la production et les études de rentabilité.

Ce poste implique l'encadrement d'une petite équipe et conduira à la responsabilité des études économiques de la production. Anglais souhaitable dans la perspective du développement des fonctions.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.



Adr. lettre man., C.V. détaillé, prétentions, ss réf. M 13875, à Sélé-Cégos, qui transmettra.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

PEUGEOT
OUTILLAGE

OUTILLAGE pr PROFESSIONNELS & AMATEURS ELECTRIQUE et A MAIN
250 MF dont 20 % à l'EXPORT, recherche

INSPECTEUR GRDE EXPORTATION

RESPONSABLE, dans sa zone, DE LA REALISATION DES OBJECTIFS DE VENTE et APRES VENTE. Constitue, forme, anime et informe un réseau de Distributeurs.

SPECIALISTE EXPORTATION
- EXPERIENCE INDISPENSABLE FONCTIONS SIMILAIRES, préf. Prod. consommation durable
- ANGLAIS COURANT + ESPAGNOL
- Habitudes voyages longs et fréquents. (50/60 % de son temps).

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et phot. ss réf. 3207 à

SC sélection conseil
8, PLACE DU MARECHAL JUIN 75017 PARIS

DATA 100 S.A.

Leader du Terminal Lourd recherche pour son Equipe support en clientèle

SPÉCIALISTE SOFTWARE

Lieu de travail :
Banlieue Sud-Ouest de Paris.

Expérience réelle approfondie d'un minimum de 2 ans dans au moins deux des trois domaines suiv. :
1) Langage machine, assembleur ou équivalent ;
2) Software gros systèmes
Ex. : O.S./HASP - OS/VS 1 - EXEC 8.
3) Téléprocessing en relation avec des terminaux lourds.

ANGLAIS NECESSAIRE.

Envoyer C.V. et prétentions à M. GUILLEMOT G. (Responsable du support).
DATA 100 SA.
LA BOURSIDIERE - R. N. 186
92350 - LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
Banlieue NORD immédiate
recherche

UN COLLABORATEUR QUALIFIÉ

APTITUDES REQUISES :
— Niveau BAC ou DUT Gestion du PERSONNEL ;
— Bonnes notions législation sociale et de la paie, avec expérience de quelques années ;
— Bonnes aptitudes en calcul.

Emploi stable et intéressant.

Ecrire avec références et prétent. sous n° 9.103 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION PARISIENNE
recherche
COMPTABLE QUALIFIÉ

Titulaire B.T.S. ou diplôme équivalent pour service comptabilité générale.
Rémunération et avantages sociaux importants.

Adr. curriculum vitae manuscrit, prétentions et photo, sous référence 1886, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS, Cédex 02, qui transm.

Groupe international de service numéro un en France — LOCATION
recherche

CADRES COMMERCIAUX

SI VOUS AVEZ :
— De bonnes qualités de négociateur ;
— 28 ans minimum ;
— Le niveau du bac ou équivalent.

NOUS VOUS PROPOSONS :
— Un fixe important + intéressement à la réalisation des objectifs et aux résultats de la société ;
— Une indemnité de voiture + remboursement des frais de déplacements ;
— *Une formation* continue assurée dès l'embauche au sein d'équipes dynamiques ;
— Une ambiance de travail agréable.

Adresser curr. vitae manuscrit complet + photo à :

C. CAMPBELL Réf. 940
B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.

Importante Entreprise Travaux Publics et Bâtiment

C.A. 300 M. recherche, pour diriger l'ensemble de ses services comptables, siège et agences.

UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU (Expertise Comptable)

Expérience dans la profession souhaitée.

Adresser curriculum vitae et prét. à J. DODIN, 18, rue Goubet - 75019 PARIS.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SECTEUR BANCAIRE
recherche
INSPECTEURS
ou
CHARGÉS D'ÉTUDES

— Nationalité française.
— Libérés des obligations militaires.
— Possédant diplôme grande école ou licence + D.E.S. et formation ou expérience bancaire indispensable.
— Carrière intéressante. Durée du stage à Paris *avant contrat définitif* : 1 an.
Début du stage : Octobre 1975.
Affectation ultérieure à Paris ou dans Métropole Régionale.

Ecrire avec curriculum vitae
CAISSE NATIONALE des MARCHES de l'ETAT, Bureau du Personnel, 14, rue de Gramont, Paris-2e.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

F 110.000 + PARIS.

Compagnie française, filiale d'une importante société internationale spécialisée dans la production, le transport et la distribution de produits de base, recherche un Directeur Général Adjoint.

Dépendant directement du Directeur Général, il aura les responsabilités les plus étendues et aura à le remplacer en cas de besoin. Il devra améliorer l'efficacité et le contrôle des opérations de production et de distribution.

Age minimum 40 ans, il aura au moins 5 ans d'expérience dans un groupe international avec de réelles responsabilités de direction.

Anglais parlé et écrit couramment essentiel.

Adr. C.V. détaillé à n° 8.614, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e).

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE RAYONNAGE STOCKAGE MÉTALLIQUE

— cornières perforées
— étagères métalliques,
— éléments de stockage
— palettisation

recherche

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

capable animer et développer réseau commercial revendeurs - grandes surfaces - industries.

Poste à pourvoir : région parisienne avec nombreux déplacements en province.

Préférence sera donnée à candidat ayant expérience dans cette branche.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 1979 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

ANALYSEURS CLINIQUES AUTOMATIQUES

Notre Division INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE développe son équipe. Nous recherchons un

INSPECTEUR TECHNIQUE

pour assurer l'installation et la maintenance des analyseurs cliniques automatiques en France, Belgique et Espagne.
- formation électronique (BEI minimum)
- Connaissance mécanique et logique numérique
- expérience de l'Après-Vente 3 à 5 ans (si possible en laboratoire hospitalier)
- anglais lu nécessaire, parlé utile
- résidence envisagée région ouest après 8-12 mois
- déplacements importants et en toutes circonstances
- formation complémentaire aux Etats-Unis
- Vacances 75 possibles

Journée d'échanges et de sélection : 12 juin 1975

Adr. lettre avec CV s/réf. M268 en préc. rémun. act. au Service du Personnel DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. B.P. 85 91403 ORSAY

DU PONT

DES JEUNES INGÉNIEURS MÉCANICIENS POUR CALCULS DE STRUCTURES

Nous sommes une société d'engineering et de constructions nucléaires. Nous créons au sein de notre département calculs plusieurs postes d'ingénieurs mécaniciens.

Ces ingénieurs établiront les rapports d'analyses de contraintes, effectueront les analyses structurales nécessaires à la démonstration des bons comportements mécaniques des équipements primaires des centrales que nous construisons.

Des fonctions pour des ingénieurs qui se sont orientés vers le calcul de structures et qui sont désireux de participer aux actions de développement que nous menons dans les domaines de l'analyse et de la conception des équipements.

Ecrire à No 8984, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01 - qui transmettra.

Société multinationale Import - Expor[t] gare Montparnasse
recherche

comptable de haut niveau

possédant B.P. ou préparant D.E.[C.S.]

Le poste conviendrait à un candidat :
- ayant le sens des responsabilités,
- très au fait des problèmes fiscaux,
- connaissant les traitements informatisés,
- ayant une bonne pratique de la langue angl[aise].

Avantages intéressants, mutuelle, retraite complémentaire, restaurant d'entreprise.

Téléphoner pour R.-V. 273-88-00, poste 21-10.

180.000 + DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Groupe industriel chauffage ménager
Siège Paris - C.A. : 70.000.000 F
- Age minimum : 40 ans ;
- Expérience niveau Directeur général ;
- Formation supérieure ;
- Expérience Marketing-Distribution ;
- Connaissance si possible marché bâtiment ;
- Connaissance anglais, éventuellement allema[nd].

Envoyer lettre manuscrite + photo, no 6.4[...] REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2[e])
Totale discrétion assurée.

S. S. C. I.
(Filiale d'un Groupe International)
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN de GESTION

Le salaire ne sera pas inférieur à 100.000 fran[cs].
Formation Grande Ecole indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 8.7[...]

cabinet leconte — 4, rue André Barbet, PARIS-1[...] — membre de l'ANCERP





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Dans le cadre de son expansion, un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques français complète actuellement son équipe juridique directement rattachée à la Direction générale.

Le responsable de cette équipe RECHERCHE, pour prendre en charge le BUREAU DES BREVETS

UN CADRE

- Chimiste ou pharmacien de formation.
- ayant une expérience de plusieurs années dans un Service Brevets à vocation internationale d'une entreprise ou d'un cabinet.

Les candidats devront avoir l'esprit d'analyse, du jugement, le goût de la précision, une aptitude réelle aux relations humaines.

En effet, les responsabilités et le rôle du titulaire du poste seront les suivants :

- Conseils pour la protection des inventions du Groupe.
- Contrôle de validité des protections envisagées et de l'utilité et du bien-fondé des opérations.
- Dépôt et gestion, suivi des procédures et litiges.
- Relations avec Conseils Extérieurs et firmes tierces.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Adr. curriculum vitae manuscrit avec photo réc., sous la référence RH 109, à : THIBAULT, B.P. 340 - 75624 PARIS - CEDEX 13.

Une des plus importantes sociétés internationales d'Expertise Comptable et de Conseil.

CONSULTANT INFORMATICIEN

Il s'agit d'étoffer l'activité conseil de la Société en lui adjoignant un consultant en informatique de haut niveau, afin de promouvoir et de développer cette activité en France. De formation supérieure (ECP, AM, ...) cet homme devra être rompu à tous les problèmes posés par cette discipline aussi bien ceux concernant le «hardware» que le «software». De plus, il serait intéressant que son expérience se soit déroulée à la fois dans une société industrielle, à la tête ou au sein d'un service informatique important et dans une société conseil. La connaissance de la langue anglaise serait appréciée. *Réf. M 53.*

EXPERT COMPTABLE

Il s'agit d'animer et de diriger une équipe assurant les travaux suivants : centralisation et tenue des comptes, surveillance et assistance comptable, participation à des tâches de révision, conseil juridique et fiscal, etc... Chargé au départ des petits et moyens clients, ce poste peut déboucher à terme sur l'exercice de responsabilités dans les départements fiscaux, organisation, etc... de la société. Expert Comptable, le candidat idéal devra pouvoir faire la preuve d'une expérience antérieure dans la profession et posséder une connaissance satisfaisante de la langue anglaise parlée et écrite. *Réf. B 50.*

Pour ces deux postes, la rémunération sera déterminée en fonction de l'expérience passée et en aucun cas ne sera inférieure à 100.000 francs par an. La plus grande discrétion dans l'étude des dossiers est garantie.

Ecrire ss réf. 9030 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

Contesse

UN SUPPORT PUBLICITAIRE IMPORTANT S'ADRESSANT A DES ANNONCEURS NATIONAUX, cherche

un responsable commercial de haut niveau

capable d'animer une équipe, de conduire une politique commerciale et d'assurer le développement de nouveaux produits.

On lui demande d'abord d'être un commerçant actif, un homme de contact et d'avoir vendu des produits à fort soutien publicitaire. S'il est diplômé d'une grande école (IEP, ESSEC...) et bon gestionnaire, il peut aller beaucoup plus haut.

Ecrire à J.E. LEYMARIE ss réf. 2880 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

TRESORERIE

Nous sommes une importante société du secteur mécanique : C.A. 2 milliards et demi, plusieurs usines, une importante activité à l'exportation.

Le responsable de notre service trésorerie recherche un collaborateur pour le seconder dans l'ensemble des actions de gestion de trésorerie de la société : suivi quotidien ; mise en place de crédit ; prévisions de trésorerie ; recherche des moyens de financement ; relations avec les banques et organismes publics ; opérations de change.

Diplômé E.S.C.P., Sup. de Co, une première expérience dans un service financier ou trésorerie en entreprise ou dans une banque, vous permettra d'être rapidement opérationnel. Vous désirez maintenant élargir vos responsabilités : ce poste évoluera rapidement vers une fonction d'adjoint.

Lieu de travail : proche banlieue ouest.

Envoyer curr. vitae détaillé sous référ. CLIN à (mentionner sur l'enveloppe)

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

CENTI

recherche pour
PROJETS GESTION et SYSTÈMES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS Référence 7.231

et

INGÉNIEURS Référence 7.232

dans les spécialités suivantes :
- H.B. 6000 - GMAP sous GECOS III.
- H.B. 115 - 130 - A.P.S.
- IBM - SYSTEM 7 - MSP 7 et T.P.
- IBM 360/370 - PL. 1 - IMS.
- IBM 360/370 - ASSEMBLEUR C.I.C.S.
- IRIS 50 - ASSIRIS.

Rémunération en rapport avec les compétences.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à CENTI, 3, rue de Rennes, 75006 Paris ou tél. : 222-25-31. Réponse et discrétion assurées.

INGENIEURS HARD. et SOFT.

étude sur calculateur ...rique. Expér. 1 à 2 ans ...nl. — Tél. : 589-92-10.

IMPORTANTE STE ALIMENTAIRE BANLIEUE OUEST

recherche pour son service Marketing

UNE CADRE CCIAL

...né (IUT - SUP de CO) ... à 5 ans d'expérience. Possibilité carrière

CHEF DE PRODUIT

C.V. manuscr. + photo à ...351 B BLEU, 17 r. Lebel ...300 Vincennes, qui tr.

...nternat. de Cosmétiques PARIS-8e, recherche

J.F. COMPTABLE 2e DEGRE

...mentée, minimum 28 ans. ...ience Entreprise anglo-...e souh. Libre rapidement.

C.V. et prét. à no 108.100 ...C, 34, r. Balard, 15e, q. tr.

Centre recherche agricole cherche le

RESPONSABLE

...n service développement ...omprend 5 INGENIEURS ...ONAUX résidence PARIS ...iplôme I.N.A., E.N.S.A. ...urs années expérience ds ...maine du développement ...le. Adr. C.V. au CETIOM ...v. V.-Hugo, 75116 PARIS.

...e Immobil. Chatou, ch.

...RETAIRE CONFIRMEE

Contact ... capable diriger serv. — Pr rdez-vous 976-30-02.

Le responsable informatique de la filiale française d'un groupe multinational (C.A. 160 millions) crée la fonction « système » dans le cadre du démarrage d'un 370/125 ; il recherche :

HOMME SYSTEME

ayant acquis dans la pratique une large expérience des techniques T.P. et bases de données.

Son rôle :
- créer l'ossature de cette nouvelle cellule ;
- conseiller et animer les études sur les nouv. systèmes ;
- maintenir les systèmes utilisés (DOS, CICS, DL 1) ;
- définir, en collaboration avec les analystes, les standards d'analyse et de programmat.

Son profil :
- formation supérieure ;
- expérience d'au moins 3 ans dans la fonction ;
- bonne connaissance et pratique de CICS et du DOS/VS.

Restaurant d'entreprise. Horaire dynamique. Vacances août assurées.

Adr. C.V. manus. dét. + photo à No 5.117, Emplois et Entreprises, 18, r. Volney - 75002 Paris.

Entreprise bâtiment et T.P. d'IMPORTANCE NATIONALE recherche

GESTIONNAIRE

POUR SERVICE RISQUES COMMERCIAUX
- Position cadre ;
- Format. Ecole commerciale ;
- Expérience bancaire ;
- Age minimum 30 ans.

Ecr. av. C.V. sous No 27.942 B Bleu, 17, r. Lebel, Vincennes 94.

DO à développement import. affaires avec Moyen-Orient. Recherchons

INGENIEUR ou ASSIMILE

parlant Arabe, Français, Anglais, spécialisé instal. d'usines. PEABODY G.C.I. 780-71-23, poste 67.

---

venilia

Entreprise en forte expansion, recherche pour seconder DIRECTEUR REGIONAL de PARIS

Élément jeune et dynamique

Ses principales missions seront de :
- VENDRE,
- ANIMER une équipe,
- NEGOCIER à tous les niveaux.

Le candidat pourra être d'un niveau d'études supérieures, ou secondaires complétées par une expérience sur le terrain.

Une connaissance du marché du papier peint sans être indispensable serait appréciée.

Formation assurée impliquant stages au siège de notre Société et dans nos diverses directions régionales.

Fonction pouvant évoluer vers des responsabilités plus étendues.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite au Sce 6 692 M. PLEIN EMPLOI, 118, rue Réaumur, Paris-2e.

IMP. STE ALIMENT. proche banlieue Ouest Paris, filiale d'un GROUPE ANGLAIS de réputation mondiale, recherche très urgent

CHEF COMPTABLE

- 35 ans minimum,
- de très bonne formation technique, il doit avoir une expérience approfondie de la comptabilité anglo-saxonne, des problèmes fiscaux, des prévisions budgétaires et de trésorerie,
- Pratique courante de l'anglais indispensable.

Tél. au 927-41-39 ou écrire avec C.V. dét. et pré. s/réf. 799/M, à GUILLON SELECTION, 23, av. Livry, 93340 Le Raincy.

Entreprise de Constructions Mécaniques PARIS recherche

JEUNE CADRE

pour superviser et animer les services clients et fournisseurs sur le plan de la gestion et de la comptabilité.

Env. C.V. manuscrit et photo à no 9.250, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CGA

LE PLESSIS-PATE 91220 BRETIGNY-S/ORGE, recherche pour zone nouvelle d'EVRY

HEC ou ESSEC

Intéressé par l'informatique. Parlant langues étrangères. 5 ans d'expérience industrie pour prospection et suivi de contrats à l'exportation.

Fréquents déplacements courte durée.

Avant. sociaux. Self-service. Transport assuré.

Ecrire avec curriculum vitae.

Importante Société recherche :

SECRETAIRE DE DIRECTION

parlant et écrivant parfaitement l'anglais. Horaire du mardi au samedi inclus. Ecr. av. photo, no 916. Publicités réunies, 112, bd Voltaire, XIe.

TRADUCTION EN ARABE DE DOCUMENTS TECHNIQUES

La Cégos recherche un traducteur de langue maternelle ARABE ayant si possible étudié dans une grande école technique en Syrie, Irak, Egypte...

Des travaux lui seront confiés à plein temps ou à façon pendant environ 8 mois.

Rémunération intéressante, justifiée pour un travail rigoureux dans des délais stricts.

Adr. lettre man., C.V. détaillé ss réf. M. 50 019 à M. Mustapha HADDADA,

CEGOS ALPHA-LANGUES
33, quai Gallieni, 92153 SURESNES.

ORGANISME D'ETAT à PARIS cherche :

INGENIEUR

préférence E.T.P. pour bureau d'études. Déplacements fréquents en province. Age 35 ans minim. Ecr. avec C.V. et prét. no 9025 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

POUR LA DIRECTION D'UNE USINE DE SYNTHESE DE PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES recherchons

UN INGÉNIEUR CHIMISTE DIPLOMÉ

Age minimum 40 ans

Références dans un poste de responsabilité analogue

Compétences requises :
- EXECUTION DES PROGRAMMES DE PRODUCTION
- AMELIORATION CONTINUE DES RENDEMENTS
- GESTION ECONOMIQUE DE L'USINE

Adresser C.V. manuscrit et prétentions s/réf. 3.677, Publicité LETIAS 27, av. de Tassigny 94220 Charenton, qui tr.

IMPTE SOCIETE

recherche pour PARIS

TROIS HOMMES DE VALEUR

Minimum 28 ans. La préférence sera donnée à candidats :

- AMBITIEUX
- DOUES POUR LES CONTACTS HUMAINS
- HAUT NIVEAU
- ACTIFS - EFFICACES - TENACES
- FORMATION SECONDAIRE MINIMUM

Nous leur offrons :

- FORMATION
- REVENUS IMPORTANTS LIES AUX QUALITES DEMANDEES AVEC AIDE FINANCIERE DE LA STE

Envoyer C.V. complet et photo, à PUBLIART - Réf. 6.796 16, rue Guillaume-Tell 75017 PARIS (qui transmettra)

Institut de formation continue

en REGULATION

de renommée internationale recherche

B.T.S. ou D.U.T. ou C.N.A.M.

avec expérience en régulation si possible de chantier (raffinerie - chimie - sidérurgie, etc.)

Emploi stable - Ville moyenne du sud-est de la France

Ecr. urgence av. C.V. manuscr. et photo. - Discrétion assurée. Ecr. no 8.634, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

AFNOR

Association Française de Normalisation

recherche

2 DOCUMENTALISTES

scientifiques ou techniques
1) Travaux d'indexation de normes et mise au point de Thésaurus multidisciplinaires français-anglais.
2) Gestion de la bibliothèque (relations avec le public et recherches documentaires).

Bonne connaiss. de l'anglais nécessaire - Allemand écrit apprécié.

Ecr. ou tél. Service du personnel Tour Europe, Cedex 7, 92080 Paris-la Défense - 788-11-11

IMPTE SOCIETE DE MECANIQUE ET ELECTRONIQUE recherche

CHEF DE PRODUIT-MARKETING-INDUSTRIEL

Le candidat devra avoir une double formation :
- Ingénieur : ECP - AM ou équivalent.
- Marketing - gestion : ISA - INSEAD ou équivalent.

Au sein d'une nouvelle direction marketing, il aura les responsabilités suivantes :

a) Recherche des informations concernant son produit (étude économétrique de marché, etc.).
b) Animation du groupe-produit.

Avec les responsables des différents services de l'entreprise, il assurera la coordination des actions concernant son produit.

c) Gestion et développement de la communication du produit.

Adresser C.V. détaillé à no 9.417 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société para-pharmaceutique internationale recherche pour les départements 92 - 78

ATTACHE COMMERCIAL

qui, rompu aux techniques modernes de vente, sera chargé de promouvoir nos spécialités et notre matériel para-médical auprès des hôpitaux, cliniques et collectivités (la connaissance du milieu hospitalier n'est pas indispensable). - Fixe + bonus + frais sur justificatifs.

Env. C.V., prétentions et photo, Ets R.C.B. 5, r. Gaillon, Paris-2e.

GROUPE IMPORTANT REGION PARISIENNE recherche

CADRE COMMERCIAL

RESPONSABLE PRODUIT HAUTE TECHNICITE CAOUTCHOUC ET PLASTIQUE

- Formation commerc. indisp.,
- Connaissance technique du caoutchouc souhaitée.

- Clientèle diversifiée,
- Larges responsabilités.

Env. C.V. manuscrit avec photo (réf.) et prétentions s/no 7967 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, Paris (3e), qui trans.

STE ENGINEERING Chimie et Pétrochimie recherche :

UN AGENT DE RELANCE PLANNING

Ayant notions techniques chaudronnerie machines tournantes et habitué aux contacts avec fournisseurs. Libre rapidement.

Ecr. avec C.V. et prétentions, à no 9.425, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES Paris Bourse

Recherche pour

DEPARTEMENT INFORMATIQUE

370/135 sous DOS Télétraitement

PROGRAMMEUR COBOL

1 à 2 années expérience disponibilité rapide.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions.

M. PASQUIER à La Foncière PARIS-2e.

SOCIETE DE PRESSE Quart. OPERA - PALAIS-ROYAL recherche pour sa Direction Générale

SECRETAIRE

excellente sténo-dactylo, réelle expér. du secrétariat. Horaires chargés (48 h. par sem.) mais avantages divers. Position cadre après période probatoire. Ecrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS-1er ou TEL. 260-32-32.

CHLOE

PRET-A-PORTER cherche

COMPTABLE 2e ECH.

confirmé(e) dans entreprise moyenne. Téléph. 359-15-63.

FILIALE INFORMATIQUE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE

recherche pour ASSISTANCE CLIENTS

PROGRAMMEUR SYSTEME O.S.

Connaissant assembleur, PL 1, fortran, cobol. Expérience minimum 3 ans

Ecrire avec C.V., prétentions, à no 9.807, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Groupe de Recherche Informatique Médicale recrute

INGENIEUR INFORMATIC.

ayant 2 à 3 ans d'expérience, s'intéressant plus particulièrement aux applications de l'informatique, impliquant un CONTACT INTERACTIF avec le MILIEU MEDICAL.

Connaissances souhaitées :
- Utilisation des mini-ordinat.
- Statistiques et math. appliq.

Envoyer CV et photo à : Mme A. BEUZART, 157, r. des Blains - 92220 BAGNEUX.

Rech. INGENIEUR-CHIMISTE

pour diriger atelier de fabrication. 10 ans d'expérience minimum en synthèse organique.

Adres. C.V., photo à S. 127-Brio, 5, pl. Victoires, Paris-1er, q. tr.

IMPTE SOCIETE PAPETIERE recherche pour DIRECTEUR GENERAL COMMERCIAL

SECRETAIRE DE DIRECTION

Excellente présentation. Bon niveau général sténodactylo expérimentée. Bilingue anglais (écrit,parlé) ayant le sens des chiffres. Lieu de travail : PARIS Champs-Elysées. Horaire variable

Adr. C.V. et prétentions à : No 09.251 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CENTRE D'ETUDES Banlieue Ouest recherche pour travaux et études exploitation du pétrole en mer :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

DEBUTANTS ou quelques années d'expérience dans les domaines suivants :
1) Hydrodynamique et analyse numérique.
2) Résistance des matériaux et construction métallique.
3) Résistance des matériaux et béton.
4) Mécanique.

Envoyer C.V. et prétentions : No 8.870 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

STE GESTION IMMOB. rech. GERANT SYNDIC expérim. Min. 2 ans co-prop. B. connaiss. comptab. Situation d'avenir. C.V., photo et prétention Sté LOB, 121, av. Italie-13e.

LABORATOIRE de CONTROLE de QUALITE de PRODUITS ALIMENTAIR. et de RECHERCHE APPLIQUEE recherche :

INGENIEUR Chimiste Hm.

pr section d'analyses générales de produits alimentaires. Les candidats doivent avoir une expérience min. de 5 a. ds le domaine de la chimie aliment. et doivent posséder de bonnes connaiss. en anglais et si poss. en allemand. Ecr. let. av. C.V. et prétent. à L.T.R.C., 15-17, av. de l'Europe, Château-Thierry 02400. Tél. : (23) 83-08-62.

Filiale Française d'un Important Groupe International de PRODUITS CHIMIQUES

Siège social banlieue Ouest

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour développer les ventes de ses PRODUITS CELLULOSIQUES

De formation Ingénieur-Chimiste ou équivalent, le candidat aura une expérience de plusieurs années dans la vente de produits de base à l'industrie. Une bonne connaissance du marché des peintures et vernis et/ou des produits pour le Bâtiment serait appréciée.

Responsable devant le Chef du Département, il sera chargé de :
- suivre la clientèle existante sur les plans commercial et technique ;
- promouvoir le développement des ventes ;
- assumer l'assistance technique auprès de la clientèle.

Ce poste exige dynamisme, bons contacts humains, sens de la vente et bonne maîtrise de l'Anglais.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo sous no 8.622 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

TRAITEMENT DE LA CORRESPONDANCE

Notre client d'une importante Société de vente par correspondance recherche le Chef d'un service de plusieurs dizaines de personnes chargé d'assurer le traitement de la correspondance avec ses clients. Ce poste requiert l'expérience de la gestion de fichiers, du suivi de comptes client, des notions d'informatique et de très bonnes capacités de rédaction. Les candidats devront pouvoir justifier de responsabilités similaires au sein d'une Société d'édition ou de vente par correspondance. Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion. Ecrire en indiquant prétentions à Michel Soyer, 6, avenue Marceau, 75008 Paris.

Réf. M 55

Banlieue Nord Société recherche

EMPLOYEE QUALIFIEE

expérience minimum 10 ans pour TRAVAUX ADMINISTRATIFS : mise au point et application de documents contractuels, suivi des comptes clients
- Pouvant être appelée à coordonner les activités du service (6 personnes).

Ecrire sous référence CRON (à mention. sur l'enveloppe) à EMPLOIS et CARRIERES, 30, r. Vernet, Paris-8e, q. tr.

SOUHAITE COLLABORATEURS AGENTS COMMERCIAUX IMMOBILIERS F.I.M. 5, QUAI DE BOURBON PARIS-4e. TEL 633-33-47.

Notre petit groupe qui traite 300.000 F par une S.T.E. de T.P. et une S.T.E. de génie civil de bâtiment et de ventes de maisons individuelles rech. pr sa direction générale

JEUNE CADRE

à même de prendre en main essentiel. la gestion financière et administrative du groupe. Ce poste actif et polyvalent pourrait convenir :
- à INGENIEUR E.T.P.
- E.S.T.P.-INSA, etc., orientation administration
- GESTION
- à un ESSEC
- à un Licencié en DROIT ayant fait I.C.G. ou I.A.E., etc.

Il requiert une petite expérience une certaine faculté d'adaptation et un sens aigu des contacts humains. Lieu de travail : Châteauroux. Ecrire avec C.V. no 069561 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Importante société financière immobilière recherche pour se développer, professionnels de la vente, pouvant justifier expérience et résultats. Envoyer CV détaillé à D.G., 4, rue Goethe 75116 PARIS. Réponse assurée.

BACHELIERE (C et G1 ou DUT administratif. Notions dactylo). Libre de suite pour Etablissement national. Situat. stable. Cant. Se prés. 149, r. de Grenelle, Paris-7e.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS (Pte de Pantin) offre situation stable de facturière à cand. ayant bonne expérience prof. Si poss. sur machine FRIDEN qualif. de ser. et de méthode. Adr. CV, et prét. sous no 69.181 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

ORGANISME REGIONAL D'ETUDES EN

URBANISME

recherche

INGENIEUR

pour étude de transports dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Formation : ingénieur grande école (Mines, Centrale, P. et C., A. et M., etc.) ou équivalent, complété par expér. minimum de 2 ou 3 ans dans domaine des transports urbains.

Ecrire avec C.V. et photo à I.A.U.R.P., Service du Personnel 21-23, rue Miollis, 75732 Paris — CEDEX 15.

Entreprise routière sur le plan national recherche

UN INGENIEUR DIRECT. DE TRAVAUX

- Solide expérience requise pr travaux d'étude de prix ;
- Assurera la direction effective aux travaux toutes régions, en travaux de chaussée béton et noir.

Adr. C.V. sous No 13.402 M à GEM Publ., 142, r. Montmartre, 75002 Paris, qui transmettra.

NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières Génie industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.





représentation offres

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES

offre

Situation stable

à 2 REPRESENTANTS EXCLUSIFS

POUR VENTE A PROFESSIONNELS
(connaissance milieu médical souhaitée)

Régions :

NANCY (54, 55, 52, 10, 89, 21)
STRASBOURG (67, 57, 88, 68, 90, 70, 25, 39)

- Formation assurée
- Stage rémunéré
- Retraite cadre

Adresser C.V. (manuscrit) et photo à :
Jacques VOISARD - E.T. - 123, rue d'Alésia
75014 PARIS

capitaux ou proposit. comm.

DIRECTEUR ou DIRECTRICE ASSOCIÉ (E)

PARIS

pour devenir Directeur gérant d'une S.A.R.L. de dimension modeste mais jouissant d'une grande *notoriété dans sa branche d'activité qui est la* papeterie, l'imprimerie, la gravure, chevalières.
En ce qui concerne le passé professionnel, il est souhaité que l'intéressé ait acquis une expérience confirmée de la vente en magasin. La connaissance des techniques typographiques serait considérée *comme un atout supplémentaire, cet aspect n'étant* pas cependant indispensable.
Le poste proposé implique deux volets fondamentaux : *le premier*, assurer *progressivement* la Direction Générale, le second, requiert d'apporter au cours des deux à trois années à venir des *ressources en numéraires et en capital permettant* d'acquérir la majorité des parts de l'entreprise. La rémunération offerte est satisfaisante et est *en rapport avec le niveau du poste.*

Adresser curriculum vitae détaillé à nº 1.001, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société disposant d'un centre de formation privée avec un centre audio-visuel pour dactylo, secrétariat, informatique, convient également pour langue et comptabilité. Très beau local situé centre de Paris. Cherche partenaire pour exploitation. Ecrire : au nº 1.505, à SWEERTS, B. P. nº 269, 75424 PARIS, *Cédex 09, qui transmettra.*

IND. Recyclage MAT. PLAST., rég. Paris., rent. except., rech. partenaires, tranche 200.000 à 500.000 F. Dossier complet à : CETEC, Conseils en gestion, 47, rue Richer. — 75009 PARIS. Tél. : 523-15-46 et 528-99-50.

Cède parts de navires de commerce 100.000 F 15 % garantis. Tél. 250-22-03.

DIFFICULTES FINANCIERES !

POUR TOUS VOS PROBLEMES *DE TRESOR. OU DE GESTION* consultez sans engagement A. O. E.
31-33, Ch.-Elysées - 75008 Paris. Tél. : 225-94-82 - 359-13-89 sur rendez-vous.

Dettes — *Difficultés financières* — Insuffisance fond de roulement — Problèmes d'investissements — Consultation GRATUITE sur rendez-vous : Cab. B.W. 357-64-56.

H.E.C. Dirigeant entreprise bien introduit Midi-Pyr., Languedoc-Roussillon, désireux diversifier activités étudie ttes proposit. sérieuses.
Ecr. nº E. 7021 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

Si vous êtes jeune et dynamique. Si vous aimez le contact !

Une situation stable et agréable pleine d'avenir, important cabinet immobilier en S.A. recherche associé avec références *Poste à pourvoir*

DIRECTEUR GENERAL

Ecrire pour premier contact avec curriculum vitae : Dordogne Manoirs *2, rue du Docteur-Simounet* 24100 Bergerac. Tél. (53) 57-14-27.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE DE RENOVATION IMMEUBLES A PARIS RECHERCHE CAPITAUX DE 300.000 A 10.000.000 FRANCS. GARANTIE HYPOTHECAIRE DE PREMIER RANG SUR IMMEUBLES. Curieux s'abstenir. GIRPA 325-25-25.

traductions

Offre

Sté trad. offre traduct. techn., pr traducteur lang. mat. russe, origine soviétique. *Ecr. nº 8630 « Le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Demande

Traducteur français-anglais, *licence en droit, cherche traductions juridiques et commerciales.* Téléphone : 526-83-67, après 17 h.

représent. demande

V.R.P., 43 a., 15 a., vte prod. de luxe, ch. pl. stab. et responsab. ds Sté sér. et dynam. Accepte tous déplacem. Paris-Province. *Ecr. nº 8.457, Contesse Publicité,* 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

cours et leçons

Américaine, prof., donn. cours d'anglais. MED. 83-46, 20 heures.

Jne prof. dipl. Cambridge donne cours anglais chez vs. M. Geus. 2, rue Cour-des-Noues, Paris-20e.

villégiatures

BOURGET-DU-LAC
Juillet, villa 7 personnes, tout confort, pieds dans l'eau. Vue magnifique par terrasses. *Tél. : (79) 33-46-52, Chambéry.*

Loue authent. Roulottes gitanes, attel., rand. Provence. J. *Mayne,* 84320 *Entraigues, T. (90) 87-09-35 et (90) 83-16-24.*

Hôtels, TRE PINI, TORINO, 98, via Panzini, 47041 Bellaria (FO), Italie. Tél. 44291, pension, cft, mai, sept. L. 4.000 ; juin, juillet, août L. 5.000.

Vallauris. Bel. propr., gd jard., gd cft, 8 personn., 2 km. plage, août 6.500 F. BIRY, Les Panoramas, chemin N.-Dame, VAL.

A louer, juillet, août, septembre, aux Issambres (Var) villa plain-pied, 4 chambres + living + cuisine + sal. de bains + 1 salle d'eau + jardin 1.500 m² (5 minutes plage). Tél. : (93) 39-22-89.

Nous pouvons vous vendre ou louer pour vos VACANCES à RIMINI ou région voisine *appartement ou villa. Ecrivez-nous.* Vous soumettrons diverses offres. Agenzia d'Affari Stacchini — 47031 Rep. di San Marino.

La Ciotat. Juillet 3 pièces, cuisine, salle de bains, terrasse, jardin près plage. 1.300 F + ch. Tél. 735-09-26.

occasions

URGENT - PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, *armes, tapisseries, débarras* intégral appartement, pavillon, sous 24 heures. Tél. : 359-83-14.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

sports loisirs

Location car camping neuf, 4 places, tt cft. Juin, juil., août, sept. Tél. 626-09-51.

autos-vente

MERCEDES BENZ
Laos Paris
86, av. de Suffren - 557.79.20

transports

DEMENAGEMENTS COMBINES Aller - retour, toute la France, Nice et région. — RONDEAU, 7 bis, rue Friant. — 828-80-41.

boxes-autos

Part. vd gd parking 1er ss-sol, imm. neuf 17e arrond. 805-27-19.

demandes d'emploi

H., 34 ans, instit. spéc., grande expér. anim. art. form. adult., ch. emploi pour septembre 1975. Ecr. nº 3.213, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 26 a., Dib. O.M., Sc. + DES droit + Sc. Po., cherche situation province ou Paris. Ecr. nº 3.367, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
RECHERCHE
SOCIÉTÉ
pour poste Paris - Province

Mon profil
- 44 ans. Diplômé Sup. de Co.
- Expér. approfondie de la Grande Distribution.
- Connaissance parfaite de toutes les Centrales d'Achats - Alimentaires - Drogueries - M.P. - G.M., V.P.C.
- Animation des Forces de Vente.
- Etude de Marché, de Concurrence, de Produit : Structure et détermination d'une politique commerciale.
- Gestion administrative - budgets - objectifs.
- Exportation.

Mon souhait
- Rencontrer une Société dynamique de grande ou moyenne importance.
- Mettre à son service mes connaissances, mon dynamisme, pour développer son C.A. et créer ou confirmer un climat sympathique.

Ecrire sous le numéro 3.366, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Voilà 9 ans que je travaille...
— Dans le secteur alimentaire d'abord, comme chef de produit.
— Puis en agence américaine sur des budgets américains (des « gros », qui exigent méthode et pragmatisme) comme chef de publicité.
— Enfin, dans le domaine de la beauté féminine, *comme directeur marketing développement,* à un poste où les idées et la gestion comptent beaucoup.

ÊTES-VOUS PRENEUR ?
SUPDECO - INSEAD - 35 ANS
JE RECHERCHE LES RESPONSABILITÉS
— On me dit doué pour les contacts, créatif, dynamique, efficace.
— J'aime la synthèse et l'action, le travail en équipe.
— *Je voudrais maintenant aller plus loin avec* une situation englobant des responsabilités de gestion, de marketing, de vente, supposant une importante délégation, des prises de décision.

Téléphoner au 605-10-26 le matin ou écrire nº 3.357, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

SOCIÉTÉ MINIÈRE OUTRE-MER

dans l'obligation d'arrêter l'activité de son siège administratif, suite à la nationalisation de ses exploitations en Afrique, recommande son personnel

CADRES et COLLABORATEURS :

- **INGÉNIEURS et TECHNICIENS**
- **CADRES ADMINISTRATIFS et de COMPTABILITÉ**
- **ACHETEURS et EMPLOYÉS SERVICE ACHATS**
- **COMPTABLES :**
  — CHEFS DE GROUPE
  — 1er et 2e ECHELON
- **SECRÉTAIRES - STÉNODACTYLOS et DACTYLOS**

Pour tous renseignements, téléphoner au 722-89-19, Service du personnel, 195, avenue Charles-de-Gaulle 92521 - NEUILLY-sur-SEINE.

INGÉNIEUR CONSEIL

6 ans d'expérience professionnelle NATIONALE ET INTERNATIONALE. *Spécialisé dans les télécommunications, le développement régional, l'information économique par* l'audio-visuel, poss. contacts TRES HAUT NIVEAU.

cherche situation de CONSULTANT A TEMPS PARTIEL.

Ecrire nº 6.322 - REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).

COMMERCE EST-OUEST
CADRE
Allemand, 44 ans, Cologne. Diplômé Sciences économiques, spécialisé commerce extérieur, tourisme, parlant russe, allemand, anglais, français, recherche situation correspondante dans le commerce ou l'industrie. Grande expérience du commerce avec l'Union soviétique.

Ecrire sous no B 6327 à : *Annoncen-Expedition Doll* D-5 KOLN 1 Deichmannhaus - R.F.A.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes
- *Ingénieurs toutes spécialisations.*
- Cadres Administratifs et Commerciaux
- Journalistes (presse écrite et parlée)

CADRE SUP. spécialisé ACHATS-APPRO. et Gestion des stocks - Confirmé en mat. négociations haut niveau *et grands marchés* NATIONAUX *et* INTERNATIONAUX - Secteurs : métallurgie et caoutchouc, avec incidentes ind. automobile et bâtiment - Connaiss. Import-Export, transports, douanes.
RECHERCHE : situation correspondante, basée France ou Belgique. Tous déplacements acceptés.

CADRE dipl. E.S.C. - E.C.E. - 36 ans - Expér. direction exportation et direction filiale de lab. pharmaceutique - Anglais, Italien, Espagnol.
RECHERCHE : poste de responsabilité Gestion, Marketing, Export.

CADRE COMMERCIAL spécialiste EXPORTATION - 47 ans - Gde expér. Vente et marketing, Produits industriels et de consommation - Anglais, Allemand, Russe.
RECHERCHE : poste Cadre Export.

CADRE FEM. 28 ans - Form. Celsa et Lic. d'Espagnol + Anglais courant - 4 ans d'expér. Etudes, gestion, animation, domaines marketing, Distribution et Achats.
RECHERCHE : poste adjointe chef de produit ou chargée d'études.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
[illegible]

demandes d'emploi

J. F., 26 ans - Diplômée. Etudes supérieures
3 ans d'expérience

ASSISTANTE DE FORMATION

Organisme professionnel province

Fonctions actuelles : conseils en matière législative - plans de formation - relations avec les entreprises et les formateurs - sélection et organisation stages.

Recherche :

Situat. analogue PARIS ou REGION PARISIENNE (Entreprise ou organisme professionnel.) Prétention : 55.000 - 60.000 annuels.

Ecrire : Mme OLIVIA - Pavillon nº 24, 39, rue de la Solidarité, 94 - VITRY-SUR-SEINE, qui transmettra.

U.S.A. JUIN - JUILLET - AOUT. Etudiant Sc. économ. et Market., exp. en Entreprises départ stage E.-U., assurerait pr Entrep. ou partic. recherc., prod., marchés techniques, etc. Tél. 255-95-83.

CADRE AFFAIRE INTERNATIONALE
Pour une Direction prospection, promotion ou développement ventes étranger. Expérience des marchés européen et américain. Talents réels de vendeur, formé à école U.S.A. Connaissance parfaite allemand et anglais. Relations exceptionnelles France et étranger. Ecrire nº 9.523, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 2e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Société Leader. C.A. 90 millions 44 ans, ANGLAIS, ALLEMAND, large expérience marchés export EUROPE-U.S.A., gestion formation équipes vente, lancement produits. très sér. références, intéressé par direction générale *ou commerc. dans sté à dévelp.* Ecr. nº 3.152, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

CH. DE COMPTABIL.
D.E.S.C., très sér. référ. spéc. moyen. entrep. contrôle de gestion, organis. informatique, même mi-temps. Libre de suite. Ecrire nº 6.374, REGIE PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.*

27 ans - Célibataire
DOCTEUR 3e CYCLE CHIMIE
— 4 ans recherche électro-chimie organique ;
— 1 an développement emballages plastiques ;
— Anglais, notions d'Allemand, cherche situation Paris ou *région.*
Etudie toutes propositions. Ecrire nº 428 S.N.P. HAVAS - ROUEN.

CHEF SERV. ACHATS ADJT
29 ans, possède BTS en constr. mécanique et dipl. supérieur de commerce, bne connaiss. marché européen dans l'industrie mécanique, électrique et électronique, recherche emploi similaire. *Ecrire nº 52.277 P.A. SVP,* 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

DIRECTEUR ARTISTIQUE
en Publicité, 5 ans exp. Conn. Maquette, Exécut., Vente. S'int. de près aux Relat. Pub. et Pb Informations. Cherc. Situat. chez Annonceur ou en Agence. Libre *rapidement. Publi-inter nº 9.374,* 75, rue Voltaire, 92 LEVALLOIS.

Jeune Cadre Banque, Classe VI, B.P., I.T.B., 9 années expérience *dans la profes., ayant assumé* direction agence, dynamique, recherche poste responsabilité dans Banque ou Et. Financier pour France ou Afrique Francophone. Ecr. nº 8.632, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. I.D.N., 25 ans, lib. O.M. après 2 ans coop. en Afrique, *cherche situat. ing. urbaniste ds* agglom. urb., établ. public ou social, aménag. région., munic. ou coll. loc. Ecr./avion : G. VOISIN - B.P. 366. B / VILLE - CONGO.

Ménage 55 ans, bon jardinier, travaux ménage, réf. 1er ordre, très sérieux, cherc. emploi Ouest Paris. Tél. 742-41-27. Service *Bourse, l'après-midi.*

SECRETAIRE 39 a., exp. secrét. Direct. connais. Banc. Immob., cherc. poste respons. - 965-74-88.

J.H. 28 ans, Consultant près *Ministères, Grandes Administrations,* Banque.
Docteur de 3e cycle (Sociologie des comportements) + formation polyvalente (Marketing, Droit Commercial...)
Domaine d'activité : Etude de marché, campagne publicitaire, Equipement du territoire + Spécialisation : Marché de l'art, Marché Qualité de la vie. Recherche poste équivalent (PARIS ou proche) de préférence dans groupe international. *Ecr. nº 3.272, « le Monde » Pub.,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 29 a., bil. angl. chbre de Commerce britannique, B.T.S., cherc. poste responsab. av. cont. extérieur, possible déplac. Ecr. JATTEAU, 45, r. d'Alésia, 14e.

Cadre 35 ans, libre de ste. sér. référ. Expér. créat. réseau de vente, recrutem., animation. Lancement produits, rompu marchés avec administrat., cherche poste DIRECTION CCIALE. Ecr. s/réf. 4.370, P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris. Cedex 02, q. tr.

URGENT
HOMME SYSTEME 28 ans
370/DOS/VS - Power/VS - RJE 3740 RECH. SITUATION PARIS. Ecr. nº 6.474 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Jne Fem., 28 a., lic. espagnol, B.T.S. tourisme, tril. français, anglais, espag. exp. 5 a. fortaitiste en agence de voyages. 6 ans respons. market. Société de service public promotion relat. publiq. ch. situation commerciale avec responsab. et déplacem., célibat., position cadre, permis de conduire. *Ecr. no T. 69.470, Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Jeune Fille, attachée de presse, dipl., nombr. référ., cherche service de presse ds mil. artistiqu., lois., tourisme. 366-65-47, matin.

J. F., 36 a., cadre 10 a., expér. Cies internationales Electroniq. american business school (international marketing) retour U.S.A. fin mai cherche poste collabor. de direction. Ecr. nº 9.446, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

RESPONSAB. DEPT. MEDICAL
JEUNE CADRE - 30 ANS
GEST. ETUDES ET PROMOT. 10 A. DE RESPONSAB. PROF., CH. POSTE DE DIRECT. DS DOM. MEDICAL OU AUTRE, PARIS OU BANLIEUE OUEST. Ecr. à [illegible] de Sèze, [illegible]

VRAIE SECRET. DIR. [illegible] st. Mme [illegible] montant [illegible]

Collaborateurs exp. cadre, [illegible]

ASSURANCES MARITIMES [illegible]

JEUNE HOMME - 23 A.
collaborateur journal, ch. emploi le soir à partir de 17 heures. Ecr. nº 6.949 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DAME
44 ans, ancien clerc de notaire, dipl. école notarial rech. collaboration mi-temps ou temps complet dans immob. banq., journal, service juridique, etc. Ecr. nº 3.374 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Consultant indépendant
ISUP, IAE, 10 ans d'expérience
MARKETING
propose en INTERVENANT EXTERIEUR assistance ponctuelle *ou collaboration régulière* pour études, conseils, formation
Ecr. nº 3.151 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Responsable de formation
Electro, Telep. Inf. Gans. Exp. cadre. Dipl. étud. sup., cherche poste Paris ou proche banlieue. Prise en charge form. PME-GE ou service rédac. tech. Ecrire nº 6.764 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR MARKETING
33 ans, 8 ans d'exp. multinat. en R.F.A., Autriche et Ouest Europe. - Profession électrotechnique/électronic., produit de rech. En pos. cadre. Allemand, *anglais, holland., franç.* Rech. poste de responsab. exportation. Ecr. nº 3.373 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE INGENIEUR GENIE CHIMIQUE
Expérience laboratoire *Disponible fin juillet*
Cherche situation en rapport, mais étudie toute proposition. HAVAS TOULON 16.045.

26 a., mariée, DEA chim. appl. doct. 3e cycle (ENSCP) chimie org., étud. ttes prop., sér., préf. rég. paris. (pharm., ind. alim., parfum.). Peltier, 7, rue Condorcet. — 94800 VILLEJUIF.

JEUNE FEMME, 25 a., Ecole traduct. angl., exp. cour., excell. prés., ch. poste trad. attaché de presse, étud. ttes prop. intéress., libre de suite. Tél. : 656-17-11.

Suite licenciement collectif CADRE DIRECTION Commerc. transports internationaux *(34 ans), allemand, anglais,* expérience Marché commun, séjour plusieurs années Allemagne, grande habitude relation clientèle et contact internationaux, recherche situation transports ou industries. Faire offre à Havas, *sous le nº 45.871, Marseille.*

Cadre Financier et Administrat. *Lic. Droit - IAE - DESC (part.)* 43 ans, 15 ans expérience, fin., gestion, comptabilité, cherche : *situation responsabilité. Ecrire :* nº 3.265, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF BUREAU D'ETUDES
ENGINEERING CADRE III B 40 ans, direct. étud. ts corps *d'état, ingén. d'aff., chantier,* achats... aimerait mettre expér. techn. et connaiss. corporat. au service Sté industrielle import., études et travaux neufs. Ecrire nº 08.098, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

REDACTEUR EN CHEF
revue spécialisée, 30 ans, Sc. *Po., lic. angl., ch. resp. similair.* Presse, Editions, Relat. Publ. Ecr. nº 3.358, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur, 40 a., format. AM + ICG, expér. organis. gest. prod. ds entrepr. moyennes, recherche situation stable dans société industrielle ou cabinet conseil. Ecr. nº 8.596, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Required a job immediately in Indonesia, more prefered at Jakarta, for a lady with speciality in Indonesian language and all round office works. Conditions 1 000 U.S. *$ per month. Ecrire* nº 3.359, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX 29 a., mar., 1 enft, form. math., angl., 7 a. exp. chantiers, étud. *pipe-line gros diamèt., offshore* construction France, étranger, entrepr., envergu. impte, cherche rais. famil. poste resp. depuis rég. paris., tél., voit., lib. apr. entent. Ecr. 3.363, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur AM + IAE, anglais, III A, 32 a., expér. de consult. gest. économ., systèm. industr., gest. de product., conn. gestion financ., rech. situation avec responsabilités dans P.M.E. à Paris ou en Province. Ecrire : nº 3.254, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., lic. droit privé, DES droit des aff., prépar. IAE, lang. angl. et all., 1 a. expér., ch. sit. à resp., stab. et d'aven., lib. rap., *étud. ttes propositions.* Téléphone : 982-31-34 ou Ecrire, nº 3.290, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., 37 ans, expér. chimie, plastiques, domicilié à Cologne, recherche poste commercial. — Ecr. s/nº 98 à REGIE-PRESSE, GmbH, D-6 Frankfurt, Rathenauplatz 1a, RFA, qui tr.

H., 31 a., anglais court, not. allemand, responsab. marketing dans Cie maritime spécialiste conteneurisation et transports intégrés, rech. situation Paris et région, en relation activité actuelle, de préfér. Sociétés de transports de surface. Proposit. [illegible]

L'immobilier

appartements vente

Paris

EXELMANS Immeuble bourgeois
p. de t. Somet, double living + 3 ch., tt cft, chff. central. Sur rue et jardin. Total 580.000 F, gros crédit. E.R.I. - 288-81-38.

ALESIA, imm. p. de t. Récent Living dble + 3 ch., tt cft, cave, park. COTIMO, SUF. 45-76

REGY 73, bd de Grenelle (15e) 577-29-29
Boulogne, 2 p., tt cft 150.000 F
MEUDON, 3 p., tt cft, 135.000 F
Rueil-Buzenval, 3 p., cft, 155.000

MARAIS TURENNE
séj. + ch. CARACTERE CLAIR LUX. RENOV. T. ODE. [illegible] Plus. poss. 2 PIECES CALME.

Appt dble liv. + chbre, s. eau, cft, tél., bon état. Vis. s/place 5, rue Pasteur, 11e, 14-17 heures du 26 au 31 mai.

AUTEUIL 4 p. cft, libre, poss. prof. lib. Mardi, mercr., jeudi, 15-18 h., 1, r. Michel-Ange, 3e ét.

Métro TOLBIAC, duplex 180 m², 7 p. poles. 2 bns. chb. serv., 5e et 6e ét. Poss. asc. Etat except. IMO 22. Tél. : [illegible]

RUE DE BELLECHASSE
Imm. Directoire, récept., 2 ch., 2 bains, excel. état + service. DE VILERS. Tél. : BAG. 09-37.

GRANDE TERRASSE
PETITE MAISON Jardin
séj., 2 chb., 2 salles de bains. PR. BON-MARCHE. ODE. 95-18.

XIIe pr. av. Saint-Mandé, part. vd imm. stdg récent, joli dble liv. tt cft. Tél., impec., bien [illegible]

[illegible]

SAINT-PHILIPPE-DU-ROU[LE] magn. appt. 7 p. [illegible]

2e CŒUR DE PARI[S]
Dans IMMEUBLE 18e SIE[CLE] Rénové LUXUEUSEMEN[T]
Grand confort
Equipement moderne
Je vends STUDIOS
2 et 3 PIECES
MEZZANINES EN DUP[LEX]
Livraison immédiate - 325[...]

5e - SITE PROTEGE DE PARIS
IMMEUBLE XVIIe dont façade inventoriée par les Monuments Histo[riques]
RESTAURE 100 %
Très grand standing
STUDIOS DUPL[EX]
APPARTEMENT[S]
2, 3 et 4 PIÈC[ES]
vendus à AMENAGER LUXUEUSEMENT AMEN[...]
Prix élevés justifiés
Le propr. GIRPI
92, boulevard du Montpa[rnasse] [illegible]

[illegible]

Région parisienne

VESINET [illegible]

[illegible]

Province

[illegible]

Etranger

[illegible]

Voir la suite de notre immobilier en page 39



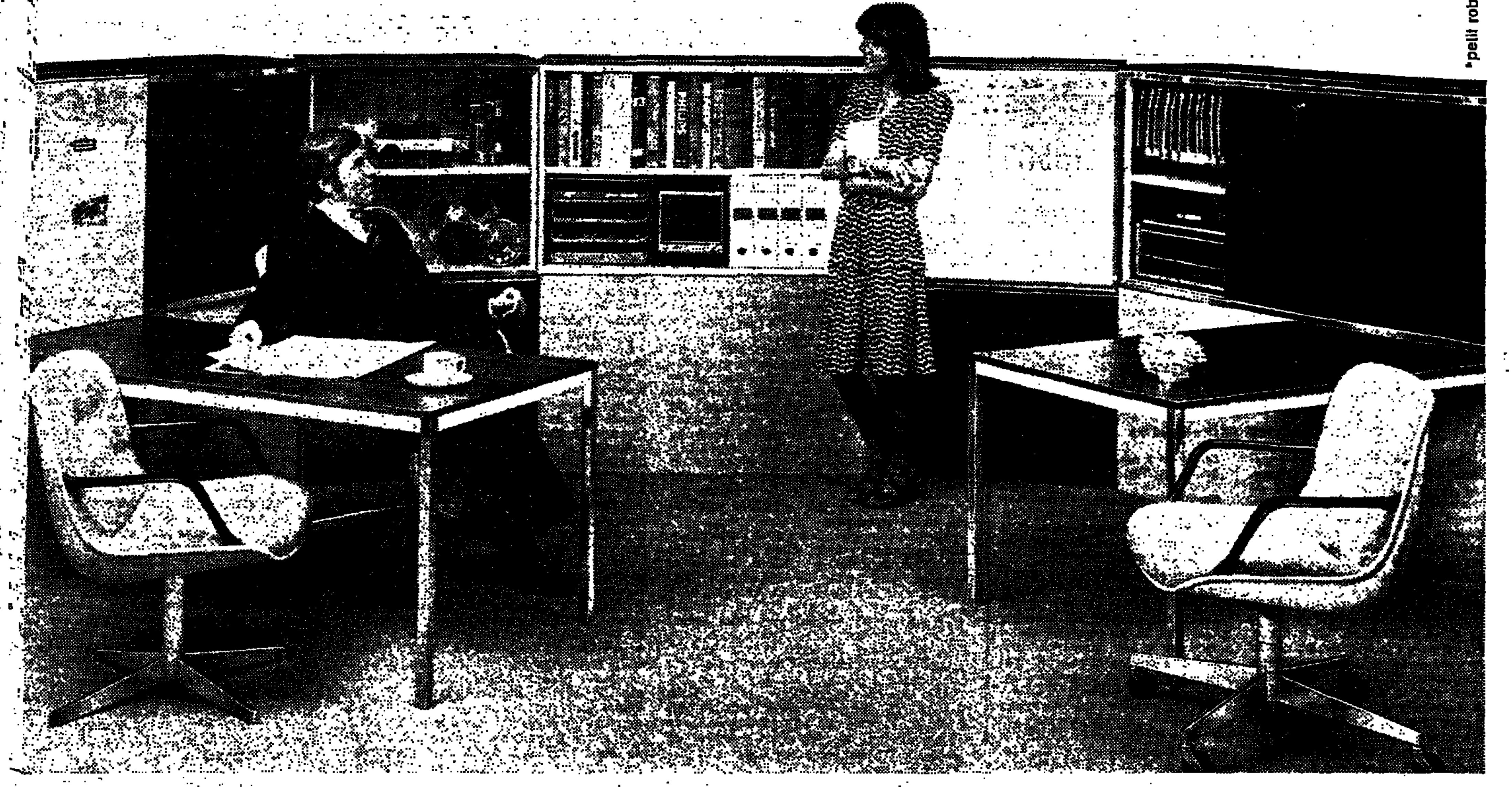
ESPACE

Milieu idéal dans lequel sont localisées nos perceptions*

VIVRE

Réaliser toutes les possibilités de la vie*

*petit robert



Joie de vivre. Art de vivre. Alors, pourquoi pas un nouvel espace de vivre ? Certains ne vous parlent que de m2, d'organisation, d'efficacité... Nous, nous savons que derrière les bureaux il y a des hommes. Et que l'entreprise, c'est aussi un lieu de vie, et qu'il est temps enfin de repenser l'environnement de l'homme, et de recréer les conditions propices à son épanouissement intellectuel.

Alors nous avons inventé pour vous une nouvelle génération de meubles de bureaux : Les STRAFOR-400. Et comme nous aimons faire les choses jusqu'au bout, nous avons créé les nouveaux sièges STEELCASE-STRAFOR 451.

Strafor, ce qui est bon pour l'homme est excellent pour l'entreprise.

STRAFOR

Groupe Forges de Strasbourg
134 boulevard Haussmann 75008 Paris tél. 924 72-83
et 170 points de vente en France et à l'étranger

l'immobilier

[e]xclusivités

appartements vente

BASTILLE
[EXC]ELLENT PLACEMENT
[...]O. kitche., s.-bns, w.-c. [...]. PX TOT. 77.500 Crédit. [...]LY 73-18 ou 628-58-90.

[...] BD SAINT-JACQUES [...] vend duplex caractère [...] av. jard. — KLE. 93-15.

[...] QUAI GDS-AUGUSTINS [TE]RRASSE Vue N.-DAME DUPLEX 110 m² art déco. [C]harme, calme soleil CARACTERE. ODE. 42-78.

[...]ART. de CARACTERE [...]imité du LUXEMBOURG [...]m. équ. Ds résid. stand. [...] siècle. 196 m² en 3 pces [...] 35 m², 2 s.-bns. poutres cheminée, ascens. v.-o., [...]e s/jard. Px 640.000 F. [...]our rend.-vous 633-14-51. [...]rs (sf dim.) 10 à 17 h.

[...] p. cuis., bns, tél., chb. dépend. Tél. hres bur. [...]-27-31, après 19 heures [...] (Agence s'abstenir).

[...]S-CAILLES, B. maison + atelier dans jardin. [...]ec. beaucoup de charme. [...]RAIN, 285-00-59 - 09-54.

CENTRE ET PORTES
[...]rogrammes livrables sous [...], reste quelques studios, [...]s, à partir de 75 000 F. Grand Standing. [...]n et gestion assurées.

[G]ROUPE VRIDAUD [...] de la Paix, Paris-2e. [...]OPE. 15-51 - 00-23.

17e. Imm. rav. Impec. 50 m², 2 P. cuis., bns, gd balc. Prix total 130.000 F — 292-07-77.

URGENT, promoteur vd ds imm. nf en marbre, bord mer, nomx 3 p. cuis., s-bns, w.-c. (équip.) St-Raphaël. Prix 240.000. Crédit possible 80 %. Tél. : 202-12-28.

BASTILLE
DUPLEX CONFORT avec TERRASSE
70 m2. Px total 199.000 F. Créd. BAL. 62-85 ou 628-58-90

BON 20e Gd STUDIO, imm. récent, pr le prix d'un stud. de 25 m2. - 344-20-21.

16e Dans hameau privé Immeub. neuf, gd standing 6e étage, 5 p., 135 m² + ch. serv. + box. 6.000 F/m2. - 227-11-95.

Région parisienne

VINCENNES, av. de Paris. Bel appt 6 P., 170 m², tt cft, très bel imm. p. de t. Conviendrait à profess. libérale. T. 256-13-29.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEMT COMP. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes
et fonctionnels dans le dernier né
des quartiers d'affaires de Paris

[R]ichard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

locations meublées

[Offr]e

QUAI LOUIS-BLERIOT VUE SUR SEINE
[RA]VISSANT 4 PIECES
[...], meub. époq. T.V. stéréo. [...] ét. 3.900 T.C. - 704-88-18.

TUILERIES 3 P., 2 bs, gd stdg, tél., asc. 2.000 F + ch. WAG. 06-27.

fonds de commerce

Paris-16e, librairie papet. bonne clientèle. Appt. — Prix 90.000 Tél. : 606-74-92.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

locations non meublées

Offre

LOCATIONS SS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue du Hanovre, Mo Opéra
8, r. Ph.-Dangeau, Versailles.

PL. des VOSGES (même) 180 m2 4-5 P., tél., 2 bains. WAG. 06-27.

8e MONCEAU TRES BEL APPT ds imm. gd stand. 7 P., 310 m², rez-de-ch. Prof. libér. permise. TEL. 4.300 F T.C.C. - 704-88-18.

Demande

HOUILLES ou env. — 961-49-65. Ch. ss-agce 2-3 p. LE PECQ.

locaux commerciaux

PL. SAINT-AUGUSTIN
A LOUER 2 bureaux ds immeub. de bureaux gd standing. climatisat., serv. telex, téléph., salle de conférences, parking. Téléph. : 522-32-20 ou 65-39.

MARX-DORMOY — 2.000 m² immeuble commerc. ent. libre A LOUER SS PAS DE PORTE 140 F le m². Ecr. no 74.327 I.P.F., 12, rue de l'Isly, (8e).

GARE DE LYON
900 m² Immeuble commercial Libre - A LOUER 170.000 F annuel ss pas-de-porte Ecr. à no 74.336, I.P.F., 12, rue de l'Isly - 75008 Paris

hôtels-partic.

Auteuil S. Lux. petite maison pleine de charmes, 4-5 p., jard. 715.000 F. Tél. 266-48-23 H. B.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET, par GIEN

PROVENCE - LUBERON
Dans vieux village dominant vallée. Rare maison ancienne. 12 pièces. Avec jardin en terrasse. Vue exceptionnelle. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Tél. : (90) 92-01-58 (4 lignes groupées).

ST-MAUR, bord Marne ds parc 2.000 m. B. ppté 8 p. av. piscine ALGRAIN 285-00-59 - 09-54.

91-CROSNES, magnif. propriété 11 p., parc 5.000 m., pav. gard. ALGRAIN 285-00-59 - 09-54.

terrains

Près de Gordes et face au Luberon, terrain plus de 5 ha, village très proche, arbres et garrigues, construction possible. PRIX 400.000 F.

Parcelle de 3 ha attenante à céder. Maître Liffran B.P. 05 84 Cavaillon. Tél. 15-90-78-00-75.

locations non meublées

Offre

Sté FÉAU GESTION
132, BOULEVARD HAUSSMANN. — 75008 PARIS
LAB. 13-89 et LAB. 69-34
En exclusivité

STUDIOS
- 6e r. Sèvres (1re occupation), 45 m2, 7e ét., tél., park. 1.300 F
- 16e Eglise d'Auteuil. Tél. ...... 1.000 F

2 PIÈCES
- 6e Odéon. Peint. nves (ch. compr.) 1.300 F
- 11e Phil.-Auguste. Tél. .... 1.100 F
- 13e Gobelins .... 950 F
- 15e rue Gutenberg. S/jard., tél. .... 1.100 F

3 PIÈCES
- 12e bd Davout. Sur jardin, tél. .... 1.300 F
- 17e r. de l'Etoile. Peint. neuves .. 1.800 F

4 PIÈCES
- Neuilly, bd Charcot, face Bois. Ch. serv., tél., box.. 4.200 F
- Neuilly, bd Bineau. Tél., park., terr. 2.300 F

5 PIÈCES
- 15e Tour de Mars, 23e ét. Tél., park. 4.000 F
- 16e, Trocadéro. Téléphone ...... 4.000 F

7 PIÈCES
- Boulogne. Tél., park. .... 3.500 F
- Boulogne. Téléph., parking .... 3.500 F

(CES PRIX S'ENTENDENT CHARGES EN SUS)

EXCLUSIVITES
JOHN ARTHUR ET
TIFFEN

PUTEAUX-BAGATELLE
RESIDENCE
BELLERIVE
CHAMBRES INDIVIDUELLES
av. s. d'eau, 500 + charges,
av. s. d'eau, kitch., 600 F + ch.

STUDIOS
cuisine équipée, tél., parking
à partir de 850 F + charges.

2 PIECES
cuisine équipée, tél., parking
à partir de 1.200 F + charges.

3 PIECES
cuisine équipée, tél., parking
à partir de 1.600 F + charges.

4 PIECES
cuisine équipée, tél., parking
1.900 F + charges.

174, bd Haussmann, Paris-8e. 622-03-30 et 924-93-33.

CAULAINCOURT VRAI 3 P., cuis., bs, 1.100 T.C. 754-88-88.

TRES BEAU STUDIO 6, rue de la Sizeranne, Paris-7e, 1.150 T.C.C. 331-65-61.

Particul. loue appart. 5 pièces, 130 m² sur Fg-St-Honoré, reprise à négocier. Tél. 073-33-97.

MORTAIN (50) loue à l'année 4 pièces, cft, terrasse, garage dans belle propriété. 874-97-40.

XVIe PASSY - 6 pièces, 170 m2, tt cf + ch. serv. 3.200 F + ch. - AMP. 55-71.

PARIS - XIVe
23, rue Bénard
26, rue des Plantes
A louer directement par Sté propriétaire sans frais d'agence stud. et 2 pièces tt cft. Tél. 266-18-65.

RANELAGH Imm. récent Beau 3 PIECES, cuis., bains. TEL. TERRASSE. Park. RARE. 2.000 F. 555-73-54.

immeubles

7e, PRES BON MARCHE PROPRIETAIRE VEND MURS ET BOUTIQUE COMMERCES EN PLEINE ACTIVITE, BAIL 9 ANS. Grosse et sûre rentabilité. M'appeler 325-25-25.

Part. vds région TARN, propriété 1 ha 70 a, comprenant 6 pièces, cuis., salles de bains, dépendances, ch. central, salles jeux, garage. 400.000 F. - Ecrire 6325/66 HAVAS, 65004 PERPIGNAN B.P. 442, QUI TRANSMETTRA.

A louer, plein centre de Dijon, grand immeuble 4 étages, 47 m façade de magasins approximativem. surface au sol, 1.100 m² environ, logement de fonction 5 pièces, garage, dépendances, cour intérieure. Conviendrait pour grand magasin ou bureaux grand standing. Ecr. no 3.352 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PLACEMENT PIERRE
A VENDRE
En totalité ou partie
IMMEUBLE DE RAPPORT
Entièrement restauré
Comprenant 31 studios
rentabilité 9,50 % l'an.
RENSEIGNEMENTS & VENTE
OMEGA PROMOTION
217, rue Saint-Honoré
75001 PARIS. — Tél. 260-38-31.

pavillons

Part. vend **7e Mo ORSAY**
PAVIL. pl.-pied, av. poss. const. 1er étage, jardin 650 m², garage 2 voit. 285.000 F. - 590-42-32.

locaux commerciaux

A CÉDER A LOUVECIENNES
(S/R. N. 13 entre Bougival et St-Germain-en-Laye)
LOCAL CCIAL 800 m2, dont 6/7 BUREAUX
complètement équipé (Chauffage - tél. - télex)
Loyer modéré, reprise justifiée
Nouveau bail 3-6-9 - LIBRE DE SUITE
Tél. pour rendez-vous : 374-11-17 à M. SEBBAN.

LORIENT 56
PLEIN CENTRE. Immeuble commercial en angle en toute propriété. 2.000 m2. Cab. LOPIN S.A. (97) 64-34-32.

7e INVALIDES. A vendre ou à louer entièrement commerc. R.-de-ch. + 1er ét., 150 m², parf. état, tt cft, 2 tél. LIBRE. Entrée particulière. - BARRY 280-49-43.

RUEIL - BUZENVAL
A VENDRE ou A LOUER
PETIT IMMEUBLE DE BUREAUX NEUF
immédiatement disponible
2.800 m2 sur 5 niveaux + archives + parkings
Possibilité location fractionnée
G.S.C.I.C. Division des Equipements Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine - 75755 Paris, Cédex 15.
Tél. : 538-14-70, poste 1.021.

locations meublées

Offre

A louer juillet Club-Hôtel CANNES, studio pr 4 personnes, piscine, parking. Prix : 2.500 F. Tél. au 788-38-75. après 18 h.

constructions neuves

VINCENNES
Beaux studios à vendre. S/place de 14 h. à 18 h. 22, rue des VIGNERONS, ou tél. 331-65-61 +.

BOULOGNE
450 m. Mo PONT-DE-SEVRES, 89/91, rue BELLEVUE.
PET. IMM. DE 12 LOGEM. GRAND CONFORT.
Du studio au 5 pièces. Prix fermes et définitifs. CREDIT 80 %. Démolition. Livraison 2e trimestre 1976.
RENS. : 771-63-80, hres bureau (fermé le samedi après-midi).

XIIIe TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces Habitables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland, BAL. 93-69.

XIIe RUE DE PICPUS, studios, 2 et 4 pièces. Livrables 4e trimestre 1976
PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland, BAL. 93-69.

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing, studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland, BAL. 93-69.

XIIIe PORTE D'ITALIE
3 pièces, 70 m², 256.000, cave et parking inclus. Exonéré impôt foncier. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland, BAL. 93-69.

XXe PELLEPORT
Studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables juillet 1975. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland, BAL. 93-69.

XVIIIe JULES-JOFFRIN
Chambres et studios, 2-3-4 et 5 pièces. Habitables début 1977.
PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERES FRIEDLAND 41, av. Friedland, BAL. 93-69.

PARIS - XIe
54-56, r. de la Folie-Régnault
à partir de 3.990 F le m2
Prix fermes et définitifs
du studio au 4 pièces
Gd standing, livr. 3e trim. 75
Sur place tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. sauf jeudi et vendredi
357-79-18.

terrains terrains

Augmentation du capital par l'achat de terrain sur l'île de
FUERTEVENTURA
ISIP S.A., L CH. - 6901 Lugano, case postale 603.

78 ORGEVAL
25 km Porte Maillot
TERRAIN 5 ha.
plein midi, adossé forêt, zone protégée. Vue très étendue imprenable. Constructible 250 m².
Ecrire Eudico, Réf. 3080, 1, rue Bourdaloue, 75009 Paris, qui transmettra.

bureaux

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

BURX TTES SURFACES
Location SS. p.d.Pte.
MAILLOT 293-45-55 + 522-19-10.

A louer Neuilly, rue Perronet, bureaux 122 m2. Tél. Mme Mairet 637-45-60.

PORTE MAILLOT. Excepl. 170 m2 burx + 100 m2 terr. A louer 12 à 18 ms, 6 lig. + park. : 500 F p/ m2 p/an. SANS COMMISSION. IMMO-BALZAC. BAL 12-14.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS
Petits bureaux agencés (71 et 150 m2), 450 m2 rez-de-ch. bureaux et magasins.

EUROBUILDING
(Paris - Porte de Pantin)
100 m métro et périph., imm. neuf grand standing, parkings et dépendances. Téléphone : 359-92-30 - 72-79 - 29-04 ou 723-30-23.

villas

RUEIL-MALMAISON 3' R.E.R.
Villa neuve, PL. SUD, séjour, 3 ch., bains, gar., magn. ss-sol. Exception. Facilités PTAIRE. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

Claude ACHARD - 637-14-56
Vous propose :
ASNIERES - Vaste VILLA tt cft. 220 m2 habit. envir.. impecc. + 2 dépend. Jard. 870 m2
80 % Crédit du vendeur SUR 10 ANS

BOIS-COLOMBES, lim. Asnières Belle VILLA 1954, aménagement très soigné, 150 m2 habitables environ. Jardin 970 m2.

propriétés

SUD-OUEST, 40 km PARIS. T.B. maison rurale. Liv. 50 m2 + 4 ch. + mais. jumelle 4 pces. 2.000 m2 pelouse. 266-56-50.

Vds maison quercynoise avec ter. 12 km CAHORS : 120.000 F. Ag. ALBOUYS, 31, bd Gambetta 46 Cahors. Tél. 35-36-88.

fermettes

150 km de Paris, sur 9.000 m², magnifique ferme percheronne en restauration, deux bâtim., toiture neuve, salle de bains, chauffage central mazout. Prix 250.000 F. Téléphoner: 966-53-94.

La région parisienne

Dans la rotonde de la Villette

Les archéologues de la capitale vont pouvoir trier leur trésor

APRES quinze années d'attente, pendant lesquelles les difficultés et les atermoiements ont été innombrables, le centre de recherches archéologiques de la Ville de Paris (dépôt des fouilles de la commission du Vieux Paris) sera, le 3 juin, inauguré par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, dans la rotonde de La Villette, œuvre de Claude-Nicolas Ledoux, un des derniers vestiges des propylées de Paris. La restauration et l'aménagement intérieur de ce monument sont une très grande réussite et vont faire de ce centre une institution unique en France.

C'est en 1784 que, pour subvenir aux dépenses toujours croissantes du royaume, Louis XVI décida de tirer des ressources supplémentaires des droits d'octroi de Paris. Pour cela, il fallait assurer intégralement leur perception, et le roi demanda aux fermiers généraux, dont le rôle était de collecter les deniers de l'Etat, de faire élever un véritable mur autour de la capitale.

Ledoux avec enthousiasme

Ceux-ci s'adressèrent à leur architecte attitré, Claude-Nicolas Ledoux, qui venait d'achever le théâtre de Besançon. Ebloui par le vaste champ ouvert à son imagination, Ledoux accepta avec enthousiasme. Il dressa des plans qui furent immédiatement agréés, et se mit à l'ouvrage en élevant à chacune des portes de Paris des petits édifices néo-classiques, tantôt isolés, tantôt jumelés, *d'une très grande variété de forme* et d'une architecture originale. Rarement architecte mit un tel lyrisme, un tel raffinement, une telle imagination, au service de constructions dont la destination demeurait si bassement utilitaire. Mais ce luxe coûtait cher, et le génie de Ledoux n'éclatait pas dans sa manière d'établir un devis. Les pamphlets et les libelles ne tardèrent pas à s'abattre alors sur le malheureux architecte et sur ceux qui lui avaient commandé son ouvrage, comme en témoigne ce quatrain:

« Pour augmenter son numéraire
Et raccourcir notre horizon,
La Ferme a jugé nécessaire
De mettre Paris en prison. »

Après une enquête administrative ordonnée par le roi, un arrêt décrétait la suspension des travaux, et le mur qui avait soulevé une telle tempête fut achevé par d'autres.

Les transformations et les bouleversements apportés à la vie de Paris par la Révolution, l'Empire et les *régimes qui devaient se succéder* durant tout le dix-neuvième siècle eurent peu à peu raison des charmants pavillons de Ledoux qui disparurent au fur et à mesure que s'étendaient les quartiers périphériques. Six d'entre eux seulement subsistent encore : ce sont les deux bâtiments de la barrière du Trône, ceux de la barrière d'Enfer (Denfert-Rochereau), la porte de Chartres (rotonde du parc Monceau) et le plus curieux de tous, le pavillon de la barrière Saint-Martin, plus connu sous le nom de rotonde de La Villette, qui eut beaucoup à souffrir des atteintes du temps et des hommes.

Site non protégé

Rien de plus imprévu d'ailleurs en ce quartier où se côtoient le port de Paris, les nouvelles constructions de La Villette, la clairière des rails de la gare de l'Est, que la rotonde de Ledoux, silhouette étrange, coupée à la hauteur de son premier étage par la ligne aérienne du métro et qui domine l'immense plan d'eau du bassin bordé de saules.

Ce paysage curieux qu'André Malraux, alors ministre de la culture, décréta site protégé il y a une dizaine d'années n'a pas été respecté. La passerelle de La Villette ornée en son centre d'une horloge cyclopéenne fut impitoyablement démolie peu de jours après que le ministre eut admiré sa pittoresque et élégante construction, et ces dernières années des immeubles de douze à quinze étages ont été construits derrière la perspective du bassin, rendez-vous au dix-neuvième siècle des élégants venus y patiner l'hiver ou s'adonner aux joies des joutes nautiques l'été.

La rotonde, elle, a été sauvée, restaurée, régénérée, grâce aux efforts conjugués de la Ville de Paris, qui a repris en 1970 la maîtrise des travaux de M. Michel Fleury, directeur des antiquités de la région parisienne, qui en aura la charge, et de M. Felix Gatier, architecte, à qui on doit les aménagements intérieurs de ce dépôt de fouilles, dont l'absence était très particulièrement ressentie par tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie de la capitale, et qui va enfin pouvoir accueillir tous les vestiges provenant des recherches entreprises dans le sous-sol de Paris durant ces vingt dernières années.

Toutes ces pièces seront répertoriées dès leur arrivée à la rotonde, puis elles seront nettoyées, restaurées et classées, afin d'être communiquées aux archéologues, pour lesquels elles sont avant tout des documents indispensables, car le rôle d'un dépôt de fouilles est essentiellement de conserver en vue d'une communication sérieuse. Pour cela, il faut des locaux appropriés, « fonctionnels », et le programme qui a été établi à la rotonde répond en tous points à cet usage, puisqu'on y aménage sur plusieurs niveaux (le bâtiment comporte quatre étages plus un sous-sol, où seront déposées les pièces les plus importantes et le plus difficilement transportables) des salles de conservation, de nettoyage et de restauration, un atelier de dessin et de cartographie, où seront transférées les archives de la commission du Vieux Paris, ainsi qu'une diapothèque.

Un public informé

La vaste salle de communication des pièces archéologiques se trouve au dernier étage, sous un décor fait de la merveilleuse et ancienne charpente construite par Ledoux. Les escaliers, le hall d'entrée, les bureaux, ont été très heureusement et très sobrement décorés dans le style classique qui convient à un bâtiment élevé dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mais qui est muni, d'autre part, de tout ce qui contribue de nos jours à faciliter le travail. C'est ainsi que des ascenseurs et des monte-charge fonctionnent en plusieurs points du bâtiment. La conception qui prévaudra en matière de communication sera calquée sur celle qui a cours dans les départements d'archives, mais cette recherche n'a de sens que s'il existe un public informé pour en bénéficier utilement.

On a donc prévu d'initier les visiteurs par des panneaux et des vitrines didactiques, mais conçus de façon claire et vivante. Ils seront présentés dans les quatre grandes et belles salles du rez-de-chaussée, qui pourront être utilisées aussi pour des expositions temporaires. Enfin, une salle de commissions, équipée d'un circuit audiovisuel, pourra réunir des chercheurs étudiant un thème donné.

Le dépôt de fouilles de la rotonde de La Villette va donc constituer la plus importante, sinon la seule institution, de ce genre existant en France. Il contribuera, espérons-le, à donner à de nombreux jeunes le goût et la vocation de l'archéologie.

ANDRÉE JACOB.

* Rotonde de La Villette, square Léon-Paris - 75019 Paris. Tél. : 206-23-58, 206-82-80.



LA CITÉ-DORTOIR EST DEVENUE UNE VILLE

Sarcelles n'est plus Sarcelles

IL y a vingt ans, la Société centrale immobilière de construction (S.C.I.C.), filiale de la Caisse des dépôts, construisait les premiers immeubles de Sarcelles (Val-d'Oise) *pour reloger quelques* centaines de familles. Puis, il lui fallut accueillir les Français qui revenaient d'Algérie, les travailleurs immigrés, les Parisiens chassés par les opérations de rénovation urbaine et les provinciaux qui se dirigeaient vers la capitale. Sarcelles compte aujourd'hui 70 000 habitants. La cité-dortoir est devenue une ville.

« *La sarcellite*, dit un pionnier irrité, *était la maladie des journalistes qui visitaient la cité.* » Il est vrai qu'on ne se suicidait pas plus à Sarcelles qu'ailleurs, mais les chaudières de chauffage, du moins au début, explosaient plus souvent qu'ailleurs et il n'y avait pas de trottoirs. Et si, aujourd'hui, l'expression « sarcellite » recouvre davantage une crise d'adaptation que le mal de vivre en grand ensemble, c'est parce qu'on a pris des moyens radicaux pour faire une véritable ville de ces 13 000 logements.

Au fil des ans, Sarcelles s'est « équipée ». Une autoroute, deux gares, deux lignes d'autobus, assurent les liaisons internes et externes de la cité. Les magasins grands et petits se sont multipliés. Chaque Sarcellois dispose de quelque 13 m2 d'espaces verts. Au C.E.S. on est tout juste vingt-quatre par classe. Les appartements sont, pour la plupart, spacieux et bien équipés, munis d'un branchement de télévision par câble. La cité continue de se vider chaque matin de sa population active. Mais, depuis 1971, des entreprises commencent à s'installer sur une zone industrielle de 65 hectares qui devrait offrir, à terme, un emploi à un Sarcellois sur deux.

Il y a quelques années, « Sarcelles » était l'injure favorite de ceux qui dénonçaient l'urbanisme et le gigantisme. Citera-t-on bientôt le grand ensemble en exemple parce qu'on aura su y résoudre les difficultés d'un urbanisme artificiel ? Si Sarcelles est aujourd'hui devenue une vraie ville, c'est aussi parce que ses écoles grouillent et que ses cimetières se remplissent. L'habitude de vivre ensemble, une histoire commune... et des équipements collectifs ont amélioré l'environnement, mais certains se demandent si on n'a pas perdu l'occasion d'« inventer une nouvelle façon de vivre en ville ».

Les efforts déployés seront-ils suffisants pour rétablir l'équilibre entre l'habitat et l'emploi, pour animer les rues, livrées aujourd'hui aux femmes et aux enfants ?

Le représentant des résidents reconnaît *que le soir les Sarcellois, fatigués par une* journée de travail et les heures de trajet, préfèrent se reposer chez eux plutôt que d'aller se distraire dans le centre de la ville, place de Paris, ou avenue du 8-Mai. Les équipements collectifs, en particulier les écoles, sont inadaptés à une population qui grandit : *on n'a pas encore trouvé* le moyen de transformer rapidement une maternelle en C.E.S.

En 1965, le premier conseil des résidents créé en France est né dans le grand ensemble. Dix ans plus tard, les responsables d'alors, MM. Claude Neuschwander, maintenant président-directeur général de Lip, et Jean-Michel Reffet, affirment : « *On se souvient du temps où la S.C.I.C. ouvrait mille logements en un jour. Des camions de déménagement déversaient des centaines de familles sur les trottoirs où l'asphalte durcissait encore. Les habitants sillonnaient escaliers et couloirs à la recherche d'une poignée de clous, d'une tenaille ou d'un marteau.* » Mais ils étaient aussi très disponibles. *On allait construire* une ville pour des dizaines d'années. Les plus actifs ont voulu profiter de l'occasion pour tenter d'améliorer l'environnement et la vie quotidienne.

Le premier conseil des résidents avait demandé à gérer les équipements collectifs en parité avec la municipalité et la S.C.I.C. Aujourd'hui, chacun gère « ses équipements », y place « ses animateurs » : le promoteur, la maison de quartier ; la municipalité, le forum. Les résidents auraient voulu participer directement à la gestion des charges, mais la convention *signée* avec le promoteur donne aux habitants seulement une voix consultative. La cogestion des charges ne tient qu'à la bonne volonté des hommes en présence. Enfin, le premier conseil des résidents a donné sa démission lorsqu'il a appris que la S.C.I.C. et la *municipalité avaient passé un accord* sur les futurs programmes 8 et 9 de Sarcelles sans en avertir les habitants.

Des projets qui « *auraient pu créer* un *nouveau mode de vie* » n'ont pas été retenus. M. William Ansallem, l'actuel président des résidents, avait notamment demandé que *le rez-de-chaussée des nouveaux* immeubles soit réservé aux personnes âgées. Un local mis à leur disposition aurait permis à ces dernières de garder les enfants. Chacun en aurait tiré bénéfice. Certains pensaient mieux utiliser toutes les possibilités offertes par le système de télédistribution de la cité. Enfin, les résidents avaient proposé de créer un immeuble ménageant de vastes zones communes. Autant de projets, autant d'aventures qui n'ont pas été tentés.

Dans le Sarcelles d'aujourd'hui, on vit peut-être mieux que dans le grand ensemble d'autrefois, mais sans plus de joie que dans la plupart des villes de la banlieue parisienne.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

JUSQU'AU 16 AOUT

LA FÊTE AUX TUILERIES

MUSIQUE militaire, démonstrations d'acrobatie à moto par les champions de la police nationale, émissions publiques de radio et de télévision, spectacles de variétés, théâtre et danse, cinéma sur écran géant, manèges, cirque, charges de cavalerie par la Household Vacalry et concerts par la musique des Horse Guards, autant de spectacles et d'animations qui, jusqu'au 16 août, vont mettre la capitale à l'heure de la fête.

Orchestrées par l'Office de tourisme de Paris, ces manifestations se dérouleront dans les jardins des Tuileries chaque jour. Durant la journée, l'entrée sera gratuite, qui donnera droit aux animations, les spectacles du soir étant bien évidemment soumis à la règle du billet payant. A partir de 20 heures chaque soir, le prix de l'e[ntrée] des Tuileries sera de 10 F (pour les s[oirées] sans spectacle) et de 20 F pour les s[oirées] avec grand spectacle.

Nous donnons ci-après le calendri[er des] divers spectacles gratuits qui seront p[ropo]sés à cette occasion à partir de 17 h[eures] jusqu'au 14 juin, et à partir de 15 h[eures] après le 15 juin.

28 mai : Concours de fanfares (Elèves des Beaux-Arts).

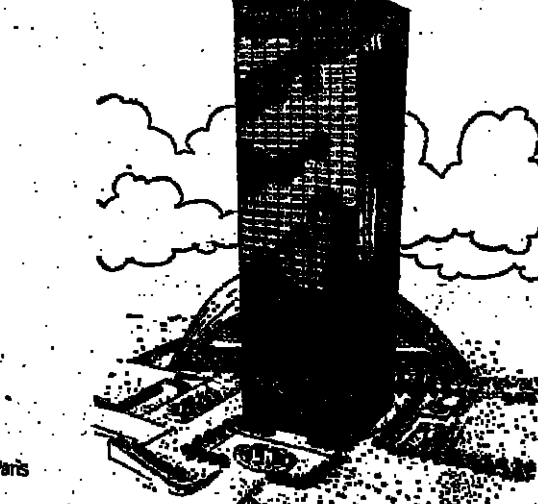
2 juin : Musique de l'air ; 3 juin : Musique de la 2e Région aérienne ; 4 juin : Orchestre de la police et peloton motocycliste ; 5 et 6 juin : Musique de la gendarmerie mobile ; 7 juin : Orchestre de la police et peloton motocycliste ; 9 et 10 juin : Musique de la gendarmerie mobile ; 11 juin : Bagad de Lann-Bihoué, orchestre de la police et peloton motocycliste ; 12 et 13 juin : Bagad de Lann-Bihoué ; 16 juin : Musique des troupes de marine ; 17 juin : Musique du 8e régiment de transmission ; 19 juin : Pompiers de Paris (équipe spéciale et musique) ; 21 juin : Orchestre de la police ; 22, 23 et 24 juin: *Musique des équipages de la flotte* ; 25 juin : Orchestre de la police et peloton motocycliste ; 26 et 27 juin : Musique de la gendarmerie mobile ; *28 juin : Orchestre de la police* ; 29 juin : Musique du 5e régiment d'infanterie ; 30 juin : Musique des troupes de marine.

1er juillet : Musique du 8e régiment de transmission ; 3 juillet : Musique de la gendarmerie mobile ; 4 juillet : Musique de la gendarmerie, orchestre de la police et peloton motocycliste ; 5 juillet : Musique de la gendarmerie et orchestre de la police ; 6 juillet : Orchestre de la police ; 11 juillet : Peloton motocycliste ; 17, 18 et 19 juillet : Musique de l'air ; 24 juillet : Pompiers de Paris (équipe spéciale) ; 26 et 27 juillet : *Peloton motocycliste* ; 31 juillet : Pompiers de Paris (équipe spéciale).

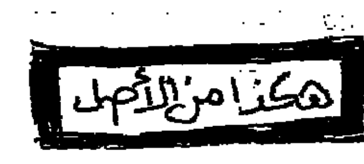
Du 2 juin au 6 juin : Radio France-Inter présentera, de 18 h. à 19 h., l'émission « Public » réalisée et présentée par Yves Mourousi et Jean-Marie Houdoux ; du 8 juin au 14 juin : De 12 h. 30 à 13 h., Danièle Gilbert présentera « Midi-première » ; du 25 mai au 16 août : « Le Jardin des poètes », réalisé par Radio-France dans les Tuileries illuminées, réservera des moments de haute qualité à ses visiteurs.

Outre ces animations ininterrompues, des spectacles exceptionnels seront présentés chaque soir : 25 mai-15 juin : Pour la première fois le *cirque Bouglione* présentera tous les lauréats du Festival mondial du cirque 1974 de Monaco. C'est la première fois qu'un cirque reçoit l'autorisation de *s'installer au bas des* Champs-Elysées. La ménagerie du cirque Bouglione sera ouverte aux visiteurs toute la journée. (Matinée à 15 h. et soirée à 21 h., tous les jours, avec deux matinées le dimanche.)

30 juin, 1er *juillet*, 12 juillet, à 21 h. 30 : Dans l'allée centrale et autour du grand bassin : « Les Nuits de la gendarmerie » ; 15 au 27 juillet, à 21 h. 30 : *Théâtre dansé de Bali* sur le grand bassin ; 28 juillet, 5 août : Atelier chorégraphique Serge Keuten sous chapiteau ; à 17 heures : trois créations pour enfants, et à 21 heures : « Voyelles » de Rimbaud et « *Elle lui dirait dans l'île* » de Françoise Xenakis ; 29 juillet, 12 août : Chefs-d'œuvre du cinéma présentés sur un écran géant (deux films par soirée), 13, 14, 15 et 16 août, à 21 h. 30. Sur le grand Bassin : Maurice Béjart présentera une de ses plus magistrales œuvres chorégraphiques « Roméo et [Ju]liette », avec les soixante-dix [dan]seurs et étoiles du Théâtre roy[al de] la Monnaie — Ballet du XXe s[iècle].







ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

L'aménagement du carreau des Halles

Après le vote du Conseil de Paris du 30 avril ...ant un nouveau cadre juridique et financier à ...pération, et la nomination de M. Emile Aillaud ...mme architecte en chef, la rénovation du carreau ...s Halles prend un nouveau départ. Reste à dési...er un nouveau directeur de la SEMAH (Société ...économie mixte pour l'aménagement des Halles), ...ncien, M. Philippe Baer, ayant démissionné le ... août 1974 après l'intervention du président de ... République.

L'arrivée de M. Emile Aillaud est, en fait, la ...ite logique de la délibération des élus parisiens, ...ais aussi, et surtout, la concrétisation de l'habileté ... l'administration. Dans son mémoire présenté ...x conseillers de Paris au cours de leur récente ...ssion extraordinaire, le préfet de Paris ne prenait ...s parti, mais suggérait la possibilité de réaliser ...e synthèse entre les projets de M. Ricardo Bofill ... Bernard de la Tour d'Auvergne. C'était, en fait, ...rir une porte de sortie à l'Etat comme à la majorité U.D.R. du Conseil de Paris, opposés dans le choix de l'architecte (le Monde du 23 avril). Le vote de ce mémoire permettait à chacun de sauver la face. M. Ricardo Bofill restait en piste, et la présence de M. Bernard de la Tour d'Auvergne permettait aux élus U.D.R. d'accepter, sans se contredire, puisqu'il n'était plus seul, l'architecte catalan. Dès lors qu'un tel système était institué et accepté, il apparaissait tout naturellement qu'un troisième homme serait pressenti afin de maintenir un compromis péniblement établi.

Dans les prochains jours, MM. Bofill et de la Tour d'Auvergne se réuniront autour d'Emile Aillaud. Les premières esquisses de ce qui sera la version finale du parti d'architecture retenu seront prêtes pour le mois de septembre, et comme l'indique M. Jean Taulelle, préfet de Paris, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les travaux devraient être terminés dans cinq ans.

Les travaux devraient être terminés en 1980
nous déclare M. Taulelle

● *La désignation de M. Emile Aillaud a été considérée par certains comme une défaite de M. Ricardo Bofill et une victoire de la SEMAH. Qu'en pensez-vous ?*

Je regrette que certains se complaisent à opposer les uns aux ...tres. Si la désignation de ... Aillaud comporte une victoire, ... ne peut être que celle d'une ...rtaine logique dans une mu...elle bonne volonté. Le Conseil ... Paris, en acceptant comme je ...vais proposé un parti d'aména...ement orthogonal pour le car...au des Halles, avait reconnu par ... même à l'équipe de Ricardo ...ofill et à celle de Bernard de la ...our d'Auvergne non point un ...roit certes mais une sorte de vo...ation à participer à la réalisa...on du projet définitif. Et puis...u'il y avait deux équipes, il fal...it bien un troisième homme, un ...oordonnateur, et il était normal ...ue ce coordinateur (M. Emile ...illaud) fût le responsable au re...ard de la Société d'aménage...ent.

● *Quelle place occupe Ricardo Bofill dans le dispositif ainsi mis en place ?*

On a constitué un groupement d'architectes puissant comme l'exigeait l'importance du projet, et M. Ricardo Bofill jouera un rôle important. C'est bien ainsi, apparemment, qu'il a interprété la décision prise.

● *On a aussi critiqué la procédure adoptée. Fallait-il, par exemple, réunir le conseil d'administration de la SEMAH avant de rendre publique la nomination de M. Aillaud ?*

Nullement. La nomination de M. Emile Aillaud est de la seule compétence du président de la SEMAH. L'accord du commissaire du gouvernement, c'est-à-dire de moi-même, était nécessaire en raison des interventions financières de l'Etat dans cette opération de rénovation. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, avait d'ailleurs été informé de cette décision.

● *Comment peut-on concilier deux projets aussi différents que ceux de MM. Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne ?*

Il s'agit de faire travailler deux architectes et non de marier deux partis architecturaux qui sont, effectivement, inconciliables.

● *S'orientera-t-on vers une architecture moderne ou classique ?*

● *Depuis des années, l'aménagement du carreau des Halles est à l'ordre du jour. Quand, selon vous, le cœur de Paris aura-t-il enfin trouvé son visage définitif ?*

La SEMAH et les administrations concernées devront mener cet aménagement rapidement. Je pense que les travaux seront terminés dans le courant de l'année 1980.

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

ENVIRONNEMENT

TROIS ARRÊTÉS RENFORCENT LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES EAUX

Trois arrêtés du ministre de la qualité de la vie, parus au *Journal officiel* du 18 mai 1975, renforcent de manière notable les moyens des pouvoirs publics dans la lutte contre la pollution des cours d'eau et de la mer. Tous les déversements pouvant altérer la qualité des eaux superficielles, des eaux souterraines et des eaux de mer étaient déjà soumis à autorisation depuis un décret du 23 février 1973. Restaient à fixer les conditions dans lesquelles cette autorisation serait accordée. Tel est l'objet des trois arrêtés.

Le premier fixe le cadre technique dans lequel les préfets délivreront l'autorisation de rejet : facteurs à prendre en considération, prescriptions minima, dispositions spéciales concernant les effluents domestiques. Le second détermine les conditions dans lesquelles certains rejets de « nocivité négligeable » sont dispensés d'autorisation. Le troisième prévoit au contraire que lorsque des rejets sont particulièrement nocifs, qu'ils affectent plusieurs départements ou qu'ils traversent les frontières, plusieurs instances nationales devront donner leur avis avant toute autorisation de rejet.

● **MANIFESTATIONS ANTINUCLEAIRES.** — De sept mille à dix mille personnes se sont rassemblées le 25 mai, dans l'après-midi, sur le site de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin). Des incidents sans gravité ont opposé les manifestants aux forces de l'ordre. En Gironde, trois mille à quatre mille personnes ont participé le même jour à un pique-nique antinucléaire à Braud-et-Saint-Louis, où E.D.F. se propose de construire une centrale.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● **M. CHIRAC EN LORRAINE.** — Le premier ministre doit se rendre en visite officielle en Lorraine au mois de juin. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, a suggéré qu'une séance plénière du conseil régional et du comité économique et social soit organisée à cette occasion, ce que M. Chirac a accepté (*le Monde* du 24 mai). M. Jean Vilmain, président du conseil régional, proteste contre cette initiative dont il n'a pas été prévenu et qui serait, estime-t-il, illégale : les deux assemblées ne peuvent se réunir ensemble qu'avec l'accord de leurs deux présidents et M. Vilmain déclare qu'il ne donnera pas le sien. — *(Corresp.)*

● **UN NOUVEAU PRESIDENT AU « GRAND DELTA ».** — Le conseil d'administration du Grand Delta a élu M. Maurice Pic président de cette association, dont le but est de promouvoir l'essor économique et social du Sud-Est français.

M. Pic, ancien ministre, sénateur socialiste et maire de Montélimar, président du conseil général de la Drôme, est également président de l'Agence d'implantation et de développement des entreprises de la Drôme (AIDE).

● **M. JEAN-CLAUDE DOUVRY, DIRECTEUR DE LA VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE.** — M. Jean-Claude Douvry vient de succéder à M. Bernard Hirsch à la tête de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). M. Douvry, âgé de trente-cinq ans, est un ancien élève de l'Ecole des ponts et chaussées. Il occupait auparavant les fonctions de directeur de l'établissement public de la Basse-Seine.

Circulation

● **« CHAMBRE A AIR, OUI, CHAMBRE A GAZ, NON ! »** — Plus d'un millier de cyclistes ont défilé dans les rues de la capitale le 24 mai de 14 à 19 heures, participant ainsi à la « ronde à vélo » organisée par le Mouvement de défense de la bicyclette, les amis de la terre, la Fédération des usagers des transports et nombre d'autres organisations.

But de cette manifestation pacifique : attirer l'attention des pouvoirs publics sur les avantages multiples du deux-roues et, partant, obtenir d'eux toutes les mesures administratives tendant à améliorer d'urgence le sort des utilisateurs de bicyclettes.

A Grenoble, ils étaient trois mille à sillonner les artères de la vie, réclamant eux aussi *« le droit de rouler partout en sécurité »*.

● **DES AUTOBUS A PLATE-FORME POUR PARIS.** — La R.A.T.P. étudie la possibilité d'utiliser des autobus à plate-forme fermée. Un prototype est en cours de construction. Dès l'an prochain, un petit nombre de véhicules standards pourraient être ainsi aménagés et mis en service, vient de préciser M. Pierre Giraudet, directeur général de la R.A.T.P.

Transports

● **AIR ALGERIE CARGO.** — La compagnie Air Algérie, qui possède deux avions-cargos Boeing 737 C, a décidé d'étendre, en 1975, son réseau de fret, avec la création de trois nouvelles lignes hebdomadaires tout-cargo : Lyon-Alger, Londres-Alger et Francfort-Alger. Air Algérie exploite déjà, depuis l'an dernier, deux vols tout-cargo hebdomadaires entre Paris et Alger. Elle envisage d'acheter ou de louer un Boeing 707 ou un DC-8 pour faire face au développement de ses activités.

PRESSE

La grève générale des ouvriers d'imprimerie empêchera la parution des journaux le 27 mai

Lundi matin 26 mai, le conflit au « Parisien libéré » se déroulait selon le même scénario que samedi : transbordement des exemplaires tirés en Belgique de camions en camionnettes, sous la protection des forces de police, distribution contrariée par l'action de groupes d'ouvriers du Livre (dont le syndicat C.G.T. a lancé un ordre de grève pour mardi).

Le Syndicat de la presse parisienne a publié le communiqué suivant :

« *Le Comité fédéral national de de la Fédération française des travailleurs du Livre (C.G.T.) a décidé de lancer pour le mardi 27 mai 1975 une ordre de grève de vingt-quatre heures visant les imprimeries de presse et de labeur.*

» *Les quotidiens parisiens, qu'ils soient du matin ou du soir, seront donc dans l'impossibilité de paraître au cours de la journée du 27 mai. Ils prient leurs lecteurs de vouloir bien les en excuser.*

» *Le Syndicat de la presse parisienne proteste contre une décision qui prive, pour la seconde fois en six semaines, l'opinion française des informations et des commentaires que lui apporte la presse écrite, alors qu'aucun conflit n'existe actuellement entre ses membres et le Comité intersyndical du Livre parisien.* »

La distribution dans la capitale du *Parisien libéré*, dont les exemplaires arrivaient de Belgique, a donné lieu samedi 24 mai à plusieurs incidents. C'est ainsi que, interpellés par la police boulevard Magenta et déférés samedi soir au parquet, deux auxiliaires de presse, MM. Angel Fernandez, trente-cinq ans, et Bernard Bideau, ont été inculpés de vol par M. Lassus, juge d'instruction au tribunal de Paris, qui les a laissés repartir libres. On leur reproche de s'être emparés d'un certain nombre d'exemplaires du *Parisien libéré* à bord d'une camionnette, dont ils ont légèrement malmené *le chauffeur. Ils ont ensuite* répandu ces journaux sur la chaussée.

Le Comité national du Syndicat national des journalistes C.G.T., dans un communiqué, souhaite « *s'associer à la manifestation décidée le 27 mai par le Comité intersyndical du Livre parisien* ».

Plusieurs sections syndicales de journalistes appartenant au S.N.J. (autonome) — mosellane, alsacienne, lorraine — apportent leur soutien à l'action engagée par les travailleurs du Livre au *Parisien libéré « pour la défense des libertés syndicales, de l'emploi des ouvriers du Livre et des journalistes et aussi du droit du public à une information vraie et diversifiée. »*

Une manifestation est prévue ce lundi 26 mai, à 15 h.30, à la porte de Clignancourt, à Paris, et mardi 27, à 10 heures, boulevard Auguste-Blanqui.

UN COMBLE !

Pour la seconde fois en six semaines, le Syndicat du livre C.G.T. lance donc un ordre de grève pour protester contre le prolongement du conflit au « Parisien libéré », où le travail a cessé depuis le 6 mai, mais dont le titre, depuis quatre jours, a réussi à reparaître, certains imprimeurs belges étant restés sourds jusqu'ici aux appels à la solidarité syndicale internationale.

Non seulement, une fois de plus, le monopole de l'information sera laissé, le mardi 27 mai, à la télévision et aux stations de radio, mais le seul quotidien français qui risque de paraître est... « le Parisien libéré », venant de Belgique par camions. Un comble !

AUTOMOBILE

SIGNES DE REPRISE SUR LES MARCHÉS OUEST-ALLEMAND, JAPONAIS ET BRITANNIQUE

La reprise du marché de l'automobile se confirme en Allemagne fédérale et au Japon. En avril, les constructeurs ouest-allemands ont vendu 262 825 voitures neuves soit 23,1 % de plus qu'en avril 1974 (qui avait été, il est vrai, très mauvais) et 15,1 % de plus qu'en mars 1975. Au Japon la production de véhicules a atteint en avril 574 608 unités, chiffre supérieur de 14,3 % à celui d'avril 1974 et de 3,2 % à celui de mars 1975.

En Grande-Bretagne, on note également un léger mieux : la production de voitures a progressé de 2 % en avril 1975 par rapport au mois précédent, passant de 105 000 à 107 000 unités (chiffres corrigés des variations saisonnières). Elle reste néanmoins inférieure de 3,6 % à la production d'avril 1974.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

d'un jugement rendu par la 3e Chambre, 2e Section, du Tribunal de Grande Instance de PARIS le 15 février 1973, il a été extrait ce qui suit : ENTRE : la Société des CHAUSSURES UNIC-Usines FENESTRIER, dont le siège est à ROMANS, rue Pierre-Curie ; ET : la Société des CHAUSSURES UNIVERSELLES, dont le siège est à PARIS, 13, boulevard Saint-Martin ; la Société des CHAUSSURES JAMES, dont le siège est à PARIS, 7, rue de Vaucouleurs.

Attendu que la Société C.U.U.F. fabrique actuellement un modèle original de type « Loafer » désigné sous le vocable mocassin WESTON.

Attendu qu'il y a une similitude verbale et graphique certaine entre les vocables WESTON et WINSTON de nature à prêter confusion dans l'esprit d'un acheteur d'attention moyenne à cause de cette ressemblance avec les chaussures du même type mocassin vendues sous la marque WESTON.

PAR CES MOTIFS dit que la Société des Chaussures Universelles a porté atteinte à la propriété exclusive de la marque J.-M. WESTON, déposée le 4 octobre 1966, sous le numéro 17.453 de l'Institut National de la Propriété Industrielle et appartenant à la Société C.U.U.F. Dit que que les agissements de la Société Les Chaussures Universelles sont constitutifs d'imitation illicite et de concurrence déloyale. Condamne la Société Les Chaussures Universelles à payer à la Société C.U.U.F. la somme de VINGT MILLE FRANCS (20.000 F) à titre de dommages-intérêts.

Pour extrait,
signé Philippe LUCET, avocat.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Nouvelle réunion direction syndicats à Usinor

Une certaine reprise de l'activité était signalée, ce lundi 26 mai, à Dunkerque, par la direction du groupe USINOR : le haut fourneau numéro 1 fonctionnait normalement et le numéro 2 démarrait ; seuls les trains continus à chaud étaient toujours arrêtés faute de matières premières ; 85 % environ du personnel était présent sur les lieux de travail, selon la direction.

La réunion qui devait avoir lieu dans l'après-midi de lundi, à Paris, au siège du groupe Usinor, permettra-t-elle de rapprocher les points de vue de la direction et des syndicats sur l'augmentation des salaires et l'organisation de la production, avant la réunion du comité central d'entreprise prévue le jeudi 29 ?

A Dunkerque, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont fait une concession, samedi, en déclarant qu'ils étaient prêts à libérer les grands bureaux de l'administration de l'usine dès que s'ouvriront des négociations avec la direction locale. En attendant une réponse à cette proposition, un meeting devait avoir lieu devant les bureaux, toujours occupés par les grévistes, ce lundi en début d'après-midi.

Mardi 27, la C.G.T. et la C.F.D.T. organiseront une journée nationale d'action dans toute la sidérurgie française. A cette occasion, précise le communiqué, une manifestation aura lieu à Paris, place des Ternes, à 14 heures, et, le même jour, les résultats des négociations de Paris seront commentés à 13 h. 15 au Palais du littoral, à Grande-Synthe, commune sur le territoire de laquelle Usinor - Dunkerque est implanté

• A L'USINE UNIMEL de Besançon, une consultation par correspondance du personnel organisée par la direction a donné une large majorité en faveur de la reprise du travail, après un mois de grève. L'activité devait reprendre ce lundi 26 mai. La direction a fait plusieurs concessions aux grévistes, qui réclamaient une prime de fin d'année et une prime de vacances de 500 francs pour tous, c'est-à-dire du même niveau que celle que percevaient déjà les cadres. Le salaire minimum sera fixé à 1 500 francs non pas dès le 1er juin comme le demandaient les grévistes, mais à compter du 1er octobre.

Par ailleurs, une solution semble avoir été trouvée pour les quarante-sept salariés embauchés temporairement. — *(Corresp.)*

DES SALARIÉS DE L'OFFICE D'H.L.M. INTERDÉPARTEMENTAL DE LA RÉGION PARISIENNE MANIFESTENT A PARIS

Des salariés de l'Office d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne se sont massés, ce lundi 26 mai, devant le siège de l'Office, quai des Célestins, à Paris, et, après plusieurs prises de parole, ont décidé de se rendre devant le secrétariat d'État au logement. Des représentants d'amicales de locataires et des élus locaux — dont le maire communiste d'Orly — se sont, selon les syndicats, joints à eux.

Cet office d'H.L.M. emploie environ cinq cents personnes (dont deux cents au siège), où les salariés sont en grève avec occupation des locaux depuis le 12 mai. Vendredi soir 23 mai, les locaux avaient été évacués sans incident par les forces de l'ordre. Ce lundi matin, quelques personnes sont entrées dans l'immeuble pour reprendre le travail.

SYNDICATS

Première bataille pour la succession de M. Malterre

M. Charpentié obtient le maintien du congrès de la C.G.C. au mois de juin

Le congrès de la C.G.C., qui doit élire le successeur de M. Malterre à la présidence de la Confédération, se tiendra, comme prévu, les 13, 14 et 15 juin. Ainsi en a décidé le congrès (ou assemblée générale) extraordinaire réuni le 24 mai.

Cette réunion s'est tenue en passant outre à la décision du tribunal des référés, en date du 21 mai ; le juge avait cependant envoyé un huissier pour assister aux débats. Les quelque quatre cent cinquante délégués des fédérations et des unions pouvaient-ils néanmoins délibérer valablement ? Le désaccord sur ce point allaient opposer les partisans des deux principaux candidats. M. Yves Charpentié, qui semble bénéficier de l'appui de M. Malterre, estimait que l'assemblée pouvait délibérer valablement et présenta une motion en ce sens. Il fut approuvé par 457 voix pour, 339 contre et 1 abstention.

M. Jean Menu, son principal concurrent, estimait devoir respecter la décision judiciaire, qui aurait sans doute entraîné l'ajournement du congrès du 13 juin pour le reporter à l'automne. Le comité national de rénovation de la C.G.C., qui soutient la candidature de M. Menu, était aussi de cet avis. Ses membres quittèrent la salle après que le résultat du vote eut été connu. Ils publièrent ensuite un communiqué qualifiant « *d'illégale* » l'assemblée extraodinaire.

M. Corentin Calvez, lui aussi candidat, n'avait pas pris part au vote. Il présidait la réunion, en l'absence de M. Malterre qui souffre d'une hépatite virale. Le secrétariat de la C.G.C., à l'issue de la réunion, a publié un communiqué soulignant qu'une « *large majorité s'est dégagée pour condamner une ingérence inadmissible* (N.D.L.R. : celle du tribunal des référés) *dans les affaires d'une organisation représentative. Ce vote,* poursuit le texte, *a stigmatisé l'attitude des fractions qui entendent bloquer le fonctionnement de la C.G.C. et la contraindre à la paralysie au moment où toutes les forces seraient nécessaires pour combattre les menaces qui pèsent sur le personnel d'encadrement, notamment certaines orientations du VIIe Plan* ».

L'assemblée extraordinaire a décidé que le congrès du 13 juin se tiendrait sur la base des adhérents réels, ce qui devrait donner un moins grand nombre de voix au V.R.P. mais davantage aux fonctionnaires, aux agriculteurs, etc. Le principe des cotisations différenciées a été maintenu, principe qui est à l'origine des querelles entre MM. Malterre et ses opposants. M. Marchelli, président de la Fédération de la métallurgie, devait, dans la soirée, déclarer que les *dispositions* attribuant cent trente mandats aux V.R.P. étaient antistatutaires et que « *toute la réunion avait été manipulée pour que l'un des candidats, M. Charpentié, prenne le pouvoir dès aujourd'hui* ».

LE PROCHAIN CONGRÈS DE LA C.F.T.C. SERA CONSACRÉ A L'EMPLOI DES JEUNES

Le prochain congrès de la C.F.T.C., qui se tiendra du 20 au 23 novembre 1975, à Clichy, sera axé sur les problèmes des jeunes face à leur avenir professionnel. Ainsi en a décidé le bureau de la C.F.T.C. réuni du 23 au 24 mai. Il s'est déclaré hostile au projet de loi cadre sur la réforme de l'enseignement qui, « *en fait, aboutit à renvoyer les choix essentiels à la voie réglementaire* ».

D'autre part, le bureau a donné son accord au projet de coordination avec les syndicats indépendants C.G.S.I. pour une période probatoire de deux ans. La C.G.S.I. fusionnerait alors avec la C.F.T.C. Le protocole sera signé d'ici quarante-huit heures entre les deux organisations.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE INTERNATIONALE

Deux réunions ministérielles sur l'énergie 't les matières premières s'ouvrent à l'O.C.D.E.

Le château de la Muette, siège de l'O.C.D.E., connaître cette semaine deux grandes « pre- ..res ». Mardi 27 mai, pour la première fois, ..gence internationale de l'énergie (A.I.E.), créée ..initiative de M. Kissinger, se réunit au niveau ..nistériel et surtout, mercredi, le conseil minis- ..iel de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) va étudier les problèmes des matières premières. MM. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, et Simon, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, participeront en personne à ces deux manifestations. On peut s'attendre que, à cette occasion, le « château » se pave de bonnes intentions.

Un château pavé de bonnes intentions

..armi les pays riches, la France ..st plus la seule à parler de la ..essité de fonder un nouvel ..dre économique international. ..1er mai dernier, à la confé- ..ce ministérielle du Common- ..alth, qui s'est tenue à la ..naïque, M. Harold Wilson a ..pelé de ses vœux un *« new ..l »* pour l'économie mondiale ..le l'on peut traduire par une ..ouvelle donnée »). On se sou- ..nt que c'est l'expression même ..avait employée Roosevelt pour ..alifier la politique économique .. devait aider à sortir les Etats- ..is et le reste du monde de la ..ande crise de 1929.

..e premier ministre britannique ..précisé que le Royaume-Uni ..it désormais favorable à des ..cords sur les prix des matières ..emières *« équitables pour les ..nsommateurs et rémunérateurs ..ur les producteurs efficients »*. Le premier ministre de Sa ..ajesté ne se serait pas exprimé .. cette façon s'il n'avait pas ..nti que le vent avait tourné à ..ashington. Aux Etats-Unis, ..ampions jusqu'alors du libéra- ..me, les mentalités ont évolué. .. discours de M. Kissinger à ..nsas-City, le 13 mai dernier, en ..; un signe parmi d'autres. Sans ..ute la question fait-elle l'objet ..core de discussions ardues entre .. hauts responsables de la poli- ..que américaine, et l'on est loin .. la définition d'une nouvelle ..ctrine. Mais l'entêtement à ..fendre le libre-échange n'est ..us de saison.

Pour quelle raison, les pays ..dustrialisés accepteraient-ils ..t d'un coup de traiter un ..oblème qu'ils avaient, par le ..ssé, répugné à seulement poser ? .. coup de force de l'OPEP ..r le pétrole les aurait-il ame- ..s à de meilleurs sentiments ? La réponse est sans doute en- ..re plus simple :

Entre *octobre 1971 et mai 1974*, ..*s prix des matières premières, ..y compris le pétrole, ont*, en ..oyenne, triplé. Ils ont donc ..ntribué de manière importante .. l'accélération de l'inflation ..ns les pays capitalistes. Sans ..ute par la suite les cours ont- .. chuté, alors que le prix du ..t est resté, au moins en ..leur nominale, à peu près au ..veau voulu par l'OPEP. Pour ..ister aux tendances à la baisse, ..rganisation des pays exporta- ..rs de pétrole a su, jusqu'à ..intenant, adapter sa production ..la demande. Il n'en reste pas ..ins que, depuis la guerre de ..rée, on n'avait pas observé un .. boom.

..ersonne ne peut dire aujour- ..ui à quel moment repartira ..onomie des pays industriali- .. Ceux-ci subissent, depuis ..sieurs mois, la récession la ..s profonde qu'ils aient connue ..uis la seconde guerre mondiale. ..r il est un phénomène qui .. manifeste de plus en plus ..rement : c'est la synchronisa- ..n des cycles conjoncturels de ..cun des pays industrialisés, ..chronisation due au dévelop- ..nent considérable des échanges ..ernationaux et à l'inter-dé- ..ndance croissante des différen- .. économies.

..uparavant, de part et d'autre .. l'Atlantique ou du Pacifique, .. même à l'intérieur de l'Europe, .. récession des uns était plus .. moins équilibrée par l'ex- ..nsion des autres. Et les re- ..narrages en étaient facilités. ..jourd'hui, tout le monde va ..ns le même sens, si l'on ..t dire, pour le meilleur ou ..r le pire. Et cela explique, en grande partie, la gravité de la situation actuelle e tlaisse prévoir la conjugaison des expansions de demain et, bien évidemment, aussi des inflations.

Autrement dit, c'est d'un niveau supérieur d'inflation que le monde industrialisé repartirait bientôt pour une nouvelle fuite en avant qui inquiète sans doute tous les gouvernements, mais qu'aucun d'entre eux n'est capable d'arrêter ni même de remettre en question. Aussi, si l'on pouvait signer aujourd'hui des accords de prix sur quelques proudits-clés pour stabiliser leur cours, ce serait supprimer pour demain un important facteur d'inflation.

La conjoncture y est propice. A la pénurie ont succédé un peu partout des excédents. On prévoit de bonnes récoltes agricoles pour cet été. Le moment paraît donc favorable à la constitution de stocks qui pourraient servir par la suite à calmer la fièvre des courtiers et autres spéculateurs.

Ne pas mélanger les genres

Telle pourrait être l'une des bonnes intentions que va manifester le conseil ministériel de l'O.C.D.E. : l'Agence internationale de l'énergie aura dit, auparavant, qu'elle aussi est ouverte au « dialogue ». Mais, de l'un et l'autre conseils, se dégagera sans doute un consensus pour *« ne pas mélanger les genres »*. C'est dire qu'on acceptera de parler séparément d'énergie, d'une part, et de matières premières, d'autre part. On se souvient que l'OPEP veut exactement le contraire : c'est-à-dire traiter ensemble les deux séries de problèmes, confondus avec celui de la pauvreté dans le monde et la nécessité de fonder un nouvel ordre économique international. C'est bien cette divergence de vues entre l'OPEP et les pays industrialisés qui a causé l'échec de la réunion de Paris en avril.

On comprend que l'OPEP ait intérêt à faire en sorte qu'on assimile pays du tiers-monde et pays producteurs de matières premières et que l'on identifie le problème des matières premières à celui de la pauvreté dans le monde. Dans cette perspective, le prix du pétrole devient intouchable, tabou en quelque sorte, puisqu'il est le prix d'un produit *exporté par des pays du tiers-monde* — ce qui est d'ailleurs en partie vrai. Mais ce n'est pas le cas de nombreuses autres matières premières. On ne répétera jamais assez (*le Monde* du 29 avril) que certains pays industrialisés, au premier rang desquels les Etats-Unis, sont gros producteurs de produits de base et qu'ils ont donc eux aussi intérêt à hausser leurs prix ; par contre, beaucoup de pays pauvres sont pauvres *aussi* en matières premières. Mais les mythes ont la vie dure.

Autrement dit l'O.C.D.E. et l'A.I.E. sont économiquement fondées à ne pas mélanger les genres. Mais voilà encore une bonne intention qui peut être mal comprise par les nations prolétaires, surtout si on se place à un niveau politique. Si l'Inde, par exemple, à la réunion de Paris, s'est solidarisée avec les délégués de l'OPEP alors qu'objectivement ses intérêts sont loin de se confondre avec ceux des pays producteurs de pétrole, c'est que le passé lui donnait toutes les raisons de penser que le distinguo voulu par les pays riches était encore une manœuvre dilatoire pour ne rien faire, alors même que le sous-continent a besoin immédiatement de rester dans les bonnes grâces de l'OPEP, ne serait-ce que pour obtenir du pétrole, sinon à bas prix, du moins à crédit.

Ce n'est que si l'O.C.D.E., au-delà des déclarations d'intentions, prenait des engagements précis, qu'une réunion analogue à celle de Paris pourrait réussir, car alors le « quart-monde » pourrait s'exprimer en son nom propre. Mais le plus probable est que l'O.C.D.E. se contente de bonnes intentions ; une nouvelle conférence internationale aboutirait alors au même échec que celle de Paris. L'Elysée paraît l'avoir compris, qui attend maintenant, pour réamorcer le dialogue, que d'autres pays industrialisés prennent quelque initiative...

PHILIPPE SIMONNOT.

A 110 KILOMÈTRES DE BREST

Un premier forage va être entrepris en mer d'Armor

De notre correspondant

Brest. — Le premier forage pétrolier au large des côtes bretonnes doit commencer dans les *jours* à venir. La plate-forme semi-submersible « Pentagone 84 » louée par le groupe ELF-Aquitaine, titulaire du permis de recherche en mer d'Iroise, devait arriver à pied d'œuvre dans la soirée du samedi 24 mai. Récemment construire pour le compte de la compagnie française Neptune Forez par un chantier finlandais, elle bénéficie des derniers perfectionnements de la technique *off shore* et est considérée comme étant l'une des plates-formes les plus modernes au monde.

Le forage que va entreprendre « Pentagone 84 » est situé à vol d'oiseau à 110 kilomètres de Brest et à 70 kilomètres à l'ouest d'Ouessant, par 200 mètres de fond. Les responsables d'ELF-Aquitaine lui ont donné le nom breton de « Lizenn 1 » (ce qui veut dire la pile). Tous les forages qui seront exécutés dans les trois permis accordés au large de Brest au consortium animé par ELF-Aquitaine seront désignés par le nom breton d'un poisson. Ces permis portent eux-mêmes des noms en rapport avec la Bretagne : ce sont « mer Celtique », le plus à l'ouest, « Armor », au centre de la zone, et « Iroise », ce dernier en grande partie dans la Manche.

« Lizenn 1 » se trouve dans le permis « Armor ». Ce premier forage ne durera pas moins de quatre mois et doit atteindre — 4 500 mètres, profondeur considérée par ELF-Aquitaine comme un record mondial. Les dirigeants de ce groupe assurent d'autre part que les conditions de travail en mer d'Iroise seront encore plus dures qu'en mer du Nord en raison de la violence des courants et de la houle.

Brest a été choisi comme base d'avitaillement de « Pentagone 84 » ; deux bateaux spécialisés de 400 tonnes chacun assureront la liaison entre la terre et la plate-forme. L'un, le *Meerk-Trimmer*, est danois ; l'autre, le *Seaforth-Hero*, bat pavillon anglais. Les deux navires, qui sont à Brest depuis plusieurs jours, ont appareillé samedi pour participer à l'ancrage de la plate-forme.

Avec ce premier forage au large de ses côtes, Brest se prépare à vivre une nouvelle aventure. Son sort a toujours été lié à la mer. Il a longtemps dépendu étroitement de la marine militaire royale ou nationale. Maintenant il prend une autre orientation, amorcée par la réparation navale. L'« or noir » viendra-t-il bouleverser l'économie de la région ? La question est sur toutes les lèvres.

JEAN DE ROSIÈRE.

Faits et chiffres

● LA CINQUANTE-QUATRIEME FOIRE INTERNATIONALE DE BORDEAUX a été inaugurée le 24 mai par M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. Elle accueille deux mille trois cents exposants et durera jusqu'au 2 juin.

M. Ansquer a ensuite accordé une entrevue à une délégation du CID UNATI de la Gironde. Selon les membres de cette délégation, le ministre aurait précisé, au sujet de la discussion au Parlement du projet de loi sur la taxe professionnelle (l'ancienne patente) que *« pour les petits forfaitaires ce nouveau texte allait entraîner une diminution sensible de la base des impôts »*.

● LES PRIX DE GROS DE LA CHARCUTERIE pourront être majorés au maximum de 4 % et ceux des produits de charcuterie en conserve au maximum de 2 %, est-il indiqué dans le *Bulletin officiel des services des prix* (B.O.S.P.) du 24 mai. D'autres augmentations portent notamment sur les tissus de verre textile, les tuiles vieillies et certains produits surgelés. En revanche, des diminutions sont à noter pour les poissons panés surgelés, les ficelles agricoles en sisal, les toiles et sacs de jute.

Enfin, les tarifs de la collection de mode automne-hiver 1975-1976 sont bloqués sur la base 1974-1975.

● EN AUSTRALIE, le coût de la vie continue d'augmenter rapidement. Selon les statistiques officielles, l'indice des prix à la consommation a progresse au taux annuel de 17,6 % durant le premier trimestre de cette année, alors que ce taux ressortait à 13,5 % pour l'ensemble de l'année 1974.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Deux points de vue sur la querelle entre les médecins et la Sécurité sociale

UNE ÉPREUVE DE FORCE

par le professeur MARC NÉDÉLEC (*)

LE nouvel épisode du conflit entre le corps médical et les caisses va beaucoup plus loin que la controverse habituelle. Aux revendications d'une loi « d'orientation », et d'un arbitrage sur les tarifs par des experts économiques, le document des caisses oppose un double refus.

Mais, surtout, il réclame la suppression de l'article 18 et annonce *pour la première fois* l'intention de favoriser l'exercice en groupe.

L'article 18, qui donne en fait aux syndicats médicaux le droit de s'opposer à la création de centres de soin, est une concession accordée afin d'obtenir la signature des conventions. Et ce veto des syndicats a toujours été reconduit. Quant aux centres existants qui subissent un abattement de tarifs de 10 à 30 % et pratiquent le tiers payant, ils aboutissent parfois, en l'absence de subventions, à une médecine dite sociale, qui est considérée comme de seconde zone et destinée le plus souvent à des gens aux ressources médiocres. Dispositions humiliantes pour tous et inacceptables.

Quant à la médecine de groupe, dont les avantages sont si nombreux et à laquelle les jeunes sont tellement sensibles, l'affaire est jugée.

L'obstacle à son développement vient des modes de propriété et de financement adoptés, ainsi que du mode de rémunération.

« *Le droit français, toujours régi par le code Napoléon, donne toujours le pouvoir à la propriété* » (docteur Junod). D'après la loi Foyer de novembre 1966, dont on attend encore les décrets d'application, des deux sociétés prévues de moyens et d'exercice, la première doit être propriété médicale exclusive.

Or l'importance des capitaux à engager oblige les médecins à s'adresser pour le principal aux banques. Avec leurs conditions sévères : peu de franchise, taux d'intérêt élevés, liés au loyer de l'argent, courts délais de remboursement, etc.

Les initiatives louables de la Confédération des syndicats médicaux telles que les recours à divers crédits n'y ont pas changé grand-chose. Le coût des investissements ainsi que les frais d'exploitation croissent sans cesse. Et tout agrandissement ultérieur, toute acquisition d'un nouvel équipement, tout départ ou succession (rachat de clientèle), obligent à rentrer dans le circuit bancaire. Créer un pool immobilier ou un groupe immobilier des professions de santé, est-ce possible ? Les charges si lourdes, la rigidité des tarifs, l'incompréhension du fisc, en font douter, et justifient le cri d'alarme du président actuel (1).

Le moins qu'on en puisse dire est que les conditions financières ne sont pas saines. Elles pénalisent injustement les médecins intéressés. Elles pourraient pousser à un souci de productivité aux dépens du budget de l'assurance-maladie. Elles freinent à coup sûr l'expansion de la médecine de groupe. Le contraste est frappant entre les déclarations favorables prodiguées de toutes parts et la réalité.

De leur côté, les caisses font une erreur de même nature quand elles réclament le droit de créer des centres médicaux avec des prêts à taux d'intérêt réduits tout en prétendant en avoir la propriété exclusive. Sont-elles qualifiées pour être *les seules responsables* de l'organisation de la santé en France ? Et que dire du salariat ?

Les médecins « libéraux » ne le recherchent que comme un appoint (2). *Salaire signifie* en France rétribution le moins élevée possible, conditions de travail imposées et risque d'un arbitraire administratif parfois incompétent. *Ceci malgré l'exemple*, entre autres, de l'entente entre médecins et administrateurs, réalisée par l'Union mutualiste des travailleurs des Bouches-du-Rhône.

Il y a là deux arguments psychologiques majeurs dont il est impossible de ne pas tenir compte.

Comment en sortir ? L'occasion serait-elle enfin venue d'une collaboration entre les partenaires en présence ? La séparation de la propriété et de la gestion est la tâche de la génération qui monte. Toute idée de propriété exclusive des centres de quelque nature qu'elle soit doit être, pour cela, abandonnée.

Dans cet esprit, la société des moyens devrait relever d'une propriété partagée, de la copropriété des représentants des usagers : municipalités, caisses, mutuelles, comités d'entreprises, etc., sous forme coopérative : un homme, une voix, dans les délibérations des conseils, quel que soit l'apport de chacun.

Le but non lucratif étant affirmé, évident, les copropriétaires pourraient solliciter un financement para-public : Caisse d'épargne, Crédit agricole, et surtout une filiale de la Caisse des dépôts — suggestion retenue en 1970 par M. Boulin. Avec des prêts bonifiés, à longue échéance, comme il en est pour les H.L.M.

Quant à la société d'exercice qui serait formée par les médecins, elle doit être indépendante et autonome. D'abord par la parité dans les conseils d'administration — du fait du coût, de la longueur des études — dix ans — du diplôme, des garanties ordinales et syndicales. Ensuite par la gestion technique qui leur revient en fait, et de droit.

Un contrat (convention toujours réalisable) serait insuffisant. Il faudrait un ensemble entre les personnes et un statut de service public de droit privé (professeur Vedel) (3).

On rejoindrait ainsi les préoccupations des administrateurs de la Sécurité sociale, conçue au départ comme « un organisme de droit privé, chargé d'un service public, possédant son propre budget » (*J. Doublet*).

Reste la rémunération. L'article 14 de la loi de M. Foyer recommande la masse commune des honoraires, instituée d'emblée par les *pionniers*. *Cette formule désindividualise* le paiement de l'acte, dont une des raisons valables est l'impossibilité d'établir dans la pratique quotidienne — comme pour les spécialisations chirurgicales — un forfait pour un ensemble de soins, indéterminé à l'avance.

Ainsi sont évités le tiers payant généralisé et le salariat, qui seraient remplacés par un traitement à la fonction, à moduler selon des critères professionnels (titres, promotions, ancienneté, etc.). Il peut englober certaines activités mal rétribuées (médecine préventive de la personne), négligées ou subordonnées à un tiers (médecine du travail), etc.

Enfin, la libre disposition et répartition du total des gains permettrait de préparer en cas de décès une réelle valeur patrimoniale — ou un capital de fin de carrière, selon l'idée heureuse du docteur Junod.

« Certaines de ces propositions pour intéressantes et originales qu'elles soient, sont en contradiction avec plusieurs articles des lois et des règlements... Il serait donc prématuré de les voir applicables dans l'état actuel de la législation... » (4). Pourquoi les dirigeants responsables se sont-ils toujours refusés depuis trente ans à informer les médecins de ces idées jugées — de quel droit ? — subversives ?

L'idée directrice qui a échappé aux réalistes si fiers de l'être, était de rechercher l'adaptation des professions libérales à une socialisation progressive inscrite dans les faits. Or les faits sont flagrants : difficultés de maintenir les connaissances, désaffection d'une médecine générale, organisation et rythme du travail toujours bousculés, journée excessive. *Quand les capacités et les moyens* dont les médecins peuvent disposer ne leur permettent plus, s'ils restent isolés, d'atteindre leurs objectifs, de faire face à leurs *responsabilités, il arrive que la* liberté opprime et que la loi affranchisse.

Tout reste à faire pour que les médecins praticiens, leurs moyens *de vivre et de travailler ainsi* assurés, retrouvent la plénitude et la passion d'un métier qui, plus que tout autre, est une raison de vivre. Notre projet de médecine de groupe répond à ces besoins. S'agit-il de sacralisation ? Oui, c'est-à-dire l'organisation due à l'initiative d'hommes libres et le contraire d'une soumission à des contraintes de type collectiviste.

(1) Docteur Junod « Editorial de Médecins de groupe » n° 68, octobre 1974.

(2) Sur cent médecins exerçant, trente-quatre sont salariés à plein temps, la moitié des autres l'est à temps partiel.

(3) Organisation juridique de droits et d'obligations indépendante de la volonté passagère d'un Etat ou d'un gouvernement national. Droits et obligations qui résultent de l'application des prérogatives et des ressources de la puissance publique à la satisfaction d'un besoin collectif (A. Philip).

(4) *Revue du Praticien* n° 14, 8 mars 1974.

(*) Fondateur du premier cabinet de médecine de groupe en 1938.

LE GLAS DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

par le docteur CHARLES PROUX (*)

DANS le dialogue de sourds habituel aux tractations qui précèdent la signature d'une convention entre médecins et caisses d'assurance-maladie, il convient d'apporter quelques éclaircissements sans espérer pour cela qu'ils soient susceptibles d'influencer des positions *solidement* établies.

En ce qui concerne le reproche sur la lenteur de l'autodiscipline, on pourrait demander aux caisses pourquoi *elles* s'abstiennent si souvent de suivre leurs experts en ce qui concerne les abus, préférant sans doute enrichir leurs « dossiers » que de sévir.

Pour les dépenses médicales, on se demande *toujours pourquoi* on n'a jamais pu obtenir la ventilation entre les différents secteurs : hôpitaux, *dispensaires*, centres créés sous le couvert de la loi de 1901 dont le caractère commercial est bien connu, centres mutualistes, médecine privée *spécialisée et praticienne*.

Les coûteux ordinateurs devraient pouvoir donner la réponse que nous attendons depuis dix-sept ans et voir où sont *les fameux « dépensiers »*.

Pour les projets d'avenir, le refus de l'indexation et des rapports entre les différentes lettres-clés procède toujours de la tentation de diviser le corps médical en opposant généralistes et spécialistes. Le passé nous a montré qu'une assemblée générale *de la Confédération des syndicats* médicaux a déjà cruellement démenti de tels projets lorsqu'elle a voté à la quasi-unanimité le refus d'une surenchère de 1 F sur le projet confédéral en faveur des praticiens.

Sans doute peut-on y retrouver aussi le désir de beaucoup de voir toute la *médecine spécialisée* réservée au secteur hospitalier où elle coûte deux fois plus cher sans être ni meilleure ni plus humaine. Mais quelle satisfaction de savoir que ce coût élevé ne profite pas aux médecins !

Il y a beaucoup à dire sur le droit à dépassement (D.P.) Il y en a beaucoup trop, *mais* qui a invité les médecins titrés à s'y inscrire en grand nombre ? Pour beaucoup de médecins ce D.P. est considéré comme une *distinction* honorifique et ils ne s'en servent pratiquement jamais. Il profite plus aux spécialistes qu'aux praticiens, c'est une évidence si l'on considère *la modicité* des tarifs qui sont consentis à ceux-là. Nous sommes nombreux à envisager sa limitation ; les médecins aux honoraires princiers n'ont aucune raison de bénéficier des avantages conventionnels.

Que penser de l'article 18 ?

Gloire à la médecine salariée, gl[oire]
à la libre concurrence entre le p[...]
et des centres créés grâce à
prêts « à taux d'intérêt réduit
cet *article* met, *évidemment*, tou[t le]
monde sur un pied d'égalité.

Je ne suis pas hostile à la mé[de]cine salariée : elle présente, p[our] *ceux qui en profitent*, de nombr[eux] avantages, mais elle entraîne [...] souvent une rigidité administra[tive] qui s'accommode mal avec l'exer[cice] médical.

J'ai, pendant de nombreuses [an]nées, eu comme « voisin d'en fac[e] » un dispensaire mutualiste et com[bien] de fois de pauvres femmes [sont] venues, vers 18 h. 5, me deman[der], leur ampoule à la main, si on pou[vait] leur faire la « piqûre » !

Une de nos manipulatrices, [infir]mière diplômée d'Etat, prati[que] l'injection, gratuitement ; le méd[ecin] cupide et rapace est de temps [en] temps capable d'une « B.A. ».

En fait, ce salariat entraînera [le] tiers-payant généralisé et la b[...] médecine étatisée fera, enfin, e[ntrer] la France dans la règle de la C[om]munauté européenne et de la mé[dio]crité médicale, très largement [pré]parée, d'ailleurs, par l'inflation [des] diplômes, grand espoir de [nos] dirigeants pour l'horizon 80.

Les médecins, trop nomb[reux], n'auront alors le choix qu'entre [une] clientèle misérable ou une car[rière] *de fonctionnaires aux indices i[ncer]*tains mais sans risques.

Qu'on ne pense pas que les r[adio]logistes soient hostiles au t[iers] payant : ils savent la charge [que] représente leurs actes. Ils ont m[ême] élaboré un projet qui, basé [sur] l'expérience de certaines cai[sses], permettrait facilement son app[lica]tion aux actes coûteux. Ce [n'est] pas le tiers-payant qui est da[nge]reux, mais sa généralisation, fa[cteur] d'une débauche d'actes et de f[...] dépenses, sans que le malade [ait] la moindre conscience de l'im[por]tance du service qui lui est r[endu] par la collectivité.

Comme je l'ai dit, c'est [sans] illusion que j'ai écrit ces réflex[ions] et pourtant la convention n'a [pas] été un échec, elle a normalisé, [dans] la généralité, la relation méde[cin-]malade. Espérons malgré tout qu[e l']égale et réciproque bonne [foi] amènera à un compromis ne co[nsa]crant la défaite de personne [et] laissant encore au malade la fac[ulté] d'être soigné par le médecin de [son] choix dans des conditions fi[nan]cières normales.

(*) Président de la Fédéra[tion] nationale des syndicats dép[arte]mentaux de médecins électro-r[adio]logistes.

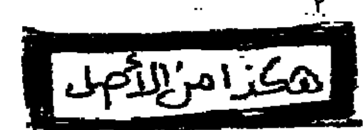
La C.F.D.T. réclame une modification du droit de propriété des cabinets médicaux

M. Robert Bono, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., a précisé les positions de sa confédération sur l'avenir des relations entre les médecins et la Sécurité sociale. Au moment *où les dirigeants des caisses* d'assurance maladie poursuivent avec les syndicats médicaux les discussions sur une nouvelle convention, M. Bono tient tout d'abord à dénoncer la procédure des négociations. « *Ces discussions*, déclare-t-il, *se déroulent dans un cadre inadmissible. Nous n'acceptons pas d'être représentés par le président du conseil d'administration de la caisse, M. Derlin (F.O.), et par un dirigeant du C.N.P.F., M. Bou[...], alors que les représentants d[e la] C.G.T. et de la C.F.D.T. s[ont] écartés. Nous réclamons une [ta]ble ronde » où tous les int[erlo]cuteurs seraient convoqués.* »

N'y a-t-il pas cependant [una]nimité de tous les adminis[tra]teurs de la caisse d'assur[ance] maladie des salariés pour dem[an]der une modification de l'[arti]cle 18 de l'ancienne conven[tion], c'est-à-dire donner le droit e[xclu]tif aux caisses de créer [des] centres médicaux ? « *Nous [som]mes d'accord avec les repr[ésen]tants de F.O. et du C.N.P.F., [mais] il y a abus à parler d'unani[mité]. Pour nous, il ne s'agit pa[s de] permettre aux caisses de fin[ancer] la médecine libérale, même [celle] dite de groupe. Nous voulons [une] modification du droit de [pro]priété des cabinets de gr[oupe] afin de concilier les intérê[ts de] la collectivité, de la Sécu[rité] sociale et des médecins.*

» *Nous proposons la créa[tion] dans les quartiers et les com[mu]nes, d'unités sanitaires de [base] qui seraient pluridisciplin[aires]. Ces unités grouperaient les [géné]ralistes, les spécialistes, [mais] aussi les infirmières et des [tra]vailleurs sociaux. Dans ces u[nités] sanitaires, les médecins cons[erve]raient une part de propriété [mais] la collectivité et les usag[ers] auraient aussi un droit de [re]gard.* »

La C.F.D.T. se déclare, d'[autre] part, « *fondamentalement [hos]tile* » à la rémunération di[recte] du médecin dite paiement à l'[acte] et M. Bono explique : « *Nou[s ne] nous faisons pas d'illusion. [Dans] la situation actuelle, le paie[ment] à l'acte va continuer à fonc[tion]ner, bien qu'il constitue un o[bstacle] à la prise en compte de la m[éde]cine préventive. Comment dé[finir] un acte de prévention ? [Com]ment le rémunérer ? La proch[aine] convention devrait fixer les [con]ditions qui permettraient de [sor]tir progressivement de l'act[e comme] forme de rémunération des m[éde]cins* »





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8 % juin 1969

Les intérêts courus du 27 juin au 26 juin 1975 sur les obligations Electricité de France 8 % 1969 seront payables, à partir 27 juin 1975, à raison de 36 F titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de (montant global : 40 F). En d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net 0,01 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1970

Les intérêts courus du 29 juin au 28 juin 1975 sur les obligations Electricité de France 8,50 % 1970 seront payables, à partir 29 juin 1975, à raison de 38,25 F titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global :) F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, un net de 31,88 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1971

Les intérêts courus du 28 juin 1974 au 27 juin 1975 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1971 seront payables, à partir du 28 juin 1975, à raison de 30,60 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,40 F (montant global : 34 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,09 F, soit un net de 25,51 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,80 % juin 1973

Les intérêts courus du 18 juin 1974 au 17 juin 1975 sur les obligations Electricité de France 8,80 % juin 1973 seront payables, à partir du 18 juin 1975, à raison de 79,20 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,80 F (montant global : 88 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,19 F, soit un net de 66,01 F.

***

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

PAPETERIES DE GASCOGNE

avis préalable à la réunion de assemblée générale des actionnaires Papeteries va paraître au bulletin d'annonces légales et obligatoires. Cette assemblée aura lieu le juin 1975 à Mimizan.

Vous pourrez y relever une délibération prévoyant l'augmentation capital de la société de 32 074 350 3 489 220 F par voie d'incorporation au capital d'une somme de 4 870 F prélevée sur différentes réserves et sur les bénéfices de l'exercice.

Cette augmentation de capital sera réalisée par voie d'élévation du nominal des actions existantes de 50) F.

Il est important de rappeler que depuis 1944 cette société a élevé son capital de 537 220 F au montant actuel, uniquement par voie d'incorporation de réserves.

Par ailleurs, nous vous signalons le CAHT du premier trimestre a atteint 90 641 630 F, en augmentation de 27,7 % sur celui de

Les ventes de papier restent stagnaires malgré un effort à l'exportation. Par contre, les ventes de sacs grande contenance subissent une baisse liée à la mauvaise tenue des marchés du ciment et des engrais dérivés de la sidérurgie, ainsi qu'à la baisse des demandes d'aliments bétail.

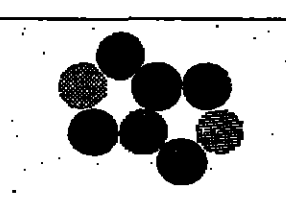
LEGRAND

Le chiffre d'affaires du groupe, hors taxes, des quatre premiers mois, s'est élevé à 209,3 millions de francs contre 180,5 millions de francs pour la même période de 1973, soit une augmentation de 16 %.

A structure comparable, c'est-à-dire en réintégrant dans les ventes 1974 les facturations Inovac et Martin et Lunel, le chiffre d'affaires est en léger recul (— 2,5 %).

Les exportations se maintiennent sensiblement au niveau de 1974.

Il est rappelé que l'assemblée générale annuelle se tiendra à Limoges le lundi 23 juin 1975 à 14 h. 30.



AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la Société RHÔNE-POULENC S.A. sont convoqués :

1° en assemblée générale extraordinaire, le mercredi 11 juin 1975, à 10 heures, au siège social, 22, avenue Montaigne, Paris 8°.

(Au cas très vraisemblable où cette assemblée ne pourrait pas valablement délibérer, faute de quorum, MM. les actionnaires seraient à nouveau convoqués avec le même ordre du jour, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle).

2° en assemblée générale ordinaire annuelle, le jeudi 19 juin 1975, à 10 heures, à la Salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, Paris 8°,

à l'effet de délibérer selon les ordres du jour dont le détail a été publié au BALO du 28 Avril 1975.



Océ-van der Grinten N.V.

AUGMENTATION DE CAPITAL

MONTANT : Fl 4 071 940 par l'émission de 203 597 actions ordinaires de Fl. 20 nominal.

PRIX D'EMISSION : Fl 147,50 par titre (soit F 250 environ sur la base d'un cours du florin de F 1,70).

JOUISSANCE : 1er décembre 1974.

PRIVILEGE DE SOUSCRIPTION : UNE action nouvelle pour SIX actions actuelles.

DELAI ET LIEUX DE SOUSCRIPTION EN FRANCE : du 26 mai au 3 juin 1975 aux guichets du CREDIT LYONNAIS et du CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Les droits de souscription (coupon n° 63) seront négociables au marché hors-cote de la Bourse de Paris du 26 au 30 mai 1975.

Notice au B.A.L.O. du 26 mai 1975 - Visa de la C.O.B. n° 75-69 en date du 13 mai 1975.

PECHINEY-UGINE KUHLMANN

Société anonyme
au capital de 2 516 150 900 F
Siège social :
10, rue du Général-Foy, Paris-8e
Siège administratif :
23, rue Balzac, Paris-8e
R.C. Paris B 562095166

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, à Paris (17e), en assemblée générale ordinaire pour le mardi 24 juin, à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

— Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1974 ;
— Rapport des commissaires sur les opérations dudit exercice ;
— Approbation des comptes et du bilan ;
— Affectations des résultats ; fixation du dividende ;
— Rapport spécial des commissaires sur les conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 et approbation de ce rapport ;
— Renouvellement de mandats d'administrateurs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter.

Toutefois, pour être admis à cette assemblée ou à s'y faire représenter, les actionnaires propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la société cinq jours francs avant l'assemblée et les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront, dans le même délai, faire signifier l'immobilisation de leurs titres par l'un des établissements suivants :

— Crédit lyonnais - Crédit commercial de France ;
— Banque nationale de Paris ;
— Société générale ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— MM. Lazard Frères et Cie ;
— Crédit industriel et commercial ;
— Crédit chimique ;
— Banque de Suez et de l'Union des mines ;
— Crédit du Nord et Union parisienne - Union bancaire ;
— Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel ;
— Banque de l'Union européenne ;
— Banque Worms ;
— Banque de l'Indochine ;
— Banque Rothschild ;
— Société marseillaise de crédit ;
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;
— Banque Veuve Morin-Pons ;
— Banque de Savoie ;
— Banque Odier-Bungener-Courvoisier ;
— Société nancéienne et Varin-Bernier ;
— Crédit suisse ;
— Société de banque suisse ;
— Union de banques suisses ;
— Pierson, Heldring et Pierson ;
— Banque de Bruxelles ;
— Banque Lambert ;
— Deutsche Bank,

qui délivreront des cartes d'admission à ladite assemblée.

L'avis préalable prescrit par l'article 130 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 a été publié au *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du 12 mai 1975.

Le conseil d'administration.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 3 avril 1975 s'élève à 137 milliards 604 millions de francs.

Au passif, la rubrique « Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire » figure pour 8 288,4 millions en comptes à vue et 31 129,3 millions en comptes et emprunt à échéance.

Les comptes d'entreprises et divers s'inscrivent pour 12 839,5 millions en comptes à vue et 9 967,7 millions en comptes à échéance.

Les comptes de particuliers atteignent 14 415,5 millions pour les comptes à vue, 5 290,6 millions pour les comptes à échéance et 14 005,3 millions pour les comptes d'épargne à régime spécial.

Les bons de caisse apparaissent pour 17 585,8 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 74 104,4 millions de francs.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 53 110,4 millions, répartis comme suit : 23 325,5 millions de crédit à court terme, 13 553,3 millions de crédits à moyen terme, 16 231,6 millions de crédits à long terme et pour les comptes créditeurs 14 587,1 millions de francs.

Les banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire figurent pour 1 944,8 millions (comptes à vue) et pour 25 288,6 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe, à la fin du 1er trimestre 1975, s'établit à 149 milliards 263 millions de francs.



BANCO DE BILBAO La Banque espagnole de plus grande expérience dans le domaine international.

Chiffres significatifs de l'exercice 1974.

	1973	1974	Augmentation	%
Fonds propres, après répartition des bénéfices (millions de pesetas)	17.180,5	20.926,8	3.746,3	21,81
Dépôts de clients (millions de pesetas)	219.686,5	266.131,9	46.445,4	21,14
Crédits financés (millions de pesetas)	184.710,5	219.861,5	35.151,0	19,03
Portefeuille-Titres (millions de pesetas)	48.024,4	52.920,5	4.896,1	10,20
Bénéfice net (millions de pesetas)	3.018,5	3.709,7	691,2	22,90
Bénéfice à répartir (millions de pesetas)	2.065,5	2.584,7	499,2	23,94
Dividende net par action (pesetas)(Maximum autorisé par la Loi)	53,778	53,893	—	—
Nombre de guichets permanents	512	541	29	—
Nombre d'actionnaires	63.936	84.528	20,592	32,21



BANCO DE BILBAO

RELATIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES
Banco de Bilbao
Alcalá, 16 - Madrid-14 - Espagne
Tel. 232 86 07
Telex: 23331 BB RFI

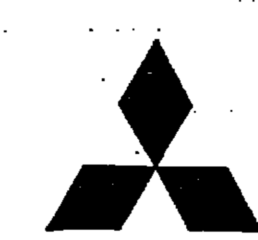
SERVICE ETRANGER
Banco de Bilbao
Alcalá, 16 - Madrid-14 - Espagne
Tels. 232 16 10 / 221 11 57 / 232 87 00
Telex: 27616 BB ARB
27535 BB SEX - 22002 BB SEX

AUTRES SUCCURSALES ET AGENCES EN FRANCE
"Paris-Etoile", "Paris-Pyramides", "Paris-Rue de la Pompe", "Paris-Boulevard Malesherbes" et Rungis, Bayonne, Hendaye, Lyon, Perpignan (2) et Le Perthus.

BUREAU PRINCIPAL A PARIS
29, Avenue de L'Opéra, 75021 PARIS Cedex 01
Tel. 073 34 41 - Telex: 23893 BANCOBAO PARIS
23871 BB PARIS - 67444 BB PARIS

This announcement appears as a matter of record only.

NEW ISSUE — *May 15, 1975*



$30,000,000

MITSUBISHI CORPORATION

(Mitsubishi Shoji Kabushiki Kaisha)

7½ % Convertible Bonds Due 1990

Price 100%

Managed by

The Nomura Securities Co., Ltd.

Arab Financial Consultants Co. s.a.k.

Kuwait International Investment Co. s.a.k.

In cooperation with

Robert Fleming & Co., Ltd.

Banque de Suez et de l'Union des Mines

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le nouvel « impératif industriel »

(Suite de la première page.)

Cette politique de redéploiement de l'industrie française dont on parle tant, et qui fait du 27 au 29 mai l'objet d'un important colloque à Paris, ne peut évidemment se désintéresser des effets immédiats sur l'emploi. Mais elle ne peut être conçue que pour le long terme.

De même n'a-t-elle pas pour but de rétablir le plus rapidement possible l'équilibre de nos paiements extérieurs. En effet, comme on le voit aujourd'hui — surtout du fait de la baisse des importations, — il suffirait sans doute de pousser nos exportations traditionnelles de denrées agricoles, matières premières, produits semi-finis, automobiles, et de répondre au coup par coup, comme on peut, à la nouvelle demande des pays pétroliers.

Quel scénario ?

Quels doivent être alors les objectifs du redéploiement industriel ? M. Hugues de l'Estoile, directeur de l'industrie au ministère de l'industrie et de la recherche (1), estime qu'il convient de combiner deux idées : placer l'industrie française dans une bonne position de compétitivité en choisissant de faire l'impasse sur le court terme, et se rendre moins sensible aux causes de la crise en atténuant notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Sans doute, n'est-il pas très sorcier de savoir ce qu'on veut sur le deuxième point : lutter contre les gaspillages, investir dans les énergies qui peuvent petit à petit se substituer au pétrole et dans les secteurs « déficitaires », *comme la machine-outil* ; *mais* il est beaucoup moins commode d'apprécier les besoins mondiaux à long terme. Tout dépend d'abord de savoir lequel des deux scénarios va l'emporter : celui de l'affrontement ou celui de la coopération.

Le premier a été assez bien décrit par Samir Amin (2) en cas d'une crispation du capitalisme. Reprenant l'échéance « 1984 » d'Orwell, il voit deux perspectives alternatives :

a) La division internationale du *travail conduirait* à la *formation* d'un « centre » qui se réserverait l'intégralité des industries nouvelles et rejetterait vers la « périphérie » toutes les industries « classiques », les industries polluantes de notre monde contemporain : sidérurgie, chimie, industries légères ;

b) Il n'y aurait pas de division internationale du travail : les industries nouvelles comme les industries classiques seraient toutes au centre. La périphérie dans son ensemble serait complètement marginalisée.

Le scénario de la coopération est heureusement plus vraisemblable. Il correspond, en tout cas, aux vœux de toutes les parties en présence, bien qu'elles soient en*core fort loin de s'entendre sur* le sens à donner à cette politique : la première réunion de Paris entre pays producteurs et consommateurs de pétrole l'a montré.

Lorsqu'on aura fini de tourner autour du pot pour essayer, selon des procédures d'un autre âge, de grappiller un avantage ici, un autre là dans une affaire qui tend à rien de moins qu'à mettre sur pied un nouvel ordre économique international, ou, si l'on veut, lorsque le mur de méfiance entre le tiers-monde et les autres pays sera sinon supprimé du moins abaissé, il sera clair que les *intérêts* des uns et des autres convergent. Pour la simple raison que, en échange des matières premières et énergétiques indispensables à la société industrielle, celle-ci pourra fournir les technologies nécessaires à la croissance du tiers-monde.

La déclaration sur « *l'instauration d'un nouvel ordre économique international* » que les pays en voie de développement faisaient adopter le 1er mai 1974 aux Nations unies, comme les plus récents textes sortis à Lima, en mars dernier, à la conférence générale pour le développement industriel (ONUDI), vont dans le même sens. Le tiers-monde ne peut plus supporter que les 70 % de la population mondiale qu'il représente assurent moins de 7 % de la production manufacturière mondiale. Il voudrait élever ce taux à 25 % pour l'an 2000.

Même si de tels objectifs, trop précisément quantifiés, baignent dans un certain irréalisme, le mouvement est net : c'est à toute vapeur que les pays en voie de *développement veulent rattraper* une partie de leur retard. L'accent mis par M. McNamara, président de la Banque mondiale, sur la nécessité du développement préalable de l'agriculture vivrière, qui paraît d'une si solide logique dans ce monde où 75 % de la population sont à la terre et où les risques alimentaires sont énormes, retient beaucoup moins l'attention des intéressés que cette course industrielle « contre la montre ». Folie ? Non, répondent les pays en voie de développement. Les Etats-Unis ont bien rejoint, puis dépassé, la Grande-Bretagne à la fin du dix-neuvième siècle. Et regardez le Japon d'aujourd'hui.

C'est donc autour du « transfert des technologies » que vont s'organiser, peu à peu, les débats concrets, et les industriels français devront regarder de près comment évolue cette question pour savoir comment le redéploiement des activités devra peu à peu s'opérer.

Du « know how » au « show how »

Il ne suffit plus, on le sait, de livrer aux nouveaux clients des usines, « clés en main », avec le « know how ». Il faut désormais le « show how », qui consiste à montrer comment se servir des équipements pendant un temps plus ou moins long : de six mois à trois ans, *selon les installations.*

Plus raffinée encore, est la conception de certains pays d'Afrique et notamment l'Algérie : il s'agit d'acquérir des technologies qui intègrent systématiquement le processus de production de l'amont à l'aval (3). Ainsi, M. Abdesselam a demandé, pour la construction d'une usine sidérurgique sur le littoral algérien, que le contrat comporte pour les sociétés étrangères chargées d'exécuter le projet, l'obligation de former et de mettre en place la direction, les techniciens et les ouvriers algériens, à l'exclusion d'autres, de mettre en route la production et de conclure les contrats de vente. En outre, le cocontractant devra garantir, pendant vingt ans, l'unité sidérurgique contre les risques d'avaries *techniques ou de mévente* sur les marchés internationaux.

Les pays du tiers-monde tendront de plus en plus, également, à développer leur propres technologies en demandant dans un premier temps la coopération des pays industriels. C'est ainsi que la France coopère aujourd'hui dans le domaine des télécommunications avec le Mexique, l'Inde, la Syrie, etc.

On voit donc s'exprimer les lignes de redéploiement de l'industrie française. Biens d'équipement, *matériel de transport*, ingénierie seront les têtes de file des biens à fournir aux pays pétroliers dont la stratégie tend à s'aligner sur celle de l'Iran.

L'appel d'assistance technique, de formation à tous les niveaux va également être considérable pour « accompagner » l'industrialisation du tiers-monde, et cette fourniture du savoir comptera de plus en plus dans nos ventes à l'étranger.

Du côté de la demande intérieure, le nouveau cours industriel devrait porter vers les biens et *services concernant l'éducation*, la santé, la culture, les loisirs, les transports, l'urbanisme. Champ d'activités immense que ces *zones de sous-développement* des vieux pays riches, comptant trop d'hôpitaux vétustes, pas assez de transports collectifs, de stades, de bibliothèques. Renault s'intéresse déjà aux bateaux, aux tondeuses à gazon et bientôt à l'équipement sportif.

Les couleurs de « l'impératif industriel » d'aujourd'hui sont assez différentes de celles qui s'offraient au regard du temps de Georges Pompidou. On travaillait alors tous azimuts, en s'efforçant d'exporter tout ce que l'on pouvait partout, en favorisant l'éclosion de groupes puissants, la taille passant alors pour le gage du succès. Sans doute convenait-il de forger un outil industriel plus solide que celui dont la France disposait il y a dix ans. Aujourd'hui, c'est en finesse qu'il faut travailler, en révisant les priorités (poids excessif de l'industrie automobile par exemple), en prêchant la sélectivité, en aidant non pas les secteurs sur le déclin (sauf pendant un temps court pour des cas sociaux exceptionnels, mais c dont le potentiel de croissa étant donnée la demande, ı être de 30 %, voire de 50 % ı et qui ne peuvent évidemr compter sur leurs propres fo pour leur financement.

C'est non seulement vers l' que l'industrie doit regarder ‹ cette phase de redéploiem mais vers les syndicats. Le ren ménage qui va s'opérer dans mois et les années à venir ı resse au premier chef les vailleurs. Il aura évidemment conséquences sur l'emploi. bonne utilisation de la « for tion permanente » pourrait mettre de doubler les capa plus difficiles de conversion, ı une information plus com devrait être donnée dès que sible à tous les niveaux su sujet capital.

Les trois journées organ par le ministère de l'industr de la recherche permettror l'opinion de commencer à se miliariser avec ce sujet comp Mais c'est au niveau des org sations professionnelles et chaque entreprise qu'il est te de mettre cette question su tapis avec les représentants travailleurs. Quelle allure a une « réforme de l'entrepri qui ne conduirait pas précisé à des échanges de vues de ordre ?

PIERRE DROUI

(1) Parlant le 21 avril d devant des adhérents du BIPE reau d'informations et de prévi économiques).

(2) *La Crise de l'impérial* avec d'autres auteurs (A. M. Hussein, G. Massiah). Edi de Minuit 1975.

(3) Sur cette question du « t fert des technologies » on lir intéressant article de Philippe rent dans la revue *Projet* mars 1975.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO - ÉMISSIONS

...e certaine inquiétude

...FL. — Jamais le marché inter-...al des capitaux ne s'est mon-...us actif, plus maître de lui ...parence. Pourtant, une certaine ...tude accompagne la démons-...n de cette éclatante vitalité. ...fet, les eurobanquiers, qui ne ...it pas leur satisfaction devant ...ituation où un chiffre d'af-...élevé se conjugue avec une ...ntation continue des cours ...marché secondaire et le pla-...t sans problème des émissions ...lles, s'interrogent sur l'avenir ...une anxiété de moins en moins ...ulée. L'actuelle euphorie, qui ...st pas démentie depuis quatre ...nes, tient entièrement à la ...continue des taux à court ...au cours de cette période. Or ...t bien avouer que cette baisse ...grande partie artificielle et, ...'elle ne l'est pas, reflète une ...ion économique dans le monde ...'a rien de réjouissant. La prise ...nscience des difficultés à venir ...éventualité d'un retournement ...conjoncture peut rapidement ...la place à des petits matins ...s de sinistre mémoire.

...Etats-Unis, la nouvelle baisse ...ux à court terme est la consé-...e d'une récession qui s'éter-... De moins en moins nombreux ...ceux qui partagent l'optimisme ...l d'un début de reprise au ...encement de l'été. Tout au plus ...on espérer le départ d'un nou-...cycle vers la fin de l'année mais, ...en ce cas, la plupart des ...vateurs anglo-saxons s'estiment ...adés qu'il sera davantage de-...e inflationniste que réellement ...sionniste.

...s cette conjoncture, la fermeté ...tionnelle du franc français ...nte un côté artificiel parce que ...tant en partie de taux d'intérêt ...stiques très élevés par rapport ...ux pratiqués partout ailleurs. ...istorsions sur les marchés des ...ges, provenant de situations ...iques défavorables ou de po-...es de taux d'intérêt non har-...sées, sont donc un sujet de ...cupation immédiate pour le ...hé international. Les perspec-... d'un retour l'année prochaine ...état inflationniste ajoute à son ...té.

LONDRES

Les marchés financiers britanniques ont été fermés lundi, jour férié.

COURS DU DOLLAR A TOKYO	23/5	26/5
1 dollar (en yens) ...	291 22	288 84

INDICES QUOTIDIENS (INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)	22 mai	23 mai
Valeurs françaises ..	126,5	127,4
Valeurs étrangères ..	125,2	126,2
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	74,2	73,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COTATIONS. — La Chambre syndicale des agents de change a décidé d'introduire sur le marché à terme de la Bourse de Paris : le 2 juin, la Deutsche Bank ; le 23 juin, Dumez.

PERNOD - RICARD. — Bénéfice pour 1974 : 64,9 millions de francs contre 52,54 millions pour la Société Ricard seule en 1973. Dividende global : 11,70 F (inchangé).

BRASSERIES ET GLACIERES DE L'INDOCHINE. — Le bénéfice disponible sera reporté à nouveau, aucun dividende n'étant distribué. La société prendra le nom de Brasseries et Glacières internationales.

COMPAGNIE DU CAMBODGE. — Dividende global : 4,50 F contre 4,80 F, prélevé sur les réserves.

PROVIDENCE IARD. — Bénéfice d'exploitation : 9,6 millions de francs contre 27,8 millions. Déficit de l'exercice 1974 : 17 millions de francs en raison des pertes sur valeurs mobilières. Dividende global (prélevé sur les réserves) : 6 F contre 7,05 F.

CENTRALE ROUSSEL-NOBEL. — La société va faire apport de tous ses actifs à la société financière Chimio, qui détient déjà 95,64 % de son capital.

OCEANIC. — La société porte son capital de 11 316 200 F à 22 632 400 F par émission à 80 F de 226 324 actions nouvelles de 50 F (1 pour 1) créées jouissance du 1er janvier 1975. Bénéfice net de 1974 : 2,6 millions de francs contre 3,7 millions. Dividende global de 11,70 F contre 7,05.

LE PATRIMOINE. — Bénéfice pour 1974 : 8,4 millions de francs contre 8,63 millions. Dividende global : 33 F (+ 16,4 %).

B. A. L. O.

Le numéro du 26 mai publie notamment les insertions suivantes :

Denain Nord-Est - Longwy. — Emission au pair de 865 920 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1975 (1 pour 10). Le capital est porté de 885 920 000 F à 952 512 000 F. Les souscriptions seront reçues du 2 juin au 3 juillet 1975 (coupon n° 11).

Océ - Van der Grinten N.V. — Emission à 147,50 florins de 204 081 actions de 20 florins, jouissance 1er décembre 1974 (1 pour 6). Le capital est porté de 24 492 720 florins à 28 574 340 florins. Les souscriptions seront reçues du 26 mai au 3 juin 1975 (coupon n° 63).

Waterman S.A. — Insertion faite en vue de l'introduction à la cote officielle des 319 110 actions composant le capital social.

Société cotonnière franco-tchadienne « Cotonfran ». — Insertion faite en vue de l'assimilation des 19 800 actions B aux actions ordinaires A en vue de leur admission en Bourse de Paris le 27 mai 1975.

Société générale de Belgique. — Emission au pair, du 2 au 17 juin, d'un emprunt de 2 700 millions de francs belges, divisé en 900 000 obligations de 3 000 francs belges 8,25 %, convertibles en actions à raison d'une action nouvelle pour une obligation, entre le 1er et le 20 de chaque mois, à partir du 1er juin 1977 et jusqu'au 20 avril 1985. Les obligations non converties à la fin de la période de conversion seront amorties le 18 juin 1987.

Etablissements G. Leroy. — Emission d'un emprunt de 29 750 000 F divisé en 170 000 obligations de 175 F nominal, 9,50 %, convertibles en actions à partir du 1er janvier 1976 à raison d'une action de 110 F nominal pour une obligation de 175 F. Les obligations portant jouissance du 1er juin 1975 seront amortissables en dix ans à partir du 1er janvier 1980.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Générale accident., c. 2	1 p. 3	0 85
Lamineirs, Tréf., Câbl. Lens, c. 28	1 p. 3	10 50
Parmali, dr.	2 p. 5	16 ..
Thomson-Brandt, c. 27	1 a.p. 5 a.	.. ..
S. K. F., dr.	1 p. 4	13 40

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/8 %

BOURSE DE PARIS — 23 MAI — COMPTANT

...ns tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...ète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	3 993	4 005	4
Canada ($ can. 1)	3 995	3 997	3 91
Allemagne (100 DM)	171 600	171 500	171
Belgique (100 fr.)	11 527	11 530	11 12
Danemark (100 krd.)	73 900	73 900	74 25
Espagne (100 pes.)	7 205	7 187	7 17
Grande-Bretagne (£ 1)	9 302	9 306	9 35
Italie (100 lires)	0 640	0 642	0 64
Norvège (100 krn.)	81 170	81 150	81 75
Pays-Bas (100 fl.)	166 700	166 650	168 75
Portugal (100 esc.)	16 580	16 580	16 30
Suède (100 krs.)	102 620	102 270	101 80
Suisse (100 fr.)	161 535	161 150	160 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/5
Or fin (kilo en barre)	23000	22800
Or fin (kilo en lingot)	22800	23050
Pièce française (20 fr.)	247 80	247
Pièce française (10 fr.)	165	170
Pièce suisse (20 fr.)	230 20	236 80
Union latine (20 fr.)	220 ..	221
Souverain	219 50	220
Pièce de 20 dollars	1008	1008 ..
Pièce de 10 dollars	583	607
Pièce de 5 dollars	361	370
Pièce de 50 pesos	884	919 50
Pièce de 10 florins	208 50	204 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

A Luxembourg

Les Neuf tentent de définir les modalités d'un accord agricole avec les pays du Maghreb

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis lundi 26 et mardi 27 mai à Luxembourg, vont examiner selon quelles modalités et à quelles conditions la Communauté peut ouvrir son marché aux produits agricoles et alimentaires de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Les négociations engagées depuis plus de deux ans en vue de conclure des accords préférentiels avec les pays du Maghreb sont bloquées, ces derniers trouvant insuffisante *« l'offre agricole »* de la Communauté.

L'Italie, appuyée discrètement par la France, exige avant d'accepter *l'idée de concessions commerciales* substantielles aux exportateurs maghrebins que le conseil des ministres prévoie des garanties ou des contreparties en faveur des producteurs de la C.E.E. Il n'y a pas de raison, explique en substance le gouvernement de Rome, que les viticulteurs, les producteurs de pommes de terre, de primeur et de fruits ou de conserves italiens — et français — directement menacés par la concurrence de l'Afrique *du Nord, fassent seuls les frais de* la volonté d'ouverture méditerranéenne de la Communauté. — Ph. L.

CRÉATION A LAGOS D'UNE COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Lagos (A.F.P., A.P.). — Quinze chefs d'État, premiers ministres ou ministres se réunisent à partir de *ce lundi 26 mai à Lagos pour signer* le traité instituant la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.). Le traité devra ensuite être ratifié par les quinze États membres : Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, *Nigéria, Sénégal, Sierra-Leone, Togo.*

L'idée de fonder la C.E.D.E.A.O. avait été lancée en décembre 1973 au cours d'une réunion à Lomé entre les généraux Gowon, chef de l'État nigérian, et Eyadema, chef de l'État togolais. Les membres de la nouvelle communauté désirent harmoniser leurs politiques dans les domaines *agricole, industriel et énergétique, et* éliminer les barrières commerciales. A plus long terme, ils envisagent de mettre en place des infrastructures régionales en matière de transports et de communications, voire de créer une unité monétaire commune.

De leur côté, six États francophones (la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal) ont constitué, en juin 1972, la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest *(C.E.A.O.). Un porte-parole de la* C.E.A.O. a souligné la semaine dernière à Lagos que les deux communautés n'entreront pas en rivalité. « La C.E.A.O., a-t-il précisé, jouera le même rôle au sein de la CEDEAO que le Benelux au sein du Marché commun. »

Le numéro du « Monde » daté 25-26 mai 1975 a été tiré à 515 545 exemplaires.

Les déplacements du chef de l'État

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA EN POLOGNE DU 17 JUIN AU 20 JUIN...

La présidence de la République a officiellement annoncé, ce lundi 26 mai, la prochaine visite en Pologne de M. Giscard d'Estaing.

« A l'invitation de M. Edward Gierek, premier secrétaire du comité central du Parti ouvrier unifié polonais et des plus hautes autorités de la République populaire de Pologne, le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui sera accompagné de Mme Valéry Giscard d'Estaing, se rendra en visite officielle en Pologne du 17 au 20 juin prochain », annonce un communiqué publié à l'Élysée.

...ET PLUS TARD AU GABON

M. Albert-Bernard Bongo, président de la République gabonaise, qui vient de séjourner en France une dizaine de jours, devait regagner Libreville ce lundi 26 mai.

Le chef de l'État gabonais, qui s'est entretenu pendant une heure et demie samedi avec M. Valéry Giscard d'Estaing, a indiqué que le président de la République française avait accepté une invitation à se rendre en visite officielle au Gabon, mais qu'avant cette visite, M. Jacques Chirac serait l'hôte officiel de Libreville.

Après avoir indiqué qu'il s'était entretenu, avec son interlocuteur français, de la prochaine conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui se tiendra dans la capitale gabonaise au début du mois prochain, M. Bongo, interrogé sur la prochaine hausse du prix du pétrole, a répondu : *« Je n'ai moi-même pas encore pris position à ce sujet. »*

Le chef de l'État gabonais estime qu'après cette conférence de l'OPEP le dialogue entre pays producteurs et consommateurs de pétrole proposé par M. Giscard d'Estaing pourra reprendre parce que, a-t-il dit : *« Ce que le président Giscard d'Estaing a envisagé est la meilleure des choses, et la conférence préparatoire de Paris n'a pas été un échec mais le début du dialogue. »*

LES NOTAIRES SOUHAITENT UNE RÉFORME DES SUCCESSIONS

« La dévolution successorale » est le thème du soixante-douzième congrès des notaires, qui s'est ouvert le 25 mai à Deauville, et devant lequel M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, devait prendre la parole ce lundi matin.

« Qui hérite, et comment ? » est la question posée aux congressistes. Dans un domaine où la loi n'a guère été réformée alors que la législation de la famille, par exemple, est en pleine évolution, les notaires souhaitent des « modifications nécessaires », notamment un examen approfondi des possibilités de la dévolution contractuelle, l'un des trois modes de succession.

Dès l'ouverture, le congrès s'est orienté vers la remise en cause de l'interdiction des pactes sur succession future, comme cela a déjà été fait à l'étranger.

A Bayonne

UN COMMANDO DE L'ETA TENTE D'ENLEVER UN RESSORTISSANT ESPAGNOL

(De notre correspondant.)

Bayonne. — Un commando du mouvement révolutionnaire basque ETA a ouvert le feu, dimanche 25 mai, vers 11 h. 15, place de la Liberté, à Bayonne, sur un ressortissant espagnol, M. Vicente Martinez, quarante ans, qui serait, selon la police française, antiquaire à Barcelone. L'homme pourrait, en fait, être un policier espagnol, et il s'agirait alors d'un règlement de comptes politique. Les autorités espagnoles démentent cependant qu'il s'agit d'un policier et affirment que M. Martinez est bien antiquaire ayant pignon sur à Barcelone.

La semaine dernière, trois policiers espagnols avaient déjà été reconnus à Hendaye par des réfugiés basques espagnols, mais l'incident avait pu être évité. Cette fois, on ne sait comment le commando a pu identifier sa victime. Trois ou quatre hommes l'attendaient dans une camionnette volée. Ils ont essayé de l'enlever, n'y sont pas parvenus, et ont alors tiré, dans sa direction, deux coups de feu, dont l'un l'a atteint à la cuisse. Les agresseurs ont pris la fuite, tandis que M. Vicente Martinez était soigné et surveillé à l'hôpital de Bayonne, qu'il a quitté ce lundi matin.

Ancien ministre

M. GUY LA CHAMBR[E] EST MORT

Guy La Chambre, a[ncien] ministre, ancien mair[e de] Saint-Malo, est mort le 2[…] à Neuilly.

Né le 5 juin 1898 à Paris, lic[encié] en droit, Guy La Chambr[e] en 1923 secrétaire de la c[onfé]rence des avocats au barre[au de] Paris. Élu député d'Ille-et-V[ilaine] en 1928 au titre des indépen[dants] de gauche, il sera réélu en [...] et en 1936. Entre-temps, il [a] adhéré au parti radical-soci[aliste]. De 1932 à 1940, il est égal[ement] maire de Saint-Servan. En [...] il entre au gouvernement c[omme] sous-secrétaire d'État à la [...] dans le cabinet Paul-Bonco[ur]. retrouve ces attributions da[ns les] cabinets Sarraut (1933) et [...] temps (1933-1934), après avo[ir été] sous-secrétaire d'État à la [pré]sidence du conseil da[ns le] cabinet Daladier (1933 [...] est ministre de la marine [mar]chande dans le deuxième [cabi]net Daladier (1934). Il r[...] au gouvernement en 1938 [dans] le quatrième cabinet Chau[temps] comme ministre de l'air, [...] qu'il conserve dans le deu[xième] cabinet Léon Blum (1938) e[t] le troisième cabinet Da[ladier] (1938-1940).

Bien qu'ayant voté les po[uvoirs] constituants au maréchal P[étain] il est inquiété après l'arm[istice] « comme l'un des responsab[les de] la défaite de 1940 ».

Interné par le gouvern[ement] de Vichy à Bourrassol p[uis à] Evaux-les-Bains, il repren[d ses] activités politiques après la [Libé]ration. Il est maire de [Saint-]Malo de 1947 à 1965 : il jo[ue un] rôle particulièrement imp[ortant] dans la reconstruction de la [ville]. Député indépendant d'I[lle-et-]Vilaine de 1951 à 1958, [il est] nommé ministre d'État char[gé des] relations avec les États as[sociés] dans le gouvernement M[endès] France (1954-1955).

Guy La Chambre avait [épousé] l'artiste lyrique connue so[us le] nom de Cora Madou, dé[cédée] en 1971.

M. Yvon Bourges, minist[re de] la défense et maire de D[inard,] a rendu hommage à ce « [...] serviteur de notre région » *[et a] ajouté :* « Il demeurera s[...] le reconstructeur de Saint-[Malo.] Digne administrateur, insp[iré par] l'ardent amour de sa terr[e na]tale, il a su, en rebâtiss[ant la] cité corsaire, préserver so[n ca]ractère et maintenir son [...]

Sur les marchés des cha[nges]

FERMETÉ ACCRUE DU FR[ANC]

Le franc était plus ferme [que] jamais lundi matin, sur les m[archés] des changes, face à un doll[ar qui] continue à décliner, mais moi[ns] que le franc ne progresse. A [...] la monnaie américaine est [...] à 3,96 F contre 3,9850 F ve[ndredi], la livre à 9,22 F contre 9,28 [F, le] deutschemark à 1,7075 F [contre] 1,71 F.